CRC-116
2026-05-26
G. Côté

CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2026-2027

Mai 2026

Réponses aux demandes de renseignements généraux et particuliers

Ministère de l'Immigration,
de la Francisation et de l'Intégration

Bâtir l'avenir

Québec

Table des matières

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Questions générales répondues

Nº	Question	Réponse
G1.	Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2025-2026 : a) les endroits et dates de départ et de retour; b) la copie des programmes et rapports de mission; c) les personnes rencontrées; d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.); e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés; g) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant : • les détails de ces ententes; • les résultats obtenus à ce jour; h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.	**RG1**
G2.	Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément : Par le cabinet ministériel : a) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement; b) le but visé par chaque dépense; c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. d) si l'événement s'est tenu virtuellement; Par le ministère ou l'organisme : e) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement; f) le but visé par chaque dépense; g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. h) si l'événement s'est tenu virtuellement;	**RG2**

Nº	Question	Réponse
	Par un professionnel ou par une firme externe : i) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement; j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité; k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.; m) le but visé par chaque dépense; n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement. o) si l'événement s'est tenu virtuellement.	
G3.	La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel : Organisée par le ministère ou l'organisme : a) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement; b) le but recherché par chaque dépense; c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie. Données par un professionnel ou une firme externe : d) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027; e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications; f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu; h) le but visé par chaque dépense; i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.	**RG3**
G4.	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2025-2026, en indiquant : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le détail des travaux ou services effectués (but visé); d) la date d'octroi du contrat; e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments; f) l'échéancier; g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions. Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.	**RG4**

Nº	Question	Réponse
G5.	Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer : a) le nom du projet; b) la nature du projet; c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu); d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; e) les plus récentes évaluations du coût du projet; f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière; g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet; h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates; i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet; k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère : - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants. l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics. m) le nombre et la liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2025-2026.	**RG5**
G6.	Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir : a) les coûts estimés par année : b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données; c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité; d) la liste des fournisseurs; e) une copie du plan de déploiement.	**RG6**

Nº	Question	Réponse
G7.	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2025-2026, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes : a) la photocopie; b) le mobilier de bureau; c) l'ameublement; d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes; e) le distributeur d'eau de source; f) le remboursement des frais de transport; g) le remboursement des frais d'hébergement; h) le remboursement des frais de repas; i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes; j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : I. a) au Québec; II. b) à l'extérieur du Québec.	**RG7**
G8.	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2025-2026, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie : a) le coût des contrats téléphoniques; b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme; d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu; e) le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents; f) le coût d'acquisition des appareils; g) le coût d'utilisation des appareils; h) les noms des fournisseurs; i) les ordinateurs portables; j) les iPad ou autre type de tablette électronique.	**RG8**
G9a.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;	**RG9a**

Nº	Question	Réponse
G9b.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;	**RG9b**
G9c.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;	**RG9c**
G9d.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) : - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.	**RG9d**
G9e.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;	**RG9e**
G9f.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);	**RG9f**

Nº	Question	Réponse
G9g.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;	**RG9g**
G9h.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;	**RG9h**
G9i.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;	**RG9i**
G9j.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;	**RG9j**
G9k.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;	**RG9k**
G9l.	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;	**RG9l**

Nº	Question	Réponse
G10.	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2025-2026 en indiquant pour chacun d'eux : a) l'emplacement de la location; b) la superficie totale pour chaque local loué; c) le coût total de ladite location; d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; e) la durée du bail; f) propriétaire de l'espace loué; g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation. h) la superficie totale réellement occupée; i) la superficie inoccupée; j) le coût de location au mètre carré; k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.	**RG10**
G11.	Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2025-2026, fournir : a) la liste des actifs excédentaires inoccupés; b) la valeur estimée de ceux-ci; c) les coûts d'entretien annuel; d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.	**RG11**
G12.	Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2025-2026, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	**RG12**

Nº	Question	Réponse
G13.	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2025-2026, en indiquant pour chaque individu : a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; b) le titre de la fonction; c) l'adresse du port d'attache; d) la masse salariale totale par cabinet; e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; f) la prime de départ versée, le cas échéant; g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; h) la description de tâches; i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2025-2026; j) le nombre total d'employés au cabinet; k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée; l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.	**RG13**
G14.	Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : a) le nom de la personne; b) le poste occupé; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle; e) la date de l'assignation hors structure; f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu; g) les prévisions pour 2026-2027.	**RG14**
G15.	Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : a) le poste initial; b) le salaire; c) le poste actuel, s'il y a lieu; d) la date de la mise en disponibilité; e) les prévisions pour 2026-2027.	**RG15**

Nº	Question	Réponse
G16.	Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2025-2026, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.); b) par catégorie d'âge; c) prévisions pour 2026-2027.	**RG16**
G17.	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : a) le nom de la personne; b) le poste occupé et le nom de l'organisme; c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant; d) l'assignation initiale; e) l'assignation actuelle; f) la date de l'assignation hors structure; g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).	**RG17**
G18.	Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2025-2026, en précisant pour chaque abonnement : a) le coût de chacun; b) le fournisseur; c) la nature du service. d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande. Ventiler le montant total par catégorie.	**RG18**
G19.	Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.	**RG19**

Nº	Question	Réponse
G20.	Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site : a) le nom du site Web; b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site; c) les coûts de construction du site; d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour; e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement); f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois; g) nombre de visiteurs uniques mensuellement h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines. i) la fréquence moyenne de mise à jour; j) le responsable du contenu sur le site.	**RG20**
G21.	Pour 2025-2026, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant : a) les régions et les villes visitées; b) les personnes et organismes rencontrés; c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants; d) les raisons du déplacement; e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; f) les coûts ventilés; g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.	**RG21**
G22.	La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2025-2026 : a) le détail des mandats; b) le coût (déplacements, etc.); c) le nombre de ressources affectées; d) le nombre de rencontres; e) le nombre d'ETC affectés à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre. f) l'objet; g) les dates.	**RG22**
G23.	Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.	**RG23**
G24.	Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.	**RG24**

Nº	Question	Réponse
G25.	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.	**RG25**
G26.	Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027 et 2027-2028, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	**RG26**
G27.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2025-2026, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.	**RG27**
G28.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2025-2026, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.	**RG28**
G29.	Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2025-2026 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.	**RG29**
G30.	La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2025-2026 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2026-2027. Pour chacun de ces programmes existants en 2025-2026, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.	**RG30**
G31.	Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.	**RG31**
G32.	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2025-2026 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	**RG32**

Nº	Question	Réponse
G33.	Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant : a) la dépense totale relative au paiement des cotisations; b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation; c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.	**RG33**
G34.	Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.	**RG34**
G35.	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027;	**RG35**
G36.	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : n) Plan d'action de développement durable 2023-2028.	**RG36**
G37.	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.	**RG37**
G38.	Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2025-2026 : a) les sommes dépensées; b) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.	**RG38**
G39.	Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.	**RG39**
G40.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2025-2026 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.	**RG40**

Nº	Question	Réponse
G41.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2025-2026 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques; b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme; d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2025-2026 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.	**RG41**
G42.	Veuillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant : a) Les dates; b) L'endroit précis; c) La liste des personnes présentes; d) L'ordre du jour; e) Les procès-verbaux; f) Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.)	**RG42**
G43.	Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages. a) Nombre de stagiaires reçus; b) Heures de stages effectuées; c) Rémunération totale déboursée.	**RG43**
G44.	Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones. a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.	**RG44**
G45.	Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.	**RG45**
G46.	Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42e législature.	**RG46**
G47.	Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.	**RG47**
G48.	Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.	**RG48**
G49.	Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.	**RG49**

Nº	Question	Réponse
G50.	Pour chacun des ministères et organismes relevant du portefeuille, pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 (à ce jour), veuillez indiquer : a) le nombre d'employé·es recruté·es à l'étranger, en précisant le statut d'immigration au moment de l'embauche (permis de travail temporaire, résidence permanente, autres); b) le nombre de missions de recrutement effectuées à l'étranger, en précisant les pays visés et les secteurs d'emploi concernés; c) les sommes dépensées pour les activités de recrutement international (missions, agences, consultants, publicité, relocalisation, accompagnement); d) le nombre de contrats conclus avec des firmes externes pour soutenir le recrutement à l'étranger; e) les catégories d'emploi pour lesquelles un recrutement international a été jugé nécessaire; f) le taux de rétention après 12 et 24 mois des personnes recrutées à l'étranger; g) toute directive ou orientation ministérielle émise au cours de cette période concernant la réduction, le maintien ou l'augmentation du recours au recrutement international; h) les mesures mises en place pour favoriser prioritairement le recrutement et la formation de la main-d'œuvre locale.	**RG50**
G51.	La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.	**RG51**

Questions générales non répondues

Nº	Question	Motif
NRG-1 PLQ-G14c PQ-G16b	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;	La réponse se trouve à **RG9c**.
NRG-2 PLQ-G14f PQ-G16e	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;	La réponse se trouve à **RG9e**.
NRG-3 PLQ-G15a PQ-G17a	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2025-2026 et les prévisions pour l'année 2026-2027 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;	La réponse se trouve à **RG9k**.
NRG-4 PLQ-G15c PQ-G17d	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2025-2026 et les prévisions pour l'année 2026-2027 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-5 PLQ-G17	Liste des demandes de rétrocession des espaces non occupés concernant des baux de location. Pour chacune des demandes et pour chaque bail, préciser : a) la date de la demande; b) l'adresse des locaux visés par la demande; c) la superficie totale du bail de location; d) la superficie non occupée du bail de location au moment de la demande; e) les économies visées; f) la réponse de la SQI ou du locateur en indiquant la date de la réponse.	La réponse se trouve à **RG10**.
NRG-6 PLQ-G19	Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.	La réponse se trouve à **RG11**.

Nº	Question	Motif
NRG-7 PLQ-G21 PQ-G19	De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2025-2026, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : a) les dates des travaux; b) les coûts; c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.	La réponse se trouve à **RG12**.
NRG-8 PLQ-G47	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2025-2026, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).	La réponse se trouve à **RG29**.
NRG-9 PLQ-G51	Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) la date; b) la nature; c) les questions posées; d) les réponses; e) la firme retenue; f) les coûts.	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-10 PLQ-G58	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-11 PLQ-G59	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-12 PLQ-G60	Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : a) la liste des contrats; b) le nom du fournisseur; c) le montant déboursé.	La réponse se trouve à **RG4**.

Nº	Question	Motif
NRG-13 PLQ-G63	Pour tout contrat accordé par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 ou ayant cours en 2025-2026 auprès d'une firme de consultation : a) la firme retenue; b) la copie du contrat; c) la date de fin prévue du contrat; d) la valeur prévue du contrat; e) les sommes dépensées à ce jour.	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-14 PLQ-G72	Au sujet des contrats accordés à des entreprises américaines : a) Veuillez fournir la liste des contrats accordés à des entreprises américaines en 2025-2026; b) Veuillez fournir toute politique, communication ou consigne au sujet de la réduction des dépenses auprès des entreprises américaines en 2025-2026.	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-15 QS-G03	Nombre de départs et proportion des départs pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	La réponse se trouve à **RG9k**.
NRG-16 QS-G07	Proportion de femmes et d'hommes dans les postes de cadres supérieurs.	La réponse se trouve à **RG9a** et **RG9b**.
NRG-17 QS-G08	Proportion de personnes issues de la diversité dans les postes de cadres supérieurs	La réponse se trouve à **RG9a** et **RG9b**.
NRG-18 QS-G09	Proportion de personnes cadres par rapport aux autres catégories d'emploi au courant des 5 dernières années.	La réponse se trouve à **RG9a** et **RG9b**.
NRG-19 QS-G16	Indiquer le montant et la proportion des acquisitions de marchés publics de votre ministère selon la provenance du bien ou service acquis, depuis 5 ans. Ventiler en biens et services.	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-20 QS-G18	Indiquer le nombre et la valeur monétaire des contrats octroyés à des firmes-conseils, notamment TACT, McKinsey, KPMG et NATIONAL; fournir lesdits contrats le cas échéant.	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-21 QS-G21	Indiquer la superficie et les dépenses encourues relativement aux locaux physiques utilisés par votre ministère, depuis 5 ans.	La réponse se trouve à **RG10**.
NRG-22 QS-G30	Indiquer le coût de reconduction des programmes estimés depuis 5 ans.	La réponse se trouve à **RG30**.
NRG-23 QS-G31	Énumérer chaque direction régionale, en indiquant le territoire couvert par celle-ci, la municipalité d'établissement, le titulaire du poste de direction et l'effectif équivalent à temps complet.	La réponse se trouve à **RG9f**.

Nº	Question	Motif
NRG-24 PQ-G06	La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant : a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027; b) le but visé par chaque dépense; c) la nature de la formation; d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation; e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.	La réponse se trouve à **RG3**.
NRG-25 PQ-G11	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2025-2026, en indiquant, pour chaque contrat : a) les noms du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final); d) le coût; e) l'échéancier; f) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.	La réponse se trouve à **RG4**.
NRG-26 PQ-G17c	Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2025-2026 et les indemnités de retraite qui seront versées.	La réponse se trouve à **RG9k**.
NRG-27 PQ-G26	Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2026-2027, par mission.	La réponse se trouve à **RG9f**.
NRG-28 PQ-G31	Nominations, pour 2025-2026, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée : a) la liste; b) les mandats; c) les contrats; d) le résultat du travail effectué; e) les échéances prévues; f) les sommes impliquées.	La réponse se trouve à **RG4**.

Nº	Question	Motif
NRG-29 PLQ-G11	Concernant l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle (IA) dans les ministères et organismes, veuillez nous fournir : a) la liste des projets visés et l'objectif visé par chacun de ces projets; b) les sommes investies pour l'utilisation ou la conception de logiciel utilisant l'IA; c) le coût des licences d'utilisation associées à des logiciels utilisant des système d'IA; d) la liste des contrats externes octroyés pour la mise en œuvre d'outils d'IA au sein des ministères et organismes et les firmes retenues pour les accomplir; e) les coûts d'entretien ou de mise à jour pour chacun de ces projets; f) le nombre d'employés (ETC) affectés à chacun de ces projets d'implantation de technologie d'IA; g) la liste des enjeux de sécurité liés à l'utilisation de fonctionnalités d'IA.	Question particulière à poser au ministère de la Cybersécurité et du Numérique.
NRG-30 PLQ-G44a PQ-G52	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : a) le Fonds vert.	Question particulière à poser au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
NRG-31 PLQ-G44b PQ-G53	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : b) le Fonds des ressources naturelles.	Question particulière à poser au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
NRG-32 PLQ-G44c	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : c) le Fonds de transition, d'innovation et d'efficacité énergétiques.	Question particulière à poser au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
NRG-33 PLQ-G44d	Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par : d) le Fonds du Plan Nord.	Question particulière à poser à la Société du Plan Nord.

Nº	Question	Motif
NRG-34 PLQ-G45 PQ-G54	Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.	Question particulière à poser au ministère de la Justice en ce qui concerne les directions des affaires juridiques des ministères.
NRG-35 PLQ-G56a	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : a) Plan d'action gouvernemental pour soutenir Rouyn-Noranda 2023-2028;	Question particulière à poser au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
NRG-36 PLQ-G56aa	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : aa) Plan d'action interministériel 2022-2025 de la Politique gouvernementale de prévention en santé;	Question particulière à poser au ministère de la Santé et des Services sociaux.
NRG-37 PLQ-G56aaa	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : aaa) Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
NRG-38 PLQ-G56b	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : b) Plan d'action pour favoriser le respect et la civilité : unis pour la démocratie;	Question particulière à poser au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
NRG-39 PLQ-G56bb	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : bb) Plan d'action pour la croissance des investissements étrangers et des exportations 2020-2025;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Nº	Question	Motif
NRG-40 PLQ-G56bbb	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : bbb) Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
NRG-41 PLQ-G56c	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : c) Opération main-d'œuvre – Mesures ciblées pour certains secteurs prioritaires;	Question particulière à poser au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
NRG-42 PLQ-G56cc	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : cc) Plan d'action pour la promotion internationale de l'agrotourisme et du tourisme gourmand 2022-2025;	Question particulière à poser au ministère des Relations internationales et de la Francophonie.
NRG-43 PLQ-G56ccc	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ccc) Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030;	Question particulière à poser au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
NRG-44 PLQ-G56d	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : d) Stratégie pour l'essor de la créativité numérique en culture 2023-2028;	Question particulière à poser au ministère de la Culture et des Communications.
NRG-45 PLQ-G56dd	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : dd) Plan d'action pour valoriser la pratique d'activités physiques, sportives et récréatives au Québec 2022-2027;	Question particulière à poser au ministère de l'Éducation.

Nº	Question	Motif
NRG-46 PLQ-G56ddd	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ddd) Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
NRG-47 PLQ-G56e	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : e) Stratégie commune de la mission franco-québécoise sur la découvrabilité des contenus culturels francophones;	Question particulière à poser au ministère de la Culture et des Communications.
NRG-48 PLQ-G56ee	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ee) Plan d'action spécifique pour prévenir les situations de violence conjugale à haut risque de dangerosité et d'accroître la sécurité des victimes 2020-2025;	Question particulière à poser au Conseil du statut de la femme.
NRG-49 PLQ-G56eee	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : eee) Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
NRG-50 PLQ-G56f	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : f) Stratégie québécoise de commémoration « Je me souviens »;	Question particulière à poser au ministère de la Culture et des Communications.

Nº	Question	Motif
NRG-51 PLQ-G56ff	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ff) Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie;	Question particulière à poser au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
NRG-52 PLQ-G56fff	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : fff) Vision internationale du Québec et du Plan d'action pour la relance des exportations;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie pour le « Plan d'action pour la relance des exportations » et au ministère des Relations internationales et de la Francophonie pour la « Vision internationale du Québec ».
NRG-53 PLQ-G56g	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : g) Plan d'action de la Politique bioalimentaire;	Question particulière à poser au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
NRG-54 PLQ-G56gg	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : gg) Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec;	Question particulière à poser au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
NRG-55 PLQ-G56ggg	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ggg) Plan d'action en tourisme d'affaires 2023-2026;	Question particulière à poser au ministère du Tourisme.

Nº	Question	Motif
NRG-56 PLQ-G56h	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : f) Plan d'action de la Politique de mobilité durable 2030;	Question particulière à poser au ministère des Transports et de la Mobilité durable.
NRG-57 PLQ-G56hh	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : hh) Plan pour une agriculture durable 2020-2030 et plans d'action régionaux 2021-2025;	Question particulière à poser au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.
NRG-58 PLQ-G56hhh	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : hhh) Plan d'action Avantage Saint-Laurent 2020-2025;	Question particulière à poser au ministère des Transports et de la Mobilité durable.
NRG-59 PLQ-G56ii	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ii) Plan pour une économie verte 2020-2030;	Question particulière à poser au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
NRG-60 PLQ-G56iii	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : iii) Plan d'action gouvernementale de simplification des démarches administratives à la suite d'un décès 2022-2027;	Question particulière à poser au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
NRG-61 PLQ-G56j	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : j) Plan d'action en occupation et en vitalité des territoires 2020-2022 (prolongé jusqu'en 2024)	Question particulière à poser au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Nº	Question	Motif
NRG-62 PLQ-G56jj	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : jj) Plan nature 2030;	Question particulière à poser au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.
NRG-63 PLQ-G56jjj	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : jjj) Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024- 2029;	Question particulière à poser au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
NRG-64 PLQ-G56k	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : k) Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2025-2029	Question particulière à poser au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.
NRG-65 PLQ-G56kk	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : kk) Plan québécois en entrepreneuriat 2022-2025;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
NRG-66 PLQ-G56kkk	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : kkk) Plan pour la langue française;	Question particulière à poser au ministère de la Langue française.
NRG-67 PLQ-G56l	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : l) Plan d'action 2025-2026 élaboré par les partenaires de la Table Justice-Québec;	Question particulière à poser au ministère de la Justice en ce qui concerne les directions des affaires juridiques des ministères.

Nº	Question	Motif
NRG-68 PLQ-G56ll	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ll) Plan québécois pour la valorisation des minéraux critiques et stratégiques 2020-2025;	Question particulière à poser au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
NRG-69 PLQ-G56m	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : m) Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025;	Question particulière à poser au ministère de la Famille.
NRG-70 PLQ-G56mm	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : mm) Plan de mise en valeur du territoire public 2022-2026;	Question particulière à poser au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
NRG-71 PLQ-G56nn	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : nn) Politique culturelle du Québec;	Question particulière à poser au ministère de la Culture et des Communications.
NRG-72 PLQ-G56o	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : o) Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations;	Question particulière à poser au ministère de la Sécurité publique.
NRG-73 PLQ-G56oo	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : oo) Rapport « Le racisme au Québec, Tolérance Zéro » du Groupe d'action contre le racisme;	Question particulière à poser au Bureau de coordination de la lutte contre le racisme.

Nº	Question	Motif
NRG-74 PLQ-G56p	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : p) Plan d'action gouvernemental 2021-2026 en réponse aux recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs;	Question particulière à poser au ministère de la Sécurité publique.
NRG-75 PLQ-G56q	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : q) Plan d'action gouvernemental de simplification des démarches administratives à la suite d'un décès 2022-2027;	Question particulière à poser au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
NRG-76 PLQ-G56qq	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : qq) Rapport du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale « Rebâtir la confiance »;	Question particulière à poser au Conseil du statut de la femme.
NRG-77 PLQ-G56r	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : r) Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
NRG-78 PLQ-G56rr	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : rr) Recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées;	Question particulière à poser au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit.

Nº	Question	Motif
NRG-79 PLQ-G56s	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : s) Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire;	Question particulière à poser au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
NRG-80 PLQ-G56ss	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ss) Recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens);	Question particulière à poser au Secrétariat aux relations avec les Premières nations et les Inuit.
NRG-81 PLQ-G56t	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : t) Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025;	Question particulière à poser au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.
NRG-82 PLQ-G56tt	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : tt) Stratégie d'aménagement durable des forêts;	Question particulière à poser au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
NRG-83 PLQ-G56u	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : u) Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la maltraitance envers les personnes aînées 2022-2027;	Question particulière à poser au ministère de la Santé et des Services sociaux.
NRG-84 PLQ-G56uu	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : uu) Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers;	Question particulière à poser au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Nº	Question	Motif
NRG-85 PLQ-G56v	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : v) Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la maltraitance envers les personnes aînées 2022-2027;	Question particulière à poser au ministère de la Santé et des Services sociaux.
NRG-86 PLQ-G56vv	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : vv) Stratégie gouvernementale de cybersécurité et numérique 2024-2028;	Question particulière à poser au ministère de la Cybersécurité et du Numérique.
NRG-87 PLQ-G56w	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : w) Plan d'action interministériel concerté en reconnaissance des compétences des personnes immigrantes;	Question particulière à poser au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.
NRG-88 PLQ-G56ww	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : ww) Stratégie maritime 2015-2030;	Question particulière à poser au ministère des Transports et de la Mobilité durable.
NRG-89 PLQ-G56x	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : x) Plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter »;	Question particulière à poser au ministère de la Santé et des Services sociaux.
NRG-90 PLQ-G56xx	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : xx) Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois;	Question particulière à poser au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Nº	Question	Motif
NRG-91 PLQ-G56y	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : y) Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026;	Question particulière à poser au ministère de la Santé et des Services sociaux.
NRG-92 PLQ-G56yy	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : yy) Stratégie nationale de production de bois;	Question particulière à poser au ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
NRG-93 PLQ-G56z	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : z) Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026;	Question particulière à poser au ministère de la Santé et des Services sociaux.
NRG-94 PLQ-G56zz	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : zz) Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025;	Question particulière à poser au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Nº	Question	Motif
NRG-95 QS-G05	Pour chacun des ministères et organismes relevant du portefeuille, pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 (à ce jour), veuillez indiquer : • le nombre de réclamations acceptées par la CNESST pour lésion professionnelles; • le nombre d'employé·es concerné·es; • Le nombre total de jours d'absence indemnisés; • les coûts assumés par l'employeur (remplacement, maintien du salaire, cotisations, etc.); • la ventilation des données selon : - la catégorie d'emploi (personnel de soutien, technique, professionnel, cadre, autre); - le sexe; - le statut d'emploi (temps plein, temps partiel, occasionnel); - la région administrative - la nature des lésions reconnues (physiques, psychologiques, harcèlement, violence au travail, surcharge ou épuisement professionnel, autres)	Question particulière à poser à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail.
NRG-96 QS-G11	Fournir le budget concernant la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région, en indiquant : a) le nombre total de véhicules; b) le nombre de véhicules hybrides rechargeables; c) le nombre de véhicules électriques.	Question particulière à poser au ministère des Transports et de la Mobilité durable.
NRG-97 QS-G13	Fournir le budget réservé à la réalisation d'analyses différenciées selon les sexes (ADS+). Donner le budget de ces analyses en ETC ou le montant des contrats octroyés.	Question particulière à poser au Conseil du statut de la femme.
NRG-98 QS-G15	Indiquer les dépenses encourues par votre ministère dans le cadre des missions prévues au Plan national de sécurité civile (PNSC) du gouvernement du Québec dans lesquelles le ministère est impliqué depuis 5 ans.	Question particulière à poser au ministère de la Sécurité publique.
NRG-99 QS-G22	Indiquer les dépenses encourues pour le soutien législatif apporté par votre ministère dans le développement et l'étude des différentes législations adoptées.	Question particulière à poser au ministère de la Justice en ce qui concerne les directions des affaires juridiques des ministères.

Nº	Question	Motif
NRG-100 QS-G32	Total des sommes versées à titre de dommages et intérêts par l'État à la suite de poursuites judiciaires dans lesquelles le gouvernement était représenté par le procureur général du Québec. Lister les 10 causes ayant entrainé les plus grandes sommes.	Question particulière à poser au ministère de la Justice en ce qui concerne les directions des affaires juridiques des ministères.
NRG-101 PQ-G09	Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : a) le nom du professionnel ou de la firme; b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final); c) le coût; d) l'état de prestation des services; e) l'échéancier.	Question particulière à poser au ministère de la Santé et des Services sociaux.
NRG-102 PQ-G45	Pour 2025-2026, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions à la suite des remaniements ministériels. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	Question particulière à poser au ministère du Conseil exécutif.
NRG-103 PQ-G50	Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.	Question particulière à poser au ministère des Transports et de la Mobilité durable.
NRG-104 PQ-G51	Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.	Question particulière à poser au ministère des Transports et de la Mobilité durable.
NRG-105 PLQ-G14h PQ-G16g	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Nº	Question	Motif
NRG-106 PLQ-G49	Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2025-2026 en indiquant pour chacun : a) le sujet; b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé; c) les coûts reliés à sa réalisation; d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu. Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-107 PLQ-G55	Copie des objectifs d'exemplarité et des indicateurs permettant de mesurer l'atteinte de ceux-ci en vertu de l'article 13.1 de la Charte de la langue française;	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-108 PLQ-G69	Veuillez nous fournir la liste des cartes de crédits dans le ministère et ou l'organisme en indiquant le titulaire de la carte et son titre. Pour chacune des cartes de crédits, veuillez nous fournir les relevés de carte pour l'année courante.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-109 QS-G06	Proportion de postes ayant accès au télétravail pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère, ventilée par le nombre de journées autorisées.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-110	Nombre de postes dont le titulaire habituel est absent en raison d'un manque de places en service de garde.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-111 QS-G14	Fournir le nombre d'analyse différenciées selon les sexes (ADS+) effectuées.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-112 QS-G23	Indiquer le nombre de membres d'un ordre professionnel, par ordre.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-113 QS-G25	Indiquer le personnel affecté aux enquêtes et à la surveillance de l'application de la loi.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-114 QS-G28	Indiquer le bilan des efforts de diminution d'émission de GES au sein du ministère ou de l'organisme.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Nº	Question	Motif
NRG-115 PQ-G36	La liste des ententes et leur nature, signées en 2025-2026 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-116 PQ-G47	Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.
NRG-117 PQ-G55	Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2025-2026, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).	La question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits.

Nº	Question	Motif
NRG-118 PLQ-G02 PQ-G02	Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2025-2026 : a) les raisons du déplacement; b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour; c) les coûts ventilés.	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17) : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere.
NRG-119 PLQ-G03 PQ-G03	Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur les réseaux sociaux et sur les sites Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant : a) la ventilation des sommes dépensées pour 2025-2026, et les prévisions pour 2026-2027; b) les noms des firmes de publicité retenues; c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); d) le but visé par chaque dépense; e) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire; f) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographie; g) la répartition du placement média en indiquant le coût par média ainsi que les dates de diffusion; h) le rapport de statistiques sur la portée et la clientèle visée et l'atteinte des objectifs ou toute évaluation réalisée de l'impact de la campagne.	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de chaque ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24). Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site de chaque ministère. Pour les contrats de 25 000 $ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré. Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

Nº	Question	Motif
NRG-120 PLQ-G07 PQ-G10	Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) la liste des soumissions et le montant de chacune; b) la grille d'évaluation des soumissions; c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix; d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat; e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.gouv.qc.ca.
NRG-121 PLQ-G08 PQ-G12	Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2025-2026 : a) la liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement; b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégorie (incluant la masse salariale); c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants; d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé; e) une description de son mandat; f) la date de début de son contrat; g) la date prévue de fin de son contrat; h) sa rémunération annuelle.	Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.gouv.qc.ca ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site de chaque ministère.

Nº	Question	Motif
NRG-122 PLQ-G14i PQ-G16h	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;	En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des renseignements personnels confidentiels au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1º de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.
NRG-123 PLQ-G14o	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.
NRG-124 PLQ-G14q	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

Nº	Question	Motif
NRG-125 PLQ-G14r	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : r) le nombre de postes demeurés vacants en raison des mesures de contrôle des dépenses (gel de recrutement) décrétées par le gouvernement du Québec le 1er novembre 2024.	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.
NRG-126 PLQ-G15b PQ-G17b	Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2025-2026 et les prévisions pour l'année 2026-2027 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.
NRG-127 PLQ-G23 PQ-G21	Liste des sommes d'argent versées en 2025-2026, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne; b) la circonscription électorale; c) le montant attribué; d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 26) : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere.

Nº	Question	Motif
NRG-128 PLQ-G35 PQ-G38	L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2026-2027.	L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2025-2026 des ministères et organismes.
NRG-129 PLQ-G39	Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2025-2026 le montant total des primes au rendement, des ajustements salariaux non-récurrents et des bonis versés au personnel de cabinet.	En 2025-2026, aucun boni ou autre rémunération variable fondés sur le rendement n'a été accordé au personnel de cabinet ministériel, et ce, conformément à la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre.
NRG-130 PLQ-G46	Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : a) la dépense totale (opération et capital); b) les grands dossiers en cours; c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques; d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI; e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.	Les informations en réponse à cette question sont disponibles dans le plan des investissements et des dépenses en ressources informationnelles disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor dans la rubrique « Budget de dépenses ».

Nº	Question	Motif
NRG-131 PLQ-G52	Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer : a) le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant; b) le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de chaque ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24). Pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site de chaque ministère. Pour les contrats de 25 000 $ et moins, ceux-ci peuvent être conclus de gré à gré. Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.
NRG-132 PLQ-G54	Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région : a) fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2025-2026; b) le nombre d'emplois gouvernementaux au sein du ministère ou de l'organisme qui ont été transférés en région en 2025-2026 en précisant la région d'origine et la région de destination; c) le nombre d'emplois transférés en région depuis le 1er octobre 2018.	L'information fournie en réponse à cette question est diffusée à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/regionalisation.

Nº	Question	Motif
NRG-133 PLQ-G56pp	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure : pp) Rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et de la protection de la jeunesse.	Aucun coût pour l'année demandée. La Commission a conclu ses travaux avec le dépôt de son rapport final le 3 mai 2021, lequel est disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf.
NRG-134 PLQ-G56lll	Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de : lll) tout autre plan d'action ministériel ou interministériel pour lequel le ministère ou l'organisme est impliqué.	L'information concernant tout autre plan d'action ministériel ou interministériel se retrouve notamment au Rapport annuel de gestion ainsi qu'aux Plans annuels de gestion des dépenses des ministères et des organismes.
NRG-135 PLQ-G57	Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2025-2026, au sein du ministère ou de l'organisme : a) le nombre total d'employés au sein du ministère ou de l'organisme; b) le nombre d'employés au total en ayant bénéficié; c) le nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2025; d) la proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié; e) le nombre d'employés en bénéficiant : 1 jour par semaine; 2 jours par semaine; 3 jours par semaine; 4 jours par semaine; 5 jours par semaine.	Depuis le 4 avril 2022, l'exercice du télétravail dans la fonction publique québécoise est encadré par la Politique-cadre en matière de télétravail, mise à jour en janvier 2026, qui peut être consultée à l'adresse suivante : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/politique-cadre/Politique_cadre_teletravail.pdf.

Nº	Question	Motif
NRG-136 PLQ-G64	Pour le ministère et chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a) le nombre de postes abolis alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de l'abolition du poste; b) le nombre de postes mutés alors que l'employé était sous le régime du RQAP au cours de la dernière année, par région et en incluant les raisons de mutation du poste.	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.
NRG-137 PLQ-G66	Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquelles ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2025-2026. Indiquer : a) le lieu; b) le coût; c) la ou les dates de participation; d) le nombre de participants; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité; f) le nom de la formation ou de l'activité.	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphes 22 et 23) : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere.
NRG-138 PLQ-G70	Pour le ministère et chacun de ses organismes, agences ou autres relevant du ministère, veuillez nous indiquer : a) le nombre d'incidents de sécurité de l'information; b) le type d'incidents; c) les sommes dépensées en gestion des incidents.	En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont protégés au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.

Nº	Question	Motif
NRG-139 QS-G01	Nombre de postes ouverts pour l'année financière et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.
NRG-140 QS-G02	Nombre de postes total et proportion de postes non comblés.	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.
NRG-141 QS-G04	Nombre de postes non pourvus en raison du gel du recrutement décrété le 1er novembre 2024 pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

Nº	Question	Motif
NRG-142 QS-G17	Proportion du nombre et de la valeur des contrats conclus de gré à gré, depuis 5 ans	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.gouv.qc.ca ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère : http://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers.
NRG-143 QS-G24	Indiquer la valeur des contrats totaux en sous-traitance ainsi que la proportion du travail effectué par des sous-traitants.	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.gouv.qc.ca ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusés mensuellement sur le site Internet du ministère : http://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers.
NRG-144 QS-G26	Indiquer la valeur totale des services tarifés, et ventiler par catégorie.	L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel 2025-2026 des ministères et organismes.
NRG-145 QS-G33	Total des sommes versées à titre de dommages exemplaires ou punitifs pour l'ensemble des jugements rendus.	L'information recherchée est disponible sur le site Internet de la Société québécoise d'information juridique à l'adresse suivante : https://soquij.qc.ca/a/fr.

Nº	Question	Motif
NRG-146 QS-G34	Pour chacun des ministères et organismes relevant du portefeuille, pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 (à ce jour), veuillez indiquer : • le nombre d'incidents de cybersécurité signalés (tentatives d'hameçonnage, rançongiciels, intrusions, pertes ou exfiltration de données, etc.) • le nombre d'incidents ayant mené à une atteinte confirmée à la confidentialité, à l'intégrité ou à la disponibilité des systèmes; • les coûts directs et indirects associés à ces incidents (enquête, restauration des systèmes, services professionnels, indemnisations, etc.); • les sommes investies annuellement en cybersécurité (prévention, infrastructure, formation, audits, tests d'intrusion); • le nombre d'employé·es ayant reçu une formation en cybersécurité et en protection des renseignements personnels; • la proportion des systèmes ou infrastructures numériques hébergés à l'interne, auprès d'organismes publics québécois ou auprès de fournisseurs privés; • l'existence d'audits indépendants ou d'évaluations de risques réalisés au cours de cette période, ainsi que leurs principales conclusions; • les mesures mises en place pour assurer la souveraineté et la protection des données sensibles.	En ce qui a trait à l'information recherchée, nous vous informons que ces renseignements sont protégés au sens de l'article 28.1 de la Loi sur l'accès.

Nº	Question	Motif
NRG-147 QS-G35	Pour chacun des ministères et organismes relevant du portefeuille, pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 (à ce jour), veuillez indiquer : • le nombre total de projets numériques en cours • le nombre de projets numériques complétés au cours de cette période • le nombre de projets ayant subi un dépassement de coûts, en précisant le budget initial, le budget révisé et le coût final • le nombre de projets ayant subi un retard, en précisant l'échéancier initial et l'échéancier révisé • la valeur totale des investissements engagés pour les projets numériques en cours; • la liste des projets dont la valeur excède 5 M$, en précisant pour chacun l'objet du projet, l'état d'avancement et les principaux fournisseurs impliqués; • le nombre de projets ayant fait l'objet d'un audit, d'un examen indépendant ou d'une révision par le Vérificateur général ou un organisme de contrôle; • les mécanismes de gestion des risques mis en place pour prévenir les dépassements de coûts et les défaillances technologiques; • le nombre d'incidents de cybersécurité ayant affecté des projets numériques en développement ou récemment déployés; • les mesures prises pour assurer la protection des données et la résilience des systèmes dans le cadre de ces projets.	L'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 $ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca. Est considéré comme un projet informatique celui qui répond aux critères définis dans les Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles (décret 1159-2022 et arrêté ministériel 2022-03 du 23 juin du ministre de la Cybersécurité et du Numérique)

Nº	Question	Motif
NRG-148 PQ-G16l	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.
NRG-149 PQ-G08	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2025-2026 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : a) le nombre d'autorisations; b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi; c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi; d) le montant accordé; e) les motifs de la demande;	L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.gouv.qc.ca.
NRG-150 PQ-G25	Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par bureau régional et par catégorie d'emploi, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	Le suivi des effectifs gouvernementaux s'effectue en heures rémunérées et non en postes, ce qui permet de faire l'adéquation entre les budgets de rémunération des ministères et organismes et leur consommation réelle en heures rémunérées. L'information relative à l'utilisation des ressources humaines est présentée au rapport annuel de gestion.

Nº	Question	Motif
NRG-151 PQ-G33	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2025-2026 : a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information; b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article; c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2025-2026 des ministères et organismes.
NRG-152 PQ-G44	Pour 2025-2026, le nombre de cadres et de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée. Pour chaque personne : a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions; b) fournir la liste des salaires versés.	Il n'y a pas de cadre, de dirigeant ou de sous-ministre qui reçoit une rémunération sans exercer de fonction.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

Questions particulières de l'opposition officielle répondues

Nº	Question	Réponse
1.	Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2025-2026.	**RP1**
2.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et pour chacune : a) le nom de la campagne; b) les coûts ventilés par poste de dépenses; c) le nom de la (des) firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser; d) le plan média, soit les dates de diffusion de la campagne; e) les objectifs visés par chaque campagne.	**RP2**
3.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2025-2026 : a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention; b) le nom du ou des organismes bénéficiaires; c) le montant qui leur a été accordé; d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.	**RP3**
4.	Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2025-2026, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer.	**RP4**
5.	Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2025-2026, ventilé par corps d'emploi. Fournir une ventilation mensuelle des effectifs.	**RP5**
6.	La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2025-2026, pour chacune : a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission; b) les dates; c) les fonctionnaires/personnel politique présents; d) le coût total, ventilé par poste de dépense.	**RP6**
7.	Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2025-2026. Ventilation des coûts rattachés à ces événements.	**RP7**

Nº	Question	Réponse
8.	Indiquer la somme dépensée en 2025-2026 (et les prévisions pour 2026-2027) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	**RP8**
9.	Pour toutes les demandes d'immigration au Québec, indiquer pour 2025-2026 : a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine; b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration; c) le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration; d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaitre le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.	**RP9**
10.	Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, pour 2025-2026, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. Prévisions pour 2026-2027.	**RP10**
11.	Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats émis (certificat de sélection du Québec — CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec — CAQ) et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration pour 2025-2026, ventilé par mois. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2026-2027.	**RP11**
12.	Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PRTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.	**RP12**
13.	Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés du Québec (PSTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.	**RP13**
14.	Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs	**RP14**
15.	Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec, par secteur d'emploi pour 2025-2026. Fournir les prévisions concernant 2026-2027, par secteur d'emploi. Ventiler notamment, par région administrative, région d'origine du travailleur temporaire, par type de travail (saisonnier vs contrat, avec ou sans étude d'impact).	**RP15**
16.	Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec, par domaine d'études, par pays d'origine et par région administrative d'établissement. Fournir des prévisions pour 2025-2026	**RP16**
17.	Les délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.	**RP17**

Nº	Question	Réponse
18.	Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants-investisseurs, en 2025-2026.	**RP18**
19.	Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession en 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.	**RP19**
20.	Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, par pays, par langue d'origine pour 2025-2026 et fournir les prévisions pour 2026-2027.	**RP20**
21.	Fournir le nombre total de personnes réfugiées nouvellement arrivées au Québec et en indiquer la provenance pour 2025-2026.	**RP21**
22.	Nombre de réfugiés parrainés accueillis pour l'année civile 2025-2026, par pays d'origine et par ville de destination. Ventiler entre parrainage privé et parrainage de l'État.	**RP22**
23.	Nombre de demandeurs d'asile en 2025-2026, par pays d'origine, leur lieu d'entrée et leur langue parlée.	**RP23**
25.	Concernant le programme des « Immigrants investisseurs », fournir les investissements économiques provenant de ce programme, ventilés par secteur d'activité. Fournir aussi la provenance des immigrants investisseurs admis au Québec en 2025-2026.	**RP24**
26.	Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2025-2026. Spécifiez le nombre de CSQ ayant été émis à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.	**RP25**
27.	Taux de présence pour 2025 des immigrants admis au Québec. Ventiler selon l'année d'admission, la catégorie d'immigrant et la connaissance du français. Fournir également le taux de présence par région administrative et par catégorie d'immigration, ventilé par : a) immigration économique; a. investisseurs b. entrepreneurs c. travailleurs autonomes d. travailleurs qualifiés i. Programme régulier ii. PEQ b) Réfugiés c) Regroupement familial	**RP26**
28.	Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2015 et 2025.	**RP27**
29.	Le taux de chômage et taux d'emploi des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence. Ventiler aussi par pays d'origine de la personne immigrante.	**RP28**
30.	Les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.	**RP29**

Nº	Question	Réponse
31.	Concernant les remboursements des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection suite à l'adoption du projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles, le montant total des remboursements effectués et le pourcentage de remboursement restant à être effectué.	**RP30**
32.	Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers.	**RP31**
33.	Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.	**RP32**
34.	Ventilation détaillée des dépenses pour 2025-2026, et prévisions pour 2026-2027 pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice, ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger.	**RP33**
35.	Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger en 2025-2026, en indiquant, pour chacune : a) le nom de la personne; b) la date de l'entrée en fonction; c) les fonctions antérieures; d) la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu; e) le titre de la fonction.	**RP34**
36.	Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue.	**RP35**
37.	Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.	**RP36**
38.	Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2025-2026.	**RP37**
39.	Nombre de nouveaux arrivants qui ont participé en 2025-2026 à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).	**RP38**

Nº	Question	Réponse
40.	Concernant le parcours personnalisé, fournir la liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative. Aussi fournir le budget associé et le montant octroyé pour chacun des partenaires. Finalement, fournir le mécanisme de référencement auprès des organismes et les critères applicables.	**RP39**
41.	Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation ; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2025-2026.	**RP40**
42.	Liste des programmes en vigueur en 2025-2026 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Programme d'appui aux collectivités*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer : a) crédits accordés en 2025-2026; b) prévisions pour 2026-2027; c) nombre de personnes rejointes; d) frais d'administration pour chaque programme e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.	**RP41**
43.	Copie des ententes signées en 2025-2026 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	**RP42**
44.	Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2025-2026. Préciser l'objectif du transfert.	**RP43**
45.	Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2025-2026 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	**RP44**
46.	Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation pour l'année 2025-2026.	**RP45**

Nº	Question	Réponse
47.	Concernant Francisation Québec fournir : a) L'organigramme; b) Le nombre de ETC, ventilé par catégorie d'emploi; c) Le budget; d) Le nombre de demandes traitées; e) Le nombre de demandes non-traitées; f) Le nombre de personnes ayant débuté le programme francisation; g) Le nombre de personnes en attente de services; h) Le nombre de personnes ayant abandonné les cours de francisation; i) Le nombre de personnes qui se sont fait substituer leur cours à temps plein pour un cours à temps partiel; j) Le nombre de plaintes; k) La liste des partenaires externes; l) La liste des lieux de francisations et leur capacité ventilée par région; m) Le nombre et proportion des personnes qui suivent le programme de francisation dans un Centre de services scolaire; n) Le nombre des personnes qui suivent le programme de francisation dans un établissement d'enseignement supérieur et le ventiler par établissement; o) Liste des cours de francisation réalisée en milieu de travail; p) Nombre de résidents du Québec qui se sont prévalus du service.	**RP46**
50.	Nombre de demandeurs d'asile ayant suivi des cours de francisation pour l'année 2025-2026, la répartition régionale de ceux-ci, le taux de réussite moyen.	**RP47**
51.	Nombre de travailleurs temporaires ayant suivi des cours de francisation pour l'année 2025-2026, la répartition régionale de ceux-ci, le taux de réussite moyen.	**RP48**
52.	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les années civiles en 2025-2026. Nombre de classes, par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	**RP49**
53.	Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2025-2026 : a) par centre régional; b) pour tout le Québec.	**RP50**
54.	Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours en 2025-2026.	**RP51**
55.	Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie en 2025-2026.	**RP52**
56.	État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	**RP53**

Nº	Question	Réponse
57.	Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesure pour 2025-2026.	**RP54**
58.	État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec. (Q2) Montants investi pour l'année 2025-2026. Fournir une copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2).	**RP55**
60.	Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour l'année 2025-2026, ainsi que le délai de traitement et la proportion de celles-ci réalisée avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.	**RP56**
61.	Pour 2025-2026, veuillez fournir les informations suivantes : a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence); b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée; c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année; d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).	**RP57**
62.	La liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenues financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2025-2026.	**RP58**
64.	Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2025-2026, ventilation des crédits alloués en 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027. Fournir une ventilation mensuelle.	**RP59**
65.	Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ou à l'encontre du Ministère en 2025-2026. Coûts liés à ces actions.	**RP60**

Nº	Question	Réponse
66.	Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a) le coût; b) le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction; c) le nom des employés participants; d) le nombre de candidats rencontrés; e) le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité ; et qui ont été admis au Québec; f) le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité; g) les organismes accompagnateurs; h) les pays visités.	**RP61**
67.	Les coûts de fonctionnement liés au portail informatique Mon projet Québec, et ce jusqu'à la fermeture complète du portail.	**RP62**
68.	Les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA. De plus, fournir le nombre d'effectifs dédiés à l'opération de la plateforme ARRIMA.	**RP63**
69.	Les coûts de remboursement de toute erreur informatique, liés Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'à la fermeture du portail.	**RP64**
70.	Le nombre de problèmes techniques/, informatiques ou autres, depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA.	**RP65**
71.	Le nombre de CSQ émis par l'entremise de la plateforme ARRIMA, ventilé, notamment, en fonction d'un désir de s'installer en région; connaissance du français; par profession; niveau de scolarité; par sexe; par pays d'origine; toute autre ventilation pertinente.	**RP66**
72.	Sommes versées au Québec en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2025-2026. Fournir le bilan des sommes versés au Québec en vertu de l'Accord et fournir une ventilation des fonds par ministère et organisme. Fournir la prévision pour 2026-2027.	**RP67**
73.	La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaire d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2025-2026.	**RP68**
74.	Concernant le cours Objectif intégration en 2025-2026 : a) coût total; b) nombre total de participants; c) organismes qui ont donné le cours, nombre de séances et nombre de participants pour chacun; d) montant total des allocations de présence versées aux participants.	**RP69**

Nº	Question	Réponse
75.	Concernant la mise en place de bureaux régionaux d'immigration, fournir le nombre d'employés assignés à chacun des bureaux, en précisant la région et en ventilant l'activité de l'employé (agent d'aide à l'intégration, adjoint administratif, etc.) Fournir également le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi grâce à ces bureaux régionaux, en ventilant ce nombre par bureau. Finalement, fournir la liste des bureaux régionaux en fournissant notamment la région et l'adresse de chacun d'eux.	**RP70**
76.	Concernant l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne, fournir : a) le nombre de personnes s'étant soumises à l'examen; b) le pourcentage de réussite; c) le nombre de personnes ayant obtenu une attestation, en ventilant par programme d'immigration (investisseur, PRTQ, PSTQ, PEQ etc.); d) les coûts totaux de mise en place du test; e) les coûts totaux d'administration du test; f) le nombre de ressources humaines nécessaires à sa mise en place (ETC); g) le nombre de ressources humaines nécessaires à son administration.	**RP71**
77.	Fournir tout analyse, document ou note réalisés au sujet de la performance du programme de l'expérience québécoise. Fournir les coûts liés à ces analyses, notes ou documents, en fournissant également les ressources humaines nécessaires à leur réalisation (ETC). Finalement, fournir la date des demandes d'analyses, note ou document, ainsi que la date de livraison de celles-ci.	**RP72**
78.	Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.	**RP73**
79.	Nombre d'enquêtes menées par le MIFI sur des « allégations sérieuses » de fraude dans le programme de parrainage des réfugiés par des organismes reconnus. Fournir le nombre d'organisations visées, la valeur monétaire des fraudes alléguées, et les correctifs recommandés s'il y a lieu.	**RP74**
80.	Quelles mesures additionnelles le MIFI entend-il mettre en place en 2026 pour répondre à la demande de réfugiés ukrainiens? Quelles ressources humaines et financières additionnelles seront déployées en matière d'accueil et de traitement des dossiers de réunification familiale? Quelles sont les cibles pour 2024 à l'égard des plafonds d'admission des différentes sous-catégories de réfugiés, des délais de traitement des dossiers pour l'admission et pour la réunification familiale?	**RP75**
81.	Combien de personnes ont été sélectionnées en 2025-2026 dans le cadre des trois projets-pilotes pour travailleurs qualifiés (préposés, intelligence artificielle, transformation alimentaire), et quelles sont les cibles pour 2026-2027?	**RP76**
82.	Pour 2025-2026, bilan détaillé sur les mesures et dépenses prises concernant l'image du Québec à l'étranger en matière d'immigration et de laïcité.	**RP77**

Nº	Question	Réponse
83.	Fournir la liste d'initiatives telles que la Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances ou la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en précisant les crédits rattachés ainsi que leur bilan.	**RP78**
84.	Bilan du projet La Décennie, proclamé par l'Assemblée générale des Nations Unies.	**RP79**
87.	Pour 2025-2026, le nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande d'hébergement temporaire d'urgence par région. Indiquer aussi le nombre de places d'hébergement régulières et d'urgence et la durée moyenne du séjour dans chacune d'elles.	**RP80**
88.	Pour 2025-2026, ventiler les sommes versées à Québec International, Drummond économique et Montréal International. Ajouter les objectifs et les retombées du partenariat et les prévisions pour 2026-2027.	**RP81**
89.	Fournir les sommes engagées pour les services aux demandeurs d'asile pour 2023-2024, 2024-2025 et pour 2025-2026. En décrire la nature et quelles sommes ont été remboursées par le gouvernement fédéral.	**RP82**
90.	Le 19 novembre dernier, le ministre abolissait le PEQ, veuillez fournir le nombre de dossiers en arrêt de traitement, le nombre de dossiers qui ont été retirés et le nombre de plaintes reçues.	**RP83**

Questions particulières du deuxième groupe d'opposition répondues

Nº	Question	Réponse
1.	Le nombre de demandes de CAQ pour études reçues de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement;	**RP84**
2.	Le nombre de CAQ pour études émis de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement;	**RP85**
4.	Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour études ayant reçu un refus ou un rejet de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement, par niveau d'enseignement et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;	**RP86**
5.	Le nombre de demandes de CAQ pour travail reçues de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC) par région de destination (lieu d'emploi);	**RP87**
6.	Le nombre de CAQ pour travail émis de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC) et par région de destination (lieu d'emploi);	**RP88**
8.	Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour travail ayant reçu un refus ou un rejet, de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC), par région de destination (lieu d'emploi) et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;	**RP89**
9.	Le nombre de demandes de CAQ présentement en attente d'une décision, par catégorie et mois/année de réception de la demande;	**RP90**
11.	Le nombre de demandes de CSQ reçues, par catégorie, de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), ventilé par régions; a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PSTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.	**RP91**
12.	Le nombre de CSQ émis, par catégorie, de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), ventilé par régions; a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PSTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.	**RP92**
13.	Le nombre de demandes de CSQ présentement en attente d'une décision, par catégorie et mois/année de réception de la demande;	**RP93**

Nº	Question	Réponse
16.	Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ ayant reçu un refus ou un rejet de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), par catégorie et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet; a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PSTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.	**RP94**
18.	Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant les changements apportés aux programmes d'immigration permanente de janvier 2025 à aujourd'hui;	**RP95**
20.	Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation, pour les cinq dernières années financières. Nombre de bénéficiaires uniques, et de classes, incluant la ventilation du nombre des bénéficiaires par : a. Sexe b. Groupe d'âge c. Statut permanent par catégorie et sous-catégorie ou statut de citoyen d. Statut temporaire par programme (permis d'étude, de travail fermé (PTET), de travail ouvert (PMI) ou demandeur d'asile) e. Arrivée depuis moins de 5 ans et plus de 5 ans f. Lieu du cours (organisme communautaire, cégep, université, travail, en ligne) g. Par région administrative	**RP96**
21.	Le nombre de demandes d'inscription et le nombre d'inscrits auprès de Francisation Québec, par statut d'immigration, de janvier 2025 à aujourd'hui (par mois);	**RP97**
22.	Le financement en francisation du MIFI, par programme, pour l'année écoulée.	**RP98**
23.	Le pourcentage d'individus en francisation qui a au moins atteint le niveau 7 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*.	**RP99**
24.	Liste des programmes de francisation.	**RP100**
25.	Nombre et pourcentage des TET agricoles suivant des activités de francisation, ventiler par région.	**RP101**
26.	Nombre de personnes en attente d'un cours de francisation. Temps d'attente moyen.	**RP102**
28.	Nombre d'élève inscrits à temps plein à Francisation Québec, précisez si les cours sont en virtuel ou en présence. a. Par niveau b. Par région	**RP103**

Nº	Question	Réponse
29.	Nombre d'élèves inscrits à temps partiel à Francisation Québec, précisez si les cours sont en virtuel ou en présence. a. Par niveau b. Par région	**RP104**
30.	Nombre de professeur de francisation employés par Francisation Québec, précisez le nombre de professeurs détenteur d'un brevet d'enseignement.	**RP105**
31.	Nombre de classe de francisation gérée par Francisation Québec par région a. À temps plein b. A temps partiel	**RP106**
32.	Liste des établissements offrant des cours de francisation par région : a. Établissements scolaires b. Établissement d'enseignement supérieur c. Organismes communautaires d. Autres (précisez)	**RP107**
33.	Le coût par élève d'un cours de francisation temps plein selon l'établissement a. Établissements scolaires b. Établissement d'enseignement supérieur c. Organismes communautaires d. Autres (précisez)	**RP108**
34.	Le cout de location des locaux par Francisation Québec (précisez par type de locaux, public, privé et communautaire)	**RP109**
35.	Le nombre de travailleurs étrangers temporaires reçu au Québec pour l'année écoulée (par mois), ventilé par région, par programme et par type de permis (ouvert ou fermé).	**RP110**
39.	La liste des programmes de TET avec leurs objectifs.	**RP111**
41.	Liste détaillant les missions de recrutement de travailleurs menées à l'international, en ligne ou en présentiel, leurs coûts ainsi que le nombre de candidats recrutés ou visés (a) pour l'année 2025-2026 et (b) celles prévues pour 2026-2027.	**RP112**
42.	Le nombre de travailleurs étrangers temporaires qui cumulaient les conditions pour se qualifier au PEQ – Volet travailleurs (a) en date du 5 juin 2025 et (b) qui auraient cumulées ces conditions en date du 19 novembre 2025, si le programme n'avait pas été suspendu le 5 juin 2025.	**RP113**
43.	Le nombre (et la part de l'effectif global) de travailleurs étrangers temporaires dont le permis de travail (a) est venu à échéance depuis le 1er janvier 2025 (par mois), ventilé par région et par catégorie d'emplois, et (b) dont le permis viendra à échéance en 2026-2027 (par mois), ventilé par région et par catégorie d'emplois.	**RP114**
44.	Le nombre d'étudiants collégiaux de la communauté internationale ayant reçu un CSQ par le biais du PEQ, par établissement.	**RP115**

Nº	Question	Réponse
46.	Le nombre d'étudiants internationaux arrivés au Québec depuis le 31 octobre 2024, données ventilées par mois et par régions.	**RP116**
48.	Le nombre d'étudiants internationaux qui cumulaient les conditions pour se qualifier au PEQ – Volet étudiant (a) en date du 31 octobre 2024 et (b) qui auraient cumulées ces conditions en date du 19 novembre 2025, si le programme n'avait pas été suspendu le 31 octobre 2024.	**RP117**
51.	Le nombre de demandeurs d'asile au Québec pour l'année écoulée (par mois), ventilé par région.	**RP118**
52.	Le nombre de demandeurs d'asile au Québec disposant d'un permis de travail.	**RP119**
54.	Description des critères d'admissibilité pour chaque type de service d'intégration offert dans les cinq dernières années financières (Service d'accueil à l'aéroport, Accompagnement Québec, SIEL, Premières démarches d'installation, Objectif Intégration, service individuel – mettre à jour la liste de services, si le nom de certains services a changé)	**RP120**
55.	Le nombre de personnes admissibles à chaque type de service chaque année financière depuis 2020-2021 et le nombre de bénéficiaires distincts chaque année financière depuis 2020-2021, par a. Sexe b. Groupe d'âge c. Statut permanent par catégorie et sous-catégorie ou statut de citoyen d. Statut temporaire par programme (permis d'étude, de travail fermé (PTET), de travail ouvert (PMI) ou demandeur d'asile) e. Par arrivée depuis moins de 5 ans et plus de 5 ans f. Avant arrivée g. Par région administrative	**RP121**
58.	Les études comparatives quant aux services d'établissement et d'intégration offerts par le Québec, menées conjointement par le MIFI et IRCC, depuis 2014;	**RP122**
59.	Liste des rapports et études faits pour l'année écoulée portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.	**RP123**
60.	Listes des rapports et études faits pour l'année écoulée portant sur la régionalisation de l'immigration.	**RP124**
61.	Dans le cadre du Programme de parrainage collectif : a. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2026-2027.	**RP125**

Nº	Question	Réponse
63.	Demandes d'immigration reçues à la suite d'une invitation. a. Le nombre de demandes d'immigration reçues à la suite des invitations depuis l'ouverture d'Arrima ventilé par : i. Année ii. Groupes d'âge iii. Sexe iv. Langue maternelle v. Connaissance du français vi. Pays d'origine vii. Niveau de scolarité viii. Domaine de formation ix. Classification d'occupation (0, A, B, C, D) x. Résidant au Québec/Résidant à l'étranger xi. Région/ville de destination xii. Requérant/dépendants xiii. Conjoints xiv. Enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire) xv. Avec une offre d'emploi validée	**RP126**
66.	Déclarations d'intérêt actives (tous les programmes permanents confondus) a. Le nombre et les caractéristiques des personnes avec une déclaration d'intérêt active, ventilé par : i. Groupes d'âge ii. Sexe iii. Langue maternelle iv. Connaissance du français v. Pays d'origine vi. Niveau de scolarité vii. Domaine de formation viii. Classification d'occupation (0, A, B, C, D) ix. Résidant au Québec/Résidant à l'étranger x. Région/ville de destination xi. Requérant/dépendants xii. Conjoints xiii. Enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire) xiv. Avec une offre d'emploi validée b. Le nombre de déclarations d'intérêt actives qui datent de plus d'un an c. Le nombre de déclarations d'intérêt reçues annuellement depuis l'ouverture d'Arrima, ventilé par le PEQ et le PRTQ/PSTQ. d. Le nombre de déclarations d'intérêt expirées et retirées depuis l'ouverture d'Arrima, par année. e. Le nombre d'invitations de soumettre une demande d'immigration émises par année depuis l'ouverture d'Arrima et le nombre et pourcentage des invitation visant des personnes résidant déjà au Québec	**RP127**

Nº	Question	Réponse
67.	Portail employeurs (depuis sa mise en application) f. Le nombre de personnes invitées à faire une demande d'immigration, et le nombre ayant obtenu un CSQ à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs (requérant principal et dépendants) g. Le nombre de personnes avec une Déclaration d'intérêt active qui ont obtenu un permis de séjour temporaire à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs h. Le nombre d'employeurs qui se sont inscrits du Portail	**RP128**
70.	Le nombre de logements occupés au Québec dans les cinq dernières années (a) par des personnes détenant un statut d'immigration temporaire ou de demandeur d'asile (personne dont le NAS commence par 9), ventilé par région; (b) par des personnes détenant le statut de résident permanent du Canada, ventilé par région.	**RP129**

Questions particulières du troisième groupe d'opposition répondues

Nº	Question	Réponse
2.	Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au à la personne désignée comme Responsable ministérielle de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.	**RP130**
6.	La proportion des ressortissants étrangers invités dans le système Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.	**RP131**
7.	La ventilation détaillée des sommes dépensées dans l'implantation du système Arrima en 2025-2026, et les prévisions pour 2026-2027.	**RP132**
10.	Le nombre de connexions infructueuses au système Arrima pour les usagers, mensuellement, en 2025-2026.	**RP133**
19.	La liste des seuils d'immigration pour chaque programme depuis 2000, et les prévisions pour 2026-2027.	**RP134**
20.	Le résultat des consultations sur « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2025 » ainsi que le nom des experts consultés.	**RP135**
22.	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ selon les programmes et sous-programmes suivants, et, dans chaque cas, le pourcentage du total de personnes sélectionnées (CSQ émis) la même année : A. Étudiants étrangers; B. Programme de mobilité internationale (PMI); C. Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET); I. Agriculture; II. Aides familiaux résidants; III. Autres titulaires du PTET; i. Autres professions spécialisées; ii. Autres professions peu spécialisées; iii. Autres occupations.	**RP136**
23.	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs, pour le PMI et le PTET, ventilé selon le niveau d'emploi (0, A, B, C ou D, selon la CNP), par région.	**RP137**
24.	Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, ventilé selon le programme d'études, le diplôme obtenu, et par institution d'enseignement.	**RP138**
25.	Pour les cinq dernières années, pour chaque région, le nombre de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) émis pour études par niveau, par programme d'études et par institution d'enseignement.	**RP139**

Nº	Question	Réponse
26.	Depuis les modifications aux critères d'admissibilité aux services de francisation et d'intégration, le nombre de personnes inscrites à ces services, par région : • à statut temporaire; • arrivées depuis moins de 5 ans; • arrivées depuis plus de 5 ans; • par catégorie d'admission (économique, familiale, humanitaire); • ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne.	**RP140**
27.	Nombre de cas de fraude recensés dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en 2025-2026.	**RP141**
29.	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.	**RP142**
30.	Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, en lien la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.	**RP143**
31.	Liste des mesures entreprises pour enrayer les cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), et montant, ventilé par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	**RP144**
32.	Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.	**RP145**
33.	Le nombre de demandes en attente dans le cadre du programme Regroupement familial, et le nombre de demandes excédant les délais de traitement pour ce même programme en 2025-2026.	**RP146**
38.	Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2022-2023, en 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2022-2023, en 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel produit par ou pour le MIFI en 2025-2026 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.	**RP147**
48.	Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour les cinq dernières années, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.	**RP148**
53.	Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation pour les cinq dernières années.	**RP149**

Nº	Question	Réponse
54.	La moyenne des frais liés aux cours de francisation pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.	**RP150**
55.	Nombre d'immigrants parlant déjà le français admis au Québec depuis les vingt dernières années, et les prévisions d'admission pour 2026-2027.	**RP151**
62.	Liste des actions entreprises pour améliorer la sélection des personnes immigrantes afin qu'elles répondent aux besoins du marché du travail au Québec, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	**RP152**
64.	Liste des actions entreprises afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Québec grâce à l'embauche de personnes immigrantes, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	**RP153**
65.	Liste des actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	**RP154**
66.	Proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec.	**RP155**
67.	Liste des organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région.	**RP156**
68.	Ventilation détaillée du financement octroyé aux organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	**RP157**
69.	Nombre d'immigrants qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal à la suite d'un accompagnement offert par un organisme financé pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2025-2026.	**RP158**
70.	Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal et celui des personnes qui s'installent dans ces mêmes régions.	**RP159**
80.	Suivi détaillé des travaux du MIFI pour les trois dernières années pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2026-2027.	**RP160**
86.	Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.	**RP161**
91.	Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine et par sexe.	**RP162**

Nº	Question	Réponse
92.	Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois.	**RP163**
93.	Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	**RP164**
94.	Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIFI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2025-2026 et les montants prévus en 2026-2027.	**RP165**
95.	Nombre de réfugiés syriens accueillis pour les cinq dernières années. Prévisions pour 2026-2027.	**RP166**
100.	Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour chacune des cinq dernières années civiles ainsi que l'année 2025. Fournir les chiffres par mois. Indiquer le pays d'origine.	**RP167**
101.	Villes du Québec où se sont installés les réfugiés syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	**RP168**
102.	Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.	**RP169**
103.	Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.	**RP170**
105.	Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.	**RP171**
106.	Au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2022 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2026-2027.	**RP172**
112.	Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2025-2026 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.	**RP173**
115.	Taux de présence pour l'année civile 2025-2026 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2025, selon l'année d'admission.	**RP174**
120.	Pour chacune des trois dernières années, fournir une copie des 3 *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère.	**RP175**
132.	Nombre de réfugiés ukrainiens ayant réussi un cours de francisation.	**RP176**
133.	Nombre de réfugiés ukrainiens s'étant inscrit à un cours de francisation.	**RP177**
147.	Nombre de nouveaux arrivants ayant participé à des cours de francisation ventilés par type de cours (temps plein ou temps partiel) ainsi que le taux de complétion et de passation pour les 5 dernières années et la prévision de l'année 2025	**RP178**

Nº	Question	Réponse
148.	Taux de chômage des nouveaux arrivants arrivés depuis 5 ans 10 ans et les personnes nées au Québec.	**RP179**
150.	Nombre d'immigrants temporaires ne parlant pas français ventilé par programme d'accueil	**RP180**
151.	Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes établies depuis 5 ans, 10 ans et celles nées au Québec	**RP181**
152.	Nombre de demandeurs d'asile arrivé au Québec en 2025 ventilé par point d'entrée et par pays d'origine	**RP182**
157.	Répartition de l'installation des demandeurs d'asile dans le Québec	**RP183**
158.	Tout accords, règles ou décrets en lien avec les seuils d'immigration permanente et temporaire publiés ou adoptés depuis 2018.	**RP184**
164.	Bilan et état de situation de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adoptée en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre.	**RP185**
165.	Pour chaque initiative du Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les 1. mesures de suivi et de contrôle applicables	**RP186**
166.	Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.	**RP187**
167.	Ventilation des montants accordés par le Programme d'appui aux collectivité (PAC) au cours des 5 dernières années, ainsi que les prévisions pour 2026-2027. a. Nombre de demandes ayant bénéficiées du PAC. b. Nombre de demandes ayant été refusées au PAC ainsi que les justifications de ces refus.	**RP188**

Questions particulières non répondues

Nº	Question	Motif
NR1.	**PLQ-24.** Nombre de demandeurs d'asile ayant quitté le Québec en 2025-2026.	La réponse à cette question relève d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).
NR2.	**PLQ-48.** Le nombre de classes de francisation par Commission scolaire ou par Centre de services scolaire en 2025-2026 et les objectifs pour 2026-2027.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information concernant le nombre de classes par centre de services scolaires (CSS) et commissions scolaires (CS). Depuis la création de Francisation Québec, le 1er juin 2023, le MIFI est la porte d'entrée unique des services de francisation et réfère des élèves aux CSS et CS. Ces derniers ont la responsabilité de la formation des groupes au sein de leur CSS et CS.
NR3.	**PLQ-49.** Nombre d'élèves inscrits dans une classe de francisation par Commission scolaire ou par Centre de services scolaire bénéficiant de mesures des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française (SASAF).	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le nombre d'élèves inscrits dans une classe de francisation par commission scolaire ou par centre de services scolaire bénéficiant de mesures des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française. Cette information relève du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).
NR4.	**PLQ-59.** Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration, en précisant le nombre de personnes qui bénéficient de chaque programme.	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP54** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR5.	**PLQ-63.** Taux de décrochage des cours de francisation en 2025-2026 par région administrative :	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP46**, sous-question h), du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

Nº	Question	Motif
NR6.	**PLQ-85.** Ventilation annuelle pour les 4 dernières années du nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande dans le cadre du programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile et combien de ces demandes ont été acceptées. Ventiler les demandes de façon régionale.	La réponse à cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.
NR7.	**PLQ-86.** Ventilation annuelle pour les 4 dernières années du nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande d'aide financière de dernier recours et combien de ces demandes ont été acceptées. Ventiler les demandes de façon régionale.	La réponse à cette question relève du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
NR8.	**QS-3.** Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour études ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement, par niveau d'enseignement et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information demandée concernant les intentions de refus ou de rejet, celles-ci étant des états d'avancement s'inscrivant dans le processus de traitement administratif des demandes et non des décisions de sélection.
NR9.	**QS-7.** Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour travail ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet, de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC), par région de destination (lieu d'emploi) et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet, de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois);	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information demandée concernant les intentions de refus ou de rejet, celles-ci étant des états d'avancement s'inscrivant dans le processus de traitement administratif des demandes et non des décisions de sélection.
NR10.	**QS-10.** Le délai de traitement moyen actuel des demandes de CAQ, par catégorie;	La réponse à cette question se trouve aux fiches **RP31** et **RP32** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR11.	**QS-14.** Le délai de traitement moyen à jour des demandes de CSQ, par catégorie;	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP17** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

Nº	Question	Motif
NR12.	**QS-15.** Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), par catégorie et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information demandée concernant les intentions de refus ou de rejet, celles-ci étant des états d'avancement s'inscrivant dans le processus de traitement administratif des demandes et non des décisions de sélection.
NR13.	**QS-17.** Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ dans la catégorie PEQ-Diplômés ayant reçu une intention de refus ou une intention de rejet, par mois de réception de la demande de CSQ et par article de loi invoqué, de janvier 2025 à aujourd'hui (par mois);	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information demandée concernant les intentions de refus ou de rejet, celles-ci étant des états d'avancement s'inscrivant dans le processus de traitement administratif des demandes et non des décisions de sélection.
NR14.	**QS-19.** Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant la capacité d'accueil du Québec en matière d'immigration de janvier 2025 à aujourd'hui;	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.
NR15.	**QS-27.** Rapports en lien avec le montant investi et des dépenses effectuées par Québec pour la mise en place de Francisation Québec;	Francisation Québec ayant été mis en place au 1er juin 2023, cette question ne concerne pas la période visée par l'étude des crédits 2026-2027.
NR16.	**QS-36.** Le nombre de permis octroyé à des travailleurs étrangers temporaires pour l'année écoulée, ventilé par type de permis et par entreprise.	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP15** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. L'information concernant les entreprises auxquelles sont liés les permis relève de la compétence du gouvernement fédéral. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de cette information.
NR17.	**QS-37.** La durée de séjour moyen d'un TET au Québec.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur la durée moyenne de présence des travailleurs étrangers temporaires.

Nº	Question	Motif
NR18.	**QS-38.** Le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant obtenu leur certificat CSQ et qui demeurent au Québec. Ventiler par catégorie de travailleurs et par région.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas du nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant obtenu leur certificat de sélection du Québec (CSQ) et qui demeurent au Québec. Pour connaître le nombre de travailleurs étrangers temporaires ayant obtenu leur CSQ, la réponse se trouve aux fiches **RP59** et **RP136** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR19.	**QS-40.** Le nombre de cas de maltraitance et le nombre de plainte déposés par des travailleurs étrangers temporaires pour l'année écoulée, ventilé par région et par entreprise.	Le traitement de ces cas ne fait pas partie des mandats du Ministère et ne relève pas de sa compétence.
NR20.	**QS-45.** Statistiques sur la rétention de la population étudiante internationale par région administrative.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de statistiques sur la rétention de la population étudiante internationale par région administrative.
NR21.	**QS-47.** Le nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux qui sont restés au Québec après leurs études pour l'année écoulée, ventilé par région.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données qui permettent de déterminer le nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers qui restent au Québec à l'échéance de leur permis d'études.
NR22.	**QS-49.** Le nombre de réfugiés au Québec pour l'année écoulée (par mois) et leur lieu de résidence, ventilé par région.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information sur le lieu de résidence des personnes admises pour l'année écoulée. Le MIFI identifie le lieu de résidence à partir des données d'admission et des données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce jumelage est effectué pour une cohorte de dix ans, précédant de deux ans l'année de référence.

Nº	Question	Motif
NR23.	**QS-50.** Les statistiques d'accueil des réfugiés pris en charge par l'État (RPCE) et les réfugiés parrainés (RPSP) admis selon leur lieu d'établissement et leur origine, ventilé par année, pour les 5 dernières années et les prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP22** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR24.	**QS-53.** Rapport(s) détaillé(s) des dépenses effectuées par Québec en matière d'accueil et d'installation des demandeurs d'asile, depuis 2022 (par année) et les prévisions pour 2026-2027;	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP82** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR25.	**QS-56.** Documents, notes de réunion, rapports, mémos, procès-verbal des réunions du Comité mixte institué par l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains entre janvier 2022 et aujourd'hui;	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.
NR26.	**QS-57.** Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant une modification ou renégociation de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* au cours des 5 dernières années;	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.
NR27.	**QS-62.** Dans le cadre du programme Arrima : a. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2026-2027.	Arrima n'est pas un programme du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), mais plutôt une plateforme numérique qui permet au MIFI d'offrir des services en libre-service à ses clientèles.

Nº	Question	Motif
NR28.	**QS-64.** Dresser la liste des organismes communautaires qui reçoivent du financement du ministère et le montant de ces subventions dans le cadre des programmes PRINT, PMD, PSM et PILI pour l'année écoulée.	La réponse concernant le Programme Soutien à la Mission (PSM) et le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) se trouve à la fiche **RP3** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Le Programme *Réussir l'intégration* (PRINT) et le Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD) n'existent plus.
NR29.	**QS-65.** Nombre de fonctionnaires affecté au traitement des dossiers d'immigration pour l'année écoulée.	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP12** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR30.	**QS-68.** Le nombre d'enfants de 5 ans et moins entrés sur le territoire depuis 2021 (ventilé par année) par programme / statut migratoire.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information demandée concernant le nombre d'enfants de 5 ans et moins entrés sur le territoire depuis 2021.
NR31.	**QS-69.** Le nombre d'enfant de 6 à 12 ans entrés sur le territoire depuis 2021 (ventilé par année) par programme / statut migratoire.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information demandée concernant le nombre d'enfants de 6 à 12 ans entrés sur le territoire depuis 2021.
NR32.	**PQ-1.** Indiquer la somme dépensée en 2025-2026 (et les prévisions pour 2026-2027) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	Pour 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP8** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR33.	**PQ-3.** Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), Incluant le nombre de certificats (certificat de sélection du Québec – CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec – CAQ) émis et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration au cours de l'année civile 2025-2026 et pour les trois années précédentes. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2026.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP11** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR34.	**PQ-4.** La ventilation détaillée provenant du transfert fédéral en matière d'immigration, d'intégration et de francisation en 2025-2026, et prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RG26** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR35.	**PQ-5.** Le nombre d'employés du ministère de l'Immigration, ventilé par régions, depuis les cinq dernières années, et prévisions pour 2026-2027.	La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.
NR36.	**PQ-8.** Le nombre de problèmes techniques survenus depuis l'implantation du système Arrima ainsi que la ventilation détaillée des sommes injectées pour résoudre ces problèmes en 2025-2026.	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP65** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR37.	**PQ-9.** Le nombre de personnes dans la file d'attente virtuelle du système Arrima, mensuellement, en 2025-2026.	Considérant que la file d'attente virtuelle n'était plus nécessaire au bon fonctionnement de la plateforme Arrima, elle a été retirée le 24 mai 2023. En conséquence, aucune donnée n'est disponible concernant le nombre de personnes ayant transité par la file d'attente.
NR38.	**PQ-11.** Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par secteur d'emploi. Prévisions pour l'année civile 2026.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP15** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures. Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de prévisions pour 2026.
NR39.	**PQ-12.** Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP15** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR40.	**PQ-13.** Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP15** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR41.	**PQ-14.** Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par domaine d'études. Prévisions pour l'année civile 2025.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas d'information sur le domaine d'études des personnes titulaires de permis de la catégorie des Étudiants internationaux. Pour le total des étudiants étrangers, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP16** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR42.	**PQ-15.** Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par pays d'origine.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP16** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR43.	**PQ-16.** Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP16** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR44.	**PQ-17.** Les délais de traitement des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire pour les cinq dernières années civiles.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP17** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR45.	**PQ-18.** Les délais de traitement des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers, pour l'année civile 2025-2026 et pour les trois années précédentes.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP31** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR46.	**PQ-21.** Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ, selon les volets « étudiants » et « travailleurs », ayant des enfants d'âge scolaire pendant leur séjour préalable au Québec à statut temporaire.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de ces informations.

Nº	Question	Motif
NR47.	**PQ-28.** Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), soumis à une enquête de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) en 2025-2026.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne peut pas confirmer si des cas de fraude sont en cours d'analyse par d'autres organisations et/ou des corps policiers.
NR48.	**PQ-34.** Ventilation détaillée des dépenses pour 2022-2023, 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027, pour chaque BIQ à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice du BIQ ou du chef du bureau et du personnel cadre, pour chaque BIQ.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP33** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR49.	**PQ-35.** Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque BIQ à l'étranger en 2022-2023, en 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 en indiquant, pour chacune : a. le nom de la personne; b. la date de l'entrée en fonction; c. les fonctions antérieures; d. la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu; e. le titre de la fonction.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP34** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR50.	**PQ-36.** Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue pour les cinq dernières années civiles.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP35** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR51.	**PQ-37.** Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIFI au titre de son nouveau règlement, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration et le taux de succès à cet examen en 2022-2023, en 2023-2024, 2024-2025 et en 2025-2026 et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP36** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR52.	**PQ-39.** Ventilation annuelle, par secteur d'activité économique, des investissements au Programme « Immigrants investisseurs » pour les trois dernières années. Ventilation par pays d'origine des immigrants investisseurs admis au Québec pour les cinq dernières années. Indiquer le montant d'argent qui est actuellement en attente de placement. Indiquer le montant qui est disponible au titre de la promotion du Programme investisseurs, au 1er avril 2025.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP24** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR53.	**PQ-40.** Pour tous les programmes du ministère, donner le détail des crédits existants en 2022-2023 qui n'ont pas été reconduits en 2025-2026, en incluant les programmes qui ont été abolis.	La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.
NR54.	**PQ-41.** Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2025-2026.	La réponse à cette question relève du Secrétariat du Conseil du trésor.
NR55.	**PQ-42.** Nombre de nouveaux arrivants, pour les cinq dernières années, qui ont participé à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le programme Réussir l'intégration.	Le Programme *Réussir l'intégration* (PRINT) n'existait plus en 2025.
NR56.	**PQ-43.** Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2022-2023, en 2023-2024, 2024-2025, 2025-2026. Fournir les prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP40** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR57.	**PQ-44.** Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, depuis 2011-2012, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP10** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR58.	**PQ-45.** Liste des programmes en vigueur en 2025-2026 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Mobilisation-Diversité*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer : a. Crédits accordés en 2024-2025 et en 2025-2026; b. Prévisions pour 2026-2027; c. Nombre de personnes rejointes; d. Frais d'administration pour chaque programme e. Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve aux fiches **RP3** et **RP41** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR59.	**PQ-46.** Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les cinq dernières années; fournir les prévisions pour 2026-2027. Nombre de classes par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP49** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR60.	**PQ-47.** Copie des ententes signées entre 2012-2013 et 2025-2026 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP42** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR61.	**PQ-49.** Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour chaque année depuis 2012-2013. Fournir les prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP43** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR62.	**PQ-50.** Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2025-2026 et pour les quatre années précédentes, avec le lieu de travail habituel de chaque employé.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP44** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR63.	**PQ-51.** Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation par année, depuis 2012-2013. Fournir les prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP45** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR64.	**PQ-52.** Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, pour les trois dernières années : a. Par centre régional; b. Pour tout le Québec.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP50** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR65.	**PQ-56.** Proportion de personnes immigrantes ayant déclaré ne pas connaître le français à l'admission qui participent à l'offre gouvernementale de cours de français au cours des trois années suivant leur admission.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP149** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR66.	**PQ-57.** Résultats de l'enquête pour connaître les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données d'enquête sur les besoins spécifiques des clientèles immigrantes qui utilisent peu les services de francisation.
NR67.	**PQ-58.** Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP51** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR68.	**PQ-59.** Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP52** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR69.	**PQ-60.** État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP53** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

Nº	Question	Motif
NR70.	**PQ-61.** Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP54** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR71.	**PQ-63.** Liste des actions entreprises pour soutenir les travailleurs immigrants sur le marché du travail, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP54** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR72.	**PQ-71.** État d'avancement de la mise en place d'un guichet unique de reconnaissance des acquis et des compétences. Le nombre de rencontres auxquelles la ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant ce sujet et les dates de celles-ci.	La réponse à la question sur l'état d'avancement des travaux se trouve à la fiche **RP55** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Concernant le nombre de rencontres, cette sous-question ne semble pas pertinente à l'étude de crédits.
NR73.	**PQ-72.** État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Montants investis pour l'année 2025-2026 et prévisions pour l'année 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP55** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR74.	**PQ-73.** Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualification Montréal. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.
NR75.	**PQ-74.** Fournir une copie de tout document (analyses, études ou autres) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec ».	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP55** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR76.	**PQ-75.** Suivi détaillé de tout projet visant à favoriser et à promouvoir la régionalisation de l'immigration.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP54** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR77.	**PQ-76.** Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession, depuis 2010. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP19** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR78.	**PQ-77.** Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger par pays, par langue d'origine, pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2026.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP20** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR79.	**PQ-78.** Temps d'attente moyen pour chaque réfugié selon la provenance et le nombre total de réfugiés pour les cinq dernières années civiles et fournir les prévisions pour 2026.	Les renseignements concernant les délais de traitement pour la reconnaissance du statut de réfugié à l'étranger relèvent du gouvernement fédéral. La réponse à la sous-question sur le nombre de réfugiés se trouve à la fiche **RP21** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR80.	**PQ-79.** Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour les trois dernières années, et les prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP37** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR81.	**PQ-81.** Le nombre de délivrances d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec pour les cinq dernières années, incluant l'exercice 2025-2026, ainsi que le délai de traitement.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP56** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR82.	**PQ-82.** Détails et état de l'implantation du programme de soutien à la promotion des programmes gouvernementaux.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas de programme de cette nature.

Nº	Question	Motif
NR83.	**PQ-83.** Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme, ventilé selon les volets étudiant étranger et travailleur temporaire, par année civile depuis sa création, et le nombre de demandes refusées, la liste des actions entreprises en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027; ventilation des crédits alloués en 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP59** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR84.	**PQ-84.** Liste des actions entreprises pour faciliter l'accès des personnes immigrantes aux professions et métiers réglementés en 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027. Ventilation des crédits alloués en 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP160** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR85.	**PQ-85.** Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ces cinq dernières années.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP60** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR86.	**PQ-87.** Liste de toutes les rencontres (table ronde, comité, etc.) effectuées dans le cadre de la consultation pour la rédaction du document « Vers une nouvelle politique en matière d'immigration », préciser : a. les organismes et experts rencontrés; b. les dates; c. les ordres du jour; d. les documents utilisés; e. les procès-verbaux; f. la ventilation des dépenses sous la responsabilité du ministère; g. les coûts engagés par ces rencontres.	La consultation publique s'est terminée en 2015-2016. Les informations relatives à cette question se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits 2015-2016.

Nº	Question	Motif
NR87.	**PQ-88.** Au sujet du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger, fournir toutes les dates de rencontres, les noms des personnes présentes par ministère, les rapports préliminaires et les résultats du comité. Fournir un échéancier pour le dépôt du rapport et des recommandations.	Le rapport du Comité interministériel sur la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes formées à l'étranger a été déposé en juin 2017. Aucune autre rencontre n'a eu lieu après le dépôt de ce rapport.
NR88.	**PQ-89.** Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune : a. le coût; b. le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction; c. le nom des employés participants; d. le nombre de candidats rencontrés; e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité; et qui ont été admis au Québec; f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité; g. les organismes accompagnateurs; h. les pays visités.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP61** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR89.	**PQ-90.** Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence.	Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail des personnes immigrantes par région administrative. L'EPA fournit les données du taux de chômage et du taux d'emploi sur une base annuelle pour les personnes immigrantes selon la durée de résidence au Québec. Les données les plus récentes portent sur l'année 2025 et se trouvent à la fiche **RP28** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR90.	**PQ-96.** Nombre total de réfugiés syriens accueillis au Québec depuis 2011.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP166** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR91.	**PQ-97.** Nombre de réfugiés parrainés par le privé accueillis pour l'année civile 2025-2026, par pays d'origine et par ville de destination.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP22** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR92.	**PQ-98.** Nombre de réfugiés parrainés par l'État accueillis pour l'année civile 2025-2026, par pays d'origine et par ville de destination.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP22** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR93.	**PQ-99.** Nombre de demandeurs d'asile pour chacune des dix dernières années civiles ainsi que l'année en cours, par pays d'origine.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP23** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.
NR94.	**PQ-104.** Taux de chômage pour les réfugiés syriens admis au Québec, pour chacune des dix dernières années.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de chômage des personnes réfugiées syriennes admises au Québec.
NR95.	**PQ-107.** Pour le Plan d'action 2021-2023 du MIFI dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2023, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2026-2027.	La période étant dépassée, la question semble non pertinente à l'exercice d'étude des crédits 2026-2027.
NR96.	**PQ-108.** Montants investis par année et montant total concernant le portail informatique *Mon projet Québec* depuis son approbation jusqu'à ce jour. Nom des firmes de consultants ayant eu des contrats, s'il y a lieu, et copies des contrats.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP62** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR97.	**PQ-109.** État de situation de la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adoptée en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre. Pour chaque initiative, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les mesures de suivi et de contrôle applicables.	La mise en œuvre du Plan d'action s'est terminée le 31 mars 2019. Les informations relatives à cette question se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits 2020-2021.
NR98.	**PQ-110.** État de situation sur les activités du comité de liaison avec la communauté musulmane annoncé en novembre 2014.	La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2024-2025.
NR99.	**PQ-111.** État de situation des activités du Centre de prévention à la radicalisation depuis sa création. a. Indiquer les membres de la direction et les administrateurs, si applicable; b. Indiquer les sommes allouées pour le fonctionnement et les initiatives du centre; c. Faire un portrait des résultats des interventions du centre, notamment le nombre de cas traités et leur suivi par le centre.	La réponse à cette question relève du ministère de la Sécurité intérieure.
NR100.	**PQ-113.** Nombre d'enfants qui résident ou sont nés au Québec et dont les parents ont un statut de résident temporaire ou sont en attente d'une décision sur leur statut.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de cette information.
NR101.	**PQ-114.** Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le moment de départ des personnes immigrantes admises au Québec.

Nº	Question	Motif
NR102.	**PQ-116.** Taux de présence pour l'année civile 2025-2026 des immigrants admis au Québec de 2006 à 2026, selon la catégorie d'immigrant.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) calcule le taux de présence à partir des données d'admission et des données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Le jumelage étant effectué pour une cohorte de dix ans précédant de deux ans l'année de référence, il n'est pas possible de reculer jusqu'à 2006 pour la présence en 2026. La fiche **RP26** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027 présente le taux de présence en janvier 2026 des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2024, selon la catégorie d'immigration.
NR103.	**PQ-117.** Taux de présence pour l'année civile 2025-2026 des immigrants admis au Québec de 2006 à 2026, selon la connaissance du français.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) calcule le taux de présence à partir des données d'admission et des données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Le jumelage étant effectué pour une cohorte de dix ans précédant de deux ans l'année de référence, il n'est pas possible de reculer jusqu'à 2006 pour la présence en 2026. La fiche **RP26** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027 présente le taux de présence en janvier 2026 des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2024, selon la connaissance du français et de l'anglais.
NR104.	**PQ-118.** Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2011 et 2026.	Pour l'année 2025, la réponse à cette question se trouve à la fiche **RP27** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Nº	Question	Motif
NR105.	**PQ-119.** Liste des organismes communautaires, des instances régionales, des municipalités ainsi que des institutions collégiales et universitaires qui ont été financés dans le cadre des programmes PRInt, PMD, PSM et PILI, et ventilation des montants accordés à chacun pour l'année 2025-2026.	La réponse concernant le Programme Soutien à la Mission (PSM) se trouve à la fiche **RP3** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Le Programme *Réussir l'intégration* (PRINT), le Programme *Mobilisation-Diversité* (PMD) et le Programme d'intégration linguistique pour les immigrants (PILI) n'existent plus.
NR106.	**PQ-121.** Fournir une copie du rapport et des recommandations en lien avec la consultation menée par Arlindo Viera, un consultant externe mandaté par le MIFI, qui a effectué, à l'été 2017, une tournée de consultation visant à obtenir les avis d'une quinzaine d'organismes au sujet d'éventuelles améliorations pouvant être apportées au Programme Réussir l'intégration (PRInt) et à l'outil de reddition de comptes Ceri-GES.	La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.
NR107.	**PQ-122.** Nombre d'évaluations de reconnaissance des acquis et compétences (RAC) ayant été effectuées avant l'attribution d'un certificat de sélection du Québec.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne procède pas à l'évaluation ou à la reconnaissance des acquis et compétences. Le nombre d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec émises en 2025-2026 se trouve à la fiche **RP56** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Le MIFI ne dispose pas de données permettant de calculer la proportion d'évaluations comparatives émises avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.
NR108.	**PQ-123.** Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'accélération de l'octroi de permis de travail pour les demandeurs d'asile par le gouvernement fédéral. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

Nº	Question	Motif
NR109.	**PQ-124.** Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant la réduction des délais avant l'obtention d'une réponse à une demande d'asile. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.
NR110.	**PQ-125.** Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les passages irréguliers par le chemin Roxham à Lacolle. Pour chaque rencontre, fournir le lieu, la date et les sujets abordés.	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.
NR111.	**PQ-126.** Fournir une copie de tous les questionnaires, mémoires individuels et mémoires des OBNL déposés dans le cadre du forum « Valoriser la diversité et lutte contre la discrimination systémique ».	La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.
NR112.	**PQ-127.** Ventilation détaillée des dépenses du forum « Valorisation de la diversité et la lutte à la discrimination systémique ».	La réponse à cette question se trouve dans le Cahier explicatif des crédits 2018-2019.
NR113.	**PQ-128.** Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une exemption de droits de scolarité.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence de ces personnes.
NR114.	**PQ-129.** Taux de présence au Québec des étudiants ayant obtenu une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Fournir le nombre d'étudiants ayant complété au moins une session au Québec après l'obtention d'une bourse.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence de ces personnes.

Nº	Question	Motif
NR115.	**PQ-130.** Nombre de visas, ainsi que le nombre de refus, émis par Immigration Canada aux étudiants ayant reçu l'une des 42 bourses pour la formation collégiale et technique ou l'une des 250 exemptions de droits de scolarité remises par le premier ministre du Québec lors du Sommet de la francophonie à Madagascar en 2016. Pour les refus, fournir une ventilation par pays de provenance et par raison évoquée.	La réponse à cette question relève d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC).
NR116.	**PQ-131.** Villes du Québec où se sont installés les réfugiés ukrainiens et le nombre de réfugiés par ville pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les villes du Québec où se sont installés les réfugiés ukrainiens ou le nombre de réfugiés par ville.
NR117.	**PQ-134.** Taux de chômage pour les réfugiés ukrainiens admis au Québec, pour chacune des dix dernières années.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de chômage pour les réfugiés ukrainiens admis au Québec.
NR118.	**PQ-135.** Taux de présence des réfugiés ukrainiens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le taux de présence pour les réfugiés ukrainiens admis au Québec.
NR119.	**PQ-136.** Pour les cinq dernières années, nombre d'immigrants reçus ayant quitté le Québec pour une autre province au cours de la première année, deuxième année et troisième année, respectivement, suivant leur arrivée.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le moment de départ des personnes immigrantes admises au Québec.
NR120.	**PQ-137.** Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant les sommes qu'Ottawa va donner au Québec pour l'accueil des immigrants. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.
NR121.	**PQ-138.** Nombre de rencontres auxquelles le ministre (ou un membre de son cabinet) a pris part avec ses homologues fédéraux concernant l'obtention des pouvoirs en immigrations pour le Québec. Pour chaque rencontre, fournir le lieu et la date.	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires.

Nº	Question	Motif
NR122.	**PQ-139.** Nombre de demande d'asile refusée ventilé par pays d'origine depuis les cinq dernières années.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas des données sur le nombre de demandes d'asile refusées selon le pays d'origine. Ces données relèvent de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.
NR123.	**PQ-140.** Nombre d'immigrants temporaires admis selon les catégories d'admission pour les cinq dernières années et prévisions pour l'année civile 2025	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas de prévisions pour l'année civile 2025. La réponse à cette question est disponible dans les données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
NR124.	**PQ-141.** Le nombre d'immigrants temporaires admis au Québec pour les cinq dernières années, par région administrative d'établissement.	La réponse à cette question relève d'Immigration, Réfugiés et Citoyennetés Canada (IRCC).
NR125.	**PQ-142.** Le nombre de CAQ délivré dans les 5 dernières années ventilé par établissements et programme d'étude et prévision pour l'année civile 2025	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données concernant les programmes d'études. Il dispose toutefois des données ventilées par établissement d'enseignement et la réponse à cette question se trouve dans la fiche **RP85** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR126.	**PQ-143.** Le nombre d'inscription d'étudiants étrangers par établissements et par programme d'étude pour les cinq dernières années et prévision pour l'année civile 2025	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne collige pas d'informations sur les inscriptions des étudiantes et étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement. Les données sur les inscriptions des étudiantes et étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement relèvent du ministère de l'Éducation.
NR127.	**PQ-144.** Le nombre d'immigrants temporaires arrivé sur le territoire québécois ventilé par type programme depuis 2018 et les prévisions pour l'année 2025	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas de prévisions pour l'année civile 2025. La réponse à cette question est disponible dans les données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, selon les trois programmes d'immigration temporaire.

Nº	Question	Motif
NR128.	**PQ-145.** Le nombre d'immigrants temporaires présent sur le territoire québécois ventilé par type programme depuis 2018 et les prévisions pour l'année 2025	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas de prévisions pour l'année civile 2025. La réponse à cette question est disponible dans les données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, selon les trois programmes d'immigration temporaire.
NR129.	**PQ-146.** Liste des missions de recrutement des 5 dernières années et celles prévues pour l'année 2025 ainsi que le but de ces missions et les montants dépensés.	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas de prévisions pour l'année civile 2025. La réponse à cette question est disponible dans les données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, selon les trois programmes d'immigration temporaire.
NR130.	**PQ-149**. Étape de cheminement de la mise en place de la Politique nationale sur l'intégration à la nation québécoise et à la culture commune	La réponse à cette question relève du ministère de la Langue française.
NR131.	**PQ-153.** Nombre de demandeurs d'asile arrivé au Québec en 2025, qui sont toujours présent sur le territoire	La réponse à cette question se trouve dans les données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
NR132.	**PQ-154.** Temps moyen d'attente entre l'arrivée sur le territoire d'un demandeur d'asile et la reconnaisse du statut de demandeurs d'asile	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de cette donnée, puisque cette information relève de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR).
NR133.	**PQ-155.** Liste de toutes les rencontres entre les représentants du Québec et du fédéral concernant le comité de répartition des demandeurs d'asile, tous les procès-verbaux et la liste des personnes présentes	Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits budgétaires
NR134.	**PQ-156.** Tous documents, échanges concernant la décision d'allonger la couverture par la RAMQ des ressortissants ukrainiens.	La réponse à cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Nº	Question	Motif
NR135.	**PQ-159.** Le revenu déclaré moyen des immigrants admis au Programme « Immigrants investisseurs » pour la dernière année fiscale disponible	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le revenu déclaré moyen des immigrants admis au Programme « Immigrants investisseurs » pour la dernière année fiscale disponible.
NR136.	**PQ-160.** Le revenu possible pour les immigrants réfugiés s'ils s'inscrivent à tous les programmes d'aide du gouvernement fédéral et provincial	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le revenu possible pour les immigrants réfugiés s'ils s'inscrivent à tous les programmes d'aide du gouvernement fédéral et provincial.
NR137.	**PQ-161.** Le nombre de mission de recrutement à l'étranger comprenant le but de la mission, le lieu et le nombre de personnes recrutées	Pour l'année 2025-2026, les réponses relatives au nombre de missions de recrutement à l'étranger, aux lieux et au nombre de personnes recrutées se trouvent dans les fiches **RP6** et **RP61** du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.
NR138.	**PQ-162.** Le nombre d'immigrant du Programme « Immigrants investisseurs » qui n'ont déclaré aucun revenu au Québec à la dernière année fiscale disponible	Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le nombre d'immigrant du Programme « Immigrants investisseurs » qui n'ont déclaré aucun revenu au Québec à la dernière année fiscale disponible.
NR139.	**PQ-163.** Nombre de personnes en attente de cours de francisation ventilé par région et par type de cours.	La réponse à cette question se trouve à la fiche **RP46** (paragraphe g) du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. La ventilation demandée par région en date du 31 janvier 2026 n'est pas disponible.

RG1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2025-2026 :
a) les endroits et dates de départ et de retour;
b) la copie des programmes et rapports de mission;
c) les personnes rencontrées;
d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);
e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;
f) pour les organismes, le nom des dirigeants et des fonctionnaires concernés;
g) la liste des ententes signées ou annoncées, et, le cas échéant :
   • les détails de ces ententes;
   • les résultats obtenus à ce jour;
h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas fait de voyage hors Québec.

Les renseignements concernant les ministres, les titulaires d'emploi supérieur et leurs accompagnateurs en réponse à cette question sont diffusés sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 18) :
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere

RG2. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.), séparément :

Par le cabinet ministériel :
a) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement;
b) le but visé par chaque dépense;
c) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
d) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par le ministère ou l'organisme :
e) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement;
f) le but visé par chaque dépense;
g) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
h) si l'événement s'est tenu virtuellement;

Par un professionnel ou par une firme externe :
i) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement;
j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
m) le but visé par chaque dépense;
n) le nombre total et liste d'événements, ventilés par type d'événement.
o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Données du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Vidéo	Vidéos du ministre en lien avec sa participation à des événements de partenaires	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Fonds des biens et des services	962,00 $
Conférence de presse	Annonce planification pluriannuelle de l'immigration	Frais de déplacement	84,78 $

Type d'événements	But visé	Fournisseurs	Coût
Remise de prix dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI)	Mettre en valeur la contribution importante des Québécoises et Québécois de toutes origines à la prospérité du Québec et à la vitalité du français Remise des prix Charles-Biddle, Maurice-Pollack et Solange-Chalvin	Centre d'acquisitions gouvernementales	22 548,33 $
Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec	Participation du MIFI aux deux éditions du Salon (mai et novembre 2025)	Immigrant Québec Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Fonds des biens et des services	14 020,00 $ 2 230,75 $
Sommet de l'immigration	Partenaire présentateur exclusif du 6e sommet de l'immigration qui avait pour thème « L'avenir de l'immigration au Québec : intégration, économie et culture »	Immigrant Québec	23 210 $
Forum sur l'intégration	5e édition – 2025 Permettre à tous les intervenants du domaine de l'intégration d'échanger sur les meilleures pratiques et connaissances favorisant une innovation des actions sur le terrain. Il s'agit aussi de rendre accessible des savoirs et des recherches de pointe susceptibles d'influencer les programmes, les politiques et les réflexions collectives.	Initiative de Recherche en Immigration (IRI), de l'Université Concordia	105 550 $

Les sous-questions c), g), d), h), o), j), k), et n) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG3. La liste des dépenses en formation de communication, en incluant et en indiquant celles du cabinet ministériel :

Organisée par le ministère ou l'organisme :
a) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027, ventilées par type d'événement;
b) le but recherché par chaque dépense;
c) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :
d) les sommes dépensées en 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027;
e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
g) la liste et les noms des fournisseurs et/ou des consultants, s'il y a lieu;
h) le but visé par chaque dépense;
i) nombre total et liste des formations ventilés par catégorie.

Organisées par le Ministère ou l'organisme pour l'exercice 2025-2026 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par le Ministère pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Données par un professionnel ou une firme externe pour l'exercice 2025-2026 :

Aucune formation de communication n'a été organisée par une firme externe pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

RG4. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2025-2026, en indiquant :

a) les noms du professionnel ou de la firme;
b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
d) la date d'octroi du contrat;
e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
f) l'échéancier;
g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

Liste des contrats
Contrats de 1 000 $ à 24 999 $
1er avril 2025 au 31 janvier 2026

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
9424-6394 Québec inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
9424-6394 Québec inc.	Services de francisation en milieu de travail	10 008,00 $
9424-6394 Québec inc.	Services de francisation en milieu de travail	10 008,00 $
Accent formation	Séance de formation « Rédaction administrative »	2 250,00 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	12 236,40 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	2 039,40 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	23 540,00 $
Acti-Com	Séances de formation « L'écriture stratégique »	2 600,00 $
AD HOC Solutions linguistiques inc.	Traductions, révisions des documents du français vers l'anglais et l'espagnol	24 500,00 $
AFI par Edgenda inc.	Inscription à la formation « Gestion des exigences Agile en classe virtuelle »	1 080,00 $
Afrique au Féminin	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	21 413,70 $
AFSL Pro inc.	Services de francisation en milieu de travail	3 744,00 $
Alpha Bellechasse	Services de francisation en milieu de travail	2 145,00 $
Bell Canada	Soutien, entretien et abonnement aux Licences	22 590,66 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
Bell Canada	Services de soutien de 4 lignes téléphoniques analogiques Centrex	2 489,04 $
BERRN Consulting Ltd./AED4life	Équipement de premiers soins	1 579,50 $
Bertholet inc.	Conférence dans le cadre du forum des gestionnaires	2 500,00 $
Bertholet inc.	Conférences ministérielles de Jean-François Bertholet	6 000,00 $
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	14 374,80 $
Bouclier d'Athéna, services familiaux, Le	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	6 118,20 $
Bourassa, Johanne	Membre externe du Comité d'audit du Ministre	4 750,00 $
Capsana	Conférence - Semaine de la santé 2025	3 985,00 $
Cardio Choc inc.	Achat d'un défibrillateur	2 319,95 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	18 354,60 $
Carrefour le Moutier	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	4 078,80 $
CDW Canada corp.	Service de maintenance des licences Snagit	5 265,52 $
Centre Alpha le Tracé inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	19 315,20 $
Centre Alpha Lira inc.	Services de francisation en milieu de travail	10 296,00 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	10 014,40 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	9 786,80 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	7 510,80 $
Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	14 338,80 $
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	6 118,20 $
Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes	Francisation à temps complet auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	23 540,00 $
Centre des femmes de Montréal	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	24 472,80 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
Centre des femmes de Montréal	Sessions d'information aux nouveaux arrivants « Prévention et sensibilisation - Violence conjugale et familiale »	14 800,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	5 508,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	6 864,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	15 804,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	20 592,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	5 508,00 $
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Services de francisation en milieu de travail	3 432,00 $
CNW Group ltd.	Abonnement aux services en ligne de veille Eureka	15 675,73 $
Cogeco Connexion inc.	Service de lien internet à Trois-Rivières	1 439,40 $
Collège Unica	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	13 279,20 $
Collège Unica	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	19 315,20 $
Collège Unica	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	24 747,60 $
Compro communications inc.	Service de messagerie sur attente téléphonique	1 320,00 $
Compugen inc.	Abonnement à des licences	3 325,00 $
Concepts Logiques 4DI inc.	Exportation des données en format CSV et des documents électroniques	1 500,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
Concepts Logiques 4DI inc.	Abonnement annuel à la licence Biblionet	3 515,00 $
Convergint Technologies Ltd.	Travaux d'entretien du système de sécurité au Carré Saint-Laurent, Laval, Longueuil et Québec	24 000,00 $
Copicom Solution inc.	Service d'impression	17 974,21 $
CPE Division B inc.	Services d'entretien annuel des onduleurs de voltage (UPS)	13 450,00 $
Culture Francisation	Services de francisation en milieu de travail	10 560,00 $
Cyber 3D	Utilisation, soutien et maintenance de licences	8 318,00 $
Cyber 3D	Abonnement au programme de maintenance annuelle de licences Antidote 11 Français Multiposte et Antidote 11 Bilingue Multiposte	17 114,14 $
Cycle Ethan inc.	Atelier mise au point de vélos	2 500,00 $
Défi Entreprises actives	Inscription au Défi Entreprises 2025	1 919,00 $
Deschamps impression inc.	Impression de formulaire d'évaluation comparative A-0360-10	9 830,00 $
Deschênes, Manon	Service de rédaction pour la finalisation du Programme-cadre adapté de français, langue commune (PCAF) et du guide pédagogique qui l'accompagne	18 500,00 $
Dicko, Saidatou	Membre externe du comité d'audit du Ministère	4 750,00 $
Dionavi inc.	Achat de cartes-cadeaux	3 750,00 $
ECCTIS Ltd	Abonnement à la base de données UK ENIC	4 122,48 $
École de langues Mot-Clé	Services de francisation en milieu de travail	6 864,00 $
École de langues Mot-Clé	Services de francisation en milieu de travail	5 720,00 $
École de langues Mot-Clé	Services de francisation en milieu de travail	21 280,00 $
École de langues Mot-Clé	Services de francisation en milieu de travail	22 344,00 $
École de langues Mot-Clé	Services de francisation en milieu de travail	11 440,00 $
École de langues Mot-Clé	Services de francisation en milieu de travail	23 408,00 $
École de langues Shakespeare	Services de francisation en milieu de travail	4 290,00 $
École de langues Shakespeare	Services de francisation en milieu de travail	10 296,00 $
Entreprises et Ressources Évolution inc., Les	Services de francisation en milieu de travail	10 008,00 $
Enveloppe Concept inc.	Service d'impression d'enveloppes	18 335,50 $
Envol des Langues inc., L'	Services de francisation en milieu de travail	15 120,00 $
Ergo Buro Canada inc.	Achat de supports pour portables	5 480,00 $
ESI Technologies de l'information inc.	Abonnement annuel à la plateforme Pluralsight	9 668,40 $
Eventtia	Renouvellement de l'abonnement à une plateforme de gestion d'évènements	20 525,10 $
Évolution télécom inc.	Abonnement, entretien et mise à jour des licences	3 548,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
Extal services intégrés	Déplacement et installation de mobilier de Montréal vers Québec	14 500,00 $
Faucher, Christiane (psychologue)	Animation d'un atelier : forces et talents	4 129,00 $
Figma inc	Renouvellement des droits d'utilisation FIGMA	1872,00 $
Fonds de placement immobilier Cominar	Travaux d'entretien et de réparation dans les locaux occupés par le Ministère À Laval	10 000,00 $
Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre [FBDM]	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre [FBDM]	Services de francisation en milieu de travail	21 120,00 $
Formation de base pour le développement de la main-d'œuvre [FBDM]	Services de francisation en milieu de travail	20 592,00 $
Formation linguistique global lingua inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Formation linguistique global lingua inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Formation linguistique global lingua inc.	Services de francisation en milieu de travail	10 800,00 $
Gestion Georges Coulombe inc.	Entretien ménager et divers travaux dans les locaux occupés par le Ministère au 360, rue St-Jacques	10 000,00 $
Getty images	Acquisition d'une banque d'images à utilisateurs multiples	5 570,00 $
Graitec inc.	Renouvellement de l'abonnement à des licences infonuagiques AutoCAD	18 377,60 $
Grondin, Sylvie	Présidente et membre externe du comité d'Audit du Ministère	7 800,00 $
Groupe Pro-Actif Consultants inc.	Conception et traitement graphique de divers documents	18 000,00 $
Hilton garden Inn aéroport de Montréal	Hébergement temporaire pour les personnes réfugiés prises en charge par l'État	12 000,00 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	4 078,80 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	4 078,80 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	2 395,80 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
Hôtel Qualité Dorval Aéroport, L'	Hébergement temporaire pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État	12 000,00 $
Hôtel Radisson Aéroport de Montréal	Hébergement temporaire pour les personnes réfugiées prises en charge par l'État	12 000,00 $
Humance inc.	Préparation et diffusion en mode virtuel de la formation « La pensée stratégique : une compétence qui crée de l'impact »	3 750,00 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	19 617,00 $
Immersion Baie-des-Chaleurs inc.	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	19 617,00 $
Immigrant Québec	Location de deux kiosques au Salon de l'Immigration et de l'intégration Automne 2025	6 500,00 $
Immigrant Québec	Participation au Sommet de l'immigration au Québec 2025	23 210,00 $
Immigrant Québec	Location d'un emplacement à deux Salon de l'immigration et de l'intégration au Québec	13 510,00 $
Insight Canada inc.	Abonnement annuel aux licences Arbortexteditlock Editor	2 700,00 $
ITI inc.	Renouvellement de Licences Cisco Identity Services Engine (ISE)	1 518,00 $
ITI inc.	Soutien et acquisition de licences	24 780,93 $
Latreille, Denise (révision linguistique)	Révision linguistique de documents pédagogiques et didactiques	8 000,00 $
Les solutions Outsidesoft inc.	Abonnement annuel à la plateforme SimpleSondage	8 975,00 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	6 054,30 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Services de francisation en milieu de travail	9 360,00 $
Maison Alpha ABC Côte-Nord	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	15 279,90 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	17 968,50 $
Maison de la famille des Maskoutains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	24 472,80 $
Mejia Hernandez, Carlos Alberto (services de télécommunications)	Achat de matériel et travaux filaires pour les salles de réunion	9 500,00 $
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Abonnement à des licences Omnissa Apps Essentials Term	5 742,80 $
Micro Logic Sainte-Foy ltée	Abonnement à des licences ShareGate Desktop	13 462,00 $
MNP LLP	Certification PCI-DSS 4.0 Service de balayage trimestriel des adresses IP externes du ministère	3 950,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
MNP LLP	Certification complète PCI-DSS 4.01 pour les transactions de commerce électronique et Re-Certification annuelle des postes terminaux virtuels du MIFI (SAQ-C-VT et AOC)	20 200,00 $
MosaïC Services linguistiques inc.	Services de francisation en milieu de travail	4 392,00 $
MosaïC Services linguistiques inc.	Services de francisation en milieu de travail	4 536,00 $
Mot d'excellence inc., Un	Traductions multilingues documents MIFI vers les langues principales	24 500,00 $
Natrix Technologies inc.	Entretien et mise à jour des équipements	6 648,30 $
Paradis, Annick (design graphique)	Services d'infographie pour des projets pédagogiques et didactiques en francisation	9 975,00 $
Petites-Mains	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	12 236,40 $
PG solutions inc.	Services d'entretien et de soutien SyGED pour des licences illimitées	12 692,00 $
Pitney Bowes du Canada ltée	Service de maintenance des équipements postaux et de location de compteur	6 040,00 $
Place Laval inc.	Travaux d'entretien et de réparation dans les locaux occupés par le Ministère à Laval	10 000,00 $
Plurielles et Singulières s.e.n.c.	Révision linguistique et correction d'épreuves de divers documents en français	19 000,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	4 290,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	4 290,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	4 290,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	6 864,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	15 444,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	13 728,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	9 180,00 $
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	10 296,00 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
Pme Création de Valeur inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Production HNB	Services de francisation en milieu de travail	24 000,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Services de francisation en milieu de travail	5 508,00 $
Queue-it ApS	Services d'accès, de soutien et de gestion d'une salle d'attente virtuelle pour les services d'immigration en ligne	18 636,79 $
Refinitiv Canada Holdings Limited	Abonnement à la base de données World Check One	7 728,00 $
Réseau CLIC Québec, Le	Services de francisation en milieu de travail	7 500,00 $
Réseau CLIC Québec, Le	Services de francisation en milieu de travail	14 160,00 $
Réseau CLIC Québec, Le	Services de francisation en milieu de travail	18 880,00 $
Réseau Internet Québec inc.	Service de registraire des noms des domaines du MIFI	3 153,00 $
RM Recrutement International inc.	Services de francisation en milieu de travail	11 520,00 $
RM Recrutement International inc.	Services de francisation en milieu de travail	10 080,00 $
RM Recrutement International inc.	Services de francisation en milieu de travail	9 438,00 $
RM Recrutement International inc.	Services de francisation en milieu de travail	11 700,00 $
Schulman, Gwendolyn	Traductions, révisions, relectures d'épreuves de divers documents français vers anglais (canadien)	9 900,00 $
Service des Loisirs du Bon Pasteur	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants - À distance	21 413,70 $
Services linguistiques Annie Talbot inc.	Révision linguistique et correction d'épreuve de divers documents en français	19 000,00 $
Services linguistiques Danita inc., Les	Services de francisation en milieu de travail	24 960,00 $
Services Sapizka inc.	Services de francisation en milieu de travail	13 728,00 $
Services Sapizka inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Services Sapizka inc.	Services de francisation en milieu de travail	9 438,00 $
Services Sapizka inc.	Services de francisation en milieu de travail	14 208,00 $
Services Sapizka inc.	Services de francisation en milieu de travail	6 732,00 $
Services Sapizka inc.	Services de francisation en milieu de travail	15 444,00 $
SmartSign Parent LLC	Abonnement au logiciel infonuagique AssetTiger	2 130,59 $
Softchoice LP	Abonnement aux licences Xmind pro	1 359,80 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	23 522,40 $

Fournisseur	Description du contrat	Montant contrat (incluant les avenants et/ou suppléments)
Solutions Migra inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Solutions Migra inc.	Services de francisation en milieu de travail	5 148,00 $
Solutions Migra inc.	Services de francisation en milieu de travail	10 080,00 $
Solutions Victrix inc., Les	Travaux de migration des infrastructures Micro Focus (Netiq)	10 000,00 $
Stata Corp LLC	Renouvellement de licences STATA/MP4	3 116,51 $
Terranova Worldwide corporation	Abonnement à un programme de sensibilisation à la sécurité et à la protection de la vie privée	23 796,50 $
Thibeault, Sandra	Francisation à temps partiel auprès de groupes d'immigrantes et d'immigrants	5 071,50 $
Traduction M (9317-0934 Québec inc.)	Services de francisation en milieu de travail	4 290,00 $
Traductions Serge Bélair inc. (TRSB)	Traduction d'un contrat	2 997,59 $
Versatil BPI inc.	Soutien pour les licences i2-IBase	2 155,03 $
Vidéotron ltée	Service de câblage et de réseau câblodistribution	20 037,60 $
Vidéotron ltée	Service de lien Internet au Carré Saint-Laurent	20 040,00 $

Les sous-questions b), d), f) et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits ou elles sont déjà répondues par d'autres sous-questions de cette même question.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : https://seao.gouv.qc.ca. De plus, pour les contrats de plus de 25 000 $, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et est diffusée mensuellement sur le site du ministère : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/engagements-financiers.

RG5. Pour chaque projet de développement informatique, infonuagique ou de modernisation des systèmes informatiques au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

a) le nom du projet;
b) la nature du projet;
c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
g) l'estimation des coûts restant à débourser pour compléter la réalisation du projet;
h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
   - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.
m) le nombre et la liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2025-2026.

---

m) En 2025-2026, aucune pénalité n'a été appliquée à des sous-traitants dans le domaine des TI.

Les sous-questions c), h), j), k) et l) ne sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les sous-questions a), b), d), e), f) g) et i), l'information sur les projets informatiques de plus de 500 000 $ est disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : https://www.tableaudebordprojetsri.gouv.qc.ca.

Note : Est considéré comme un projet informatique celui qui répond aux critères définis dans les Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles (https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2022F/77878.pdf).

RG6. Concernant l'hébergement de données en infonuagique, fournir :
a) les coûts estimés par année :
b) les coûts totaux réels pour l'hébergement de données;
c) les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité;
d) la liste des fournisseurs;
e) une copie du plan de déploiement.

Les sous-questions a) et e) ne sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

b) Les coûts totaux réels pour l'hébergement de données :	5 451 677,09 $
c) Les coûts pour pénalités pour dépassement de capacité :	0 $
d) La liste des fournisseurs :	Les informations concernant le catalogue du courtier en infonuagique et en technologies spécialisées est disponible sur Internet à l'adresse suivante : https://courtier-infonuagique.gouv.qc.ca/accueil.

RG7. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2025-2026, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes :

a) la photocopie;
b) le mobilier de bureau;
c) l'ameublement;
d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
e) le distributeur d'eau de source;
f) le remboursement des frais de transport;
g) le remboursement des frais d'hébergement;
h) le remboursement des frais de repas;
i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
   I. a) au Québec;
   II. b) à l'extérieur du Québec.

Selon les données et factures disponibles en date du 31 janvier 2026.

a) Photocopie et impression .....1 758,56 $
(Appareils multifonctions et papier)

b) Mobilier de bureau.....0 $

c) Ameublement.....0 $

d) Décoration et embellissement.....0 $

e) Distributeur d'eau de source.....0 $

i) Remboursement des frais d'alcool et de fêtes.....0 $

Pour les sous-questions f), g), h) et j), les informations recherchées sont diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du Ministère en vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4, paragraphes 16, 22 et 23).

Pour les sous-questions f), g) et h), cette information est présentée globalement à cette adresse : https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/immigration/cadre-legal-transparence/acces-information/depenses-du-ministere. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG8. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2025-2026, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

a) le coût des contrats téléphoniques;
b) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
c) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
d) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
e) le nombre de téléphones cellulaires et téléphones intelligents;
f) le coût d'acquisition des appareils;
g) le coût d'utilisation des appareils;
h) les noms des fournisseurs;
i) les ordinateurs portables;
j) les iPad ou autre type de tablette électronique.

---

b) Coût des frais d'itinérance	**23,98 $**
c) Coût lié aux dépassements des forfaits de données	0 $
d) Coûts de résiliation, s'il y a lieu	0 $

Données au 31 janvier 2026.

Les sous-questions e), i) et j) ne sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les sous-questions a), f), g) et h), l'information fournie en réponse à ces questions est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (article 4, paragraphe 25) : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information.

RG9a. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9b. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9c. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9d. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
   - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9e. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9f. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9g. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9h. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9i. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :

n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9j. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :
o) le nombre d'employés permanents et temporaires;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9k. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :
p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG9l. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2025-2026 ainsi que les prévisions pour 2026-2027 :
r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG10. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2025-2026 en indiquant pour chacun d'eux :
a) l'emplacement de la location;
b) la superficie totale pour chaque local loué;
c) le coût total de ladite location;
d) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
e) la durée du bail;
f) propriétaire de l'espace loué;
g) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.
h) la superficie totale réellement occupée;
i) la superficie inoccupée;
j) le coût de location au mètre carré;
k) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;

Selon la facturation disponible au 31 janvier 2026.

Emplacement Adresse	Nature des travaux	Coûts d'aménagement, des rénovations réalisées du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	Durée du bail ou entente d'occupation
Québec 888, St-Jean	Réaménagement et changement de mobilier pour optimisation des espaces de travail.	32 878,90 $	Durée de bail : 3 ans

Pour les sous-questions a) l'emplacement de la location, b) la superficie totale pour chaque local loué, c) le coût total de ladite location et f) propriétaire de l'espace loué, l'information est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art. 4 paragraphe 27) :
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/acces-information/depenses-du-ministere.

Les sous-questions h), i), j), et k) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG11. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2025-2026, fournir :
a) la liste des actifs excédentaires inoccupés;
b) la valeur estimée de ceux-ci;
c) les coûts d'entretien annuel;
d) le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures :

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Pour les immeubles qui ne sont pas propriété de la Société québécoise des infrastructures :

Le Ministère ne possède aucun actif immobilier excédentaire inoccupé.

RG12. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2025-2026, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :
a) les dates des travaux;
b) les coûts;
c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

Pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, les coûts de déménagement, d'aménagement, de rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés ont été de :

Montréal

1200, boul. Saint-Laurent, 7e étage, Montréal (Québec) H2X 0C9 : 0 $

Québec

888, rue Saint-Jean, 3e étage (Québec) G1R 5H6 : 0 $

L'information fournie inclut les cabinets ministériels. Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

RG13. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2025-2026, en indiquant pour chaque individu :

a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
b) le titre de la fonction;
c) l'adresse du port d'attache;
d) la masse salariale totale par cabinet;
e) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
f) la prime de départ versée, le cas échéant;
g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
h) la description de tâches;
i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2025-2026;
j) le nombre total d'employés au cabinet;
k) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
l) si l'employé a ou non signé les directives du premier ministre intitulées Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG14. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :
a) le nom de la personne;
b) le poste occupé;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
e) la date de l'assignation hors structure;
f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
g) les prévisions pour 2026-2027.

Le Ministère n'a pas de personnel hors structure, rémunéré par le Ministère, et qui n'occupe aucun poste dans le Ministère.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Hors structure Rémunéré sans fonction – Données au 31 janvier 2026, extrait le 23 février 2026.

RG15. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :
a) le poste initial;
b) le salaire;
c) le poste actuel, s'il y a lieu;
d) la date de la mise en disponibilité;
e) les prévisions pour 2026-2027.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG16. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2025-2026, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
b) par catégorie d'âge;
c) prévisions pour 2026-2027.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG17. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :
a) le nom de la personne;
b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
d) l'assignation initiale;
e) l'assignation actuelle;
f) la date de l'assignation hors structure;
g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

Liste du personnel rémunéré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres au 31 janvier 2026.

Information demandée	
a) Le nom de la personne :	Cette sous-question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.
b) Le poste occupé et le nom de l'organisme :	Chargé de dossiers, Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec
c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant :	169 634 $
d) L'assignation initiale :	Cadre, classe 2
e) L'assignation actuelle :	Cadre, classe 2
f) La date de l'assignation hors structure :	2019-02-11
g) La date de fin de l'assignation :	2027-06-24

Information demandée	
a) Le nom de la personne :	Cette sous-question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.
b) Le poste occupé et le nom de l'organisme :	Conseiller à l'élaboration de la Politique nationale sur l'intégration à la culture commune prévue aux article 8 et 9 de la Loi sur l'intégration à la nation québécoise, ministère de la Langue française
c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant :	111 368 $
d) L'assignation initiale :	Professionnel 105, expert

e) L’assignation actuelle :	Professionnel 105, expert
f) La date de l’assignation hors structure :	2025-07-07
g) La date de fin de l’assignation :	2026-06-30

Information demandée	
a) Le nom de la personne :	Cette sous-question n’est pas pertinente à l’étude des crédits.
b) Le poste occupé et le nom de l’organisme :	Conseiller à l’élaboration de la Politique nationale sur l’intégration à la culture commune prévue aux article 8 et 9 de la Loi sur l’intégration à la nation québécoise, ministère de la Langue française
c) Le salaire de base et les bonis, le cas échéant :	92 571 $
d) L’assignation initiale :	Professionnel 105, standard
e) L’assignation actuelle :	Professionnel 105, standard
f) La date de l’assignation hors structure :	2025-07-07
g) La date de fin de l’assignation :	2026-06-30

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Prêt de service – Données au 31 janvier 2026, extrait le 23 février 2026.

RG18. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2025-2026, en précisant pour chaque abonnement :
a) le coût de chacun;
b) le fournisseur;
c) la nature du service.
d) s'il a été réalisé par le cabinet ministériel ou à sa demande.

Ventiler le montant total par catégorie.

Données du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

b) Nom des fournisseurs	c) Nature du service	a) Coût
Academic Credentials Evaluation Institute (ACEI)	Infolettre	Gratuit
Association of Registrars Colleges of Canada (ARUCC)	Abonnement annuel pour accéder à la plateforme MesCertif afin de recevoir des documents scolaires envoyés par les établissements	525,00 $
Australian Government – Department of Education	Abonnement annuel à un site spécialisé en évaluation de diplômes étrangers (Country Education Profiles (CEP) Online	1 344,01 $
Club de presse Blitz	Abonnement annuel	695,00 $
CNW group	Abonnement annuel au service Eureka	15 675,73 $
Concepts Logiques 4DI Inc.	Biblio net : Renouvellement de la licence annuelle d'utilisation du logiciel de documentation	3 515,00 $
CORIM	Infolettre	Gratuit
ECCTIS Ltd	Abonnement annuel à un site spécialisé en évaluation de diplômes étrangers : UK ENIC	4 122,48 $
HEC	Infolettre	Gratuit
Immigration Education Alliance (IMEDA)	Infolettre	Gratuit
Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI)	Infolettre	Gratuit
Investissement Québec	Infolettre	Gratuit
Jaguar média Inc.	Abonnement annuel au Réseau Info Éducation AMEQ en ligne	950,00 $
Le courier parlementaire	Infolettre	Gratuit

b) Nom des fournisseurs	c) Nature du service	a) Coût
Les Éditions Wilson et Lafleur Inc.	Livre – Administrateurs de personne morales sans but lucratif – 5e édition – 2025 – Abonnement – Corporation sans but lucratif – Wilson Lafleur	345,00 $
Lexbase	Infolettre	Gratuit
Lexis Nexis	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) – Jurisclasseur Québec – Droit international privé	216,00 $
LobbYscope	Infolettre	Gratuit
REPÈRES	Accès à une banque d'information scolaire et professionnelle – Contient des informations sur les professions, sur les programmes d'études et sur les établissements scolaires – Abonnement à la carte	125,00 $
Repreneuriat Québec	Infolettre	Gratuit
RocketReach	Consultation à une base de données RocketReach (permet de trouver des contacts au sein d'entreprises ou d'organismes publics, ainsi que leurs coordonnées	6,38 $
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)	Abonnement annuel à une base de données d'intelligence juridique	32 108,30 $
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)	Abonnement à l'Express Travail – Thème Relations du travail	365,00 $
The Association for International Credential Evaluation Professionals (TAICEP)	Abonnement annuel à un site spécialisé en évaluation de diplômes étrangers	547,33 $
Thomson Reuters	Abonnement aux mises à jour (feuilles mobiles) – Accès à l'information : loi annotée, jurisprudence, analyse et commentaires	191,00 $
Union des municipalité du Québec	Infolettre	Gratuit
University World News	Infolettre	Gratuit
Wall Street Journal	Wall Street Journal – Abonnement mensuel	4,00 $
World Check One	Abonnement à la base de données World Check One : Site spécialisé – contient des informations sur la lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme	7 728,00 $
Zoho Canada Corporation	Abonnement veille médias sociaux	729,00 $

La sous-question d) ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

L'information fournie inclut les cabinets ministériels.

RG19. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, aucune somme n'a été déboursée pour des activités de formation et des conférences organisées par des chambres de commerce.

RG20. Pour chaque site Internet du Ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

a) le nom du site Web;
b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
c) les coûts de construction du site;
d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
f) le nombre de visiteurs (« hits ») par mois;
g) nombre de visiteurs uniques mensuellement
h) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
i) la fréquence moyenne de mise à jour;
j) le responsable du contenu sur le site.

Coût de gestion de noms de domaine en 2025-2026 :

- Hébergement par Réseau Internet Québec : 3 153 $
- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Coût de modernisation ou de refonte en 2025-2026 : 0 $

- Entretien et mise à jour effectués par des ressources internes

Les sous-questions f), g), i) et j) se sont pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG21. Pour 2025-2026, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

a) les régions et les villes visitées;
b) les personnes et organismes rencontrés;
c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
d) les raisons du déplacement;
e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
f) les coûts ventilés;
g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, il n'y a pas eu de tournée, de visites ou de rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec.

Les sous-questions b), c) et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits budgétaires.

RG22. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2025-2026 :
a) le détail des mandats;
b) le coût (déplacements, etc.);
c) le nombre de ressources affectées;
d) le nombre de rencontres;
e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
f) l'objet;
g) les dates.

Durant la période 2025-2026, il n'y a pas eu d'adjoint parlementaire.

Les sous-questions a), c), d), e), f), et g) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG23. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG24. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG25. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG26. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2025-2026, ainsi que les prévisions pour 2026-2027 et 2027-2028, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

La compensation versée au Québec en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* constitue une forme de financement stable et progressif. Elle permet au Québec d'assurer sa maîtrise d'œuvre en matière d'accueil, d'aide à l'installation, de francisation, d'insertion en emploi et d'établissement des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec, et ce, en favorisant leur pleine participation à leur nouvelle société.

Il faut noter que la compensation financière découlant de cet accord n'est pas versée au Ministère, mais au Fonds consolidé du revenu du gouvernement du Québec. Le Ministère obtient son financement pour ses activités d'accueil et d'intégration à même les crédits votés annuellement à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a annoncé, le 1er novembre 2007, des modifications à la gestion des sommes allouées à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes à compter du budget des dépenses 2008-2009, et ce, afin d'assurer plus de transparence quant à l'utilisation de ces sommes. Ainsi, depuis l'exercice financier 2008-2009, une enveloppe de crédits est versée au budget du MIFI pour l'accueil, la francisation et l'intégration des personnes immigrantes. Des ententes de services conclues entre le MIFI et les ministères offrant des services d'intégration et de francisation encadrent l'utilisation de ces sommes, ce qui permet d'accroître la cohérence des interventions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration.

Le montant reçu pour la compensation fédérale pour l'année 2025-2026 est de 867,3 M$.

Les versements du fédéral relativement à cette compensation se font trimestriellement et ces montants ont été consacrés à la francisation et à l'intégration des personnes immigrantes.

RG27. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2025-2026, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

Aucune prime au rendement ni aucun boni n'a été versé au personnel pour l'année financière 2025-2026.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Primes et Bonis - Primes au rendement et bonis – Données au 31 janvier 2026, extrait le 23 février 2026.

RG28. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2025-2026, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

Aucune prime de départ n'a été versée au personnel du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration assujetti à la Loi sur la fonction publique.

Source : Rapport SAGIR – Étude des crédits – Masse salariale et indemnité – Primes de départs et allocation de transition – Données au 31 janvier 2026, extrait le 23 février 2026.

RG29. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2025-2026 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG30. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2025-2026 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2026-2027. Pour chacun de ces programmes existants en 2025-2026, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2026-2027, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG31. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG32. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2025-2026 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG33. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
c) le nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations.

---

a) Dépense totale relative au paiement des cotisations

La dépense totale relative au paiement des cotisations entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 est de 8 080,74 $.

b) Liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation

- Association des Registraires des Universités et Collèges du Canada
- Association des professionnels en accès à l'information et en protection de la vie privée
- Association des responsables de la gestion des plaintes
- Conseil des relations internationales de Montréal
- Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail
- The Institute of Internal Auditors (IIA)

c) Nombre d'employés ayant bénéficié du paiement des cotisations

Les cotisations à des associations peuvent être au bénéfice de l'ensemble du personnel ou d'un groupe d'employés.

RG34. Tout montant dépensé par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du ministère ou de l'organisme.

En 2025-2026, aucun montant n'a été dépensé pour l'achat de crédits carbone visant à compenser les émissions de gaz à effet de serre produites dans le cadre des activités du Ministère.

RG35. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure :
g) Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2024-2027;

Aucun budget spécifique au Plan d'action à l'égard des personnes handicapées (PAPH) n'était prévu pour 2025-2026.

L'état d'avancement des cibles du PAPH 2023-2027 au 31 décembre 2025[1] :

- 54,2 % des cibles étaient en voie de réalisation[2];
- 25 % des cibles étaient réalisées;
- 20,8 % des cibles étaient sans objet[3];

Le PAPH 2023-2027 est disponible sur le site Internet Québec.ca :

https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-2023-2027-personnes-handicapees

[1] Les données au 31 décembre 2025 sont les plus récentes, puisque la reddition de comptes est réalisée trimestriellement. Les données au 31 mars 2026 seront disponibles en mai 2026.

[2] Ces cibles devraient être réalisées au 31 mars 2026.

[3] La catégorie des cibles sans objet a été introduite d'un commun accord avec l'Office des personnes handicapées du Québec et figure dans la mise à jour 2025-2026 du PAPH disponible sur le site internet Québec.ca. Elle comprend soit des cibles pour lesquelles il suffit de rendre compte du résultat annuel, soit des cibles sans activité durant l'exercice ou atteintes lors d'un exercice antérieur.

RG36. Pour chaque mesure sous la responsabilité du ministère ou de l'organisme contenue dans les plans d'actions, les rapports, les politiques et stratégies suivantes, indiquer le budget prévu, les sommes investies en 2025-2026 et l'état d'avancement de la mesure :
n) Plan d'action de développement durable 2023-2028.

Aucun budget spécifique n'était prévu pour la réalisation des actions du Plan d'action de développement durable (PADD) 2023-2028. Les mesures ont été réalisées à même les opérations courantes des directions impliquées, sans budget particulier.

Un montant de 4 359,17 $ a été investi pour la réalisation d'activités offertes au personnel du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), réalisées dans le cadre de la mesure suivante :

- Augmenter l'utilisation du transport actif et collectif par le personnel du MIFI.

L'état d'avancement du PADD 2023-2028 au 31 décembre 2025[1] est de 78,5 % des cibles sont atteintes ou en voie d'être atteintes.

Le PADD 2023-2028 est disponible sur le site Internet Québec.ca :

https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications/plan-action-developpement-durable-2023-2028

[1] Les données au 31 décembre 2025 sont les plus récentes, puisque la reddition de comptes est réalisée trimestriellement. Les données au 31 mars 2026 seront disponibles en mai 2026.

RG37. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2025-2026 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

En 2025-2026, le MIFI a versé 17 809,87 $ en compensation financière.

RG38. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2025-2026 :
a) les sommes dépensées;
b) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

Concernant toute mesure de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2025-2026 :

a) Les sommes dépensées : 15 784,07 $

b) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière : parmi le montant à la question a), il y a 15 784,07 $ pour les remboursements des activités sportives.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : www.seao.gouv.qc.ca ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 $ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et qui sont diffusées mensuellement sur le site Internet du ministère : www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/immigration/cadre-legal-transparence/acces-information/depenses-du-ministere.

RG39. Liste des CT réunions en indiquant qui a fait la demande (cabinet, sous-ministre, ministère), la liste des personnes présentes, les coûts et le nom des fournisseurs.

Pour la période allant du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le coût total des CT réunions s'élève à 6 691,59 $.

Liste des fournisseurs :

- Café du Parquet
- Tomate & Pesto Service Traiteur inc.

RG40. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2025-2026 :
a) la liste de tous les concours et tirages réalisés;
b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix;
c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours;
d) la liste des concours qui ont pris fin.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a été responsable d'aucun concours.

RG41. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2025-2026 :
a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques;
b) le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques;
c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme;
d) le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2025-2026 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

---

a) Nombre d'employés affectés aux affaires publiques du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 :

- 7 employés

b) Montant des dépenses en affaires publiques du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 :

- 17 995,73 $

d) Total des sommes investies en veille médiatique au sein de la Direction des communications du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 :

- La réponse à cette sous-question se trouve à la fiche RG4.

La sous-question c) ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

RG42. Veuillez nous fournir la liste des rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule » tenues par le ministère ou l'organisme en indiquant :

a) Les dates;
b) L'endroit précis;
c) La liste des personnes présentes;
d) L'ordre du jour;
e) Les procès-verbaux;
f) Les coûts détaillés (frais de location, d'hébergement, repas, déplacement, location d'équipement, conférencier, etc.)

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, aucune somme n'a été déboursée pour les rencontres de planification stratégique de type « lac-à-l'épaule ».

Les sous-questions a), b), c), d) et e) ne semblent pas pertinentes à l'étude des crédits.

RG43. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages.
a) Nombre de stagiaires reçus;
b) Heures de stages effectuées;
c) Rémunération totale déboursée.

---

a) Nombre de stagiaires reçus en 2025-2026 : 14

c) Rémunération totale déboursée : 371 480,62 $

La sous-question b) ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

Sources :

a) Rapport SAGIR – Rapport sur les nominations – extrait le 23 février 2026, couvrant la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

c) Rapport SAGIR – Rapport détaillé de paie par employé – compilation de la paie 1 à 24, couvrant les dépenses pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

RG44. Fournir les dépenses allouées à la consultation avec les Autochtones.

a) Fournir la liste des projets du ministère ayant inclus une consultation des représentants autochtones.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas fait de consultation avec les Autochtones.

RG45. Indiquer les dépenses encourues au titre de tout « Programme d'aide aux employés » (PAE) depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG46. Indiquer les dépenses encourues en vue de l'implantation du nouveau régime de dotation découlant de l'adoption du projet de loi 60 de la 42e législature.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG47. Indiquer le montant des amendes perçues en vertu de l'application des lois dont votre ministère est responsable de l'application. Ventiler par loi et articles, depuis 5 ans.

Pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, un montant de 25 450,00 $ a été perçu pour des infractions en vertu de la Loi sur l'immigration au Québec (RLRQ, c. I-0.2.1).

RG48. Indiquer la valeur des actifs possédés; meubles et immeubles.

Pour les immeubles qui sont propriété de la Société québécoise des infrastructures :

La réponse à cette question (valeur des immeubles) sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes occupant un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

Pour les immeubles qui ne sont pas propriété de la Société québécoise des infrastructures :

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne possède aucun actif immobilier.

Acquisition de meubles pour la période de référence du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 :

Meubles	Coûts
13 fauteuils ergonomiques (formats standards et grands formats) *Fauteuils disponibles dans le catalogue gouvernemental au coût de 405 $/fauteuil*	5 265,00 $
Total :	**5 265,00 $**

RG49. Indiquer les coûts de système estimés depuis 5 ans.

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

RG50. Pour chacun des ministères et organismes relevant du portefeuille, pour les années financières 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 (à ce jour), veuillez indiquer :

a) le nombre d'employé·es recruté·es à l'étranger, en précisant le statut d'immigration au moment de l'embauche (permis de travail temporaire, résidence permanente, autres);
b) le nombre de missions de recrutement effectuées à l'étranger, en précisant les pays visés et les secteurs d'emploi concernés;
c) les sommes dépensées pour les activités de recrutement international (missions, agences, consultants, publicité, relocalisation, accompagnement);
d) le nombre de contrats conclus avec des firmes externes pour soutenir le recrutement à l'étranger;
e) les catégories d'emploi pour lesquelles un recrutement international a été jugé nécessaire;
f) le taux de rétention après 12 et 24 mois des personnes recrutées à l'étranger;
g) toute directive ou orientation ministérielle émise au cours de cette période concernant la réduction, le maintien ou l'augmentation du recours au recrutement international;
h) les mesures mises en place pour favoriser prioritairement le recrutement et la formation de la main-d'œuvre locale.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne recrute pas ses employé(es) à l'étranger.

RG51. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

Le Comité d'audit a pour mandat de soutenir la sous-ministre pour qu'elle puisse s'acquitter de ses responsabilités en matière d'audit interne, notamment sur la gestion des risques, le contrôle interne et la gouvernance du Ministère.

Liste des personnes	Montant des honoraires versés en 2025-2026*
Dicko, Saidatou	1 375,00 $
Grondin, Sylvie	2 312,50 $
Bourassa, Johanne	2 172,50 $

* Données au 31 janvier 2026.

RP1. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société immobilière du Québec par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2025-2026.

Selon les données et factures disponibles en cours jusqu'en date du 31 janvier 2026, les mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures (SQI) sont les suivants :

• Ajout de signalisation pour les bureaux situés au 888, rue St-Jean, Québec Pour mieux diriger les visiteurs et le nouveau personnel vers les bureaux du MIFI – accessibilité universelle	376,90 $
• Inspection, réparation et maintenance préventive des systèmes : Contrôle d'accès – cartes d'accès physiques Vidéosurveillance Alarmes Contrôle d'accès physiques	18 171,04 $
• Réparation de la plomberie de la salle à dîner au bureau situé au 888, rue St-Jean, Québec Pour remettre en fonction le lavabo disponible pour le personnel dans la salle à dîner du bureau	482,87 $

RP2. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2025-2026 et pour chacune :
a) le nom de la campagne;
b) les coûts ventilés par poste de dépenses;
c) le nom de la (des) firme(s) ou du (des) professionnel(s) retenu(s) pour la réaliser;
d) le plan média, soit les dates de diffusion de la campagne;
e) les objectifs visés par chaque campagne.

CAMPAGNES DE PROMOTION DIFFUSÉES AU QUÉBEC

1. **Campagne de promotion de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles**

   Coût total : 172 620,62 $

   Nom de la firme : Ogilvy et Cossette Média via appel d'offres du CAG

   Dates de diffusion : Du 20 octobre au 9 novembre 2025

   Objectif : Promouvoir la Semaine québécoise des rencontres interculturelles auprès de la population québécoise et l'inciter à participer aux diverses rencontres et activités organisées dans le cadre de cet événement.

2. **Campagne de sensibilisation sur l'intégration et la régionalisation des personnes immigrantes *D'ailleurs et d'ici nous avons le Québec en commun***

   Coût total : 10 587,50 $

   Nom de la firme : Ogilvy et Cossette Média via appel d'offres du CAG

   Dates de diffusion : du 19 janvier au 1er mars 2026

   Objectif : Montrer que le gouvernement du Québec met tout en œuvre pour une immigration économiquement et socialement réussie en français et qui suscite de la fierté à la fois pour la personne immigrante et pour le Québec.

   Mettre en valeur l'apport des personnes immigrantes au développement économique, social et culturel des régions du Québec.

RP3. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global attitré au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2025-2026 :
a) le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention;
b) le nom du ou des organismes bénéficiaires;
c) le montant qui leur a été accordé;
d) fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Programmes de subvention

En 2025-2026, les programmes bénéficient des budgets suivants* :

Programme	Budget 2025-2026
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	67,0 M$
Programme d'appui aux collectivités (PAC)	25,3 M$
Programme Soutien à la mission (PSM)	7,9 M$
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC)	2,4M$
Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC)	17,2 M$
Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF)	139,0 M$
Programme de soutien à la francisation (PSF)	4,0 M$

* Budget initial au livre des crédits incluant les sommes prévues au Fonds de suppléance et sommes transférées liées à la provision.

Le *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration*

Le *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI) permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes et de favoriser leur intégration à plus long terme. Il est destiné à favoriser la pleine participation, en français, des personnes immigrantes à la vie collective par une aide financière aux organismes ou aux personnes immigrantes.

Le *Programme d'appui aux collectivités*

Le *Programme d'appui aux collectivités* (PAC) vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Il contribue, avec d'autres programmes du Ministère et d'autres programmes gouvernementaux, à favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et des autres minorités ethnoculturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.

Le *Programme Soutien à la mission*

Le *Programme Soutien à la mission* (PSM) est destiné à reconnaître la contribution des organismes communautaires autonomes qui s'investissent dans les champs de mission du Ministère, soit l'intégration et la francisation des personnes immigrantes, la cohésion sociale.

Le *Programme d'aide à la reconnaissance des compétences*

Le *Programme d'aide à la reconnaissance des compétences* (PARC) offre de l'aide financière aux ordres professionnels, aux établissements d'enseignement et autres organismes ayant pour mission de faciliter l'accès des personnes immigrantes formées à l'étranger à une profession ou un métier (réglementé ou non réglementé). Le programme permet ainsi le développement des projets contribuant à la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger afin que les personnes immigrantes contribuent d'une manière rapide et réussie à la prospérité du Québec.

Le *Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences*

Le *Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences* (PAFFARC) a été mis en place le 30 novembre 2021. Il permet d'accorder un soutien financier individuel aux personnes immigrantes qui suivent une formation d'appoint prescrite par un organisme de réglementation.

Le *Programme québécois d'apprentissage du français*

Le *Programme québécois d'apprentissage du français* (PQAF) vise à favoriser le développement des compétences en français des personnes domiciliées au Québec ou voulant s'y établir et des travailleuses et travailleurs. Selon certaines conditions, le programme offre une aide financière aux personnes immigrantes admissibles qui participent aux cours de français ainsi qu'aux entreprises établies au Québec dont les travailleuses et travailleurs suivent des cours de français pendant les heures de travail rémunérées.

Le *Programme de soutien à la francisation*

Le *Programme de soutien à la francisation* (PSF) appuie des projets favorisant l'acquisition et l'amélioration des connaissances en français ainsi que l'éveil à la langue française au Québec. Il vise à favoriser la participation en français de la population québécoise dans les différents domaines de la vie sociale et au marché du travail. Le programme permet d'accorder un soutien financier aux OBNL, aux établissements d'enseignement public, aux entités municipales et autres organismes offrant des services de garde éducatifs à l'enfance ou des haltes-garderies, ainsi qu'à des chaires ou centres de recherche universitaires.

Listes des bénéficiaires – Voir Annexe – Sommes versées au 31 janvier 2026.

Le Ministère ne détient pas de registre des demandes refusées.

RP3. Annexe

Programme d'Accompagnement et de Soutien à l'Intégration (PASI)	
ABL accès accueil action	325 284,00 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	256 959,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	2 379 449,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	1 094 855,00 $
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	1 281 990,00 $
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	539 757,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	491 192,00 $
Action Famille Lavaltrie inc.	230 238,00 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	21 333,00 $
AGIR : Action lesbi, gai, bi, trans et queer immigrants-réfugiés	93 600,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	87 588,00 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	797 546,00 $
Alliance Carrière Travail [ACT]	128 081,00 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	251 710,00 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	735 966,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	355 616,00 $
Cari St-Laurent	2 527 244,00 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	566 775,00 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	807 448,00 $
Carrefour Emploi des Collines	39 116,00 $
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	90 561,00 $
Carrefour emploi Lotbinière	283 198,00 $
Carrefour employabilité - Travail de rue, Le	136 917,00 $
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	106 632,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	75 719,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	32 418,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de l'Islet	64 086,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	71 773,00 $
Carrefour jeunesse emploi de Laval [C.J.E.L.]	197 482,00 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	45 195,00 $
Carrefour JEunesse Marguerite-d'Youville	79 530,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau	63 750,00 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	78 926,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	144 972,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de d'Autray-Joliette	63 709,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	159 775,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC des Laurentides	84 750,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	64 087,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	112 603,00 $
Carrefour jeunesse-emploi des Îles	47 623,00 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	62 312,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog	55 357,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	52 924,00 $

Carrefour le Moutier	369 844,00 $
Centre Alpha Lira inc.	139 048,00 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	326 225,00 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	235 148,00 $
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	128 000,00 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	2 546 999,00 $
Centre de Bénévolat St-Alphonse-Nouvelle inc.	43 848,00 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	86 351,00 $
Centre des femmes de Montréal	288 907,00 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	539 876,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	2 516 309,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	139 074,00 $
Centre S.C.A.M.A. [Ctre Serv. Comm./Aide/Maintien de l'Autonomie]	36 270,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	2 904 418,00 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	227 358,00 $
CJE Beauce-Sud	359 509,00 $
CJE Etchemins	133 045,00 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	466 089,00 $
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	408 407,00 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	483 191,00 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	535 474,00 $
Comquat inc.	20 543,00 $
Concert'Action Lachine	80 000,00 $
Concertation-Femme	16 685,00 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	92 745,00 $
CRESO Centre-conseil en emploi	184 960,00 $
Développement Mauricie inc.	81 900,00 $
Diplôme avant la médaille, Le	90 000,00 $
Droit à l'emploi [D.E.]	353 316,00 $
Évasion St-Pie X, L'	28 151,00 $
Femmes en emploi	40 215,00 $
Groupe Inclusia	182 163,00 $
Haute-Gaspésie me voici	94 556,00 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	1 105 216,00 $
Horizon Emploi	40 152,00 $
Impact emploi de l'Érable	83 787,00 $
Intégration Compétences	170 338,00 $
Intro Drummondville inc.	585 994,00 $
Jardin Humani-Terre	58 650,00 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	102 823,00 $
Maison de la famille des Maskoutains	573 645,00 $
Maison de la famille les Arbrisseaux	63 600,00 $
Maison de la famille valoise inc.	47 471,00 $
Maison des familles de Mékinac	52 862,00 $
Maison d'Haïti	321 163,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	1 233 502,00 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	137 526,00 $

Motivaction Jeunesse	86 258,00 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	110 593,00 $
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	593 374,00 $
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	296 262,00 $
Perspective carrière	58 162,00 $
Popco inc.	74 367,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	236 530,00 $
Projektion 16-35	100 578,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	222 160,00 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	1 509 270,00 $
Regroupement pour la valorisation de la paternité [R.V.P.]	100 000,00 $
Relais communautaire de Laval	54 836,00 $
Réseau d'aide aux travailleurs(es) migrants agricoles du Québec [RATTMAQ]	1 136 367,00 $
Réseaux Employabilité Immigration Entrepreneuriat	262 544,00 $
Saint-Hyacinthe technopole	73 563,00 $
SEMO	93 943,00 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc	226 996,00 $
Service Accès Travail de Portneuf	358 449,00 $
Service Accès-Emploi	71 309,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	606 877,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	238 955,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie - Sanam	181 546,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	250 608,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	248 802,00 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	242 557,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	1 773 575,00 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	1 592 913,00 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	1 170 087,00 $
Service Intégration Travail Outaouais	131 214,00 $
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	367 248,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	1 045 114,70 $
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	135 044,00 $
Tremplin travail Vallée de la Matapédia inc.	70 927,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	490 131,00 $
Univers Emploi	250 631,00 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	105 948,00 $
Total Programme d'Accompagnement et de Soutien à l'Intégration (PASI)	**48 509 137,70 $**
Programme d'Aide à la Reconnaissance des Compétences (PARC)	
Bureau de Coopération interuniversitaire	3 957,00 $
Collège d'Enseignement Général et Professionnel de St-Hyacinthe	165 555,00 $
Collège d'enseignement général et professionnel Édouard-Montpetit	53 750,00 $
Ordre des conseillers en ressources humaines agréés	18 104,00 $
Ordre des Orthophonistes et Audiologistes du Québec	37 384,00 $
Ordre professionnel des Technologistes médicaux du Québec	66 778,50 $
Total Programme d'Aide à la Reconnaissance des Compétences (PARC)	**345 528,50 $**

Programme d'Appui aux Collectivités (PAC)	
24H ChronoSports	13 044,00 $
ABC des Hauts Plateaux, L'	23 857,00 $
ABL accès accueil action	108 500,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	247 500,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	6 205,00 $
acte d'Amour !	75 391,00 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	30 736,00 $
Affaire de Famille, Une	11 156,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	48 165,00 $
Alliance Carrière Travail [ACT]	148 469,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	60 000,00 $
Café de Quartier Ascot	65 772,00 $
Carnet Plein Air	22 171,00 $
Carrefour de la Vallée-de-l'Or	37 459,00 $
Carrefour de Ressources en Interculturel	112 432,00 $
Carrefour Emploi des Collines	44 475,00 $
Carrefour emploi Lotbinière	57 112,00 $
Carrefour employabilité - Travail de rue, Le	50 970,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de l'Islet	68 167,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	50 470,00 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	78 820,00 $
Carrefour JEunesse Marguerite-d'Youville	109 000,00 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	6 060,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	95 585,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	131 597,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	39 362,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	143 410,00 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	37 296,00 $
Centre Alpha Lira inc.	16 797,00 $
Centre d'activités populaires et éducatives C.A.P.E.	9 016,00 $
Centre d'aide aux personnes immigrantes et leurs familles [CAPIF]	27 618,00 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	27 693,00 $
Centre d'innovation en technologies multimédias et numériques	16 834,00 $
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	102 156,00 $
Centre d'organ. mauricien de serv. et d'éduc. pop. [C.O.M.S.E.P.]	60 887,00 $
Centre inter. de doc. et d'inf. Haitienne, Caraibeenne et Afro-Can, Le [CIDIHCA]	36 050,00 $
Centre local de développement de la MRC de Bellechasse inc.	16 999,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	29 134,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	56 010,00 $
Chambre de Commerce de Val d'Or	23 430,00 $
CJE Beauce-Sud	86 322,00 $
CJE Etchemins	20 777,00 $
Club de recherche d'emplois du Pontiac, Le	31 805,00 $
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	135 592,00 $
Comité Condition féminine Baie-James	24 843,00 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	16 160,00 $

Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	127 650,00 $
Commun'Action Ste-Jeanne d'Arc inc.	68 730,00 $
Communauté Blackestrie	58 750,00 $
Concertation Montréal	249 132,00 $
Connexion Laurentides	40 000,00 $
Coop. des trav. et travailleurs de théâtre des Bois-Francs (Théâtre Parminou)	109 099,00 $
Corporation de développement communautaire [CDC] du Haut-Saint-François	78 577,00 $
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	113 265,00 $
Créativa productions	74 997,00 $
CRESO Centre-conseil en emploi	77 406,00 $
Culture pour Tous	291 275,00 $
Développement Côte-de-Beaupré	6 300,00 $
Développement Économique de la Grande Région de Saint-Hyacinthe	128 828,00 $
Développement Mauricie inc.	22 511,00 $
Droit à l'emploi [D.E.]	158 770,00 $
Drummond économique	50 628,00 $
Entreprendre ici	11 381,00 $
Évasion St-Pie X, L'	33 547,00 $
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec, La (FCCQ)	44 000,00 $
Fédération des Communautés Culturelles de l'Estrie	82 875,00 $
Fédération québécoise des municipalités locales et régionales [FQM]	33 600,00 $
Femmes en emploi	61 931,00 $
Groupe Action Nouvelle Vie	60 750,00 $
Groupe d'expertise pour le dével. des cités intercul. au Québec	348 500,00 $
Groupe Inclusia	40 340,00 $
Impact emploi de l'Érable	11 610,00 $
Impulsion-Travail	24 552,00 $
Institut du Nouveau Monde	123 337,00 $
Intégration Compétences	92 499,00 $
Jardin Humani-Terre	38 150,00 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	31 030,00 $
Lanaudière Économique	209 109,00 $
Localité de Radisson (Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James)	14 377,00 $
Maison de la famille les Arbrisseaux	11 587,00 $
Maison d'Haïti	55 946,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	87 467,00 $
Montérégie Économique inc.	69 977,00 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	35 100,00 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	32 525,00 $
MRC de Memphrémagog	16 524,00 $
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	102 800,00 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	22 500,00 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest	72 550,00 $
Municipalité régionale de comté d'Acton	18 877,00 $
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	33 701,00 $
Municipalité régionale de comté d'Arthabaska	62 481,00 $
Municipalité régionale de comté de Bécancour (MRC)	64 975,00 $

Municipalité régionale de comté de Bellechasse	39 119,00 $
Municipalité régionale de comté de Charlevoix	120 063,00 $
Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est	84 613,00 $
Municipalité régionale de comté de Coaticook	15 073,00 $
Municipalité régionale de comté de d'Autray	23 750,00 $
Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes	6 250,00 $
Municipalité régionale de comté de Drummond	15 322,00 $
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré	48 416,00 $
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé	743,00 $
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	51 688,00 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	33 308,00 $
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	19 486,00 $
Municipalité régionale de comté de La Mitis	28 265,00 $
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	14 340,00 $
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	50 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Lac Saint-Jean Est	68 261,00 $
Municipalité régionale de comté de l'Islet	110 175,00 $
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	34 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville	41 666,00 $
Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine (MRC)	55 634,00 $
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	20 335,00 $
Municipalité régionale de comté de Matawinie	79 988,00 $
Municipalité régionale de comté de Mékinac	35 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Minganie	48 125,71 $
Municipalité régionale de comté de Montmagny	103 059,00 $
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	25 187,86 $
Municipalité régionale de comté de Pierre-de Saurel	18 449,00 $
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	62 837,00 $
Municipalité régionale de comté de Roussillon	12 500,00 $
Municipalité régionale de comté de Rouville	28 716,00 $
Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	37 500,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	37 500,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	40 605,00 $
Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	25 930,00 $
Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	21 666,00 $
Municipalité régionale de comté des Appalaches	55 137,00 $
Municipalité régionale de comté des Chenaux	23 938,00 $
Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	12 500,00 $
Municipalité régionale de comté des Laurentides	79 786,00 $
Municipalité régionale de comté des Maskoutains	40 833,00 $
Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-haut	15 248,00 $
Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu	18 120,00 $
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	411 729,00 $
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	25 642,00 $
Municipalité régionale de comté Le Granit	45 627,00 $
Municipalité régionale de comté les Basques	18 190,00 $
Municipalité régionale de comté les Etchemins	60 150,00 $

Municipalité régionale de comté les Moulins	82 293,00 $
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	220 625,00 $
P.A.A.L. Partageons le Monde	100 000,00 $
Posa/source Des Monts	82 142,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	77 809,00 $
Réseaux Employabilité Immigration Entrepreneuriat	13 816,00 $
Résidence d'accueil Bellechasse Sud	15 620,00 $
Sac à Mots, Le	18 904,00 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc	42 399,00 $
Service Accès Travail de Portneuf	143 895,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	47 165,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	44 942,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	146 935,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	56 467,00 $
Service de développement artistique interculturel : Voix de Pasaj	42 300,00 $
Service Intégration Travail Outaouais	190 230,00 $
Services de main-d'oeuvre l'Appui inc., Les	44 010,00 $
Services d'entraide «Le Relais»	14 864,00 $
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	22 500,00 $
Théâtre Fêlé, Le	13 500,00 $
Toxique Trottoir	103 323,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	102 508,00 $
Valcourt 2030	162 703,00 $
Ville de Drummondville	25 167,00 $
Ville de Gatineau	213 033,00 $
Ville de La Tuque	174 851,00 $
Ville de Laval	250 000,00 $
Ville de Lévis	54 893,00 $
Ville de Longueuil	83 151,00 $
Ville de Montréal	1 306 875,00 $
Ville de Québec	1 769 838,00 $
Ville de Rimouski	27 201,00 $
Ville de Rouyn-Noranda	17 000,00 $
Ville de Saguenay	102 507,00 $
Ville de Sainte-Julie	29 554,00 $
Ville de Saint-Eustache	16 050,00 $
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	32 850,00 $
Ville de Shawinigan	82 677,00 $
Ville de Sherbrooke	320 953,00 $
Ville de Trois-Rivières	69 312,00 $
Ville de Vaudreuil-Dorion	49 265,00 $
Vision Inter-Cultures	24 259,00 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	92 100,00 $
Total Programme d'Appui aux Collectivités (PAC)	**15 060 776,57 $**
Programme Soutien à la Mission (PSM)	
ABL accès accueil action	57 500,00 $

Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	77 500,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	90 000,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	92 500,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	65 000,00 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	57 500,00 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	67 500,00 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	67 500,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	90 000,00 $
Cari St-Laurent	77 500,00 $
Carrefour d'action interculturelle	75 000,00 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	77 500,00 $
Carrefour de Ressources en Interculturel	67 500,00 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	87 500,00 $
Centre Alpha Lira inc.	65 000,00 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	77 500,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	102 500,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	85 000,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	95 000,00 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	77 500,00 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	90 000,00 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	90 000,00 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	77 500,00 $
INICI [Immigrer, Intégrer, Innover]	77 500,00 $
Intro Drummondville inc.	92 500,00 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	65 000,00 $
Maison de la famille des Maskoutains	90 000,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	87 500,00 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	75 000,00 $
Motivaction Jeunesse	65 000,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	62 469,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	65 000,00 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	77 500,00 $
Regroupement des organismes en francisation du Québec [R.O.F.Q.]	83 981,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	90 000,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	65 000,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie - Sanam	65 000,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	65 000,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	67 500,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	102 500,00 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	77 500,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	90 000,00 $
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	222 155,00 $
Table Ronde du Mois de l'Histoire des Noirs	67 500,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	75 000,00 $
Vision Inter-Cultures	87 500,00 $
Total Programme Soutien à la Mission (PSM)	**3 726 105,00 $**

PSF - Programme de soutien à la francisation	
Ass. des sociétés de développement commercial de Mtl [ASDCM]	1 315 385,00 $
Association des haltes-garderies communautaires du Québec AHGCQ	25 178,00 $
Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain	1 753 220,00 $
Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance	63 913,00 $
Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec, La (FCCQ)	329 165,00 $
Ma parole! médiation culturelle	125 250,00 $
Table ronde provinciale sur l'emploi	225 000,00 $
Total PSF - Programme de soutien à la francisation	**3 837 111,00 $**

RP4. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour 2025-2026, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas eu de créance et/ou d'amende à recouvrer.

RP5. Nombre d'employés de la direction des relations avec la clientèle en 2025-2026, ventilé par corps d'emploi. Fournir une ventilation mensuelle des effectifs.

Nombre d'employés réguliers et occasionnels du Service des relations avec la clientèle en 2025-2026

Classe d'emplois	Nombre d'employés
Cadre	1
Agent ou agente de recherche et de planification socioéconomique	3
Technicien ou technicienne en administration	3
Agent ou agente de soutien à la clientèle*	46
Total	53

* La classe de préposé aux renseignements a été intégrée à la classe d'emploi d'agent de soutien à la clientèle.

Source : Rapport SAGIR EI – Population au 31 janvier 2026 – Extrait le 23 février 2026.

RP6. La liste de toutes les missions de recrutement/sélection en 2025-2026, pour chacune :
a) la ou les villes visitées dans le cadre de la mission;
b) les dates;
c) les fonctionnaires/personnel politique présents;
d) le coût total, ventilé par poste de dépense.

Pour l'année financière 2025-2026 (en date du 31 janvier 2026), 3 activités de recrutement international ont été réalisées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, en collaboration avec les ministères et organismes sectoriels partenaires.

Emplois en santé au Québec	
Ville visitée	Non applicable (réalisée en mode virtuel, pas d'entrevue en présentiel)
Dates	1er au 5 décembre 2025
Fonctionnaires présents	Non applicable
Coût total	17 568,63 $CA
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de déplacement : Aucun Frais logistiques : Aucun Frais d'attraction et de ciblage : 17 568,63 $CA

Emplois en éducation au Québec	
Ville visitée	Paris et Bruxelles
Dates	24 au 30 novembre 2025 (mode virtuel) 5 au 7 décembre 2025 (Paris) 12 au 13 décembre 2025 (Bruxelles) 14 décembre 2025 (mode virtuel)
Fonctionnaires présents	DSI Europe et Afrique : Amaury Luthun, Nathalie Narboni-Isal, Francis Gagnon, Benoit Bisson, Marie-Pier Beaudoin
Coût total	13 969,98 $CA
Coût ventilé par poste de dépense	Frais de déplacement : Aucun Frais logistiques : Aucun Frais d'attraction et de ciblage : 13 969,98 $CA

Recrutement au Mexique dans le secteur de la transformation des produits de la mer	
Ville visitée	Non applicable (réalisée en mode virtuel, pas d'entrevue en présentiel)
Dates	Automne 2025
Fonctionnaires présents	Non applicable
Coût total	Aucun
Coût ventilé par poste de dépense	Aucun.

RP7. Liste de toutes les activités, formations, colloques ou conférences auxquels les employés (employés locaux et fonctionnaires) des différents bureaux d'immigration du Québec à l'étranger ont pris part en 2025-2026. Ventilation des coûts rattachés à ces événements.

Information du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Direction des services d'immigration du Québec (DSI) – Europe à Paris et antennes à Rome et Bruxelles

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Formation sur l'intelligence artificielle (IA)	Comprendre les généralités et les concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA).	10 et 11 décembre 2025 (avant-midi)	2 860 $	Nathalie Narboni-Isal Amaury Luthun Paul Goret Francis Gagnon Benoit Bisson Hajer Aloui Marie-Pier Beaudoin

Direction des services d'immigration du Québec (DSI) – Amérique latine à Mexico et antennes à Bogota et Sao Paulo

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Cours de portugais	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires et les candidats du territoire.	Juin 2025	468,90 $	Briseida Cacho
Cours de portugais	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires et les candidats du territoire.	Avril – septembre 2025	452,89 $	Audrey-Anne Royer
Cours de portugais	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires et les candidats du territoire.	Avril – Juin 2025	559,89 $	Roxanne Bourgault

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Cours de portugais	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires et les candidats du territoire.	Avril – Juillet 2025	423,95 $	Maryannick Boënnec
Cours de portugais	Perfectionnement de la langue afin de mieux communiquer avec les partenaires et les candidats du territoire.	Avril – Juin 2025	266,31 $	Julie Conan Cormier
Formations diverses sur l'environnement MS365 : OneNote, Planner, SharePoint, intelligence artificielle	Renforcer les connaissances informatiques afin d'optimiser l'utilisation des différents outils disponibles pour planifier le travail de l'équipe.	2025-2026	Aucun	Fanny Marcoux Maryannick Boênnec Briseida Cacho Audrey-Anne Royer Roxanne Bourgault Ximena Carrasco Israel Esquivel
Programme de formation de l'Institut de la diplomatie du ministère des Relations internationales et de la Francophonie	Renforcer les capacités d'action et la connaissance des grands enjeux politiques, économiques, technologiques et humains.	2025-2026	Aucun	Audrey-Anne Royer

Direction des services d'immigration du Québec (DSI) – Afrique à Rabat et antenne à Dakar

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Programme de formation de l'Institut de la diplomatie du ministère des Relations internationales et de la Francophonie	Renforcer les capacités d'action et la connaissance des grands enjeux politiques, économiques, technologiques et humains.	2025-2026	Aucun	Nawfel Bensalah

Titre	*Objectif*	*Date*	*Coût*	*Nom des participants*
Formation sur l'IA	Comprendre les généralités et les concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle (IA).	16 juin 2025	2 860 $	Daniela Geloso Abdou Bousso Angela Rose Ndiaye Nawfel Bensalah Caroline Philippeaux Nouhaila Zanouny Marie-Claude Lamonde Mohamed Habbouche
Forum de la migration à Dakar – Journée internationale des migrants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Renforcer les connaissances sur les thématiques de la migration. Réseauter avec les acteurs institutionnels et sectoriels de la migration au Sénégal.	18 décembre 2025	122 $	Abdou Bousso Angela Rose Ndiaye
Forum de la migration à Rabat – Journée internationale des migrants de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)	Renforcer les connaissances sur les thématiques de la migration. Réseauter avec les acteurs institutionnels et sectoriels de la migration au Maroc.	18 décembre 2025	Aucun	Nawfel Bensalah Mohamed Habbouche

RP8. Indiquer la somme dépensée en 2025-2026 (et les prévisions pour 2026-2027) par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Dépenses pour l'informatique et les TI par catégorie	Dépenses 2025-2026[1]
Rémunération	
Ressources internes[2]	**13 557 040,24 $**
Acquisition – Services	
Services gouvernementaux (Centre de services partagés du Québec – MCN – Revenu Québec)	**2 450 549,83 $**
Services gouvernementaux (MESS)	0 $
Services externes[3]	**23 589 603,86 $**
Acquisitions – Biens et fournitures	
Matériel	**888 076,37 $**
Logiciels et services infonuagiques[4]	**6 638 470,48 $**
Total	**47 123 740,78 $**

[1] Données au 31 janvier 2026.

[2] Rémunération de l'ensemble du personnel de la Direction générale de la transformation numérique et des ressources informationnelles, de la Direction de la gouvernance et de la gestion du portefeuille de projets et de la Direction de l'architecture organisationnelle et de l'amélioration opérationnelle.

[3] Comprend les frais connexes.

[4] Comprend les achats de logiciels ainsi que les coûts de location des licences.

RP9. Pour toutes les demandes d'immigration au Québec, indiquer pour 2025-2026 :
a) le nombre de demandes d'immigration reçues. Ventilation par pays d'origine;
b) le nombre de certificats de sélection émis. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration;
c) le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration;
d) le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaitre le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration.

Pour la réponse fournie, le pays d'origine est le pays de naissance.

En raison du nombre de pays de naissance, les données en réponse aux sous-questions a), b) et d) sont ventilées selon les principaux pays de naissance (tableaux 1, 2, 4 et 5).

Par souci d'harmonisation, le tableau 1 de la sous-question a) intègre une ventilation par catégorie d'immigration.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les admissions ventilées selon l'année financière. Il peut fournir toutefois des données sur les admissions ventilées selon l'année civile (tableaux 3 à 6).

a) Nombre de demandes d'immigration reçues (ventilation par pays de naissance)

Tableau 1. Nombre de demandes d'immigration reçues en 2025-2026, ventilé par catégorie d'immigration et par pays de naissance (20 principaux pays)

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de demandes reçues en 2025-2026** (au 31 janvier 2026)
Travailleurs qualifiés[1]	**3 223**
France	554
Tunisie	459
Maroc	355
Cameroun	332
Algérie	209
Colombie	136
Madagascar	134
Brésil	104
Maurice	99
Côte d'Ivoire	89
Mexique	87
Sénégal	83
Haïti	56

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de demandes reçues en 2025-2026** (au 31 janvier 2026)
Iran	50
Liban	37
Rép. dém. du Congo	35
Ukraine	32
Chine	28
Burkina Faso	22
Togo	19
Autres pays	303
Gens d'affaires	**64**
France	36
États-Unis	6
Maroc	x
Cameroun	x
Côte d'Ivoire	x
Chine	x
Malaisie	x
Allemagne	x
Mexique	x
Chili	x
Pakistan	x
Bénin	x
Pologne	x
Rép. dém. du Congo	x
Suisse	x
Tchad	x
Ukraine	x
Vietnam	x
Algérie	x
Haïti	x
Autres catégories économiques	**0**
Regroupement familial[2]	**4 417**
Cameroun	437
Haïti	343
Algérie	333
Maroc	261
France	216
Chine	170
Mexique	159
Tunisie	148
Côte d'Ivoire	146
Colombie	144

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de demandes reçues en 2025-2026** (au 31 janvier 2026)
Inde	137
États-Unis	115
Iran	103
Philippines	102
Rép. dém. du Congo	101
Liban	88
Cuba	82
Sénégal	81
Vietnam	71
République dominicaine	54
Autres pays	1 126
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	**619**
Syrie	105
Rép. dém. du Congo	91
République centrafricaine	71
Haïti	50
Mali	36
Burundi	29
Afghanistan	29
Birmanie	20
Soudan	18
Cameroun	16
Colombie	13
Honduras	12
Venezuela	10
Irak	10
Tanzanie	9
Bangladesh	8
Rwanda	7
Cuba	7
Guinée	7
Côte d'Ivoire	5
Autres pays	66
Réfugiés reconnus sur place	**7 748**
Haïti	2 508
Mexique	782
Colombie	426
Rép. dém. du Congo	373
Inde	352
Turquie	277
Cameroun	225

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de demandes reçues en 2025-2026** (au 31 janvier 2026)
Burundi	172
Ghana	161
Nigeria	148
Rwanda	147
Guinée	136
Sénégal	134
Venezuela	99
Iran	96
Ouganda	93
Tchad	90
Algérie	89
Bangladesh	87
Côte d'Ivoire	81
Autres pays	1 272
Autres immigrants	**433**
Haïti	194
Rép. dém. du Congo	41
Syrie	33
Ukraine	20
Inde	15
Mexique	14
Colombie	10
Koweït	7
Nigeria	6
Angola	x
Liban	x
Mali	x
Maroc	x
Rwanda	x
St-Vincent-et-les-Grenadines	x
Algérie	x
Arménie	x
Burundi	x
Égypte	x
Kenya	x
Autres pays	54
Total	**16 504**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

[1] Inclut des demandes pour les catégories suivantes : Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et les trois programmes pilotes d'immigration permanente. L'information sur le pays de naissance des requérants pour les demandes de sélection permanente dans le

Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) est, à ce stade-ci, en cours de consolidation et de validation. En conséquence, les demandes dans PSTQ ne sont pas considérées dans le total présenté.

[2] Inclut toutes les demandes reçues, même si certaines seront jugées irrecevables.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

b) Le nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés. Ventilation par pays de naissance et par catégorie d'immigration

Tableau 2. Nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés aux requérants principaux (RP) et aux personnes à charge en 2025-2026, ventilé par catégorie d'immigration et par pays de naissance (20 principaux pays)

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de CSQ délivrés en 2025-2026** (au 31 janvier 2026)
Travailleurs qualifiés[1]	**32 861**
Cameroun	9 958
France	4 035
Tunisie	3 013
Algérie	2 617
Maroc	1 961
Côte d'Ivoire	1 162
Colombie	1 019
Brésil	878
Madagascar	698
Togo	644
Chine	552
Maurice	507
Mexique	489
Bénin	474
Sénégal	421
Iran	414
Haïti	372
Burundi	322
Liban	272
Rép. dém. du Congo	204
Autres pays	2 849
Gens d'affaires	**89**
France	67
Tunisie	5
États-Unis	5
Chine	x
Pologne	x
Suisse	x

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de CSQ délivrés en 2025-2026** (au 31 janvier 2026)
Émirats arabes unis	x
Venezuela	x
Algérie	x
Malaisie	x
Autres catégories économiques	**0**
Regroupement familial	**9 756**
Cameroun	1 007
Haïti	699
Algérie	685
Maroc	569
Chine	468
France	439
Mexique	352
Tunisie	344
Colombie	337
Côte d'Ivoire	334
Inde	304
Philippines	251
Iran	241
États-Unis	225
Rép. dém. du Congo	208
Liban	208
Cuba	186
Vietnam	179
Sénégal	154
Rép. dominicaine	151
Autres pays	2 415
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	**1 644**
Syrie	258
Rép. dém. du Congo	152
Rép. centrafricaine	132
Afghanistan	96
Mali	88
Burundi	85
Haïti	85
Cameroun	77
Tanzanie	52
Niger	42
Myanmar	38
Arabie saoudite	36
Colombie	34

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	**Nombre de CSQ délivrés en 2025-2026** (au 31 janvier 2026)
Algérie	34
Bangladesh	31
Rwanda	25
Honduras	24
Ouganda	21
Soudan	20
Iraq	20
Autres pays	294
Réfugiés reconnus sur place	**12 090**
Haïti	2 964
Mexique	1 453
Colombie	994
Inde	662
Turquie	595
Rép. dém. du Congo	544
Cameroun	282
Burundi	234
Chili	218
Rwanda	209
Bangladesh	208
Nigéria	192
Ghana	184
Venezuela	183
Sénégal	168
Guinée	161
Algérie	154
Iran	147
Pérou	138
Tchad	135
Autres pays	2 265
Autres immigrants	**624**
Haïti	161
Ukraine	81
Mexique	47
Rép. dém. du Congo	45
Syrie	44
Liban	19
Inde	19
Colombie	17
États-Unis	17
Angola	15

Catégorie d'immigration/ Pays de naissance	Nombre de CSQ délivrés en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Libye	15
Nigéria	9
Tchad	9
Burundi	8
Venezuela	8
El Salvador	7
France	6
Maroc	6
Mali	5
Russie	5
Autres pays	81
Total	**57 064**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

[1] Inclut les programmes suivants : le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), le Programme de l'expérience québécoise (PEQ), volets des Travailleurs étrangers temporaires et des Diplômés du Québec, et les trois programmes pilotes d'immigration permanente. L'information sur le pays de naissance des requérants pour les demandes de sélection permanente dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) est, à ce stade-ci, en cours de consolidation et de validation. En conséquence, les demandes dans PSTQ ne sont pas considérées dans le total présenté.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

c) Le nombre d'immigrants admis au Québec. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration

Tableau 3. Nombre de personnes immigrantes admises au Québec en 2025, selon la catégorie d'immigration

Catégories d'immigration	2025
Immigration économique	**42 382**
Travailleurs qualifiés	41 785
Gens d'affaires	569
Autres économiques	28
Regroupement familial	**10 367**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**6 628**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	2 111
Réfugiés reconnus sur place	4 517
Autres immigrants	**757**
Total	**60 134**

Données préliminaires pour 2025.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 4. Nombre de personnes immigrantes admises au Québec en 2025, selon le pays de naissance (15 principaux pays)

Pays de naissance	2025
Cameroun	9 357
France	8 803
Algérie	4 377
Tunisie	4 021
Maroc	3 570
Haïti	3 398
Colombie	1 810
Côte d'Ivoire	1 639
Chine	1 471
Mexique	1 333
Brésil	1 280
Rép. dém. du Congo	1 167
Sénégal	976
Liban	871
Inde	863
Autres pays	15 198
Total	**60 134**

Données préliminaires pour 2025.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Banque de données sur les résidents permanents.

d) Le nombre d'immigrants admis qui déclarent connaître le français. Ventilation par pays et par catégorie d'immigration

Tableau 5. Nombre de personnes immigrantes admises au Québec en 2025 déclarant connaître le français à l'admission[1], selon le pays de naissance (15 principaux pays)

Pays de naissance	2025
Cameroun	8 949
France	8 734
Algérie	4 034
Tunisie	3 725
Maroc	3 391
Haïti	3 069
Côte d'Ivoire	1 610
Colombie	1 417
Brésil	1 143

Pays de naissance	2025
Mexique	978
Rép. dém. du Congo	947
Sénégal	944
Togo	702
Liban	701
Madagascar	691
Autres pays	8 650
Total	**49 685**

Données préliminaires pour 2025.

[1] Connaissance linguistique déclarée au cours du processus de sélection ou d'admission. La connaissance du français regroupe les personnes qui ont déclaré connaître le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 6. Nombre de personnes immigrantes admises au Québec en 2025 déclarant connaître le français à l'admission[1], selon la catégorie d'immigration

Catégories d'immigration	2025
Immigration économique	**39 701**
Travailleurs qualifiés	39 648
Gens d'affaires et autres économiques	53
Regroupement familial	**5 810**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**3 609**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	419
Réfugiés reconnus sur place	3 190
Autres immigrants	**565**
Total	**49 685**

Données préliminaires pour 2025.

[1] Connaissance linguistique déclarée au cours du processus de sélection ou d'admission. La connaissance du français regroupe les personnes qui ont déclaré connaître le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Banque de données sur les résidents permanents.

RP10. Répartition des immigrants établis au Québec selon la région d'établissement, pour 2025-2026, en indiquant le pays de naissance, le type d'immigrant et leur occupation au Québec. Prévisions pour 2026-2027.

Les données sur la présence des personnes immigrantes résultent d'un jumelage des renseignements contenus dans les banques du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) sur les admissions permanentes avec ceux disponibles dans le *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). En janvier 2026, 368 284 personnes avaient une région de résidence au Québec connue parmi les personnes immigrantes admises dans la province de 2015 à 2024.

Le MIFI ne dispose pas de données sur la présence selon l'année financière ni de prévisions pour 2026-2027.

1. Répartition des personnes immigrantes admises au Québec selon la région de résidence et le pays de naissance :

Le découpage retenu est fait selon le regroupement de régions administratives.

Tableau 1. Principaux pays de naissance[1] des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2024 et présentes au Québec en janvier 2026, selon le lieu de résidence

Capitale-Nationale et Est-du-Québec[2] **(12,9 %)**	**47 507**	**Outaouais, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (4,3 %)**	**15 913**	**Estrie, Mauricie et Centre-du-Québec (6,3 %)**	**23 228**
France	8 590	Cameroun	2 675	France	3 363
Cameroun	6 991	Côte d'Ivoire	1 094	Cameroun	2 421
Tunisie	4 518	Philippines	960	Tunisie	1 289
Côte d'Ivoire	4 148	France	832	Côte d'Ivoire	1 193
Maroc	2 508	Maroc	769	Colombie	1 073
Laurentides, Lanaudière et Laval (15,9 %)	**58 413**	**Montérégie (16,9 %)**	**62 146**	**Montréal (43,7 %)**	**161 077**
Syrie	6 873	France	5 783	France	23 513
Haïti	5 305	Cameroun	5 758	Algérie	14 626
Algérie	4 622	Chine	4 606	Chine	10 412
France	4 301	Maroc	3 145	Haïti	9 870
Cameroun	3 677	Algérie	2 966	Maroc	8 443

Note : les totaux et les proportions n'incluent pas les personnes pour lesquelles le lieu de résidence n'est pas disponible.

[1] La somme des personnes immigrantes par pays de naissance est inférieure au total présenté par région, car seuls les principaux pays sont présentés.

[2] Capitale-Nationale et Est-du-Québec : régions administratives de la Capitale-Nationale, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, de la Chaudière-Appalaches, de la Côte-Nord et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA), Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

2. Répartition des personnes immigrantes présentes au Québec selon la catégorie d'immigration :

Tableau 2. Personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2024 et présentes au Québec en janvier 2026, selon la catégorie d'immigration et le lieu de résidence

Catégorie d'immigration	Hors Communauté métropolitaine de Montréal[1]		Communauté métropolitaine de Montréal		Total	
	n	%	n	%	n	%
Immigration économique	64 886	62,1	146 791	55,6	211 677	57,5
Regroupement familial	21 792	20,9	68 551	26,0	90 343	24,5
Réfugiés et personnes en situation semblable	16 342	15,7	40 606	15,4	56 948	15,5
Autres immigrants	1 392	1,3	7 924	3,0	9 316	2,5
Total	**104 412**	**100,0**	**263 872**	**100,0**	**368 284**	**100,0**

Note : les totaux et les proportions n'incluent pas les personnes pour lesquelles le lieu de résidence n'est pas disponible. La somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 % en raison des arrondis.

[1] La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) regroupe 82 municipalités (https://cmm.qc.ca/a-propos/territoires-et-municipalites/). Ce regroupement a été retenu plutôt que les régions administratives, car il y aurait eu un nombre trop petit de personnes dans certaines catégories d'immigration.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA), Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

3. Répartition des personnes immigrées au Québec selon leur profession :

Les données de l'*Enquête sur la population active* (EPA) indiquent qu'en 2025, les professions des personnes immigrées âgées de 15 à 64 ans au Québec se répartissent, selon la *Classification nationale des professions* (CNP), comme suit :

Tableau 3. Répartition de la population immigrée en emploi âgée de 15 à 64 ans selon la catégorie professionnelle occupée au Québec en 2025

Catégorie professionnelle	**%**
Vente et services	21,3
Affaires, finance et administration	20,1
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	14,7
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	12,0
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	12,8
Secteur de la santé	10,6
Fabrication et services d'utilité publique	5,2
Arts, culture, sports et loisirs	2,8
Ressources naturelles, agriculture	0,4
Gestion	0,0
Total	**100,0**[1]

[1] La somme des pourcentages ne correspond pas nécessairement à 100 % en raison des arrondis.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2025. Compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA).

RP11. Le nombre de demandes d'immigration traitées (immigration permanente et immigration temporaire), incluant le nombre de certificats émis (certificat de sélection du Québec — CSQ, ou certificat d'acceptation du Québec — CAQ) et le nombre de rejets, pour chacun des programmes d'immigration pour 2025-2026, ventilé par mois. Fournir les cibles de sélection pour l'année 2026-2027.

Le nombre planifié de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour l'année 2026 est indiqué dans le tableau 1, page 8, du Plan d'immigration du Québec 2026, tandis que le nombre planifié de Certificats de sélection du Québec (CSQ) pour la même année figure dans le tableau 3, page 11. Ce plan est accessible via le lien suivant : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2026_MIFI.pdf.

Tableau 1. Demandes d'immigration finalisées[1]

	Année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Immigration permanente (demandes de CSQ)[2]	41 289
Immigration temporaire (demandes de CAQ)[3]	104 574

[1] Les demandes finalisées sont comptabilisées lorsqu'une décision finale est rendue, soit : acceptée, refusée, rejetée ou autres décisions (abandon, annulation ou fermeture).

[2] Inclut les programmes liés à l'immigration économique, au regroupement familial, aux réfugiés et aux personnes dans des situations similaires (réfugiés pris en charge par l'État, réfugiés parrainés, reconnus sur place), ainsi que la catégorie « Autres immigrants », qui comprend les cas humanitaires ou d'intérêt public.

[3] Le Programme des travailleurs étrangers temporaires (volets Traitement simplifié, Traitement régulier, Fournisseurs de soins à domicile et Talents mondiaux) et le Programme des étudiants étrangers sont considérés ici. Les aides familiales résidentes et les travailleurs agricoles sont exclus.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction au 2 février 2026.

Tableau 2. Nombre de certificats de sélection (CSQ) et de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) délivrés[1]

	Année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Certificats de sélection du Québec (CSQ)	**57 069**
Travailleurs qualifiés[2]	32 866
Gens d'affaires	89
Regroupement familial	9 756
Réfugiés sélectionnés à l'étranger[3]	1 644
Réfugiés reconnus sur place	12 090
Autres catégories économiques[4] et Autres immigrants[5,6]	624
Certificats d'acceptation du Québec (CAQ)	**78 953**
Étudiants étrangers	62 184
Travailleurs étrangers temporaires[7]	16 769

[1] Le nombre de CSQ délivrés est supérieur au nombre de demandes de CSQ finalisées, car chaque demande acceptée peut générer la délivrance de plusieurs CSQ.

[2] Comprend le Programme régulier des travailleurs du Québec (PRTQ), le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), les deux programmes de l'expérience québécoise (PEQ) et les trois programmes pilote (Intelligence artificielle, technologies de l'information et effets visuels, Travailleurs de la transformation alimentaire et Préposés aux bénéficiaires).

[3] Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.

[4] Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.

[5] Comprend diverses catégories particulières sélectionnées pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.

[6] Exceptionnellement, afin d'assurer la protection des renseignements personnels, ces deux catégories (« Autres catégories économiques » et « Autres immigrants ») sont ici fusionnées parce que l'une d'entre elles présente un résultat inférieur à 5.

[7] Les travailleurs agricoles sont exclus, de même que les aides familiales résidentes (dont le programme n'existe plus).

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 2 février 2026.

Tableau 3. Demandes de sélection rejetées, selon la catégorie d'immigration et selon le programme d'immigration

	Année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Immigration permanente	**2 097**
Travailleurs qualifiés	1 754
Gens d'affaires	x
Regroupement familial (parrainage)	336
Autres catégories économiques[1]	x
Réfugiés sélectionnés à l'étranger[2]	0
Réfugiés reconnus sur place	0
Autres immigrants[3]	x
Immigration temporaire	**701**
Étudiants étrangers	578
Travailleurs temporaires	123

Toute cellule contenant un nombre de cas inférieur à cinq doit être caviardée afin d'assurer la protection des renseignements personnels. Il en est de même pour toute autre donnée qui permettrait d'en déduire une autre (ex. : total). Ces données sont remplacées par « x ».

À noter que le tableau présente uniquement les demandes ayant fait l'objet d'une décision de rejet, comme indiqué dans le titre. Les demandes ayant reçu une décision de refus ne sont pas incluses.

[1] Comprend les aides familiaux et les autres immigrants de catégories économiques.

[2] Comprend notamment les réfugiés pris en charge par l'État et les réfugiés parrainés.

[3] Comprend diverses catégories particulières sélectionnées pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction au 2 février 2026.

RP12. Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le Programme régulier des travailleurs qualifiés du Québec (PRTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.

En raison de la fin des programmes d'immigration, tels que le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) et des programmes pilotes d'immigration, des suspensions et de l'abolition du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et de la mise en œuvre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), au courant de l'année 2025, a procédé à une gestion adaptative des ressources affectées au traitement de l'ensemble de ses programmes. Dans ce contexte, il est impossible de quantifier le nombre de ressources affectées exclusivement au suivi et au traitement des dossiers reliés au PRTQ.

Toutefois, le nombre total de fonctionnaires affectés au traitement de l'ensemble des dossiers d'immigration est de 237[1].

[1] Source : Rapport SAGIR EI – Population au 31 janvier 2026, extrait le 23 février 2026, excluant les étudiants et les stagiaires.

RP13. Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés du Québec (PSTQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP12 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

RP14. Le nombre de personnes attitrées au suivi et au traitement des dossiers de demande d'immigration dans le Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Fournir la ventilation mensuelle des effectifs

---

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP12 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

RP15. Le nombre de travailleurs temporaires admis au Québec, par secteur d'emploi pour 2025-2026. Fournir les prévisions concernant 2026-2027, par secteur d'emploi. Ventiler notamment, par région administrative, région d'origine du travailleur temporaire, par type de travail (saisonnier vs contrat, avec ou sans étude d'impact).

La répartition détaillée par type de travail n'est pas disponible. La répartition détaillée des titulaires de permis de travail à des fins d'emploi du PTET et du PMI par catégorie professionnelle, région administrative et pays de naissance du travailleur temporaire est présentée ci-après.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les titulaires de permis de travail ventilées selon l'année financière ni de prévisions pour 2026-2027. Il peut toutefois fournir le nombre de titulaires de permis de travail selon l'année civile. Les données les plus récentes disponibles sont celles du quatrième trimestre de 2025.

Ne pas additionner les données du PTET et du PMI puisque certaines personnes peuvent détenir plus d'un permis dans la même année ou dans les deux programmes.

Tableau 1. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis de travail à des fins d'emploi délivrés dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, selon la catégorie professionnelle (CNP 2021), le programme et l'année de signature du permis, 2025[1,2,3]

Titulaires de permis de travail délivrés durant l'année	PTET 2025	PMI 2025
	n	n
Selon la catégorie professionnelle		
Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures	15	310
Affaires, finance et administration	1 520	2 290
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	1 675	3 625
Secteur de la santé	1 820	980
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	1 205	2 720
Arts, culture, sports et loisirs	360	1 750
Vente et services	4 955	1 400
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	5 420	645
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	24 735	165
Fabrication et services d'utilité publique	4 565	270
Autres catégories	6 655	45 765
Non précisé	1 170	115
Total[4,5]	**54 015**	**59 830**

[1] Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

[2] Veuillez noter que toutes les données ont été arrondies au multiple de 5 le plus proche afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques.

[3] Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis à la date de la signature du permis (flux). Le flux correspond au nombre de permis émis annuellement, mais leur nombre ne peut être associé à une personne unique, puisqu'une personne peut avoir obtenu plusieurs permis au cours d'une même année.

[4] Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

[5] La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2025. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

Tableau 2. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis de travail à des fins d'emploi délivrés dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, selon la région administrative déclarée de destination, le programme et l'année de signature du permis, 2025[1,2,3]

Titulaire de permis de travail délivrés durant l'année	PTET 2025	PMI 2025
	n	n
Selon la région administrative déclarée de destination		
01 – Bas-Saint-Laurent	845	475
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 860	850
03 – Capitale-Nationale	4 020	1 880
04 – Mauricie	945	870
05 – Estrie	1 480	1 465
06 – Montréal	9 385	31 325
07 – Outaouais	650	1 810
08 – Abitibi-Témiscamingue	650	325
09 – Côte-Nord	505	195
10 – Nord-du-Québec	95	65
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	530	145
12 – Chaudière-Appalaches	2 700	1 290
13 – Laval	1 500	2 060
14 – Lanaudière	2 840	765
15 – Laurentides	3 585	1 450
16 – Montérégie	10 635	5 055
17 – Centre-du-Québec	2 495	695
Région non précisée	9 545	9 275
Total[4,5]	**54 015**	**59 830**

[1] Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

[2] Veuillez noter que toutes les données ont été arrondies au multiple de 5 le plus proche afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques.

[3] Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis à la date de la signature du permis (flux). Le flux correspond au nombre de permis émis annuellement, mais leur nombre ne peut être associé à une personne unique, puisqu'une personne peut avoir obtenu plusieurs permis au cours d'une même année.

[4] Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

[5] La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2025. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

Tableau 3. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis de travail à des fins d'emploi délivrés dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), au Québec, selon les principaux pays de naissance et l'année de signature du permis, 2025[1,2,3]

Titulaires de permis de travail délivrés durant l'année	PTET 2025
	n
Selon les principaux pays de naissance	
Guatemala	16 895
Mexique	11 700
France	3 090
Philippines	2 645
Algérie	2 125
Tunisie	2 020
Maroc	1 895
Cameroun	1 630
Colombie	1 200
Inde	970
Autres pays	9 840
Total [4,5]	**54 015**

[1] Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

[2] Veuillez noter que toutes les données ont été arrondies au multiple de 5 le plus proche afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques.

[3] Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis à la date de la signature du permis (flux). Le flux correspond au nombre de permis émis annuellement, mais leur nombre ne peut être associé à une personne unique, puisqu'une personne peut avoir obtenu plusieurs permis au cours d'une même année.

[4] Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

[5] La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2025. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

Tableau 4. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis de travail à des fins d'emploi délivrés dans le Programme de mobilité internationale (PMI), au Québec, selon les principaux pays de naissance et l'année de signature du permis, 2025[1,2,3]

Titulaires de permis de travail délivrés durant l'année	PMI 2025
	n
Selon les principaux pays de naissance	
France	11 005
Algérie	4 140
Iran	3 865
Ukraine	3 685
Inde	3 225
Maroc	2 955
Tunisie	2 440
Cameroun	2 100
États-Unis d'Amérique	1 975
Colombie	1 940
Autres pays	22 505
Total[4,5]	**59 830**

[1] Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

[2] Veuillez noter que toutes les données ont été arrondies au multiple de 5 le plus proche afin de prévenir les situations où les individus pourraient être identifiés lorsque les données d'IRCC sont compilées et comparées à d'autres statistiques.

[3] Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis à la date de la signature du permis (flux). Le flux correspond au nombre de permis émis annuellement, mais leur nombre ne peut être associé à une personne unique, puisqu'une personne peut avoir obtenu plusieurs permis au cours d'une même année.

[4] Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

[5] La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2025. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

RP16. Le nombre d'étudiants étrangers admis au Québec, par domaine d'études, par pays d'origine et par région administrative d'établissement. Fournir des prévisions pour 2025-2026.

En 2025, il y a eu 61 540 personnes immigrantes temporaires titulaires d'un ou de plusieurs permis d'études délivrés dans le cadre du Programme des étudiants étrangers.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) n'a pas d'information sur le domaine d'études pour les personnes titulaires d'un permis dans le cadre du Programme des étudiants étrangers.

Le MIFI ne dispose pas de prévisions pour 2026-2027.

Tableau 1. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis d'études au Québec, selon les principaux pays de naissance et l'année de signature du permis, 2025

Principaux pays de naissance	n
France	9 695
Algérie	5 875
Maroc	3 925
Cameroun	3 295
Sénégal	3 160
Chine	3 145
Tunisie	2 585
Côte-d'Ivoire	2 560
Inde	2 335
Haïti	1 930
Autres pays	23 030
Total (personnes uniques)[1,2]	**61 540**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

[1] Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

[2] La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2025. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

Tableau 2. Nombre de titulaires d'un ou de plusieurs permis d'études au Québec, selon la région administrative de destination et l'année de signature du permis, 2025

Région de destination	n
01 – Bas-Saint-Laurent	965
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 065
03 – Capitale-Nationale	5 215
04 – Mauricie	1 825
05 – Estrie	2 570
06 – Montréal	35 445
07 – Outaouais	1 865
08 – Abitibi-Témiscamingue	795
09 – Côte-Nord	205
10 – Nord-du-Québec	100
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	235
12 – Chaudière-Appalaches	1 175
13 – Laval	1 225
14 – Lanaudière	520
15 – Laurentides	565
16 – Montérégie	4 375
17 – Centre-du-Québec	590
Région non précisée	2 315
Total (personnes uniques)[1,2]	**61 540**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

[1] Les totaux peuvent être différents de la somme des parties en raison des arrondissements.

[2] La somme des titulaires de permis n'égale pas le total puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2025. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

RP17. Les délais de traitement moyen des demandes de certificats de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.

Le Ministère ne dispose pas des délais de traitement moyen des demandes de certificat de sélection pour la catégorie des travailleurs qualifiés, par pays ou territoire.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 (période de 10 mois), le délai moyen de traitement des demandes de certificat de sélection du Québec (CSQ) dans le cadre du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) a été de 304,6 jours calendaires.

À noter que depuis le 29 novembre 2024, le PRTQ est remplacé par le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ). Toutefois, les demandes de sélection permanente dans le PRTQ ont continué d'être traitées après le 29 novembre 2024. Par ailleurs, il est prématuré de calculer le délai de traitement annuel moyen de PSTQ en raison du faible nombre de dossiers traités dans ce programme au 31 janvier 2026.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 (période de 10 mois), le délai moyen de traitement des demandes de CSQ dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) – volet Travailleurs a été de 134,3 jours calendaires.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG).

RP18. Le nombre de requérants principaux pour chacune des catégories d'immigration, incluant les immigrants-investisseurs, en 2025-2026.

Tableau 1. Personnes requérantes principales admises au Québec en 2025, selon la catégorie d'immigration

Catégorie d'immigration	2025 n
Immigration économique	**22 999**
Travailleurs qualifiés	22 826
Gens d'affaires	165
Entrepreneurs	*10*
Travailleurs autonomes	*18*
Investisseurs	*137*
Autres économiques	8
Regroupement familial	**8 366**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**3 718**
Autres immigrants[1]	**391**
Total	**35 474**

[1] Cas humanitaires, demandeurs non reconnus du statut de réfugié, titulaires d'un permis ministériel.

Données préliminaires pour 2025.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Banque de données sur les résidents permanents.

RP19. Nombre d'immigrants, ventilé par la provenance et par profession en 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027. Indiquer en pourcentage de l'ensemble des immigrants admis.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le nombre d'immigrants admis, selon la provenance et la profession, ventilées selon l'année financière 2025-2026 ni de prévisions pour 2026-2027. Il peut toutefois fournir le nombre d'immigrants selon l'année civile.

Les données sur les admissions permanentes au Québec indiquent que les professions projetées des personnes immigrantes actives (âgées de 15 ans et plus) admises en 2025 se répartissent comme suit (aucune prévision pour 2026) :

Tableau 1. Personnes immigrantes actives[1] admises au Québec selon le continent de naissance et la catégorie professionnelle projetée[2], 2025

Catégories professionnelles (CNP)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres	Total
			n			
Gestion	8	x	x	18	0	34
Affaires, finances et administration	215	x	159	469	x	986
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	386	256	x	486	x	1 263
Secteur de la santé	328	45	x	130	x	533
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	95	59	33	162	0	349
Arts, culture, sports et loisirs	15	34	18	152	0	219
Vente et services	274	83	x	257	x	670
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	359	152	x	158	x	690
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	7	x	0	x	0	15
Fabrication et services d'utilité publique	202	13	5	33	0	253
Nouveaux travailleurs donc pas de CNP	19 861	6 581	3 870	6 136	84	36 533
Non disponible	0	0	0	0	0	0
Autres[5]	9	x	x	x	0	16
Total[3]	**21 759**	**7 371**	**4 327**	**8 009**	**95**	**41 561**

Catégories professionnelles (CNP)	Afrique	Amérique	Asie	Europe	Océanie et autres	Total
			%[4]			
Gestion	0,4	x	x	1,0	0,0	0,7
Affaires, finances et administration	11,4	x	35,0	25,1	x	19,7
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	20,4	32,5	x	26,0	x	25,2
Secteur de la santé	17,4	5,7	x	6,9	x	10,6
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	5,0	7,5	7,3	8,7	0,0	7,0
Arts, culture, sports et loisirs	0,8	4,3	4,0	8,1	0,0	4,4
Vente et services	14,5	10,5	x	13,7	x	13,4
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	19,0	19,3	x	8,4	x	13,8
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	0,4	x	0,0	x	0,0	0,3
Fabrication et services d'utilité publique	10,7	1,6	1,1	1,8	0,0	5,0
Nouveaux travailleurs donc pas de CNP	-	-	-	-	-	-
Non disponible	-	-	-	-	-	-
Autres[5]	-	-	-	-	-	-
Total[3]	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Données préliminaires pour 2025.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

[1] Personnes immigrantes âgées de 15 ans et plus qui ont l'intention de se joindre à la population active.

[2] Profession déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission.

[3] Le total inclut la somme des cellules qui ont été remplacées par un « x ».

[4] Les pourcentages sont calculés en excluant du total les nouveaux travailleurs qui n'ont pas de CNP, les données non disponibles et la catégorie « Autres ».

[5] Correspond à la somme des entrepreneurs, des investisseurs et des travailleurs non classés ailleurs.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, Banque de données sur les résidents permanents.

RP20. Ventilation du nombre de réfugiés sélectionnés à l'étranger, par pays, par langue d'origine pour 2025-2026 et fournir les prévisions pour 2026-2027.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de données sur les admissions ventilées selon l'année financière. Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises[1] au Québec en 2025 proviennent de plus de 50 pays.

Le MIFI ne dispose pas de prévisions pour 2026-2027.

Tableau 1. Personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger et admises au Québec en 2025 selon les principaux pays de naissance et les principales langues maternelles

Pays de naissance	**n**	**Langues maternelles**	**n**
République démocratique du Congo	314	Arabe	432
Syrie	256	Langues nigéro-congolaises[1]	224
Afghanistan	188	Français	213
République centrafricaine	146	Swahili	197
Tanzanie	94	Dari[2]	178
Burundi	90	Espagnol	143
Mali	83	Langues créoles	128
Cameroun	68	Kinyarwanda	55
Haïti	64	Kirundi	52
Arabie saoudite	58	Anglais	42
Autres pays	750	Autres langues	447
Total	**2 111**	**Total**	**2 111**

Les données sont préliminaires pour 2025.

[1] Ces langues sont parlées notamment par les personnes nées en République démocratique du Congo.

[2] Cette langue est parlée notamment par les personnes nées en Afghanistan et en Iran.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, Banque de données sur les résidents permanents.

[1] Les personnes réfugiées sélectionnées à l'étranger comprennent les personnes réfugiées prises en charge par l'État, parrainées ou autonomes financièrement. Il ne s'agit donc pas de l'ensemble des personnes de la catégorie Réfugiés et personnes en situation semblable, qui comprend aussi les demandeurs d'asile reconnus réfugiés au Canada.

RP21. Fournir le nombre total de personnes réfugiées nouvellement arrivées au Québec et en indiquer la provenance pour 2025-2026.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les admissions ventilées selon l'année financière.

Tableau 1. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2025 (année civile) par pays de naissance

Pays de naissance	Total
République démocratique du Congo	254
République centrafricaine	146
Tanzanie	94
Mali	83
Burundi	78
Autres pays	827
Total	**1 482**

Les données sont préliminaires pour 2025.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Nombre de réfugiés parrainés accueillis en 2025 (année civile) et par pays de naissance

Pays de naissance	Total
Syrie	193
Afghanistan	136
République démocratique du Congo	60
Arabie saoudite	58
Émirats arabes unis	37
Autres pays	145
Total	**629**

Les données sont préliminaires pour 2025.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Banque de données sur les résidents permanents.

RP22. Nombre de réfugiés parrainés accueillis pour l'année civile 2025-2026, par pays d'origine et par ville de destination. Ventiler entre parrainage privé et parrainage de l'État.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les admissions ventilées selon l'année financière.

Tableau 1. Nombre de réfugiés pris en charge par l'État accueillis en 2025 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville de destination						
	Montréal	Québec	Saint-Hyacinthe	Gatineau	Trois-Rivières	Autres villes	Total
	n						
République démocratique du Congo	X	11	X	0	X	235	**254**
République centrafricaine	7	7	6	0	0	126	**146**
Tanzanie	0	X	0	0	X	90	**94**
Mali	0	16	0	0	0	67	**83**
Burundi	X	X	X	0	0	68	**78**
Autres pays	69	35	X	10	X	704	**827**
Total	**85**	**75**	**12**	**10**	**10**	**1 290**	**1 482**

Les données sont préliminaires pour 2025.

[1] Destination déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission. Les données sur les personnes admises de manière permanente par région ou par ville de destination projetée sont sujettes à modifications, car elles font l'objet d'une révision concernant un certain nombre de personnes pour lesquelles la région ou la ville n'a pas été précisée au cours du processus de sélection ou d'admission.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « X ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Nombre de réfugiés parrainés accueillis en 2025 (année civile), par pays de naissance et par ville de destination[1]

Pays de naissance	Ville de destination						
	Montréal	**Laval**	**Gatineau**	**Longueuil**	**Brossard**	**Autres villes**	**Total**
				n			
Syrie	142	18	9	X	X	20	**193**
Afghanistan	18	X	X	X	X	42	**136**
République démocratique du Congo	9	16	7	0	0	28	**60**
Arabie saoudite	39	11	8	0	0	0	**58**
Émirats arabes unis	20	X	X	0	0	8	**37**
Autres pays	54	14	20	13	6	38	**145**
Total	**282**	**93**	**48**	**37**	**33**	**136**	**629**

Les données sont préliminaires pour 2025.

[1] Destination déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission. Les données sur les personnes admises de manière permanente par région ou par ville de destination projetée sont sujettes à modifications, car elles font l'objet d'une révision concernant un certain nombre de personnes pour lesquelles la région ou la ville n'a pas été précisée au cours du processus de sélection ou d'admission.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « X ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction statistique et de l'information de gestion, Banque de données sur les résidents permanents.

RP23. Nombre de demandeurs d'asile en 2025-2026, par pays d'origine, leur lieu d'entrée et leur langue parlée.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les admissions ventilées selon l'année financière.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile selon les principaux pays de naissance, Québec, 2025 (1er janvier au 31 décembre)

Pays de naissance	**n**
Haïti	15 835
Inde	2 635
Algérie	2 050
République de Guinée	1 685
République de la Côte-d'Ivoire	1 155
Sénégal	1 090
République démocratique du Congo	1 035
États-Unis d'Amérique	1 015
Colombie	915
Mexique	810
Autres pays de naissance et pays non précisés	10 290
Total	**38 515**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de cinq le plus proche.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, données ouvertes d'IRCC consultées le 17 mars 2026. Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion.

Tableau 2. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile par point d'entrée, janvier à décembre 2025

Point d'entrée	2025
Aéroport	5 650
Poste frontalier	15 705
Bureau intérieur	17 160
Autres bureaux	0
Total	**38 515**

Les données pourraient être sujettes à révision et être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de cinq le plus proche.

Source : Ce tableau a été produit par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, à partir de données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, consulté le 17 mars 2026 : https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/b6cbcf4d-f763-4924-a2fb-8cc4a06e3de4/resource/dfa7c6c7-6db3-49cd-a30a-1eac69183d37.

Tableau 3. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile selon les principales langues parlées, Québec, janvier à juin 2024

Langue parlée	n
Espagnol	4 940
Français	2 485
Créole, Haïti	3 125
Punjabi	2 880
Hindi	3 085
Turc	185
Anglais	650
Yoruba	1 245
Wolof	515
Arabe	630
Lingala	365
Bengali	1 560
Kinyarwanda, Rwanda	430
Urdu	195
Dari	5
Autres langues parlées	10 165
Langue parlée non déclarée	655
Total	**33 110**

Les données pourraient être sujettes à révision et être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de cinq le plus proche.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), CDO, demandeurs d'asile, 30 juin 2024. Le MIFI est en attente de données plus récentes de la part d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, incluant celles pour l'ensemble des années civiles 2024 et 2025.

RP24. Concernant le programme des « Immigrants investisseurs », fournir les investissements économiques provenant de ce programme, ventilés par secteur d'activité. Fournir aussi la provenance des immigrants investisseurs admis au Québec en 2025-2026.

Investissement Québec ne produisant plus de données sur les investissements économiques provenant du programme des « Immigrants investisseurs », il n'est pas possible de fournir cette information.

Tableau 1. Personnes immigrantes admises au Québec dans le Programme des investisseurs selon les principaux pays de naissance, 2025

Pays de naissance	Année d'admission
	2025
Chine	247
Iran	44
Pakistan	27
Corée du Sud	19
Inde	18
Arabie saoudite	14
Nigéria	13
Hong Kong	11
Japon	8
États-Unis	7
Mexique	6
Turquie	5
Russie	5
Bangladesh	5
Égypte	5
Autres pays	58
Total	**492**

Données préliminaires pour 2025. Les données d'admission sont fournies uniquement en année civile.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, Banque de données sur les résidents permanents.

Le montant en attente de l'investissement (placement et contribution financière) au 31 janvier 2026 est de 0 M$.

RP25. Nombre de certificats de sélection émis par le Québec pour les gens d'affaires en 2025-2026. Spécifiez le nombre de CSQ ayant été émis à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative.

Tableau 1. Nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés pour la catégorie d'immigration – Gens d'affaires, selon l'année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Catégorie Gens d'affaires	Nombre de CSQ délivrés
Investisseurs	x
Entrepreneurs	x
Travailleurs autonomes	57
Total	**89**

Note : Conformément aux exigences relatives à la protection des renseignements personnels, les données inférieures à 5 et celles permettant de les déduire ont été remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés dans la catégorie d'immigration – Gens d'affaires à la suite d'une décision favorable obtenue en révision d'une demande administrative, selon l'année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Catégorie Gens d'affaires	Nombre de CSQ délivrés
Investisseurs	0
Entrepreneurs	0
Travailleurs autonomes	0
Total	**0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Révision administrative. Données fournies à la Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) le 2 février 2026.

RP26. Taux de présence pour 2025 des immigrants admis au Québec. Ventiler selon l'année d'admission, la catégorie d'immigrant et la connaissance du français. Fournir également le taux de présence par région administrative et par catégorie d'immigration, ventilé par :

a) immigration économique;
   a. investisseurs
   b. entrepreneurs
   c. travailleurs autonomes
   d. travailleurs qualifiés
      i. Programme régulier
      ii. PEQ
b) Réfugiés
c) Regroupement familial

En janvier 2026, le taux de présence des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2024 est de 75,0 %[1].

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas du taux de présence par programme, mais par catégorie d'immigration.

[1] Pour la population présentée, une personne est considérée présente si elle a une carte d'assurance maladie non expirée en janvier 2026. Les autres personnes peuvent être décédées, parties du Québec ou y être toujours présentes sans avoir fait la demande de la carte ou de son renouvellement. Chaque année, au mois de janvier, le taux de présence est mesuré pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Les personnes admises en 2025 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour 2025 sont incomplètes en janvier 2026 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise plusieurs mois après l'admission au Québec.

Tableau 1. Taux de présence (en %) en janvier 2026 des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2024, selon (i) la catégorie d'immigration et (ii) la connaissance du français et de l'anglais, par année d'admission

Catégorie	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**Total**
Immigration économique (**total**)	61,1	63,7	60,1	62,2	63,8	76,3	84,5	78,6	75,3	79,2	71,0
Investisseurs	*12,4*	*13,2*	*13,6*	*15,2*	*15,5*	*28,7*	*26,3*	*19,4*	*23,2*	*19,9*	*17,6*
Entrepreneurs	*55,1*	*55,0*	*63,8*	*70,6*	*67,0*	*65,2*	*70,6*	*57,1*	*26,9*	*59,7*	*58,4*
Travailleurs autonomes	*64,7*	*51,3*	*22,2*	*52,6*	*61,7*	*80,0*	*87,5*	*27,6*	*61,9*	*59,9*	*57,3*
Travailleurs qualifiés	*70,4*	*71,2*	*67,1*	*69,0*	*70,9*	*80,6*	*88,2*	*86,0*	*86,2*	*87,6*	*78,8*
Regroupement familial	81,1	81,7	82,0	82,0	82,0	86,0	85,0	83,6	82,9	80,3	82,7
Réfugiés et personnes en situation semblable	81,3	77,1	78,5	73,8	74,9	73,0	79,5	82,6	85,5	83,9	79,0
Autres immigrants[1]	85,8	87,9	84,4	86,8	87,8	84,6	82,5	85,6	89,1	81,8	85,3
Langues connues[2]	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**Total**
Connaissant le français[3]	76,7	78,2	78,1	80,5	82,2	86,3	88,6	88,1	87,8	87,0	84,0
Français seulement	*83,7*	*85,5*	*85,6*	*86,8*	*87,1*	*88,6*	*91,0*	*91,6*	*91,2*	*89,7*	*88,5*
Français et anglais	*69,9*	*71,4*	*71,4*	*74,9*	*77,1*	*84,2*	*86,9*	*85,1*	*84,2*	*83,7*	*79,7*
Ne connaissant pas le français[3]	58,6	60,5	58,4	57,9	58,6	67,7	73,2	63,6	59,5	61,5	61,2
Anglais seulement	*55,8*	*58,3*	*54,9*	*55,2*	*55,5*	*65,1*	*70,5*	*60,5*	*54,0*	*54,4*	*57,9*
Ni français ni anglais	*61,2*	*62,6*	*62,9*	*61,7*	*63,0*	*71,6*	*78,2*	*67,4*	*66,5*	*71,1*	*65,4*
Total	**69,0**	**70,3**	**68,8**	**69,4**	**70,5**	**78,9**	**83,8**	**80,3**	**78,1**	**80,0**	**75,0**

[1] Demandeurs non reconnus du statut de réfugié et cas d'ordre humanitaire.

[2] Connaissances linguistiques déclarées au cours du processus d'admission.

[3] La catégorie *Connaissant le français* regroupe les personnes ayant déclaré pouvoir communiquer en français seulement ou en français et anglais, tandis que la catégorie *Ne connaissant pas le français* regroupe les personnes ayant déclaré pouvoir communiquer en anglais seulement et celles ayant déclaré ne pouvoir communiquer ni en français, ni en anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA), Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

Tableau 2. Répartition des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2024 et présentes en janvier 2026 (en %), selon la région administrative de résidence et la catégorie d'immigration

Région de résidence	Immigration économique	Regroupement familial	Réfugiés et personnes en situation semblable	Autres immigrants	Total
Bas-Saint-Laurent	0,5	0,4	0,5	0,1	0,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,6	0,5	0,1	0,1	0,5
Capitale-Nationale	11,4	6,3	6,6	1,8	9,2
Mauricie	1,7	1,2	1,7	1,3	1,6
Estrie	2,7	2,6	6,7	0,8	3,3
Montréal	43,8	45,5	38,5	57,9	43,7
Outaouais	3,8	4,0	4,1	1,9	3,9
Abitibi-Témiscamingue	0,4	0,4	0,1	0,1	0,4
Côte-Nord	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
Nord-du-Québec	0,1	0,1	x	x	0,1
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0,1	0,1	x	x	0,1
Chaudière-Appalaches	3,4	1,7	0,7	1,1	2,5
Laval	5,5	8,8	16,7	8,6	8,1
Lanaudière	2,9	4,5	3,4	8,6	3,5
Laurentides	3,9	5,1	4,3	4,0	4,3
Montérégie	17,7	17,3	14,0	12,0	16,9
Centre-du-Québec	1,3	1,1	2,6	1,7	1,4
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

x : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par un « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA), Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

RP27. Soldes migratoires (solde international, solde interprovincial, solde total) du Québec entre 2015 et 2025.

Tableau 1. Soldes migratoires international, interprovincial et total pour le Québec, 2015 à 2025

Année	Solde migratoire international[1]	Solde migratoire interprovincial[2]	Solde migratoire total[3]
2015	42 795	-14 200	28 595
2016	57 126	-10 592	46 534
2017	81 678	-6 000	75 678
2018	89 300	-6 100	83 200
2019	100 114	-3 062	97 052
2020	17 398	-4 603	12 795
2021	54 325	-4 423	49 902
2022	136 102	-8 707	127 395
2023	174 541	-8 901	165 640
2024	139 542	-3 369	136 173
2025[p]	466	-7 592	-7 126
Moyenne 2015-2025	**81 217**	**-7 050**	**74 167**

[1] Le solde migratoire international correspond à la somme des immigrants et du solde des résidents non permanents moins le nombre d'émigrants nets.

[2] Le solde migratoire interprovincial correspond à la différence entre le nombre de personnes entrantes en provenance d'autres provinces canadiennes et le nombre de personnes sortantes vers d'autres provinces canadiennes.

[3] Le solde migratoire total est la somme des soldes international et interprovincial.

p : données provisoires.

Note sur les données : les estimations provisoires de la migration interprovinciale sont produites à partir des fichiers du programme d'Allocation canadienne pour enfants (ACE) et révisées l'année suivante à partir des dossiers de l'impôt sur le revenu des particuliers, plus précis et exhaustifs. Les écarts avec le cahier explicatif de l'année précédente s'expliquent également par le fait que Statistique Canada ne reçoit les données fiscales qu'après leur traitement annuel, alors que les données de l'ACE sont disponibles sur une base mensuelle.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Migrations internationales et interprovinciales, Québec, 1961-2025*. [En ligne].

[https://statistique.quebec.ca/fr/document/migrations-internationales-interprovinciales-quebec/tableau/migrations-internationales-et-interprovinciales-quebec]. Consulté le 18 mars 2026, compilation du MIFI.

RP28. Le taux de chômage et taux d'emploi des immigrants, pour chaque région administrative et selon la durée de résidence. Ventiler aussi par pays d'origine de la personne immigrante.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail des personnes immigrantes par région administrative. L'EPA fournit les données du taux de chômage et du taux d'emploi sur une base annuelle. Les données les plus récentes portent sur l'année 2025.

Les données ne sont disponibles que pour l'ensemble de la population immigrée au Québec en fonction de la durée de résidence (voir les tableaux 1 et 2). Les données sont également disponibles pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal et en dehors de la RMR de Montréal (voir le tableau 3). Le taux d'emploi et le taux de chômage par pays d'origine ne sont pas disponibles. Les données sont présentées pour des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent) (voir le tableau 4).

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrée âgée de 15 ans et plus selon la durée de résidence au Québec, 2025 (en %)

Taux de chômage (%)	**2025**
Ensemble de la population immigrée	**7,3**
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	10,0
Population immigrée admise depuis plus de 5 ans à 10 ans	7,2
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	6,6

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2025, compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA).

Tableau 2. Taux d'emploi de la population immigrée âgée de 15 à 64 ans selon la durée de résidence au Québec, 2025 (en %)

Taux d'emploi (%)	**2025**
Ensemble de la population immigrée	**76,7**
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	72,4
Population immigrée admise depuis plus de 5 ans à 10 ans	77,9
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	77,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2025, compilation spéciale par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA).

Tableau 3. Taux de chômage et taux d'emploi de la population immigrée selon la durée de résidence au Québec, RMR de Montréal et hors RMR de Montréal, 2025 (en %)

	Taux de chômage (15 ans et plus)		**Taux d'emploi (15 à 64 ans)**	
	RMR Montréal	**Hors RMR Montréal**	**RMR Montréal**	**Hors RMR Montréal**
Ensemble de la population immigrée	**7,8**	**5,7**	**75,5**	**81,6**
Population immigrée admise depuis 5 ans ou moins	11,1	7,6	69,8	78,4
Population immigrée admise depuis plus de 5 ans à 10 ans	7,6	5,9	76,1	83,3
Population immigrée admise depuis plus de 10 ans	7,0	4,8	76,8	82,7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2025, compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA).

Tableau 4. Taux d'emploi et taux de chômage de la population immigrée selon des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent), Québec, 2025 (en %)

	Taux d'emploi (15 à 64 ans)	Taux de chômage (15 ans et plus)
Amérique du Nord	**70,8**	**x**
Amérique latine	**78,8**	**6,5**
Amérique centrale	85,7	3,9
Caraïbes et Bermudes	74,2	7,9
Amérique du Sud	81,3	6,0
Europe	**82,7**	**5,6**
Europe occidentale	86,2	4,2
Europe orientale	80,7	5,3
Europe septentrionale	65,0	23,5
Europe méridionale	74,8	7,3
Afrique	**78,2**	**8,3**
Afrique occidentale	76,5	8,7
Afrique orientale	75,7	6,6
Afrique du Nord	78,6	8,5
Afrique centrale	80,2	8,4
Afrique du Sud	x	x
Asie	**68,3**	**9,0**
Asie occidentale et centrale	67,3	12,0
Asie orientale	66,4	6,3
Asie du Sud-Est	79,4	3,3
Asie méridionale	59,8	13,8
Océanie	**73,9**	**x**

x : données manquantes dans l'Enquête sur la population active puisque non significatives en raison d'un échantillon trop petit.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2025, compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA).

RP29. Les revenus découlant des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection pour chacune des catégories d'immigration.

Les revenus annuels en 2025-2026 provenant des droits perçus pour les demandes de certificats de sélection du Québec – Immigration permanente relatives à la catégorie immigration économique visant les investisseurs, les travailleurs autonomes, les entrepreneurs et les travailleurs qualifiés s'élèvent à (données au 31 janvier 2026) :

Catégories	Montant encaissé (K$)
Investisseurs	54,0
Travailleurs autonomes et entrepreneurs	104,2
Travailleurs qualifiés	5 833,4
Total	**5 991,6**

RP30. Concernant les remboursements des droits exigibles relatifs aux demandes de certificat de sélection suite à l'adoption du projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*, le nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles, le montant total des remboursements effectués et le pourcentage de remboursement restant à être effectué.

Au 31 janvier 2026 :

- Nombre de dossiers ayant obtenu un remboursement complet des droits exigibles : **9 834**
- Montant total des remboursements effectués : **9 749 177 $**
- Pourcentage de remboursement restant à être effectué : **19,9 %**
    - **3,3 %** – en attente d'information de la part des requérants. Un ou des éléments bloquent la transaction, par exemple : un compte invalide ou le refus de la devise canadienne;
    - **16,6 %** – aucun formulaire de réclamation reçu malgré trois messages de rappels auprès des personnes admissibles.

RP31. Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des étudiants étrangers.

Pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le délai de traitement moyen des demandes de sélection temporaire pour études a été de 22 jours ouvrables.

RP32. Délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.

Le Ministère ne dispose pas du délai de traitement moyen des demandes de CAQ pour la catégorie des travailleurs étrangers temporaires, ventilé par secteur d'activité.

Le délai moyen de traitement pour le Québec des demandes de CAQ dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires en 2025-2026 (au 31 janvier 2026) est de 20,1 jours ouvrables, et ce, pour tous les volets confondus.

RP33. Ventilation détaillée des dépenses pour 2025-2026, et prévisions pour 2026-2027 pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger. Effectif par catégorie, traitement annuel (inclure les primes et bonis) du directeur ou de la directrice, ou du chef du bureau et du personnel-cadre, pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger.

Les dépenses des Directions des services d'immigration du Québec à l'étranger pour l'exercice 2025-2026 sont estimées à 5,52 M$.

Ventilation détaillée des dépenses, effectif par catégorie, traitement annuel des directeur(-trice)s des Directions des services d'immigration du Québec à l'étranger pour l'année 2025-2026

Bureau/ Antenne	Effectifs						Traitement annuel du (de la) directeur (-trice)[1]	Dépenses[1]
	Fonctionnaires québécois(e)		Employé(e) recruté(e) localement (ERL)			Total		
	Cadre	Professionnel (le)	Attaché(e)	Technicien (ne)	Agent(e) de soutien administratif (-ve)			
Paris	1	2	3	0	1	7	147 000 $	1 697 800 $
Bruxelles		1				1		240 200 $
Rome		1				1		351 900 $
Rabat	1	2	2	1		6	152 000 $	907 900 $
Dakar		1	2			3		329 100 $
Mexico	1	2	2	1		6	154 400 $	1 086 200 $
Bogota		1	1			2		402 100 $
Sao Paulo		1	1	0		2		504 200 $
Total	**3**	**11**	**11**	**2**	**1**	**28[2]**	**453 400 $**	**5 519 400 $**

[1] Dépenses et traitement annuel estimés au 31 mars 2026 selon la facturation mi-exercice fournie par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

[2] Le nombre de 28 ETC comprend les postes qui ont été abolis au cours de l'année 2025-2026. Le nombre d'ETC en poste au 31 janvier 2026 est de 17.

RP34. Liste des nominations ou des nouvelles affectations pour chaque Direction des services d'immigration du Québec à l'étranger en 2025-2026, en indiquant, pour chacune :
a) le nom de la personne;
b) la date de l'entrée en fonction;
c) les fonctions antérieures;
d) la durée du contrat ou de l'engagement, s'il y a lieu;
e) le titre de la fonction.

Il n'y a eu aucune nouvelle nomination ou affectation au sein des Directions des services d'immigration en 2025-2026.

RP35. Le nombre de demandes de révision administrative de dossiers d'immigration, le nombre de révisions qui ont donné lieu à l'acceptation du dossier et le nombre de révisions où la décision de refus a été maintenue.

Dossiers traités par le réexamen administratif :

Année civile	2025
Demandes reçues	2 499
Décisions maintenues	1 953
Décisions ayant mené à un renversement	461

Source : Réexamen administratif

RP36. Concernant l'encadrement des consultants : la liste des consultants reconnus par le MIDI, le nombre de personnes ayant passé l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration, le taux de succès à cet examen et le nombre présentant l'attestation de leur connaissance du français.

La liste des consultants reconnus est disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.quebec.ca/immigration/consultants-immigration/trouver-consultant.

Au 31 janvier 2026, il y avait un total de 687 consultants reconnus par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le MIFI a reçu 294 demandes, dont 55 demandes de reconnaissance à titre de consultant en immigration et 239 demandes de renouvellement de reconnaissance.

Les personnes qui présentent une demande de reconnaissance à titre de consultant doivent réussir l'examen sur les règles québécoises en matière d'immigration. Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, il y a eu 3 séances d'examen auxquelles 52 candidats se sont inscrits, avec un taux de réussite global de 75 %.

Les candidats qui présentent une demande de reconnaissance doivent obligatoirement fournir une attestation qui indique que leur connaissance de la langue française est égale ou supérieure au niveau 7 selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*.

RP37. Coût de la mise en place et du maintien du registre concernant les consultants en immigration pour 2025-2026.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration est abonné au portail Web de la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) pour vérifier la véracité des déclarations relatives aux antécédents des personnes qui demandent la reconnaissance ou le renouvellement de la reconnaissance à titre de consultants en immigration.

La somme de 797,90 $ a été payée pour l'accès à cette source d'information.

Le maintien et la mise à jour du registre des consultants en immigration du Québec sont effectués par des ressources internes à qui ont été délégués les pouvoirs du ministre en la matière.

RP38. Nombre de nouveaux arrivants qui ont participé en 2025-2026 à des activités d'accueil et d'intégration offertes par les organismes financés par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).

Fréquentation des services (en nombre de personnes distinctes)

Tableau 1. Nombre de personnes distinctes ayant participé aux sessions Objectif intégration dans les organismes communautaires, du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

2025-2026 (au 31 janvier 2026)
9 405 (dans les organismes à but non lucratif)

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction des mesures et services (DMS). Données extraites en date du 27 février 2025.

Tableau 2. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), première rencontre uniquement, du 1er avril au 31 décembre 2025

2025-2026 (au 31 décembre 2025)
52 024[1]

[1] Sur un total de 98 384 personnes immigrantes distinctes ayant reçu des services de soutien à l'installation et à l'intégration par les organismes partenaires du MIFI pour la période du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025, 52 024 ont eu une première rencontre.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données GSI extraites le 16 janvier 2026. La reddition de comptes pour ce programme est trimestrielle; la plus récente date de reddition de comptes est au 31 décembre 2025.

RP39. Concernant le parcours personnalisé, fournir la liste des partenaires du gouvernement ventilée par région administrative. Aussi fournir le budget associé et le montant octroyé pour chacun des partenaires. Finalement, fournir le mécanisme de référencement auprès des organismes et les critères applicables.

Liste des partenaires du gouvernement

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé* pour le PASI** en 2025-2026 (31 janvier 2026)
Carrefour jeunesse emploi d'Abitibi-Est	Abitibi-Témiscamingue	106 632,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	Abitibi-Témiscamingue	75 719,00 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	Abitibi-Témiscamingue	62 312,00 $
Mosaique : ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	Abitibi-Témiscamingue	137 526,00 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	Abitibi-Témiscamingue	110 593,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	Bas-Saint-Laurent	1 094 855,00 $
Projektion 16-35	Bas-Saint-Laurent	100 578,00 $
Service Accès-Emploi	Bas-Saint-Laurent	71 309,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie - Sanam	Bas-Saint-Laurent	181 546,00 $
Tremplin travail Vallée de la Matapédia inc.	Bas-Saint-Laurent	70 927,00 $
Univers Emploi	Bas-Saint-Laurent	250 631,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau	Capitale-Nationale	63 750,00 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	Capitale-Nationale	86 351,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	Capitale-Nationale	2 516 309,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	Capitale-Nationale	139 074,00 $
Diplôme avant la médaille, Le	Capitale-Nationale	90 000,00 $
Évasion St-Pie X, L'	Capitale-Nationale	28 151,00 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	Capitale-Nationale	102 823,00 $
Motivaction Jeunesse	Capitale-Nationale	86 258,00 $
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc	Capitale-Nationale	226 996,00 $
Service Accès Travail de Portneuf	Capitale-Nationale	358 449,00 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	Capitale-Nationale	242 557,00 $
Services de main-d'œuvre l'Appui inc., Les	Capitale-Nationale	367 248,00 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	Centre-du-Québec	78 926,00 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	Centre-du-Québec	483 191,00 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé* pour le PASI** en 2025-2026 (31 janvier 2026)
Impact emploi de l'Érable	Centre-du-Québec	83 787,00 $
Intro Drummondville inc.	Centre-du-Québec	585 994,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Centre-du-Québec	222 160,00 $
Carrefour emploi Lotbinière	Chaudière-Appalaches	283 198,00 $
Carrefour employabilité - Travail de rue, Le	Chaudière-Appalaches	136 917,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de l'Islet	Chaudière-Appalaches	64 086,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	Chaudière-Appalaches	144 972,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	Chaudière-Appalaches	159 775,00 $
CJE Beauce-Sud	Chaudière-Appalaches	359 509,00 $
CJE Etchemins	Chaudière-Appalaches	133 045,00 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	Chaudière-Appalaches	92 745,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	Chaudière-Appalaches	490 131,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	Côte-Nord	32 418,00 $
Centre Alpha Lira inc.	Côte-Nord	139 048,00 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	Côte-Nord	227 358,00 $
Popco inc.	Côte-Nord	74 367,00 $
Actions interculturelles de dévelop. et d'éducation [AIDE] inc.	Estrie	21 333,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog	Estrie	55 357,00 $
Maison de la famille les Arbrisseaux	Estrie	63 600,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	Estrie	1 773 575,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Estrie	1 045 114,70 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	45 195,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	64 087,00 $
Carrefour jeunesse-emploi des Îles	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	47 623,00 $
Centre de Bénévolat St-Alphonse-Nouvelle inc.	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	43 848,00 $
Haute-Gaspésie me voici	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	94 556,00 $
Horizon Emploi	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	40 152,00 $
Action Famille Lavaltrie inc.	Lanaudière	230 238,00 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	Lanaudière	251 710,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de d'Autray-Joliette	Lanaudière	63 709,00 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé* pour le PASI** en 2025-2026 (31 janvier 2026)
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	Lanaudière	535 474,00 $
Jardin Humani-Terre	Lanaudière	58 650,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption[SAFIMA]	Lanaudière	248 802,00 $
ABL accès accueil action	Laurentides	325 284,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	Laurentides	355 616,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC des Laurentides	Laurentides	84 750,00 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	Laurentides	105 948,00 $
Carrefour d'Intercultures de Laval	Laval	807 448,00 $
Carrefour jeunesse emploi de Laval [C.J.E.L.]	Laval	197 482,00 $
Centre S.C.A.M.A. [Ctre Serv. Comm./Aide/Maintien de l'Autonomie]	Laval	36 270,00 $
Femmes en emploi	Laval	40 215,00 $
Perspective carrière	Laval	58 162,00 $
Relais communautaire de Laval	Laval	54 836,00 $
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	Mauricie	90 561,00 $
Développement Mauricie inc.	Mauricie	81 900,00 $
Maison des familles de Mékinac	Mauricie	52 862,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	Mauricie	606 877,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	Mauricie	238 955,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	Mauricie	250 608,00 $
Alliance Carrière Travail [ACT]	Montérégie	128 081,00 $
Carrefour JEunesse Marguerite-d'Youville	Montérégie	79 530,00 $
Carrefour le Moutier	Montérégie	369 844,00 $
Comquat inc.	Montérégie	20 543,00 $
CRESO Centre-conseil en emploi	Montérégie	184 960,00 $
Droit à l'emploi [D.E.]	Montérégie	353 316,00 $
Intégration Compétences	Montérégie	170 338,00 $
Maison de la famille des Maskoutains	Montérégie	573 645,00 $
Maison de la famille valoise inc.	Montérégie	47 471,00 $
Maison internationale de la Rive Sud inc.	Montérégie	1 233 502,00 $
Orienthèque, centre orient. et serv. intégration de la m.-o., L'	Montérégie	296 262,00 $
Réseau d'aide aux travailleurs(es) migrants agricoles du Québec [RATTMAQ]	Montérégie	1 136 367,00 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé* pour le PASI** en 2025-2026 (31 janvier 2026)
Réseaux Employabilité Immigration Entrepreneuriat	Montérégie	262 544,00 $
Saint-Hyacinthe technopole	Montérégie	73 563,00 $
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Montréal	2 379 449,00 $
Accueil liaison pour arrivants [ALPA]	Montréal	1 281 990,00 $
Accueil pour immig. et réfug. du Sud-Ouest Montréal centre Prisme	Montréal	539 757,00 $
AGIR : Action lesbi, gai, bi, trans et queer immigrants-réfugiés	Montréal	93 600,00 $
ALAC [Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants-es]	Montréal	797 546,00 $
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Montréal	735 966,00 $
Cari St-Laurent	Montréal	2 527 244,00 $
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Montréal	566 775,00 $
Centre communautaire des femmes sud-asiatique	Montréal	326 225,00 $
Centre d'action bénévole de Montréal-Nord	Montréal	235 148,00 $
Centre d'Action Socio-Communautaire de Montréal	Montréal	128 000,00 $
Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	Montréal	2 546 999,00 $
Centre des femmes de Montréal	Montréal	288 907,00 $
Centre d'intégr. multi-services de l'Ouest de l'Île [C.I.M.O.I.]	Montréal	539 876,00 $
Centre social d'aide aux immigrants	Montréal	2 904 418,00 $
Clef pour l'Intégration au travail des immigrants	Montréal	466 089,00 $
Collectif des Femmes Immigrantes du Québec	Montréal	408 407,00 $
Concert'Action Lachine	Montréal	80 000,00 $
Concertation-Femme	Montréal	16 685,00 $
Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants, L'	Montréal	1 105 216,00 $
Maison d'Haïti	Montréal	321 163,00 $
Organisme pour l'Intégration, la Citoyenneté et l'Inclusion, L'	Montréal	593 374,00 $
Promis [Promotion - Intégration - Société Nouvelle]	Montréal	1 509 270,00 $
Regroupement pour la valorisation de la paternité [R.V.P.]	Montréal	100 000,00 $
Service d'Aide et de Liaison pour Immigrants la Maisonnée	Montréal	1 592 913,00 $
Service d'interprète, d'aide et de référence aux immigrants [SIARI]	Montréal	1 170 087,00 $

Partenaire	Région administrative	Montant octroyé* pour le PASI** en 2025-2026 (31 janvier 2026)
Table concert. des org. serv. des pers. réfugiées immigrantes inc.	Montréal	135 044,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	Nord-du-Québec	87 588,00 $
SEMO	Nord-du-Québec	93 943,00 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais [AFIO]	Outaouais	256 959,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	Outaouais	491 192,00 $
Carrefour Emploi des Collines	Outaouais	39 116,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	Outaouais	71 773,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	Outaouais	112 603,00 $
Service Intégration Travail Outaouais	Outaouais	131 214,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	Saguenay–Lac-Saint-Jean	52 924,00 $
Groupe Inclusia	Saguenay–Lac-Saint-Jean	182 163,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	Saguenay–Lac-Saint-Jean	236 530,00 $

*Le montant octroyé correspond à la dépense au 31 janvier 2026.

** Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

Mécanisme de référencement

Les personnes immigrantes ayant besoin d'obtenir des services offerts par des organismes sont référées selon les critères généraux de référencement suivants :

- Le lieu de résidence de la personne immigrante;
- L'offre de service de l'organisme;
- La capacité d'accueil des organismes;
- Les langues parlées par les intervenants de l'organisme, lorsque requis.

RP40. Liste des ententes avec tous les organismes, à l'étranger, pour offrir un programme de francisation; ventilation des dépenses engendrées par ce programme et crédits alloués en 2025-2026.

En 2025-2026, 160 ententes portant sur les services de francisation avec différents partenaires de langues à l'étranger, notamment les Alliances françaises, les Instituts et les Centres culturels français sont en vigueur. Parmi ces ententes, sans engagement financier, certaines ont été révisées et sont maintenant d'une durée de deux ans. Elles peuvent être renouvelées à la suite d'une évaluation conjointe.

N°	DSI	Pays	Ville	Partenaires
1	**Afrique**	Cameroun	Bamenda	Alliance française de Bamenda
2			Dschang	Alliance française de Dschang
3		Égypte	Égypte	Instituts français d'Égypte (Mounira, Alexandrie, Héliopolis)
4		Liban	Beyrouth	Mission culturelle française de Beyrouth (Institut français)
5		Maroc	Safi	Alliance française de Safi
6		Tunisie	Tunis	Alliance française de Tunis
7			Gafsa	Alliance française de Gafsa
8			Gabès	Alliance française de Gabès
9			Kairouan	Alliance française de Kairouan
10			Djerba	Alliance française de Djerba
11	**Amérique latine**	Bolivie	Cochabamba	Alliance française de Cochabamba
12			La Paz	Alliance française de La Paz
13			Santa Cruz de la Sierra	Alliance française de Santa Cruz de la Sierra
14		Brésil	Batista Campos, Belém	Alliance française de Belém
15			Belo Horizonte	Alliance française de Belo Horizonte
16			Brasilândia	Alliance française São Gonçalo
17			Brasilia	Alliance française de Brasilia
18			Campinas	Alliance française de Campinas
19			Campo Grande	Alliance française de Campo Grande
20			Centro, São Carlos	Alliance française de Sao Carlos
21			Curitiba	Alliance française de Curitiba
22			Florianópolis	Alliance française de Florianópolis

N°	DSI	Pays	Ville	Partenaires
23			Fortaleza	Alliance française de Fortaleza
24			João Pessoa	Alliance française de João Pessoa
25			Joinville	Alliance française de Joinville
26			Natal	Alliance française de Natal
27			Niteroi	Alliance française de Niteroi
28			Ouro Preto	Alliance française de Ouro Preto
29			Porto Alegre	Alliance française de Porto Alegre
30			Recife	Alliance française de Recife
31			Ribeirão Preto	Alliance française de Ribeirão Preto
32			Rio de Janeiro	Alliance française de Rio de Janeiro
33			Salvador de Bahia	Alliance française de Salvador de Bahia
34			Santo André	Alliance française de Santo André
35			Sao Jose Dos Campos	Alliance française de Sao Jose Dos Campos
36			Sao Luis	Concepción Sao Luis
37			Sao Paulo	Alliance française de Sao Paulo
38			São Paulo	Service national d'apprentissage commercial (SENAC)
39		Chili	Concepción	Alliance française de Concepción
40		Colombie	Armenia	Alliance française d'Armenia
41			Barranquilla	Alliance française de Barranquilla
42			Bogota	Alliance française de Bogota
43			Bucaramanga	Alliance française de Bucaramanga
44			Cúcuta	Alliance française de Cúcuta
45			Pereira	Alliance française de Pereira
46			Manizales	Alliance française de Manizales
47			Popayán	Alliance française de Popayán
48			Santa Martha	Alliance française de Santa Martha
49			Medellín	Alliance française de Medellín
50		Costa Rica	San José	Alliance française de San José
51		Cuba	La Havane	Alliance française de La Havane
52		El Salvador	San Salvador	Alliance française de San Salvador
53		Équateur	Cuenca	Alliance française de Cuenca
54			Guayaquil	Alliance française de Guayaquil
55			Loja	Alliance française de Loja
56			Portoviejo	Alliance française de Portoviejo
57			Quito	Alliance française de Quito
58		Mexique	Aguascalientes	Alliance française Aguascalientes

N°	DSI	Pays	Ville	Partenaires
59			Guadalajara	Alliance française de Guadalajara
60			Guanajuato	Alliance française de Guanajuato
61			León	Alliance française de León
62			Mérida	Alliance française de Mérida
63			Mexicali	Alliance française Mexicali
64			Mexico	Alliance française Mexico
65			Monterrey	Alliance française Monterrey
66			Morelia	Alliance française de Morelia
67			Oaxaca de Juárez	Alliance française de Oaxaca
68			Puebla	Alliance française Puebla
69			Querétaro	Alliance française de Querétaro
70			San Cristobal de las Casas	Alliance française San Cristobal de las Casas
71			San Luis Potosi	Alliance français San Luis Potosi
72			Tampico	Alliance française Tampico
73			Texcoco de Mora	Alliance française de Tex coco
74			Tijuana	Alliance française de Tijuana
75			Tlaxcala	Alliance française Tlaxcala
76			Toluca	Alliance française de Toluca
77			Torréon	Alliance française Torréon
78			Xalapa	Alliance française de Xalapa
79			Zacatecas	Alliance française de Zacatecas
80		Panama	Panama	Alliance française Panama
81		Paraguay	Asunción	Alliance française d'Asunción
82		Pérou	Arequipa	Alliance française d'Arequipa
83			Chiclayo	Alliance française de Chiclayo
84			Cuzco	Alliance française de Cuzco
85			Lima	Alliance française de Lima
86			Trujillo	Alliance française de Trujillo
87		République Dominicaine	Saint-Domingue	Alliance française de Saint-Domingue
88			Santiago de los Caballeros	Alliance française de Santiago de los Caballeros
89		Venezuela	Caracas	Alliance française de Caracas
90	**Asie / États-Unis**	Chine	Chaoyang	Alliance française de Pékin
91			Chengdu	Alliance française de Chengdu
92			Dalian	Alliance française de Dalian
93			Guangzhou	Alliance française de Canton

N°	DSI	Pays	Ville	Partenaires
94			Hangzhou	Alliance française de Hangzhou
95			Hong Kong	Alliance française de Hong Kong
96			Jinan	Alliance française du Shandong – Jinan
97			Nanjing	Alliance française de Nanjing
98			Shanghai	Alliance française de Shanghai
99			Tianjin	Alliance française de Tianjin
100			Wuhan	Alliance française de Wuhan
101			Xi'an	Alliance française de Xi'an
102		Corée du Sud	Dongnae-gu, Busan	Alliance française de Busan
103			Jung-gu, Séoul	Alliance française de Séoul
104		Émirats Arabes Unis	Abu Dhabi	Alliance française d'Abu Dhabi
105			Oud Metha, Dubaï	Alliance française de Dubaï
106		États-Unis	Nouvelle-Orléans	Alliance Française de Nouvelle-Orléans
107			Berkeley	Alliance Française de Berkeley
108			Dallas	Alliance Française de Dallas
109			Las Vegas	Alliance Française de Las Vegas
110			Atlanta	Alliance française d'Atlanta
111			Boston	Alliance française de Boston
112			Los Angeles	Alliance française de Los Angeles
113			Minneapolis	Alliance française de Mpls/St Paul
114			New-York	Alliance française de New-York
115			Pasadena	Alliance française de Pasadena
116			Philadelphia	Alliance Française de Philadelphia
117			San Francisco	Alliance française de San Francisco
118			Scottsdale	Alliance Française du Grand Phoenix
119			Seattle	Alliance Française de Seattle
120			Washington	Alliance française de Washington
121		Inde	Bangalore	Alliance française de Bangalore
122			Chandigarh	Alliance française de Chandigarh
123			Nungambakkam, Chennai	Alliance française de Madras
124			Satellite, Ahmedabad	Alliance française d'Ahmedabad
125		Iran	Téhéran	Centre de langue française de Téhéran
126		Israël	Tel-Aviv	Institut français de Tel-Aviv

N°	DSI	Pays	Ville	Partenaires
127		Malaisie	Kuala Lumpur	Alliance française de Kuala Lumpur
128		Philippines	Bel-Air Village Phase II, Manille	Alliance française de Manille
129			Cebu	Alliance française Cebu
130		Qatar	Doha	Centre Culturel français de Doha (Institut français)
131		Singapour	Singapour	Alliance française de Singapour
132	**Europe**	Belgique	Bruxelles	Alliance française de Bruxelles
133		Espagne	Barcelone	Institut français de Barcelone
134			Madrid	Alliance française de Madrid
135			Catalogne	Alliance française de Sabadell
136		Grande-Bretagne	Londres	Institut français de Londres
137			Manchester	Alliance française de Manchester
138		Italie	Torino	Alliance française de Turin
139			Rome	Institut Français Centre Saint-Louis de Rome
140			Florence	Institut Français de Florence
141			Milan	Institut Français de Milan
142			Napoli	Institut Français de Naples
143			Palerme	Institut Français de Palerme
144			Aoste	Alliance française de Aoste
145			Bologne	Alliance française de Bologne
146			Bari	Alliance française de Bari
147			Cagliari	Alliance française de Cagliari
148			Perugia	Alliance française de Foligno
149			Genopa	Alliance française de Gênes
150			La Spezia	Alliance française de La Spezia
151			Padua	Alliance française de Padoue
152			Rimini	Alliance française de Rimini
153			Rimini	Alliance française de San Marino
154			Venise	Alliance française de Venise
155			Verona	Alliance française de Vérone
156		Maurice	Iles Maurice	Alliance française de Maurice
157		Portugal	Porto	Alliance française de Porto
158			Lisbonne	Alliance française de Lisbonne
159		Russie	Kazan	Alliance française de Kazan
160		Ukraine	Dnipro	Alliance française de Dnipro

N. B. Une même entente peut couvrir plus d'une ville dans un même pays.

Liste des contrats de services de francisation et ventilation des dépenses

Voici la liste des contrats avec des Alliances françaises pour l'octroi de cours de français aux travailleurs recrutés dans le cadre des missions de recrutement Journées Québec, ainsi que la ventilation des dépenses pour l'année financière 2025-2026 et crédits alloués :

Liste des contrats	Ventilation des dépenses	Crédits alloués
Alliance française de Mexico	Dépense : 40 199,03 $ Solde à payer[1] : 6 000 $ Total : 46 199,03 $	119 605,00 $
Alliance française de Barranquilla	Dépense : 23 655,95 $ Solde à payer : 0 $ Total : Contrat terminé	110 000,00 $
Alliance française de Manizales	Dépense : 5 223,81 $ Solde à payer : 0 $ Total : 5 223,81 $	50 000,00 $
Alliance française de Florianópolis	Dépense : 44 410,54 $ Solde à payer : 6 000 $ Total : 50 410,54 $	119 997,00 $
Alliance française de Tijuana	Dépense : 21 000, $ Solde à payer : 10 000,00 $ Total : 31 000 $	110 000,00 $
École Québec	Dépense : 30 936,29 $ Solde à payer : 7 000 $ Total : 37 936,29 $	106 936,80 $
Total Dépenses	**165 426,44 $**	**616 538,8$**

[1] Le « solde à payer » est une estimation des montants à payer d'ici le 31 mars 2026 pour des services rendus en 2025-2026. Il sera ainsi comptabilisé dans l'année fiscale 2025-2026.

Remboursement des frais de cours

Pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, 76 remboursements ont été accordés en vertu du volet 1 du Programme québécois d'apprentissage du français, pour un montant total de 90 211,75 $. Les candidats à l'immigration acceptés ou sélectionnés par le Québec peuvent, à leur arrivée au Québec, demander le remboursement de leurs cours de français suivis à l'étranger, jusqu'à concurrence de 1 800 $.

RP41. Liste des programmes en vigueur en 2025-2026 sous la responsabilité du secteur Participation et Inclusion. Pour chacun de ces programmes, notamment pour les suivants : *Réussir l'intégration*, *Programme d'appui aux collectivités*, *Soutien à la mission*, *Accès aux ordres professionnels* et *Programme d'aide financière pour l'intégration linguistique des immigrants* (PAFILI), indiquer :

a) crédits accordés en 2025-2026;
b) prévisions pour 2026-2027;
c) nombre de personnes rejointes;
d) frais d'administration pour chaque programme
e) mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures.

Crédits accordés en 2025-2026

La réponse à cette sous-question se trouve à la fiche RP3 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

Nombre de personnes rejointes

Du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025, 98 384 personnes immigrantes uniques (données préliminaires) ont bénéficié d'un accompagnement par un organisme financé dans le cadre du *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI).

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, 9 341 personnes ont bénéficié d'une évaluation des besoins dans Accompagnement Québec.

Les tableaux suivants présentent le nombre de bénéficiaires de l'aide financière pour les cours de français à temps complet et à temps partiel du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 :

Cours à temps complet	**Nombre**
Nombre total d'élèves	24 611
Nombre de bénéficiaires des allocations de participation	17 195
Nombre de bénéficiaires des allocations de frais de garde	3 340
Nombre de bénéficiaires des allocations de trajet ou de transport	1 771
Cours à temps partiel	**Nombre**
Nombre total d'élèves	48 393
Nombre de bénéficiaires de l'allocation de frais de garde	1 442

Le Programme d'appui aux collectivités (PAC) n'est pas un programme qui finance des services directs aux personnes immigrantes. Il vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives en soutenant les organismes municipaux, organismes à but non lucratif et coopératives.

Le Programme Soutien à la mission (PSM) n'est pas un programme qui finance des services directs aux personnes immigrantes. Il vise à reconnaitre la contribution des organismes communautaires autonome qui s'investissent dans les champs de mission du Ministère.

Le Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) n'est pas un programme qui offre des services directs aux personnes immigrantes. Il soutient les ordres professionnels, les établissements d'enseignement et les autres organismes spécialisés en reconnaissance des compétences dans le développement et la mise en œuvre d'outils, de services et d'actions visant à améliorer et à accélérer la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes.

Frais d'administration pour chaque programme

La gestion des frais d'administration est centralisée et l'information à ce sujet n'est pas scindée par programme.

Mesures de reddition de comptes et de contrôle de qualité (nombre de visites, rapports, sondages, etc.) et améliorations apportées à la suite de l'analyse des mesures

La reddition de comptes pour chaque programme se fait conformément aux normes en vigueur et aux dispositions des ententes convenues entre les parties.

De plus, pour le Programme québécois d'apprentissage du français, un bilan sur le programme est transmis annuellement au Secrétariat du Conseil du trésor, et des contrôles réguliers par échantillonnage sont réalisés à l'égard de l'aide financière offerte.

RP42. Copie des ententes signées en 2025-2026 avec Investissement Québec ainsi qu'avec d'autres associations, organismes ou institutions au Québec, incluant Québec International et Montréal International.

Aucune entente n'a été signée avec Investissement Québec ou avec d'autres organismes, associations ou institutions au Québec du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

RP43. Ventilation, par entente et par programme conjoint, des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2025-2026. Préciser l'objectif du transfert.

Conformément à la volonté gouvernementale annoncée en novembre 2007 d'assurer rigueur, transparence et cohérence dans la gestion des sommes allouées par le Québec à l'intégration et à la francisation des personnes immigrantes, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) conclut des ententes avec les ministères de l'Éducation; de l'Enseignement supérieur; de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Santé et des Services sociaux. Dans le cadre de ces ententes, le MIFI effectue un transfert de crédits de son budget vers les budgets des ministères concernés. Le tableau ci-dessous présente les sommes transférées à chacun de ces ministères durant l'exercice budgétaire 2025-2026.

Sommes transférées aux autres ministères pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes

	2025-2026 (000 $)
Éducation	146 347,9
Enseignement supérieur	27 368,7
Emploi et Solidarité sociale	59 161,3
Santé et Services sociaux	12 048,7
Total	244 926,6

RP44. Ventilation détaillée de l'effectif du ministère pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration et pour la formation linguistique en 2025-2026 avec le lieu de travail habituel de chaque employé.

	2025-2026
Effectifs, en nombre de conseillers en immigration régionale, pour le suivi des ententes de service d'accueil et d'intégration	75
Effectifs pour la formation linguistique[1]	481
– Professeurs occasionnels[2]	687
Total	1 243

[1] Il s'agit des professeurs réguliers et de tout l'effectif régulier, soit les cadres, les professionnels, les conseillers en francisation et le personnel de soutien, affectés à la Direction générale des services de Francisation Québec et à la Direction générale des politiques et programmes de francisation ainsi que leurs unités subordonnées.

[2] Il s'agit des professeurs occasionnels, répartis sur le territoire du Québec, ayant pris au moins un contrat d'enseignement à temps complet ou à temps partiel (6 h, 9 h ou 12 h/semaine) durant la période allant du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Sources : Rapport SAGIR EI – Population au 31 janvier 2026 – extrait le 23 février 2026; secteur Intégration pour les données sur le suivi des ententes et secteur Francisation Québec pour les professeurs occasionnels.

RP45. Nombre d'immigrants par classe de francisation et nombre total de classes de francisation pour l'année 2025-2026.

Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à l'offre de services de francisation, à temps complet et à temps partiel

Tableau 1. Nombre d'élèves (personnes distinctes), incluant les deux réseaux (MIFI et MEQ) et la francisation en ligne (FEL), pour 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Type de cours	2025-2026
Temps complet[1]	24 611
Temps partiel[1]	48 393
FEL	4 560
Total (personnes distinctes)[1]	**73 656**

[1] Le total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des parties puisque certaines personnes ont participé à plus d'un type de cours.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle.

Nombre de groupes de francisation dans le réseau du MIFI à temps complet et à temps partiel

Tableau 2. Nombre de groupes de francisation ouverts par le MIFI* du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, pour le temps complet et le temps partiel.

Type de cours	Nombre de groupes
Temps complet	1 047
Temps partiel	3 076
Total	**4 123**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), données extraites le 31 janvier 2026.

* Il s'agit des groupes de francisation ouvert chez les mandataires du MIFI (organismes communautaires, cégeps et université).

Note : Le MIFI ne dispose pas de l'information concernant le nombre de groupes par centres de services scolaires (CSS) et commissions scolaires (CS).

RP46. Concernant Francisation Québec fournir :
a) L'organigramme;
b) Le nombre de ETC, ventilé par catégorie d'emploi;
c) Le budget;
d) Le nombre de demandes traitées;
e) Le nombre de demandes non-traitées;
f) Le nombre de personnes ayant débuté le programme francisation;
g) Le nombre de personnes en attente de services;
h) Le nombre de personnes ayant abandonné les cours de francisation;
i) Le nombre de personnes qui se sont fait substituer leurs cours à temps plein pour un cours à temps partiel;
j) Le nombre de plaintes;
k) La liste des partenaires externes;
l) La liste des lieux de francisations et leur capacité ventilée par région;
m) Le nombre et proportion des personnes qui suivent le programme de francisation dans un Centre de services scolaire;
n) Le nombre des personnes qui suivent le programme de francisation dans un établissement d'enseignement supérieur et le ventiler par établissement;
o) Liste des cours de francisation réalisée en milieu de travail;
p) Nombre de résidents du Québec qui se sont prévalus du service.

---

a) L'organigramme du MIFI est disponible à l'adresse suivante :
https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/organigramme

b) Nombre d'employés réguliers et occasionnels du secteur Francisation Québec, par catégorie d'emploi[1]

Catégorie d'emploi	Nombre d'employés
Emplois supérieurs	1
Cadres	16
Professionnels	127
Techniciens et assimilés	93
Personnel de bureau	20
Professeurs[2]	919
Total	1176

[1] Excluant les étudiants et stagiaires.

[2] Comprend les professeurs réguliers et occasionnels ayant pris au moins un contrat d'enseignement à temps complet ou à temps partiel (6 h, 9 h ou 12 h/semaine) durant la période allant du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Source : Rapport SAGIR EI-Population au 31 janvier 2026, extrait le 23 février 2026.

c) Le budget initial 2025-2026 en francisation est de 325,6 M$. Ce montant n'inclut pas le transfert effectué au MEQ pour la francisation des adultes qui est de 119,4 M$ pour 2025-2026.

d) En date du 31 janvier 2026, les demandes dont le dossier est complet (donnée extraite le 3 février 2026) est de 43 327.

e) Au 31 janvier 2026, les demandes dont le traitement n'était pas débuté était de 3 092, ce qui correspond au nombre de demandes reçues pour une période d'environ un mois. Francisation Québec n'accuse aucun retard dans le traitement des dossiers.

f) Entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, 73 656 personnes distinctes ont participé à l'offre de service en francisation à temps complet, à temps partiel ou par la francisation en ligne (FEL).

g) En date du 31 janvier 2026, l'estimation du nombre de personnes en attente d'un service de francisation, y compris celles prévues pour combler les mouvements d'élèves en début de session, est de 5 226 (donnée opérationnelle).

h) Le taux de décrochage est le calcul du ratio des élèves ayant débuté et quitté un cours avant la fin par rapport au nombre total de participations.

Taux de décrochage des élèves dans les cours de français à temps complet

Région	Taux de décrochage (%) 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
01 – Bas-Saint-Laurent	6,3
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	9,8
03 – Capitale-Nationale	7,3
04 – Mauricie	13,9
05 – Estrie	10,6
06 – Montréal	13,9
07 – Outaouais	8,7
08 – Abitibi-Témiscamingue	12,8
09 – Côte-Nord[1]	-
10 – Nord-du-Québec[1]	-
11 – Gaspésie–Îles-de-la–Madeleine[1]	-
12 – Chaudière-Appalaches	6,4
13 – Laval	12,4
14 – Lanaudière	8,7
15 – Laurentides	9,9
16 – Montérégie	10,9
17 – Centre-du-Québec	8,7
Total	**12,0**

[1] Pas de cours de français à temps complet offert dans la région durant la période de référence.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

Taux de décrochage des élèves dans les cours de français à temps partiel

Région	Taux de décrochage (%) 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
01 – Bas-Saint-Laurent	15,4
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	13,4
03 – Capitale-Nationale	14,2
04 – Mauricie	22,7
05 – Estrie	14,8
06 – Montréal	20,5
07 – Outaouais	10,5
08 – Abitibi-Témiscamingue	19,0
09 – Côte-Nord	0,3
10 – Nord-du-Québec	5,0
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5,3
12 – Chaudière-Appalaches	12,5
13 – Laval	15,6
14 – Lanaudière	7,5
15 – Laurentides	16,3
16 – Montérégie	14,8
17 – Centre-du-Québec	13,1
Total	**17,8**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

i) Le MIFI ne dispose pas de cette information.

j) Pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, 145 plaintes recevables ont été comptabilisées.

k) et l) Liste des 133 partenaires (centres de services scolaires et commissions scolaires) et mandataires (cégeps, universités, OBNL) ayant offert des cours de français en 2025-2026 :

ABC Lotbinière
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal
Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal centre Prisme
Afrique au féminin
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants)
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce
Bouclier d'Athéna, Services Familiaux (Le)
Carrefour Accès Loisirs
Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants
Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique (CLAM)
Carrefour d'Intercultures de Laval
Carrefour Le Moutier
Carrefour Solidarité Anjou
Cégep André-Laurendeau
Cégep de Bois-de-Boulogne
Cégep de Drummondville
Cégep de Granby
Cégep de l'Outaouais
Cégep de Maisonneuve
Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Saint-Hyacinthe
Cégep de Saint-Jérôme
Cégep de Saint-Laurent
Cégep de Sherbrooke
Cégep de Trois-Rivières
Cégep du Vieux-Montréal
Cégep Édouard-Montpetit
Cégep Gérald-Godin
Cégep Marie-Victorin
Cégep Montmorency
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu / Centre de Brossard
Centre Alpha Le Tracé Inc.
Centre Alpha Lira Inc.
Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent)
Centre d'appui aux Communautés Immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI)
Centre de français L'INSULAIRE
Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain
Centre de Ressources Éducatives et Communautaires pour Adultes (CRECA)
Centre de services scolaire Chemin-du-Roy
Centre de services scolaire de Charlevoix
Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup
Centre de services scolaire de la Baie-James
Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

Centre de services scolaire de la Capitale
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
Centre de services scolaire De La Jonquière
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île
Centre de services scolaire de la Riveraine
Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord
Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands
Centre de services scolaire de Laval
Centre de services scolaire de L'Énergie
Centre de services scolaire de l'Estuaire
Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois
Centre de services scolaire de Montréal
Centre de services scolaire de Portneuf
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe
Centre de services scolaire de Sorel-Tracy
Centre de services scolaire des Affluents
Centre de services scolaire des Appalaches
Centre de services scolaire des Bois-Francs
Centre de services scolaire des Chênes
Centre de services scolaire des Découvreurs
Centre de services scolaire des Draveurs
Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries
Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières
Centre de services scolaire des Hauts-Cantons
Centre de services scolaire des Îles
Centre de services scolaire des Laurentides
Centre de services scolaire des Mille-Îles
Centre de services scolaire des Monts-et-Marées
Centre de services scolaire des Navigateurs
Centre de services scolaire des Patriotes
Centre de services scolaire des Phares
Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries
Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay
Centre de services scolaire des Samares
Centre de services scolaire des Sommets
Centre de services scolaire des Trois-Lacs
Centre de services scolaire du Fer
Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
Centre de services scolaire du Lac Abitibi
Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean
Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue
Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets
Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs
Centre de services scolaire Harricana
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys

Centre de services scolaire Marie-Victorin
Centre de services scolaire Région-de-Sherbrooke
Centre de services scolaire René-Lévesque
Centre de services scolaire Rouyn-Noranda
Centre d'éducation populaire de l'Estrie
Centre des femmes de Montréal
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île (CIMOI)
Centre R.I.R.E. 2000
Centre social d'aide aux immigrants
Collège de Rosemont
Collège Unica
Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (Le)
Commission scolaire Central Québec
Commission scolaire Eastern Townships
Commission scolaire English Montréal
Commission scolaire Lester-B.-Pearson
Commission scolaire New Frontiers
Commission scolaire Riverside
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier
Commission scolaire Western Québec
École multiethnique de langues et de cultures du Québec
Immersion Baie-des-Chaleurs Inc.
INICI (ALPA)
La Griffe d'Alpha
Le Mieux-être des immigrants
L'Hirondelle, Services d'Accueil Et d'Intégration des Immigrants
L'Institut de Tourisme et D'Hôtellerie Du Québec
Maison Alpha ABC Côte-Nord
Maison de la Famille des Maskoutains
Maison internationale de la Rive-Sud Inc.
Perspective Carrière
Petites-Mains
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire
PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée
Service des loisirs Bon-Pasteur
Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska
Université de Montréal
Université de Sherbrooke - Campus Longueuil
Université du Québec à Montréal
Université Laval

La donnée sur la capacité n'est pas disponible.

m) Parmi les 73 656 personnes distinctes ayant participé à un cours de français (temps complet, temps partiel et francisation en ligne) entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, 27 549 participants (représentant 37,4 %) ont suivi le cours dans un centre de services scolaire.

n) Le nombre des personnes qui suivent le programme de francisation dans un établissement d'enseignement supérieur mandataire du MIFI – et le ventiler par établissement :

Nom de l'établissement d'enseignement supérieur	**Nombre de personnes distinctes par établissement, ayant suivi un cours de français à temps complet ou à temps partiel, entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026**
Cégep de Saint-Hyacinthe	226
Cégep de Saint-Jérôme	1 124
Cégep de Ste-Foy	794
Cégep André-Laurendeau	733
Cégep de Drummondville	426
Cégep de Granby	419
Cégep de Saint-Laurent	665
Cégep de Sherbrooke	663
Cégep de Trois-Rivières	717
Cégep de Maisonneuve	141
Cégep du Vieux-Montréal	2 025
Cégep Marie-Victorin	1 516
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu / Centre de Brossard	1 508
Collège de Bois-de-Boulogne	1 249
Collège de l'Outaouais	524
Collège de Rosemont	533
Collège Édouard-Montpetit	480
Collège Gérald-Godin	677
Collège Montmorency	941
Collège Unica	88
Université de Montréal	503
Université de Sherbrooke - Campus Longueuil	507
Université du Québec à Montréal	677
Université Laval	264
Nombre de personnes distinctes sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur mandataires du MIFI	**16 355**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

Le nombre total de personnes distinctes sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des établissements puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces établissements ciblés par tableau.

o) Francisation Québec a développé et mis en place une offre de services en matière de francisation des personnes au sein d'entreprises. Cette offre bonifiée vise à répondre à l'ensemble des besoins d'apprentissage du français des travailleuses et travailleurs pendant les heures rémunérées. Francisation Québec vise ainsi à contribuer à l'insertion, au maintien et à la progression en emploi, en offrant des services répondant aux besoins de francisation des entreprises québécoises. Cette offre se décline en trois paliers :

- Activités d'initiation au français pour les petites entreprises (Palier 1).
- Formations courtes pour les travailleuses et les travailleurs (Palier 2).
- Formations qualifiantes en milieu de travail (Palier 3).

p) Le nombre d'élèves qui résident au Québec qui se sont prévalus des services de francisation entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 est de 72 449.

RP47. Nombre de demandeurs d'asile ayant suivi des cours de francisation pour l'année 2025-2026, la répartition régionale de ceux-ci, le taux de réussite moyen.

Tableau 1. Nombre de demandeurs d'asile[1] ayant participé[2] à l'offre de services de francisation, par région, 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Région[3]	Total
01 – Bas-Saint-Laurent	12
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	20
03 – Capitale-Nationale	318
04 – Mauricie	36
05 – Estrie	121
06 – Montréal	4 001
07 – Outaouais	85
08 – Abitibi-Témiscamingue	11
09 – Côte-Nord	14
10 – Nord-du-Québec	x
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x
12 – Chaudière-Appalaches	41
13 – Laval	365
14 – Lanaudière	61
15 – Laurentides	82
16 – Montérégie	507
17 – Centre-du-Québec	88
Région indisponible (francisation en ligne uniquement)	40
Total – Demandeurs d'asile (personnes distinctes)[4]	**5 674**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

[1] Sont également inclus ici les demandeurs d'asile ayant fait partie du projet pilote de régionalisation.

[2] Le statut d'immigration d'un demandeur d'asile peut évoluer au cours d'une année. La donnée présentée dans ce tableau tient compte du statut d'immigration en vigueur au cours de la période.

[3] La région administrative associée au lieu de l'établissement offrant le cours de français à temps complet ou à temps partiel.

[4] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes de chacune des régions administratives puisque certaines d'entre elles ont pu suivre un cours dans plus d'une de ces régions.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites au 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle.

Tableau 2. Taux d'atteinte [réussite] du niveau visé par les cours suivis par des demandeurs d'asile[1] ayant participé à l'offre de services de francisation[2] et ayant fait l'objet d'une évaluation, selon la compétence langagière[3] 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Compétence langagière évaluée[4] pour les demandeurs d'asile qui suivent un cours du programme de formation destiné aux personnes ayant une scolarité de 9 ans ou plus (cours FIA et FRT)	**Taux d'atteinte**
Compréhension orale	81,1 %
Production orale	80,3 %
Compréhension écrite	84,1 %
Production écrite	86,3 %

Compétence langagière évaluée[4] pour les demandeurs d'asile qui suivent un cours du programme de formation destiné aux personnes ayant une scolarité de 8 ans ou moins (cours FIPA)	**Taux d'atteinte[5]**
Interaction orale	59,5 %
Compréhension écrite	77,8 %
Production écrite	72,6 %

Sigles FIA : utilisés pour les cours du *Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins neuf ans de scolarité*; ces cours sont donnés à temps complet et à temps partiel.

Sigles FRT : utilisés pour les élèves qui veulent s'intégrer à un secteur d'activité professionnelle (exemples : administration, droit et affaires; santé et services sociaux) ou qui appartiennent à des clientèles particulières de travailleurs (exemple : aides familiales).

Sigles FIPA : utilisés pour les cours du *Programme d'intégration sociolinguistique adapté aux personnes immigrantes peu alphabétisées* (huit ans de scolarité ou moins).

[1] Sont également inclus ici les demandeurs d'asile – projet pilote.

[2] Le statut d'immigration d'un demandeur d'asile peut évoluer au cours d'une année. La donnée présentée dans ce tableau tient compte du statut d'immigration en vigueur au cours de la période.

[3] Chaque niveau de cours est assorti d'un niveau visé qui lui est propre et la réussite est mesurée sur l'atteinte ou non de ce niveau, pour chaque compétence langagière. Le niveau visé du cours dans une compétence correspond au niveau de compétence en français associé dans l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français* à chaque cours suivi et comportant une évaluation sommative finale de fin de cours. Le calcul du taux d'atteinte n'est possible que pour les cours calibrés. Les cours qui se sont terminés avec la mention « Non évalué » ne sont pas pris en compte dans le calcul.

[4] Pour la clientèle peu scolarisée, l'évaluation de la compétence « Interaction orale » remplace les évaluations des compétences en compréhension et en production à l'oral.

[5] Résultat à interpréter avec prudence. Les résultats d'évaluation pour les cours FIPA ne font pas l'objet de l'indicateur du taux d'atteinte des niveaux visés (indicateur 3.1.3 du Tableau de bord ministériel), car il s'agit d'une clientèle vulnérable. Les cours FIPA sont destinés aux personnes immigrantes ayant moins de neuf ans de scolarité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données produites au 31 janvier 2026.

RP48. Nombre de travailleurs temporaires ayant suivi des cours de francisation pour l'année 2025-2026, la répartition régionale de ceux-ci, le taux de réussite moyen.

Durant l'année 2025-2026 (entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026), 37 711 personnes distinctes ayant un statut de travailleur étranger temporaire ont suivi des cours de français offerts par Francisation Québec (à temps complet, temps partiel ou francisation en ligne).

Tableau 1. Répartition régionale des travailleurs étrangers temporaires ayant suivi des cours de français à temps complet, à temps partiel ou par la francisation en ligne, entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026

Région administrative	**Nombre de personnes distinctes**
01 – Bas-Saint-Laurent	363
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	691
03 – Capitale-Nationale	2 388
04 – Mauricie	576
05 – Estrie	1 927
06 – Montréal	20 203
07 – Outaouais	496
08 – Abitibi-Témiscamingue	442
09 – Côte-Nord	497
10 – Nord-du-Québec	75
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	123
12 – Chaudière-Appalaches	2 090
13 – Laval	1 808
14 – Lanaudière	351
15 – Laurentides	1 072
16 – Montérégie	3 559
17 – Centre-du-Québec	985
Total de personnes distinctes ayant suivi des cours de français en classe (à temps complet ou à temps partiel), sur l'ensemble du Québec	36 519
Total de personnes distinctes inscrites à la Francisation en ligne	1 567
Total de personnes distinctes ayant suivi des cours de français en classe (à temps complet ou à temps partiel) ou en ligne	**37 711**

Source : Données extraites par la Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) au 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle.

Le nombre total de personnes distinctes sur l'ensemble des régions ne correspond pas à la somme des personnes par région puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'une région administrative durant la période visée. De même, le nombre total d'élèves (personnes distinctes) ayant suivi un cours de français offert par FQ (temps complet, temps partiel ou francisation en ligne) ne correspond pas à la somme des personnes ayant suivi un cours en classe (à temps complet ou à temps partiel) et le nombre de personnes distinctes ayant suivi un cours de français en ligne, puisque certaines personnes ont pu suivre des cours de français autant en classe qu'en ligne durant la période visée.

Tableau 2. Taux d'atteinte [réussite] du niveau visé par les cours suivis en classe par des travailleurs étrangers temporaires[1] ayant participé à l'offre de francisation[2] et ayant fait l'objet d'une évaluation, selon la compétence langagière[3], 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Compétence langagière évaluée[3] pour les travailleurs étrangers temporaires qui suivent un programme de formation destiné aux personnes ayant une scolarité de 9 ans ou plus	**Taux d'atteinte**
Compréhension orale	81,6 %
Production orale	79,6 %
Compréhension écrite	88,4 %
Production écrite	87,8 %

Compétence langagière évaluée[3] pour les travailleurs étrangers temporaires qui suivent un programme de formation destiné aux personnes ayant une scolarité de 8 ans ou moins (cours FIPA)	**Taux d'atteinte[4]**
Interaction orale	74,5 %
Compréhension écrite	86,6 %
Production écrite	85,8 %

[1] Le statut d'immigration d'un travailleur étranger temporaire peut évoluer au cours d'une année. La donnée présentée dans ce tableau tient compte du statut d'immigration au moment du début du cours qui est comptabilisé dans cette année financière.

[2] Chaque niveau de cours détient son propre « niveau visé » et la réussite est mesurée par l'atteinte ou non de ce niveau, pour chaque compétence langagière. Le niveau visé du cours dans une compétence correspond au niveau de compétence en français associé dans l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes* à chaque cours suivi et comportant une évaluation sommative finale de fin de cours. Dans le calcul, on ne tient pas compte de « Non évalué ».

[3] Pour la clientèle peu scolarisée, l'évaluation de la compétence « Interaction orale » remplace les évaluations des compétences en compréhension et en production à l'oral.

[4] Résultat à interpréter avec prudence. Les résultats d'évaluation pour les cours FIPA ne font pas l'objet de l'indicateur du taux d'atteinte des niveaux visés, car il s'agit d'une clientèle vulnérable. Les cours FIPA sont destinés aux personnes immigrantes ayant moins de neuf ans de scolarité.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, données produites le 31 janvier 2026.

RP49. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation pour les années civiles en 2025-2026. Nombre de classes, par session (temps complet et temps partiel) et nombre de participants uniques, incluant pour le service de francisation en ligne en autoformation et avec tuteur, pour chacune de ces années.

Dépenses effectuées par type de cours de francisation

Tableau 1. Ventilation des dépenses par type de cours de francisation pour l'année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Temps complet	Temps partiel	Francisation en ligne	Total
158,8 M$	75,9 M$	1,6 M$	236,3 M$

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la planification budgétaire et financière (DPBF). Tableau du suivi des dépenses en francisation au 31 janvier 2026.

À cela s'ajoutent les dépenses effectuées par le ministère de l'Éducation (MEQ) pour la francisation des élèves répartis dans le réseau des centres de services scolaires (CSS) et commissions scolaires (CS). En 2025-2026, le MIFI a transféré 119,4 M$ au MEQ pour la francisation des adultes dans les CSS/CS.

Nombre de groupes de francisation dans le réseau du MIFI à temps complet et à temps partiel

L'information se trouve au tableau 2 de la fiche RP45.

Aux fins de la reddition de compte, le nombre total de groupes ouverts pour l'année financière 2025-2026, au 31 janvier 2026, est présenté sans répartition par session.

Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à l'offre de services de francisation (réseaux MIFI et MEQ), à temps complet et à temps partiel

L'information se trouve au tableau 1 de la fiche RP45.

RP50. Délais moyens d'attente pour être admis à des cours de francisation et pour commencer un cours de français, temps complet et temps partiel, en 2025-2026 :
a) par centre régional;
b) pour tout le Québec.

Le MIFI calcule le délai d'attente en comptant le nombre de jours ouvrables entre la date de réception de la demande d'admission et la date de début du premier cours.

Pour l'ensemble du Québec, le délai d'attente moyen pour les personnes ayant commencé le premier cours à temps partiel entre le 1er octobre 2025 et le 31 janvier 2026 (soit depuis l'entrée en vigueur de l'engagement à la Déclaration de services à la clientèle) était de **67,5** jours ouvrables. La ventilation régionale pour cette donnée n'est pas disponible.

Pour l'ensemble du Québec, le délai d'attente moyen pour les personnes ayant commencé le premier cours à temps complet entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 était de **88,1** jours ouvrables.

Tableau 1. Délais d'attente moyens pour les personnes ayant commencé le premier cours à temps complet entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 – ventilation par région administrative

Région administrative	Délai moyen (jours ouvrables)
01 – Bas-Saint-Laurent	74,5
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	70,3
03 – Capitale-Nationale	93,6
04 – Mauricie	80,2
05 – Estrie	70,9
06 – Montréal	87,2
07 – Outaouais	85,4
08 – Abitibi-Témiscamingue	64,4
09 – Côte-Nord[1]	-
10 – Nord-du-Québec[1]	-
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine[1]	-
12 – Chaudière-Appalaches	83,1
13 – Laval	81,0
14 – Lanaudière	63,4
15 – Laurentides	75,8
16 – Montérégie	105,2
17 – Centre-du-Québec	78,6
Ensemble du Québec	**88,1**

[1] Pas de nouveaux élèves en francisation à temps complet dans la région durant la période de référence.

Données : Les délais d'attente moyens pour la période de traitement allant du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 ont été calculés à partir des données s'arrêtant au 16 mars 2026 et mises à jour le 16 mars 2026.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Rapport Power BI développé par le Service de l'intelligence d'affaires (SIA).

RP51. Liste de l'offre de service du MIFI pour des cours de français de niveau avancé pour les personnes immigrantes. Crédits alloués pour ces cours en 2025-2026.

Cours de français en ligne

Le service de francisation en ligne (FEL) pour le stade avancé comprend 2 blocs et est offert uniquement selon la formule standard (avec tutorat). Des modules d'autoapprentissage du français dans les domaines professionnels du génie et des sciences appliquées, de la santé et des soins infirmiers ainsi que de l'administration, du droit et des affaires sont également accessibles et visent les stades intermédiaire et avancé. La FEL est accessible sur ordinateur, tablette et téléphone intelligent.

Cours de français spécialisé par domaine d'emploi « Administration, droit et affaires »

Le Ministère offre le cours de français spécialisé « Administration, droit et affaires » qui s'adresse aux personnes désirant perfectionner leur français à l'oral et à l'écrit, de niveau avancé, en lien avec ce domaine professionnel. Ces personnes possèdent déjà des qualifications, sont en emploi, suivent ou envisagent de suivre une formation professionnelle de niveau collégial ou universitaire dans une profession de ce domaine.

Coût du contrat pour les cours de français pour l'année 2025-2026

Cours	Montant
Francisation en ligne*	1 638 858 $

* Le contrat couvre les cours de français en ligne pour les deux niveaux avancé et intermédiaire.

RP52. Liste des actions visant la promotion active des cours de français et de leur importance pour une intégration réussie en 2025-2026.

Promotion ciblée à l'étranger

- Transmission d'informations sur les services gouvernementaux d'apprentissage du français accessibles dès l'étranger lors des séances d'information et des webinaires qui leur sont offerts, ainsi que sur Québec.ca (page *Choisir d'immigrer au Québec*, section *Connaître le français pour immigrer au Québec*). De plus, cette section comprend un lien vers la page *Importance du français au Québec*, qui aborde la question sous l'angle de la sélection, de la vie sociale et économique ainsi que de l'intégration au marché du travail.

- Promotion de la Francisation en ligne (FEL) et du remboursement des frais de cours suivis à l'étranger auprès de tous les candidates et candidats à l'immigration à la suite de l'obtention de leur Certificat de sélection du Québec (CSQ) ou de leur Certificat d'acceptation du Québec (CAQ).

Promotion ciblée au Québec

- Diffusion de l'information sur les outils, ressources et activités pour faciliter l'apprentissage du français, notamment le français utilisé dans divers domaines d'emploi, gratuitement et en accès libre sur la plateforme *Références francisation*, en collaboration avec les partenaires en francisation et les ordres professionnels.

- Remise de dépliants aux personnes immigrantes par le Service d'accueil à l'aéroport du Ministère, dont des signets pour le projet de trousse Passe-Partout en partenariat avec Télé-Québec.

- Envoi d'outils de communication (affiches, dépliants) sur l'offre de services de Francisation Québec aux partenaires, sur demande.

- Promotion et organisation du prix Solange-Chalvin, qui remplace, depuis 2023, les Mérites en francisation. Le prix Solange-Chalvin est remis dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles en novembre.

- Webinaires, présentations et séances d'information sur Francisation Québec offerts à différents mandataires et partenaires actuels, parmi lesquels, des centres de services scolaires et commissions scolaires, des organismes à but non lucratif, des cégeps et universités offrant des services de francisation, la Commission des partenaires du marché du travail et les membres qui y siègent, ainsi que des organismes d'expression anglaise et des organismes autochtones en employabilité et en éducation. Ces activités de promotion ont permis de joindre et de mobiliser plusieurs dizaines d'organisations.

- Communication sur les réseaux sociaux (LinkedIn et Facebook) pour faire connaître les nouveaux services d'apprentissage du français implantés en 2025-2026 (nouveau cours de français spécialisé en comptabilité et finances, nouveau service d'apprentissage du français en ligne de stade débutant, ajouts à la plateforme *Références francisation*), ainsi que les annonces publiques de Francisation Québec et les partenariats dans le cadre du Programme de soutien à la francisation et de même que pour reconnaître le travail des professeurs du MIFI et sensibiliser le public à l'importance de leur rôle à l'occasion de journées et de semaines thématiques.

- Séances d'information et diffusion d'une infolettre pour promouvoir les nouveaux services d'apprentissage du français auprès du personnel enseignant et de conseillance pédagogique du MIFI.

- Ajout d'information sur les nouveaux services dans la section *Apprendre le français* de Québec.ca.

- Ajout d'information sur le nouveau cours de français spécialisé en comptabilité et finances dans Arrima.

- Diffusion d'information sur le nouveau cours de français spécialisé en comptabilité et finances aux joueurs clés et aux organismes du domaine (Ordre des comptables professionnels agréés (CPA), Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), Réseau des professionnels de la comptabilité du Québec).

- Diffusion de l'information sur le nouveau service d'apprentissage du français en ligne de stade débutant à la clientèle en attente d'un service par l'entremise de la lettre de confirmation d'admission aux services de Francisation Québec.

- Diffusion d'une lettre d'information sur le nouveau service d'apprentissage du français en ligne de stade débutant au personnel enseignant du MIFI et aux partenaires de Francisation Québec en centres de services scolaires ainsi qu'en milieu de travail.

- Diffusion d'un feuillet d'accompagnement pour le personnel enseignant pour l'utilisation en classe du service d'apprentissage du français en ligne de stade débutant.

Francisation en milieu de travail

- Promotion de l'outil du nouveau service d'apprentissage du français en ligne de stade débutant (SOFAD) en l'intégrant au feuillet d'information destiné aux entreprises et en le rendant disponible dans les pages explicatives du site Québec.ca pour informer les entreprises qui ne peuvent pas libérer leur personnel pendant les heures rémunérées (envois de courriels ciblés en juin et juillet 2025, promotion en continu depuis).

- Réalisation d'envoi ciblé au réseau des partenaires de francisation en milieu de travail, en avril 2025, pour la promotion des ensembles didactiques, dont les cours de français spécialisé sur la transformation alimentaire.

RP53. État de réalisation ou d'avancement des mesures pour renforcer l'action du Québec en matière d'intégration des immigrants.

Programme Soutien à la mission

En 2025-2026, le Ministère a financé 47 organismes partenaires dans le cadre de son Programme Soutien à la mission (PSM). Le programme est destiné à reconnaître la contribution des organismes communautaires autonomes qui s'investissent dans les champs de mission du Ministère.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

Le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes afin de favoriser leur intégration à plus long terme. En 2025-2026, le Ministère a financé 112 organismes communautaires dans le cadre du PASI.

Programme d'appui aux collectivités

Le Programme d'appui aux collectivités (PAC) est conçu pour accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Il contribue, avec d'autres programmes du Ministère et d'autres programmes gouvernementaux, à favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités culturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec. 240 ententes étaient en vigueur pendant la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, dans les 17 régions du Québec.

Programme d'aide à la reconnaissance des compétences

Le Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) appuie les projets favorisant la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes, notamment par le développement de formations d'appoint, par la création d'outils d'évaluation des compétences, de guides d'informations, etc. Au 31 janvier 2026, 13 projets étaient en cours dans le cadre du PARC.

Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences

Le Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC) permet d'accorder un soutien financier aux personnes immigrantes en démarche de reconnaissance des compétences. Au 31 janvier 2026, le Ministère a versé des allocations à 1 858 bénéficiaires pour l'année 2025-2026.

Parmi les moyens d'action favorisant l'intégration des personnes immigrantes, qui sont en cours de réalisation, on trouve les autres mesures suivantes :

- Le parcours d'accompagnement spécialisé en reconnaissance des compétences soutient les personnes immigrantes dans leurs démarches de reconnaissance des compétences ou d'évaluation des études effectuées hors Québec (ECEEHQ). Ce service est offert dans le cadre du service Accompagnement Québec et est complémentaire au guichet unique en reconnaissance des compétences de Qualifications Québec. Au 31 janvier 2026, 1 542 personnes immigrantes ont reçu un service d'accompagnement par des conseillers régionaux en reconnaissance des compétences pour l'année 2025-2026.

- Déploiement régional du MIFI, qui prend appui sur 72 antennes régionales et 10 directions régionales, afin de soutenir l'intégration socioéconomique des personnes immigrantes.

- Renforcement de l'offre de services aux entreprises par la consolidation de la francisation en milieu de travail afin de mieux répondre aux besoins de main-d'œuvre.

- Déploiement du service d'intervention communautaire interculturelle (ICI) dans 45 organismes partenaires du Québec. Le service d'ICI assure un accompagnement personnalisé, soutenu et adapté aux besoins des personnes et des familles immigrantes en situation de vulnérabilité confrontées à des problématiques complexes. Il vise à faciliter leur accès aux services publics, institutionnels et communautaires dans un domaine d'intervention spécifique, grâce à l'accompagnement offert par une ressource spécialisée. Le service vise aussi à promouvoir l'autonomie et à renforcer les sentiments de compétence et d'appartenance des personnes rencontrées.

- Financement du jumelage interculturel, une initiative porteuse qui fait à la fois participer les personnes immigrantes et les personnes de la société d'accueil afin de favoriser l'inclusion et réduire les préjugés. Le Ministère assure en outre toute la coordination, la formation des nouvelles ressources en matière de jumelage en milieu communautaire et la mise sur pied de communautés de pratique. En date du 31 janvier 2026, 62 organismes sont engagés à offrir des activités de jumelage interculturel.

RP54. Liste des actions entreprises afin de promouvoir l'accès à l'emploi pour les immigrants en région et montants ventilés par mesure pour 2025-2026.

L'accès à l'emploi relève principalement du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).

Principales actions entreprises en 2025-2026

Les services aux entreprises

- Le réseau régional du Ministère est composé de 10 directions régionales, de 72 antennes, de 75 conseillères et conseillers en immigration régionale (CIR), de 10 conseillères et conseillers en immigration régionale spécialisés en francisation en milieu de travail et de 6 conseillères et conseillers régionaux en reconnaissance des compétences.

- Grâce à sa présence dans toutes les régions du Québec, le MIFI est en mesure d'offrir aux entreprises québécoises un soutien de proximité, incluant un accompagnement personnalisé et l'accès à des outils facilitant le recrutement de personnes immigrantes, comme le moteur de recherche du Portail employeurs et l'outil comparatif des diplômes étrangers. Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, 1 027 entreprises distinctes ont demandé un accompagnement au MIFI à partir d'un établissement ou d'un siège social établi à l'extérieur des régions de Montréal, de Laval ou de la Montérégie.

Recrutement international

- Le MIFI a la responsabilité d'assurer et de coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la promotion de l'immigration au Québec ainsi que la prospection et le recrutement des ressortissants étrangers dans les pays étrangers.

- Le Ministère n'organise plus de Journées Québec. Seulement quelques activités de recrutement international très ciblées et en nombre limité sont organisées depuis l'automne 2025.

- Ces activités visent uniquement quelques secteurs prioritaires, soit l'éducation, la santé et les services sociaux, la construction. Le secteur de transformation des produits de la mer est également visé en raison de besoins particuliers.

- Ainsi, en 2025-2026, trois activités de recrutement international ont été organisées dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de la transformation des produits de la mer, visant à pourvoir environ 365 postes. Six employeurs du secteur de la transformation des produits de la mer, situés à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dans les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, et un partenaire sectoriel, ÉvoluPêches, ont été accompagnés. Pour les secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux, deux fédérateurs d'employeurs y

ont participé, soit la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). La FCSSQ a accompagné 25 centres de services scolaires, alors que le MSSS a accompagné 10 établissements de soins de santé également situés hors CMM.

Programmes et mesures en reconnaissance des compétences

- Le Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC) appuie les projets favorisant la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes, notamment par le développement de formations d'appoint, par la création d'outils d'évaluation des compétences, de capsules vidéo d'information, etc. Au 31 janvier 2026, 13 projets étaient en cours dans le cadre du PARC.

- Dans le cadre des mesures en reconnaissance des compétences, 3 des 4 contrats d'achat de formation d'appoint signés entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, l'ont été pour des cohortes en région (hors CMM).

- Le Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC) permet de soutenir les personnes formées à l'étranger qui suivent une formation d'appoint en français ou un stage prescrit par une autorité de réglementation. Au 31 janvier 2026, le Ministère avait versé des allocations à 1 858 bénéficiaires pour l'année 2025-2026.

Francisation Québec – volet aux entreprises – Activités d'initiation au français pour les petites entreprises

- Le Ministère soutient trois projets d'initiation au français en 2025-2026 : les projets *J'apprends le français* avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), *DIALOGUE^{FR}* avec l'Association des Sociétés de développement commercial de Montréal (ASDCM) et *Développer des affaires en français* avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ).

- Entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, 46 entreprises ont participé au projet *J'apprends le français*, 54 au projet *DIALOGUE^{FR}* et 49 au projet *Développer des affaires en français* (500 travailleuses et travailleurs visés).

- Ces activités visent à favoriser les relations interpersonnelles et à renforcer la confiance des participantes et participants, notamment dans le commerce de détail et de services de soins personnels, l'hébergement ou la restauration, les petites entreprises des secteurs manufacturier, agricole, de transformation alimentaire et les services professionnels, scientifiques et techniques dans les régions administratives de Montréal, de la Montérégie, de la Capitale-Nationale, de Chaudière-Appalaches, du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de l'Outaouais et de Laval.

Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF)

- Dans le cadre de la francisation en milieu de travail, le PQAF permet d'offrir aux travailleuses et travailleurs des cours de français pendant leurs heures rémunérées. Les entreprises admissibles aux services et à l'aide financière peuvent bénéficier d'une compensation pour une partie du salaire de leur personnel, jusqu'à concurrence de 26 $ de l'heure, excluant les charges sociales imputées à l'employeur.

- Entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, 424 entreprises distinctes ont signé des conventions d'aide financière ou des ententes de services avec Francisation Québec pour un montant d'engagement total de 2,4 M$.

Les initiatives favorisant la régionalisation de l'immigration et la migration secondaire

Le Ministère finance et coordonne diverses initiatives devant permettre d'aborder diverses problématiques qui entravent l'établissement durable des personnes immigrantes en région.

Depuis le 31 mars 2025, le Ministère a terminé la mise en œuvre du premier Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration 2021-2025 qui visait les trois objectifs suivants :

- Prioriser la régionalisation dès l'étranger en incitant les personnes immigrantes, dont les compétences répondent aux besoins des régions, à s'y établir dès leur arrivée au Québec.

- Contribuer à l'attractivité des régions et au développement de collectivités plus accueillantes et inclusives afin d'inciter la régionalisation durable des personnes immigrantes.

- Réviser et optimiser les programmes, les services et les mesures en matière de régionalisation afin d'accroître leur utilisation dans toutes les régions et de simplifier l'expérience client.

Bien que la mise en œuvre du plan d'action soit terminée, la régionalisation de l'immigration demeure une priorité pour le Ministère et les principales orientations continuent de guider ses actions en ce sens. C'est pourquoi le Ministère a lancé son nouveau Plan d'action ministériel sur la régionalisation de l'immigration (PAMRI 2025-2029).

Depuis la mise en œuvre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) le 29 novembre 2024, en remplacement du Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), les nouveaux critères d'invitation permettent davantage de favoriser la régionalisation puisqu'un maximum de 120 points supplémentaires peuvent être accordés aux personnes qui résident, travaillent ou ont étudié en région. De plus, les critères d'invitation du PSTQ permettent, si souhaité, d'inviter spécifiquement les personnes qui séjournent au Québec à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).

Du 17 juillet 2025, date du début des exercices d'invitation dans le PSTQ, au 31 janvier 2026, 5 466 personnes ont été invitées à présenter une demande de sélection permanente (DSP) au PSTQ. De ce nombre, 3 508 déclaraient résider hors CMM, soit 64 % des invitations.

Programme d'appui aux collectivités

Le *Programme d'appui aux collectivités* (PAC) vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Il contribue, avec d'autres programmes du Ministère et d'autres programmes gouvernementaux, à favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités culturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec. Au 31 janvier 2026, 240 ententes étaient en vigueur dans le cadre du PAC dans les 17 régions du Québec (dont 186 hors RMR).

- Dans le cadre du volet 1 du PAC, le Ministère a financé, au 31 janvier 2026, 87 partenaires municipaux; 75 de ces partenaires municipaux sont situés hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal.

- Au 31 janvier 2026, le Ministère a également financé 116 partenaires dans les 17 régions du Québec dans le cadre du volet 2 du PAC à l'intention des OBNL et des coopératives. 79 de ces partenaires se situent hors de la RMR de Montréal.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

À travers le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI), le Ministère finance des organismes partenaires en vue d'offrir des services aux personnes immigrantes et favoriser leur intégration à plus long terme. Du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025, 98 384 personnes immigrantes uniques (données préliminaires) ont bénéficié d'un accompagnement dans le cadre du PASI. Ce sont 112 organismes avec qui le Ministère a signé des ententes en vertu du programme. Parmi ceux-ci, 70 organismes sont situés hors de la RMR de Montréal. En date du 31 janvier 2026, le PASI permettait aussi de financer 26 organismes pour offrir des services de régionalisation, soit de présenter les opportunités d'établissement en région aux personnes immigrantes et les accompagner dans leur projet de régionalisation.

Le Ministère finance l'initiative Emplois en régions, qui regroupe les organismes PROMIS, INICI (anciennement Accueil liaison pour arrivants) et le Collectif des femmes immigrantes du Québec (CFIQ), pour offrir des services de régionalisation et ainsi favoriser la migration secondaire en région des personnes immigrantes installées dans la RMR de Montréal et en pré-départ (immigration primaire) en collaboration avec les agents d'aide à l'intégration. Afin de répondre à son mandat, Emplois en régions entretient et développe des liens de collaboration avec les autres partenaires du Ministère.

Accompagnement Québec

Accompagnement Québec est un service offert aux personnes immigrantes dès l'étranger et dans toutes les régions du Québec. Avec ce service, les personnes immigrantes bénéficient du soutien d'une agente ou d'un agent d'aide à l'intégration pour établir un plan d'action individualisé dans différents domaines qui touchent à l'installation et l'intégration. L'agent d'aide à l'intégration oriente, au besoin, la personne immigrante vers des ressources ou services pour lui fournir de l'aide dans ses démarches. 9 341 personnes ont bénéficié des services d'Accompagnement Québec du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Des services sont également offerts aux personnes immigrantes à l'étranger (pré-départ) afin de les accompagner dans leur projet de régionalisation, notamment en faisant la promotion des régions, en fournissant des informations nécessaires et en les aidant à amorcer certaines démarches.

Les personnes immigrantes qui souhaitent s'établir en région ou explorer les opportunités d'installation en région sont orientées vers des ressources et services disponibles pour obtenir les services en installation et intégration dont elles ont besoin dans la région de leur choix.

Également, si elles ont des besoins en reconnaissance des compétences, elles pourront être référées vers un conseiller en reconnaissance des compétences qui les accompagnera dans n'importe quelle région du Québec.

Projet de reconnaissance des compétences des infirmiers et infirmières recrutés à l'international (PRCIIRI)

Ce projet vise à recruter 1 500 infirmières et infirmiers en diversifiant les bassins francophones. Une fois arrivées au Québec, les personnes sélectionnées par les établissements de santé effectuent une formation d'appoint prescrite par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), soit une attestation d'études collégiales (AEC), offerte par des cégeps en région.

Durant leurs études, elles peuvent, selon leur disponibilité et leur capacité, travailler à temps partiel comme préposées aux bénéficiaires.

Afin de mettre en place toutes les conditions gagnantes pour l'accueil, l'installation, l'intégration et l'établissement durable des candidates et candidats et leur famille, des comités régionaux ont été mis sur pied dans chacune des régions (17). Ces comités, sous le leadership des directions régionales du Ministère, ont pour mandat de mobiliser la collectivité d'accueil et impliquer les partenaires du milieu dans l'identification de solutions répondant aux enjeux d'installation et d'intégration afin de préparer l'arrivée des participantes et participants et les accompagner dans leurs démarches.

Afin de répondre aux besoins d'installation et d'hébergement temporaire des personnes participantes et de leur famille, un financement a été accordé aux organismes partenaires sur le territoire dans le cadre du volet 5 du Programme d'accompagnement et de soutien à l'installation (PASI). Pour les phases 1, 2, 3, 4, 5 et 6 du projet, 48 conventions d'aide financière ont été signées, totalisant un engagement financier d'environ 604 239 $ pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

De plus, toutes les personnes participantes au projet bénéficient des services d'Accompagnement Québec dès l'étranger et une fois à leur arrivée afin de s'assurer du succès de leur installation et favoriser leur établissement durable en région.

RP55. État d'avancement de la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec. (Q2) Montants investi pour l'année 2025-2026. Fournir une copie de tout document (analyse, étude ou autre) disponible concernant la mise en place du projet « Qualification Québec » mené actuellement par Qualifications Québec (Q2).

État d'avancement des travaux

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, l'organisme Qualifications Québec a :

- Continué d'assurer la mise à jour des contenus de l'ensemble du Portail, dont 345 des quelque 500 fiches-professions de la plateforme;
- Offert un accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences par un des conseillers de l'organisme à plus de 2 047 personnes immigrantes par téléphone, courriel et visioconférence;
- Effectué 44 891 échanges, via Messenger, WhatsApp et Google sur la reconnaissance des compétences;
- Offert 34 webinaires sur la reconnaissance des compétences, soit 15 au Québec et 19 à l'international;
- Mis en place des continuums de service afin de résoudre des obstacles liés à la reconnaissance des compétences dans les domaines du génie et de la chimie (filière batterie), de la construction et des soins aux bénéficiaires.

L'organisme continue sa collaboration avec ses partenaires pour établir des liens, consolider leur adhésion et leur participation au projet, notamment avec le milieu de l'éducation, les ordres professionnels et les ministères interpellés.

L'organisme respecte les critères d'analyse du cadre d'évaluation, l'échéancier du projet ainsi que le budget.

Montant investi pour 2025-2026

La dépense en 2025-2026 au 31 janvier 2026 pour l'avancement des travaux de Qualifications Québec a été de 675 000 $ pour la convention signée en avril 2025.

RP56. Le nombre de délivrances d'évaluations comparatives des études effectuées hors du Québec pour l'année 2025-2026, ainsi que le délai de traitement et la proportion de celles-ci réalisée avant l'octroi d'un certificat de sélection du Québec.

Les résultats de l'Évaluation comparative des études sont maintenant divisés selon le volet 1[1] et le volet 2[2] pour distinguer les demandes prioritaires des autres demandes.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, pour le volet 1, 2 486 avis ont été rendus. Pour la même période, pour le volet 2, 26 647 avis ont été rendus.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le délai de traitement moyen d'une évaluation comparative a été de 30,4 jours ouvrables pour le volet 1 et de 119 jours ouvrables pour le volet 2.

Le Ministère ne dispose pas de l'information sur la proportion d'avis délivrés dans le cadre d'évaluations comparatives avant la délivrance de certificat de sélection du Québec (CSQ).

[1] Déclaration de services à la clientèle, engagement 1.5, volet 1 : « Rendre un avis à la suite d'une demande d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec dans un **délai maximal de 60 jours ouvrables** pour les demandes accompagnées, au moment de leur soumission, d'une lettre appuyant une **priorité de traitement** ».

[2] Déclaration de services à la clientèle, engagement 1.5, volet 2 : « Rendre un avis à la suite d'une **demande** d'évaluation comparative des études effectuées hors du Québec **dans un délai maximal de 6 mois** pour **toute demande d'avis qui ne se trouve pas dans un des cas ci-dessus** ».

RP57. Pour 2025-2026, veuillez fournir les informations suivantes :
a) le nombre d'immigrants de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence);
b) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée;
c) parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant complété un cours de francisation dans la première, la deuxième, la troisième, ou la quatrième année;
d) le nombre d'immigrants de 16 ans et moins, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence).

Le niveau de connaissance du français, selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes*, n'est pas disponible dans les formulaires d'admission permanente.

a) le nombre d'immigrants permanents de 17 ans et plus, selon la catégorie d'immigration, ayant déclaré connaitre le français à leur arrivée, ainsi que leur niveau de connaissance du français (selon l'échelle québécoise des niveaux de compétence);

Tableau 1. Nombre de personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français[1] au cours du processus d'admission au Québec, selon la catégorie d'immigration, 2025 et 2026 (janvier)

Catégories d'immigration permanente	2025	2026 (janvier)
Immigration économique	31 360	**1 327**
Regroupement familial	5 050	**254**
Réfugiés et personnes en situation semblable	2 856	**114**
Autres immigrants	447	**24**
Total	**39 713**	**1 719**

Données préliminaires 2025 et provisoires 2026.

[1] Connaissance linguistique déclarée au cours du processus d'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Banque de données sur les résidents permanents.

b) Parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée;

Tableau 2. Nombre de personnes immigrantes permanentes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître[1] le français lors de l'admission au Québec et ayant été inscrites à des cours de francisation en ligne avant leur arrivée

Année d'admission au Québec	Nombre de personnes distinctes ayant été inscrites à des cours de francisation en ligne (FEL) avant leur arrivée (cours suivi depuis l'étranger)[2]
2025	479
2026 (au 31 janvier 2026)	23

[1] Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission permanente. Regroupe les personnes qui ont déclaré le français seulement ou le français et l'anglais.

[2] Les personnes ayant été inscrites à des cours FEL hors Québec, entre le 1er avril 2013 et le 31 janvier 2026.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites au 20 mars 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle. Les données sont croisées avec les données de la Banque de données sur les résidents permanents.

c) Parmi ceux-ci, le nombre s'étant inscrit et le nombre ayant participé à un cours de francisation dans la première année, la deuxième, la troisième, ou la quatrième;

Tableau 3. Participation à un cours de français au MIFI des personnes immigrantes permanentes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître[1] le français lors de l'admission au Québec, admises en 2025 ou en 2026 (au 31 janvier 2026)

Période d'admission	Personnes immigrantes permanentes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français[4]	Personnes immigrantes de 17 ans et plus ayant déclaré connaître le français, participant au temps complet et/ou temps partiel pendant la 1re année suivant l'admission ou avant l'admission[2]
2025 et 2026 (janvier)[3]	**41 432**	**1 572**

[1] Connaissances linguistiques déclarées au moment de l'admission permanente.

[2] La première année suivant l'admission correspond aux mois de l'année civile dans laquelle les personnes ont été admises, soit dans ce cas-ci 2025 ou 2026.

[3] Données préliminaires.

[4] Connaissance linguistique déclarée au cours du processus d'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites au 20 mars 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données sont croisées avec les données de la Banque de données sur les résidents permanents.

d) Le nombre de personnes immigrantes permanentes de 16 ans et moins, ayant déclaré connaître le français à leur arrivée, selon la catégorie d'immigration et par tranche d'âge.

Tableau 4.1 Nombre de personnes immigrantes permanentes de 16 ans et moins ayant déclaré connaître le français[1] au cours du processus d'admission au Québec, selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge, admises au cours de l'année civile 2025

	Immigration économique		**Regroupement familial**		**Réfugiés et personnes en situation semblable**		**Autres immigrants**		**Total**
	n	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**	**%**	**n**
0 - 5 ans	2 592	31,1	75	9,9	16	2,1	0	0,0	**2 592**
6 - 10 ans	3 353	40,2	227	29,9	246	32,7	52	44,1	**3 353**
11 - 16 ans	2 396	28,7	458	60,3	491	65,2	66	55,9	**2 396**
Total	**8 341**	**100,0**	**760**	**100,0**	**753**	**100,0**	**118**	**100,0**	**8 341**

Données préliminaires pour 2025.

[1] Connaissance linguistique déclarée au cours du processus d'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré connaître le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 4.2 Nombre de personnes immigrantes permanentes de 16 ans et moins ayant déclaré connaître le français[1] au cours du processus d'admission au Québec, selon la catégorie d'immigration et le groupe d'âge, admises au cours de l'année civile 2026 (janvier 2026)

	Immigration économique		Regroupement familial		Réfugiés et personnes en situation semblable		Autres immigrants		Total
	n	%	n	%	n	%	n	%	n
0 - 5 ans	120	31,1	16	17,4	x	x	x	x	**137**
6 - 10 ans	162	42,0	17	18,5	x	x	x	x	**185**
11 - 16 ans	104	26,9	59	64,1	x	x	x	x	**186**
Total	**386**	**100,0**	**92**	**100,0**	**26**	**100,0**	**4**	**100,0**	**508**

Données provisoires pour 2026.

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

[1] Connaissance linguistique déclarée au cours du processus d'admission. Regroupe les personnes qui ont déclaré connaître le français seulement ou le français et l'anglais.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Banque de données sur les résidents permanents.

RP58. La liste des entreprises au Québec qui offrent des cours de francisation en milieu de travail et qui sont soutenues financièrement pour le faire par le ministère ou par le gouvernement en 2025-2026.

Francisation Québec (FQ) conduit et gère l'action gouvernementale en matière de services d'apprentissage du français, notamment auprès des personnes au sein d'entreprises. En réponse à cette nouvelle obligation, une offre bonifiée de services pour répondre à l'ensemble des besoins d'apprentissage du français des travailleuses et travailleurs pendant les heures rémunérées a été développée. Francisation Québec vise ainsi à contribuer à l'insertion, au maintien et à la progression en emploi en offrant des services répondant aux besoins de francisation des entreprises québécoises. Cette offre se décline en trois paliers :

- Activités d'initiation au français pour les petites entreprises (Palier 1);
- Formations courtes pour les travailleuses et les travailleurs (Palier 2);
- Formations qualifiantes en milieu de travail (Palier 3).

Depuis le 1er novembre 2023, Francisation Québec a consolidé l'accès, par une porte d'entrée unique, permettant de centraliser les services gouvernementaux d'apprentissage du français en milieu de travail.

Depuis le 1er juin 2024, la mise en œuvre des formations en milieu de travail est réalisée par l'octroi de contrats aux partenaires de francisation et non plus par le biais de subventions aux entreprises conformément aux dispositions de la Charte de la langue française (RLRQ, chapitre C-11) et de la Loi sur les contrats des organismes publics (RLRQ, chapitre C-65.1).

La liste de 310 entreprises distinctes soutenues financièrement (ayant signé des conventions d'aide financière) pour mettre en place des cours de français en milieu de travail dans le cadre des formations courtes et qualifiantes est reflétée dans l'Annexe 1. La donnée brosse le portrait d'entreprises ayant des conventions signées du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Annexe 1. Les entreprises distinctes soutenues financièrement pour mettre en place des cours de français en milieu de travail dans le cadre des **formations courtes et qualifiantes (paliers 2 et 3)**

Nom indiqué au registre des entreprises (REQ)
1. 12815371 Canada Inc
2. 13859380 CANADA INC.
3. 142901 Canada Inc
4. 2332-3983 Québec Inc.
5. 2540-9392 QUEBEC INC.
6. 2848-4368 QUÉBEC INC.
7. 2853-5185 QUÉBEC INC.
8. 2973-8424 QUÉBEC INC.
9. 7814640 Canada Inc
10. 8104140 Canada Inc.
11. 9002-0736 Québec inc.
12. 9027-3616 QUÉBEC INC.
13. 9030-5814 QUÉBEC INC.
14. 9076-1198 QUÉBEC INC.
15. 9082-0143 Québec inc.
16. 9099-7768 QUÉBEC INC.
17. 9125-2494 Quebec Inc.
18. 9140-5621 QUÉBEC INC
19. 9171-2224 Québec inc
20. 9177-2541 QUÉBEC INC.
21. 9200-0264 Québec Inc.
22. 9210-1526 Quebec Inc
23. 9214-9475 QUÉBEC INC.
24. 9215-5662 QUEBEC INC.
25. 9219-2293 Québec inc.
26. 9220-4338 Québec inc.
27. 9224-6453 QUÉBEC INC.
28. 9232-3591 QUÉBEC INC.
29. 9247-5714 QUÉBEC INC.
30. 9269-1757 Québec inc.
31. 9283-4209 Quebec Inc.
32. 9343-0585 Québec inc.
33. 9367-8019 Québec inc
34. 9388-9988 Québec inc.
35. 9434-4264 Québec inc.
36. 9445-0210 Québec inc.
37. 9448-2510 Québec inc.
38. 9455-8624 Québec inc.
39. 9498-9407 Québec inc.

Nom indiqué au registre des entreprises (REQ)
40. A. MALO COMPAGNIE LIMITÉE
41. AAR AIRCRAFT SERVICES - TROIS RIVIERES ULC
42. Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal
43. Acier Bouchard Inc.
44. Acier profilé S.B.B. inc
45. Acier Select Inc.
46. Air & Odeur inc.
47. Air Data inc.
48. Airex Industries inc
49. Aliments Cibona Foods Inc.
50. Aménagements Marcotte inc.
51. APGN inc
52. Arani Systems Corp.
53. Arkel Inc.
54. ARMAND DUHAMEL & FILS INC.
55. Armoires Perreault Inc.
56. Atelier d'usinage Quali-tech inc
57. ATELIER STE-ÉMILIE INC.
58. Atlas Molded Products of Canada ULC
59. Aubin & St-Pierre Inc.
60. Automobiles Kor-Ham inc.
61. Aylan inc.
62. B2C International Inc
63. BARRIÈRE QMB INC.
64. Bâtiments d'acier Finar inc.
65. BellaTRX Inc.
66. Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce
67. Biomomentum inc.
68. BMG Métaux Ouvres inc.
69. Boiseries Warnet inc.
70. Boulangerie Blouin inc.
71. Boulangerie Casse-Noisette Inc.
72. CACEIS (Canada) Asset Servicing Limited
73. Cadres Verbec INC
74. Carrefour de Ressources en Interculturel
75. Carrefour Solidarité Anjou
76. Carrière JFK S.E.N.C.
77. Carrosserie All Star inc.
78. Carrosserie Élite inc
79. Carrosserie Poliquin Roy Inc.
80. CB Tech hydraulique Inc.
81. Centre de Collaboration MiQro Innovation

Nom indiqué au registre des entreprises (REQ)
82. Centre du Camion Denis inc.
83. Centre du Sport Lac St-Jean Inc.
84. Centre social d'aide aux immigrants
85. Charbon de bois franc Basques inc.
86. CLUB DE GOLF DE RAWDON INC.
87. Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
88. Composantes Lab-Co Inc.
89. Conception Impack DTCI inc.
90. Connexion Technic Inc.
91. Conseil québécois de la musique
92. CONSTRUCTION TREETOP TREKKING CANADA INC.
93. Consultants légico-chp inc
94. CorActive High-Tech Inc.
95. CPE Mère Framboise inc
96. Croisières Navark Inc.
97. CTC Maintenance inc
98. Cuisine Fusion Météore inc.
99. Cuisines MRS Inc.
100. Danaca Transport Montréal Ltee
101. Débosselage Orford Inc.
102. Décalcorama inc
103. Deragon Auto-Cité Inc.
104. Deragon Sélection Inc.
105. Derco Horticulture Inc.
106. DESPRES MÉCANIQUE MOBILE INC.
107. Diesel Expert Québec inc.
108. Distribution Momentum 2000 inc.
109. Drainvac International 2006 Inc.
110. DRB Distribution Alimentaire inc.
111. Dre Sara Laflamme Dentiste Inc.
112. Drolet Ressorts Inc.
113. EBI Envirotech inc.
114. Électro-Mig inc.
115. Elevex inc.
116. Emballage LM Inc.
117. Emblème Canneberge inc.
118. Entreprise Castle Hall Alternatives Inc.
119. Entretien Giroux-Lamy Inc.
120. EPIQ MECFOR INC.
121. Équipements de Levage Girard Inc
122. ÉQUIPEMENTS DE TRANSFORMATION IMAC (E.T.I.) INC.
123. Équipements Lafontaine inc.

Nom indiqué au registre des entreprises (REQ)
124.F. LIST CANADA S.A.
125.Falco Technologies Inc.
126.Falcon International Legault Van Gent inc.
127.Fédération mondiale de l'hémophilie
128.Fenetre Form-Tech Inc
129.FERME AUX PLEINES SAVEURS
130.FERME AVICOLE BERNARD MORIN & FILS INC.
131.Ferme Terranous Inc
132.Fertibeauce Inc
133.Flexomeric produits de réparations de fissures Ltée
134.FORMADRAIN INC
135.Fromagerie L'Ancêtre Inc.
136.FSA Architecture inc
137.Garage P. Auclair inc.
138.Gestion AMC5 Inc
139.Gestion de bateaux Anglo-Eastern Ltée
140.Gestion Keywords Canada Inc
141.Gestion Steeve Jutras Inc
142.Gilles Ferron inc.
143.GLT+ INC
144.Groupe CTT inc.
145.Groupe Industrie CBM inc.
146.Groupe Nordfab inc.
147.Groupe Primero Amériques inc
148.Groupe Puresphera inc.
149.Groupe ST-Henri inc
150.Groupe Voyer Inc.
151.H2lab Inc.
152.Harmonia World Inc
153.Hart Print Inc
154.Humain Horizons Inc
155.IDS Amérique du Nord Ltée
156.Importations Krops Inc.
157.Innovations Voltflex Inc.
158.INTER FONCTION LTÉE
159.Irréversible Inc.
160.Jecc Mécanique Ltée
161.Jeux Norsfell inc
162.Jeux Tribute inc.
163.Jointement Joliette Inc
164.Klever Programmatic inc.
165.L. DAVIS TEXTILES (1991) INC.

Nom indiqué au registre des entreprises (REQ)
166.La Ferme Casteljoie inc.
167.LA MAISON JEAN LAPOINTE INC.
168.La Retouche inc.
169.LA VOIX DES ANGLOPHONES DE QUÉBEC (V.E.Q.)
170.LABORATOIRE DENTAIRE ESTHÉTIK-ART INC.
171.Laboratoire Dentaire Morisset inc
172.LABORATOIRE GS INC.
173.Labplas Inc
174.Laser Datoph inc
175.Le Groupe DSD inc.
176.Le Groupe H2prO Inc.
177.Le groupe Landreville Nadeau inc.
178.Le Groupe Légerlite inc
179.L'Equipoule inc.
180.Les Ajustages Altech Inc.
181.Les Artisans du Paysage du Québec Inc.
182.Les chimiques B.O.D. Inc
183.Les cuisines Équinoxe inc
184.Les Eaux Naya inc
185.Les Entreprises Berthier inc.
186.LES ENTREPRISES CHRISTIAN LEMELIN INC.
187.Les entreprises Romain Boudreau inc.
188.Les Entreprises S. Bergeron Inc.
189.Les Fermes Valens Inc.
190.Les Fraises de l'Île d'Orléans inc.
191.LES IMPORTATIONS GEOCAN INC.
192.Les Industries Associées de l'Acier Ltée
193.Les Industries G.E. Gilbert Inc
194.Les Maisons Nordique Inc.
195.Les Pierres Technoprofil Inc.
196.Les portes du manoir inc
197.Les produits de fenêtres Sol-R (2000) Inc.
198.Les promotions Rodel inc.
199.Les Promotions Universelles Inc.
200.Les Promotions Universelles Inc.
201.Les Rabat-Joies inc.
202.LES TIGES QUATRE SAISONS (2009) INC.
203.Les toits vertige Inc
204.L'ESPOIR DE SHELNA
205.Liard Industries inc
206.Logiciels Etiya Canada inc
207.Lovepac Inc.

Nom indiqué au registre des entreprises (REQ)
208. M.G.B. ÉLECTRIQUE INC.
209. Magnéto Hydraulique et pneumatique inc.
210. Martin & Lévesque Inc.
211. Mas & Fils Jardiniers Ltée
212. Matelas Avanti inc.
213. Matelas Dauphin inc.
214. Mécan-Hydro inc.
215. Mécanique Mobile l'Éclair inc
216. Michel Groleau Management inc
217. Milestone Pharmaceutiques inc
218. Montestrie Autorama inc.
219. Moulin seigneurial de la Pointe-du-Lac Inc.
220. MZC INC.
221. Natpro inc.
222. Nétur Inc.
223. Nicoletti pneus et mécanique inc
224. Nord Quantique Inc.
225. Northex Environnement inc
226. Nosted & inc
227. Nota Bene CPA inc.
228. Novafor Équipement inc.
229. Novella Cabinets Inc
230. Nu-B inc.
231. Nutrifrance Ltée
232. Opus Coop Coopérative de solidarité
233. ORA AUDIO GRAPHÈNE INC.
234. Osédéa Inc.
235. Outillage de précision Drummond Inc
236. Outillage K & K ltée
237. P.A.A.L. Partageons le monde
238. PASQAL CANADA INC.
239. Perrier Consultant Informatique Inc.
240. Perspective Carrière
241. PICTOREM INC.
242. Pierquip Inc.
243. Plateforme d'innovation numérique et quantique
244. Pole Air Aviation Inc
245. Pompage Industriel Inc.
246. Productique Québec Inc.
247. Produits de services publics Innova inc.
248. Produits de services publics Innova inc.
249. Produits Environnementaux Greensolv Inc.

Nom indiqué au registre des entreprises (REQ)
250. Produits métalliques Pouliot machinerie inc.
251. Produits Metchro inc
252. Progesys inc.
253. PROJETS MIIRO INC.
254. Prometek inc.
255. Protech Allergies Inc
256. Pyro Green Gas Inc.
257. PyroGenèse Inc.
258. Qualifab inc
259. Québec Pro-Pli inc.
260. REDEMCO INC.
261. Réfrigération Luc Daigle Inc.
262. Regroupement des Loisirs Culturels et Scientifiques du Témiscamingue
263. Réjean Thibault Automobiles inc.
264. Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ)
265. Résidence pour aînés Lev-Tov inc.
266. Résidences du collège CRP (2014) inc.
267. Ressorts Montréal-Nord ltée
268. Restauration Michel Groleau Inc.
269. Resto 1255 Nouvel Inc.
270. Riedel communications Canada inc
271. S.A.T. - Société des arts technologiques
272. Safran Moteurs d'Hélicoptères Canada Inc.
273. Savoir-faire Linux inc.
274. Service d'arbres Guillemette inc.
275. SERVICES ET SOLUTIONS PROFESSIONNELS EN TÉLÉCOMMUNICATIONS S.S.P. INC.
276. Shawbridge Microbrasserie et Charcuteries inc.
277. SIDA Bénévoles Montréal
278. SIMBOL TEST SYSTEMS INC.
279. SOCIÉTÉ FARGUES INC.
280. Solution Conviviale Communication inc
281. Solutions de chaîne d'approvisionnement Spectrum Inc
282. Solutions Somum inc
283. Soucy Rivalair inc
284. Soudure sanitaire fp et filles inc.
285. Spark microsystems international inc.
286. SPOT, Clinique communautaire de santé et d'enseignement
287. ST-FÉLICIEN DIESEL (1988) INC.
288. St-Germain égouts et aqueducs inc.
289. Studio Solution Acoustique Inc
290. STUDIO TAIT MONTRÉAL INC.

Nom indiqué au registre des entreprises (REQ)
291. Studio Thinkwell Montréal Inc.
292. Summa Métal Architectural & Structural Inc.
293. Table ronde provinciale sur l'emploi
294. TECHNOLOGIES AEM INC.
295. Technologies Datavalet inc.
296. Technologies Newtrax inc.
297. Thermoforme d'Amérique inc.
298. THORLABS CANADA ULC
299. Tourmac inc
300. Transport DRB inc.
301. Transport Guy Harvey inc
302. TREPANFILS (1997) INC.
303. UFP Canada inc.
304. Ugoburo inc.
305. ULTIUM CAM SOCIÉTÉ EN COMMANDITE
306. Valencia CF Canada Inc.
307. Vaporisation Québec inc.
308. Verco International Inc
309. Virtuos Marketing Inc
310. Zoetis Canada Inc.

RP59. Concernant le programme de l'expérience québécoise visant à faciliter l'accès à la résidence permanente aux travailleurs temporaires spécialisés et aux étudiants étrangers diplômés présents au Québec : nombre de CSQ émis grâce à ce programme ventilé selon le volet étudiant étranger et travailleur temporaire par année civile depuis sa création et le nombre de demandes refusées, liste des actions entreprises en 2025-2026, ventilation des crédits alloués en 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027. Fournir une ventilation mensuelle.

Seules les données de l'année financière 2025-2026 sont présentées ici. Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes. En outre, le Ministère ne dispose pas de prévisions pour 2026-2027.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés aux requérants principaux et aux personnes à charge dans le PEQ selon les volets Diplômés du Québec et Travailleurs étrangers temporaires, ventilé par mois, 2025-2026

PEQ	Année financière de délivrance du CSQ 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
PEQ volet Diplômés	**1 990**
Avril	884
Mai	484
Juin	192
Juillet	178
Août	87
Septembre	65
Octobre	56
Novembre	23
Décembre	14
Janvier	7
PEQ volet Travailleurs	**11 561**
Avril	641
Mai	1 190
Juin	1 610
Juillet	2 133
Août	2 317
Septembre	2 353
Octobre	1 024
Novembre	211
Décembre	47
Janvier	35
Total	**13 551**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 2 février 2026.

Tableau 2. Nombre de demandes refusées dans le PEQ selon les volets Diplômés du Québec et Travailleurs étrangers temporaires, ventilé par mois, 2025-2026 (sont ici considérés les requérants principaux et les personnes à charge)

PEQ	Année financière de complétion du dossier 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
PEQ volet Diplômés	**65**
Avril	26
Mai	13
Juin	14
Juillet	8
Août	x
Septembre	x
Octobre	0
Novembre	0
Décembre	0
Janvier	0
PEQ volet Travailleurs	**503**
Avril	15
Mai	27
Juin	86
Juillet	60
Août	78
Septembre	97
Octobre	74
Novembre	39
Décembre	16
Janvier	11
Total	**568**

Note : pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 2 février 2026.

Actions entreprises

Le 31 octobre 2024, le ministre a annoncé la suspension immédiate de la réception des demandes de sélection permanente dans le PEQ, volet Diplômés du Québec, jusqu'au 30 juin 2025. Les demandes de sélection permanente reçues avant la suspension ont continué d'être traitées par le Ministère.

Le 5 juin 2025, le Ministère a annoncé la suspension de la réception des demandes de sélection permanente au volet Travailleurs étrangers temporaires du PEQ, de même que la prolongation de la suspension de la réception des demandes au volet Diplômés du Québec. Les demandes de sélection permanente reçues avant la suspension ont continué d'être traitées par le Ministère.

Le PEQ a pris fin le 19 novembre 2025. L'ensemble des demandes de sélection permanente qui ont été présentées avant cette date, dans les deux volets du PEQ, sont traitées par le Ministère.

RP60. Le nombre d'actions intentées en justice par le Ministère ou à l'encontre du Ministère en 2025-2026. Coûts liés à ces actions.

Quatorze (14) demandes de pourvoi en contrôle judiciaire ont été déposées à l'encontre du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 à la Cour supérieure. Les coûts liés à ces actions sont de **2 814,00 $**.

Toutefois, des coûts de **402,00 $** ont été payés par le MIFI entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 concernant une (1) demande de pourvoi en contrôle judiciaire déposée en mars 2023 et une (1) demande de pourvoi en contrôle judiciaire déposée en décembre 2024.

Quarante-neuf (49) recours ont été déposés à l'encontre du MIFI devant le Tribunal administratif du Québec entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026. Il n'y a aucun coût lié à ces recours.

Toutefois, entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, des coûts de **9,70 $** ont été payés par le MIFI dans un recours déposé en 2024 pour la retranscription d'une audience.

RP61. Le taux de participation aux « Journées Québec » et indiquer, pour chacune :
a) le coût;
b) le nom de tous les fonctionnaires présents et leur fonction;
c) le nom des employés participants;
d) le nombre de candidats rencontrés;
e) le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité; et qui ont été admis au Québec;
f) le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité;
g) les organismes accompagnateurs;
h) les pays visités.

Au 31 janvier 2026, 3 activités de recrutement international ont été réalisées en 2025-2026 par le Ministère.

Les réponses aux sous-questions a), b) et h) se trouvent à la fiche RP6 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027

Emplois en santé au Québec du 1er au 5 décembre 2025

c. le nom des employés participants (en virtuel)	MIFI Montréal : Ana Amelia Rondon, Eugénia Pizzo
d. le nombre de candidats rencontrés	40 candidats rencontrés
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les résultats de cette activité de recrutement en termes d'embauches devraient être connus entre mars et juin 2026
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Les résultats de cette activité de recrutement en termes d'embauches devraient être connus entre mars et juin 2026
g. les organismes accompagnateurs	Santé Québec

Emplois en éducation au Québec du :

- **24 au 30 novembre 2025 (mode virtuel)**
- **5 au 7 décembre 2025 (présentiel – Paris)**
- **12 au 14 décembre 2025 (présentiel – Bruxelles)**
- **14 décembre 2025 (mode virtuel)**

c. le nom des employés participants	MIFI Montréal : Alexandra Basille (en virtuel) DSI Europe et Afrique : Amaury Luthun, Nathalie Narboni-Isal, Francis Gagnon, Benoit Bisson, Marie-Pier Beaudoin
d. le nombre de candidats rencontrés	226 candidats rencontrés
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les résultats de cette activité de recrutement en termes d'embauches devraient être connus entre mars et juin 2026
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Les résultats de cette activité de recrutement en termes d'embauches devraient être connus entre mars et juin 2026
g. les organismes accompagnateurs	Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ)

Recrutement au Mexique dans le secteur de la transformation des produits de la mer – Automne 2025

c. le nom des employés participants (en virtuel)	MIFI Montréal : Eugénia Pizzo, Naomie Caouette MIFI Québec : Johanna Bouchard MIFI Rivière-du-Loup : Jean-Christophe Lejeune MIFI Chicoutimi : Amel Amri DSI Amérique latine : Julie Conan-Cormier, Audrey-Anne Royer, Maryannick Boennec, Fanny Marcoux
d. le nombre de candidats rencontrés	Non applicable, car sélection sur CV par les entreprises
e. le nombre d'immigrants temporaires ou permanents ayant reçu éventuellement un CAQ ou un CSQ grâce à l'activité, et qui ont été admis au Québec	Les résultats de cette activité de recrutement en termes d'embauches devraient être connus entre mars et juin 2026
f. le nombre de demandes d'immigration temporaire ou permanente découlant de l'activité	Les résultats de cette activité de recrutement en termes d'embauches devraient être connus entre mars et juin 2026
g. les organismes accompagnateurs	Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (ÉvoluPêches)

RP62. Les coûts de fonctionnement liés au portail informatique Mon projet Québec, et ce jusqu'à la fermeture complète du portail.

Les dépenses encourues pour les coûts de fonctionnement du portail informatique Mon Projet Québec pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 totalisent 1 667 564,53 $.

RP63. Les coûts de fonctionnement de la plateforme ARRIMA. De plus, fournir le nombre d'effectifs dédiés à l'opération de la plateforme ARRIMA.

Les dépenses encourues pour les coûts de fonctionnement de la plateforme Arrima pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 totalisent **9 089 396,94 $**.

Il y a **52,9** ressources dédiées à l'opération de la plateforme Arrima. Cependant, selon certains travaux, l'effectif peut varier.

RP64. Les coûts de remboursement de toute erreur informatique, liés Mon Projet Québec, ventilés, depuis la création de ce portail et jusqu'à la fermeture du portail.

Il n'y a eu aucune erreur technique, donc aucun coût de remboursement, au cours de l'année 2025-2026.

RP65. Le nombre de problèmes techniques/, informatiques ou autres, depuis la mise en place de la plateforme ARRIMA.

Au cours de l'année 2025-2026, il y a eu deux arrêts de service non-planifiés de la plateforme Arrima.

RP66. Le nombre de CSQ émis par l'entremise de la plateforme ARRIMA, ventilé, notamment, en fonction d'un désir de s'installer en région; connaissance du français; par profession; niveau de scolarité; par sexe; par pays d'origine; toute autre ventilation pertinente.

En 2025-2026 (au 31 janvier 2026), le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a délivré 16 065 certificats de sélection du Québec (CSQ) (requérants principaux, conjoints et personnes à charge) dans le cadre de dossiers ayant fait l'objet d'une déclaration d'intérêt pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) par l'entremise de la plateforme ARRIMA. Les tableaux suivants présentent la ventilation du nombre de CSQ délivrés dans le PRTQ en fonction des caractéristiques demandées.

À noter que le PRTQ a cessé en novembre 2024, mais que des demandes de sélection déposées dans ce programme avant sa fermeture ont continué à être traitées en 2025-2026. Le traitement des demandes déposées dans le cadre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) a commencé en 2025-2026, menant à la délivrance de 5 CSQ en janvier 2026. La ventilation du nombre de CSQ dans le PSTQ est toutefois en cours de consolidation et de validation. En conséquence, les données de ce programme ne sont pas considérées dans les résultats présentés dans les tableaux 1 à 6 ci-dessous.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés dans le cadre du PRTQ ayant fait l'objet d'une déclaration d'intérêt par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la région de destination, pour l'année 2025-2026 (requérants principaux et personnes à charge)

Région de destination	**Année financière de délivrance du CSQ**
	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Montréal, Laval, Montérégie	6 492
Autres régions	8 194
Non disponible	1 379
Total	**16 065**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 3 février 2026.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés dans le cadre du PRTQ dont les dossiers avaient fait l'objet d'une déclaration d'intérêt par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon la connaissance du français du requérant principal[1], 2025-2026 (requérants principaux seulement)

Niveau du français	Année financière de délivrance du CSQ
	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Niveau 7 (Compréhension et expression orale 5 points et plus)	6 624
Niveau 6 et moins	63
Total[1]	**6 687**

[1] La ventilation selon le niveau de connaissance du français est disponible uniquement pour les requérants principaux.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 3 février 2026.

Tableau 3. Nombre de CSQ délivrés dans le cadre du PRTQ dont les dossiers avaient fait l'objet d'une déclaration d'intérêt par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le niveau de compétence dans la Classification nationale des professions (CNP 2016)[1] de l'emploi occupé par le requérant principal[2], 2025-2026 (requérants principaux seulement)

Niveau de compétence de la CNP 2016	Année financière de délivrance du CSQ
	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Niveau 0 - Gestion	393
Niveau A - Postes professionnels	3 599
Niveau B - Postes techniques. Para-professionnels et spécialisés	2 215
Niveau C - Postes intermédiaires	420
Niveau D - Postes élémentaires et manœuvres	57
Non disponible	3
Total[2]	**6 687**

[1] Dans le cadre du PRTQ, la Classification nationale des professions (CNP) 2016 est utilisée. Les résultats sont donc ici présentés selon cette classification.

[2] La ventilation selon le niveau de compétence de l'emploi dans la Classification nationale des professions est disponible uniquement pour les requérants principaux.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 3 février 2026.

Tableau 4. Nombre de CSQ délivrés dans le cadre du PRTQ dont les dossiers avaient fait l'objet d'une déclaration d'intérêt par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le niveau de scolarité du requérant principal[1], 2025-2026 (requérants principaux seulement)

Niveau de scolarité	Année financière de délivrance du CSQ
	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Secondaire	260
Collégial	1 903
Universitaire	4 347
Autres*	177
Total	**6 687**

[1] La ventilation selon le niveau de scolarité est présentée uniquement pour les requérants principaux.

* La catégorie *Autres* regroupe les requérants dont la formation a été jugée inconciliable avec le système québécois d'éducation ainsi que ceux sans formation reconnue et les non disponibles.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 3 février 2026.

Tableau 5. Nombre de CSQ délivrés dans le cadre du PRTQ dont les dossiers avaient fait l'objet d'une déclaration d'intérêt par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le genre, 2025-2026 (requérants principaux et personnes à charge)

Genre	Année financière de délivrance du CSQ
	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Femmes	7 809
Hommes	8 256
Total	**16 065**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 3 février 2026.

Tableau 6. Nombre de CSQ délivrés dans le cadre du PRTQ dont les dossiers avaient fait l'objet d'une déclaration d'intérêt par l'entremise de la plateforme ARRIMA selon le pays de naissance (10 principaux pays), 2025-2026 (requérants principaux et personnes à charge)

Pays de naissance	**Année financière de délivrance du CSQ**
	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Cameroun	8 750
Algérie	1 224
Tunisie	1 019
France	935
Côte d'Ivoire	813
Togo	586
Maroc	450
Bénin	417
Burundi	311
Sénégal	155
Autres pays	1 405
Total	**16 065**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 3 février 2026.

RP67. Sommes versées au Québec en vertu de l'accord Canada-Québec par le gouvernement fédéral en 2025-2026. Fournir le bilan des sommes versés au Québec en vertu de l'Accord et fournir une ventilation des fonds par ministère et organisme. Fournir la prévision pour 2026-2027.

La compensation versée au Québec par le gouvernement fédéral en vertu de l'*Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains* pour 2025-2026 est de 867,3 M$.

Ventilation des fonds par ministère et organisme

La ventilation des sommes transférées par le MIFI à chacun des autres ministères et organismes pour l'année 2025-2026 se retrouve à la fiche RP43.

RP68. La liste des programmes de francisation et intégration, dont tous les ministères et organismes du Québec bénéficiaire d'un transfert sont responsables, et la dépense relative (projets spécifiques détaillés) à chacun de ces programmes en fonction des montants transférés, en 2025-2026.

Programmes de transfert

En 2025-2026, les dépenses pour chacun des programmes, au 31 janvier 2026, sont les suivantes :

Programme	Dépenses au 31 janvier 2026
Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI)	56,3 M$
Programme d'appui aux collectivités (PAC)	15,1 M$
Programme Soutien à la mission (PSM)	3,7 M$
Programme d'aide à la reconnaissance des compétences (PARC)	0,3 M$
Programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences (PAFFARC)	21,7 M$
Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF)	65,2 M$
Programme de soutien à la francisation (PSF)	3,8 M$

Crédits des programmes 2025-2026

La réponse à cette sous-question se trouve à la fiche RP3 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

RP69. Concernant le cours Objectif intégration en 2025-2026 :
a) coût total;
b) nombre total de participants;
c) organismes qui ont donné le cours, nombre de séances et nombre de participants pour chacun;
d) montant total des allocations de présence versées aux participants.

Coût total

Les sessions *Objectif Intégration* sont offertes en vertu du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration. Des ententes ont été conclues avec les organismes du 1er juillet 2025 au 30 juin 2026. La dépense réalisée pour les ententes entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 pour les sessions *Objectif Intégration* est de 1 974 428 $.

Nombre de personnes participantes total

Pour la période allant du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le nombre total de personnes distinctes ayant participé aux sessions *Objectif Intégration* dans les organismes communautaires est de 9 405.

Tableau 1. Nombre de sessions et nombre total de personnes participantes par organisme pour les sessions *Objectif Intégration* du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

Nom de l'organisme	Nombre de personnes participantes	Nombres de sessions
ABL Accès Accueil Action Basses-Laurentides	107	8
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais	236	13
Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	657	36
Accueil et intégration B.S.L. inc.	269	16
ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants)	188	10
Alliance Carrière Travail	197	14
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan	40	2
AMINATE Accueil Multiethnique et Intégration de Nouveaux Arrivants à Terrebonne et Env.	95	6
C.O.F.F.R.E.T. Centre d'orientation et de formation favorisant les relations ethniques traditionnelles	86	5

Nom de l'organisme	Nombre de personnes participantes	Nombres de sessions
Carrefour jeunesse de la Vallée-de-l'Or (anciennement Carrefour Jeunesse-Emploi d'Abitibi Est)	56	3
Carrefour Jeunesse-Emploi d'Abitibi-Ouest	26	2
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	217	10
Carrefour Jeunesse-Emploi de Beauce-Sud	139	8
Carrefour Jeunesse-Emploi de Frontenac	76	5
Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue	17	1
Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	34	3
Centre Alpha Lira Inc.	107	6
Centre d'appui aux Communautés Immigrantes - CACI	1 518	74
Centre de formation Option-travail Ste-Foy	455	28
Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île (C.I.M.O.I.)	248	17
Centre R.I.R.E. 2000	159	9
Centre social d'aide aux immigrants (CSAI)	300	17
Centre-Émersion (Manicouagan) inc.	58	3
Clef pour l'intégration au travail des immigrants	579	43
Collectif des femmes immigrantes du Québec	834	47
Comité d'accueil international des Bois-Francs	70	5
Droit à l'emploi (D.E.)	107	6
Groupe Inclusia	181	7
Intégration Compétences	105	7
La Mosaïque : Association interculturelle et d'accueil des immigrants inc.	93	7
Le Carrefour Employabilité - Travail de rue	61	4
Le Tremplin-Centre pour personnes immigrantes et leurs familles	95	6
L'Hirondelle, Services d'accueil et d'intégration des immigrants	352	22
L'Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main-d'œuvre	90	5
Les Services de main-d'œuvre L'Appui inc.	122	8
Maison de la Famille des Maskoutains	142	6
Maison Internationale de la Rive-Sud Inc.	121	8
Mouvement de la relève d'Amos-Région	59	3
Perspective Carrière	314	20

Nom de l'organisme	Nombre de personnes participantes	Nombres de sessions
Portes ouvertes sur le Lac	83	5
Réseaux Employabilité Immigration Entrepreneuriat	68	5
SAFIMA	96	6
SEMO	14	1
Service Accès Travail de Portneuf	22	1
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières	174	9
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie – SANAM	63	5
Service d'aide aux Néo-Canadiens (Sherbrooke) inc.	142	10
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	133	8
Nombre total	**9 405**	**550**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la coordination des programmes d'intégration (DCPI). Données extraites en date du 27 février 2026 du système de mission INTIMM.

Montant total des allocations de participation versées aux personnes participantes

Le montant total des allocations de participation pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 est de 1 923 565 $.

RP70. Concernant la mise en place de bureaux régionaux d'immigration, fournir le nombre d'employés assignés à chacun des bureaux, en précisant la région et en ventilant l'activité de l'employé (agent d'aide à l'intégration, adjoint administratif, etc.) Fournir également le nombre de personnes immigrantes ayant obtenu un suivi grâce à ces bureaux régionaux, en ventilant ce nombre par bureau. Finalement, fournir la liste des bureaux régionaux en fournissant notamment la région et l'adresse de chacun d'eux.

Le tableau présente le nombre d'employés par bureau ainsi que le nombre de personnes immigrantes qui ont eu une entrevue d'évaluation des besoins par les agents d'aide à l'intégration dans le cadre d'Accompagnement Québec du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026. Il est à noter que certains agents d'aide à l'intégration offrent le service Accompagnement Québec dans plus d'un point de service. Les points de services sans employé sont ainsi couverts par un agent d'aide à l'intégration dont le port d'attache est situé à proximité. La mention « n/a » est indiquée pour les points de services où il n'y a pas de comptoir d'accueil. Aucune entrevue avec les personnes immigrantes n'a donc lieu à ces adresses.

Les services régionaux comprennent aussi les services aux entreprises, la concertation régionale, le développement du partenariat ainsi que le suivi des organismes partenaires.

DR Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Québec **(DR du MIFI)**	Bureau de La Cité 400, boulevard Jean-Lesage, Hall ouest, bureau 40, Québec (Québec) G1K 8W1	1	2	4			3	2		1	1	1	139	466
Sainte-Foy	BSQ de Sainte-Foy 1020, route de l'Église, 4e étage, Québec (Québec) G1V 3V9				1		2						67	97
Donnacona	BSQ de Donnacona 100, route 138, bureau 220, Donnacona (Québec) G3M 1B6			1										
Baie-Saint-Paul	BSQ de Baie Saint-Paul 915, boul. Monseig.-De Laval, Baie-Saint-Paul												5	14
Lévis	BSQ Lévis 1205, boulevard Guillaume-Couture, bureau 300, Lévis (Québec) G6W 0K9			1		1	1						42	153
Saint-Georges de Beauce	11400, 1re Avenue Est bureau 30, Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4			1			1						56	163
Lac-Etchemin	BSQ de Lac-Etchemin 1554, route 277, bureau 1, Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0	1												
Sainte-Marie	CLE de Sainte-Marie 1037, boulevard Vachon Nord, Sainte-Marie			1										
Montmagny	CLE de Montmagny 116, rue St-Jean-Baptiste O., Montmagny			1			2						82	109
Thetford Mines	CLE de Thetford Mines 693, rue Saint-Alphonse Nord			1									89	115

DR Bas-Saint-Laurent - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Rimouski **(DR du MIFI)**	DR du Bas-Saint-Laurent 287, rue Pierre-Saindon, bur. 103, Rimouski (Québec) G5L 9A7	1			1	1	1						n/a	n/a
Rimouski (BSQ)	BSQ de Rimouski 337, rue Moreault, 1er étage, Rimouski (Québec) G5L 1P4			1									18	105
La Pocatière	BSQ de La Pocatière 161, route 230 Ouest, bureau 600, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0										1		7	139
Rivière-du-Loup	Services Québec 385A, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3B5		1	1			2							
Matane	Bureau de SQ de Matane 750, avenue du Phare Ouest, Matane			1			0						34	48
Carleton-sur-Mer	Bureau de SQ de Carleton-sur-Mer 314, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer			1									9	61
Gaspé (DR)	11, rue de la Cathédrale Gaspé (Québec) G4X 2V9						1						n/a	n/a
Gaspé (CLE de La Côte-de-Gaspé)	CLE de La Côte-de-Gaspé 96, montée de Sandy Beach, bureau 2.11, Gaspé (Québec) G4X 2V5			1									10	61

DR Estrie													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Sherbrooke **(DR du MIFI)**	70, rue King Ouest bureau 400, Sherbrooke (Québec) J1H 0G6	2	1	1	1	1	3	1	2	1	1		4	15
Granby	77, rue Principale, RC, bureau 02, Granby (Québec) J2G 9B3			1			1						23	53
Lac-Mégantic	BSQ de Lac-Mégantic 5535, rue Papineau, local C6, Lac-Mégantic (Québec) G0Y 1G0			1									49	208
East Angus	120 rue Angus Nord, East Angus (Québec) JOB 1R0													
Windsor	5, rue des Sources, bureau 110, Windsor (Québec) J1S 2X3			1										
Magog	Bureau SQ de Magog 1700, rue Sherbrooke, Magog (Québec) J1X 2T3			1									20	81

DR Mauricie et Centre-du-Québec													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Trois-Rivières (DR du MIFI)	100 rue Laviolette, bureau 219, Trois-Rivières (Québec)	1				1	2	2	1		1		n/a	n/a
Trois-Rivières (BSQ)	225, rue des Forges, 3e étage, Trois-Rivières (Québec) G9A 6N4			2									22	125
Louiseville	BSQ de Louiseville 511, rue Marcel, Louiseville (Québec) J5V 1N1													
La Tuque	Bureau SQ de La Tuque 655, rue Desbiens			1									15	41
Shawinigan	212, 6e rue de la Pointe, bureau 1.1, Shawinigan (Québec) G9N 8M5			1			1						28	83
Drummondville (DR)	Direction régionale du Centre-du-Québec 1680, boulevard St-Joseph, bureau RC 07, Drummondville (Québec) J2C 2G3						2						n/a	n/a
Drummondville (CLE)	CLE de Drummondville 270, rue Lindsay, RC, Drummondville (Québec) J2B 1G3			1	1								43	157
Victoriaville	CLE de Victoriaville 62, rue Saint-Jean-Baptiste, RC, Victoriaville (Québec) G6P 4E3		1	1			1						22	104
Plessisville	BSQ de Plessisville 1971, rue Bilodeau, bureau 350, Plessisville (Qc) G6L 3J1													
Bécancour	Bureau SQ de Bécancour 1300, boulevard de Port-Royal, Bécancour			1									17	47

DR Montérégie													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Belœil **(DR du MIFI)**	BSQ de Belœil, 515 boulevard Sir-Wilfrid-Laurier, bureau 201 Belœil (Québec) J3G 6R7	1	3	1	1	1	4						5	85
St-Jean-sur-Richelieu	CLE du Haut-Richelieu 315, rue Macdonald, bur. 128, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8J3		2	1			1						30	79
Brossard	BSQ Brossard, 1 place du Commerce, bureau 200, Brossard (Québec) J4W 2Z7			2									24	157
Longueuil	CLE de Longueuil 2877, chemin de Chambly, bureau 40, Longueuil (Québec) J4L 1M8			3									79	220
Châteauguay	CLE de Châteauguay 180, boulevard d'Anjou, Châteauguay												33	86
Saint-Constant	280, suite 115, desserte de la route 132, St-Constant (Québec) J5A 2C9			1										
Saint-Hyacinthe	Bureau SQ de Saint-Hyacinthe 3100, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe										1		12	96
Sorel-Tracy	CLE de Sorel 375, boulevard Fiset, Sorel			1										
Salaberry-de-Valleyfield	CLE de Valleyfield 63, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield			1			1						43	87
Vaudreuil-Dorion	CLE de Vaudreuil-Soulanges 430, boulevard Harwood, Vaudreuil-Dorion													

DR Laval, Laurentides, Lanaudière													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Saint-Eustache **(DR du MIFI)**	BSQ de Saint-Eustache 367, boulevard Arthur-Sauvé, bureau 247, Saint-Eustache (Québec) J7P 2B1	1				1	1						20	132
Sainte-Thérèse	CLE de Sainte-Thérèse 100, boulevard Ducharme, Sainte-Thérèse			1										
Lachute	CLE de Lachute 505, avenue Béthany, bureau 303, Lachute (Québec) J8H 4A6													
Saint-Jérôme	275, rue Latour RC, bureau 02, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 0J7			1			1				1		21	101
Sainte-Agathe-des-Monts	Bureau de SQ de Sainte-Agathe-des-Monts 1, rue Raymond, Sainte-Agathe-des-Monts			1			1						16	123
Mont-Laurier	BSQ de Mont-Laurier 585, rue Hébert, Mont-Laurier			1	1								26	89
Laval (Chomedey)	BSQ Chomedey 1438, boulevard Daniel-Johnson, Laval (Québec) H7V 4B5			2			3						25	150
Laval (Laval-des-Rapides)	CLE de Laval-des-Rapides 3, Place-Laval, bur. 430, Laval (Québec) H7N 1A2			1									22	109
Joliette	409, rue Notre-Dame Joliette (Québec) J6E 3H5			1			1						8	90
Repentigny	Bureau SQ de Repentigny 155, rue Notre-Dame, Repentigny		1	1			1							
Rawdon	BSQ de Rawdon 3486, rue Queen, Rawdon (Québec) J0K 1S0													
Terrebonne	CLE de Terrebonne 1590, chemin Gascon, Terrebonne (Québec) J6X 3A2			1			1						45	175

DR Montréal													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Direction régionale de Montréal **(DR dans les bureaux du MIFI)**	1200 boul. Saint-Laurent, Montréal	2	2			1	12			2	1		n/a	n/a
BSQ du nord-ouest de Montréal (Ahuntsic)	10520, boulevard de l'Acadie, Montréal (Québec) H4N 1L9			5									187	286
BSQ du centre-ville de Montréal (Sainte-Marie–Centre-Sud)	1260, rue Sainte-Catherine Est, 3e étage, Montréal (Québec) H2L 2H2			4	1								44	605
Bureau de Services Québec du centre-ouest de Montréal	Bureau de Services Québec du centre-ouest de Montréal 6900, boulevard Décarie, bureau 3700, Côte-Saint-Luc (Québec) H3X 2T8			5									162	541
Bureau de Services Québec du nord-est de Montréal (CLÉ de Saint-Léonard)	BSQ du nord-est de Montréal 8257, boulevard Langelier, Saint-Léonard (Québec) H1P 2B7			4	1								84	383

DR Saguenay - Lac-Saint-Jean - Côte-Nord													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Saguenay (DR)	210, des Oblats Ouest, Saguenay (Québec) G7J 2B1	1	1		1		2				1	1	3	8
Saguenay (Chicoutimi)	Bureau SQ de Chicoutimi 237, rue Riverin, Chicoutimi (Québec) G7H 7W7			1									10	75
Saguenay (Jonquière)	Bureau de SQ de Jonquière 3885, boulevard Harvey, Saguenay			1									12	40
Roberval	755, boulevard Saint-Joseph, 1er étage, bureau 2.13-A, Roberval (Québec) G8H 2L4						1						22	67
Dolbeau-Mistassini	BSQ de Dolbeau-Mistassini 1500, rue des Érables, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 2W7					1								
Alma	Bureau SQ d'Alma 725, rue Harvey Ouest, Alma			1										
Sept-Îles	456, rue Arnaud, bureau RC-11, Sept-Îles (Québec) G4R 3B1			1			1						4	34
Baie-Comeau	CLE de Baie-Comeau 625, boulevard Laflèche, Baie-Comeau			1			1						11	47

DR Outaouais													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Gatineau (CLE de Hull) **DR du MIFI**	170, rue de l'hôtel-de-ville, RC-120, Gatineau (Québec) J8Y 4C4	1	1	1	1	1	3	3	1	1			221	503
Gatineau (BSQ de Gatineau)	456, boulevard de l'Hôpital, bureau 300, Gatineau (Québec) J8T 3F1			1										
Papineauville	BSQ de Papineauville 365, rue Papineau, Papineauville (Québec) J0V 1R0						1				1		18	59
Maniwaki	Bureau SQ de Maniwaki 100, rue Principale Sud, Maniwaki			1										

DR Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec													Accompagnement Québec 1er avril 2025 au 31 janvier 2026	
Points de services	Adresse	**Personnel en place**												
		Cadre	Soutien administratif	Agent d'aide à l'intégration pour Accompagnement Québec	Chef équipe agent d'aide	Coordonnateur	Conseillers immigration régionale	Postes administratifs des unités centrales	Conseillers pédagogiques	Conseillers en reconnaissance des compétences	Conseiller en immigration régionale spécialisé en francisation en milieu de travail	Conseiller en francisation en milieu de travail	Entrevues prédépart	Entrevues au Québec
Rouyn-Noranda (DR)	DR de l'Abitibi-Témiscamingue 180, boul. Rideau, RC, bur. 01, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9	1			1		1			1	1		n/a	n/a
Rouyn-Noranda (BSQ)	189, avenue Murdoch, 1er étage, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1E3			1									27	141
Amos	CLE d'Amos 262, 1re Avenue Est Amos (Québec) J9T 1H3													
La Sarre	Bureau SQ de La Sarre 655, 2e rue Est			1		1							1	4
Val-d'Or	186, avenue Perrault Val-d'Or (Québec) J9P 2H5			1			2						15	150
Ville-Marie	CLE de Ville-Marie 1B, rue Notre-Dame Nord, Ville-Marie			1			1						13	43
Lebel-sur-Quévillon (BSQ)	107, rue Principale Sud, C.P. 1779, Lebel-sur-Quévillon (Québec) J0Y 1X0						1						23	60
Chibougamau (CLE de la Baie-James)	333, 3e Rue, Chibougamau (Québec) G8P 1N4		1	1										
Chibougamau (DR)	129, rue des Forces-Armées, Chibougamau (Québec) G8P 3A1						1						n/a	n/a

---

RP71. Concernant l'attestation d'apprentissage des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne, fournir :
a) le nombre de personnes s'étant soumises à l'examen;
b) le pourcentage de réussite;
c) le nombre de personnes ayant obtenu une attestation, en ventilant par programme d'immigration (investisseur, PRTQ, PSTQ, PEQ etc.);
d) les coûts totaux de mise en place du test;
e) les coûts totaux d'administration du test;
f) le nombre de ressources humaines nécessaires à sa mise en place (ETC);
g) le nombre de ressources humaines nécessaires à son administration.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, 7 148 personnes ont fait à l'évaluation en ligne, dont 7 108 (soit 99,44 %) l'ont réussie. Le tableau ci-après présente la répartition des personnes ayant obtenu une attestation des valeurs en ligne par programme d'immigration :

Programme d'immigration	Nombre de personnes ayant obtenu une attestation
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	3 523
Programme de sélection des travailleurs qualifiés	1 463
Programme régulier des travailleurs (PRTQ)	343
Programme des investisseurs	12
Programme des entrepreneurs	47
Programme des travailleurs autonomes	74
Programme pilote d'immigration permanente	1646
TOTAL	**7 108**

En 2019-2020, les coûts des travaux qui ont mené à l'évaluation en ligne et son développement technologique se chiffrent à 508 034 $. 10 ETC ont été nécessaires pour sa mise en place entre juin 2019 et mars 2020.

Les coûts récurrents annuels sont de 119 384,95 $ pour l'exploitation, l'évolution et le soutien technique de l'évaluation en ligne.

L'administration de l'évaluation, incluant le développement et le maintien de la solution en ligne, est assurée au moyen des ressources en place au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (0,07 ETC pour les ressources internes).

RP72. Fournir tout analyse, document ou note réalisés au sujet de la performance du programme de l'expérience québécoise. Fournir les coûts liés à ces analyses, notes ou documents, en fournissant également les ressources humaines nécessaires à leur réalisation (ETC). Finalement, fournir la date des demandes d'analyses, note ou document, ainsi que la date de livraison de celles-ci.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a produit aucun document, analyse ou note concernant la performance du Programme de l'expérience québécoise en 2026-2027.

RP73. Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Aucun montant n'a été accordé au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM).

Néanmoins, une subvention de 5 227 500 $ a été accordée à la Ville de Montréal pour la période du 1er avril 2024 au 31 mars 2026 dans le cadre du Programme d'appui aux collectivités (PAC), afin de financer, notamment, différentes initiatives du BINAM.

RP74. Nombre d'enquêtes menées par le MIFI sur des « allégations sérieuses » de fraude dans le programme de parrainage des réfugiés par des organismes reconnus. Fournir le nombre d'organisations visées, la valeur monétaire des fraudes alléguées, et les correctifs recommandés s'il y a lieu.

Pour des raisons de confidentialité, les conclusions des enquêtes ne peuvent être rendues publiques.

RP75. Quelles mesures additionnelles le MIFI entend-il mettre en place en 2026 pour répondre à la demande de réfugiés ukrainiens? Quelles ressources humaines et financières additionnelles seront déployées en matière d'accueil et de traitement des dossiers de réunification familiale? Quelles sont les cibles pour 2024 à l'égard des plafonds d'admission des différentes sous-catégories de réfugiés, des délais de traitement des dossiers pour l'admission et pour la réunification familiale?

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne prévoit pas de mesure additionnelle en 2026.

Le MIFI s'est arrimé au gouvernement fédéral qui a mis en œuvre une politique d'intérêt public, en vigueur du 23 octobre 2023 au 22 octobre 2024, permettant à certaines personnes ressortissantes ukrainiennes ayant des liens familiaux au Canada de présenter une demande de résidence permanente. Les personnes ressortissantes ukrainiennes résidant au Québec, qui ont présenté une demande au gouvernement fédéral dans le cadre de cette politique d'intérêt public et y sont admissibles, peuvent présenter au MIFI une demande de sélection dans le cadre du Programme des personnes sélectionnées pour considérations humanitaires.

Les objectifs d'admission pour 2025 figurent au Plan d'immigration du Québec pour l'année 2025. Le MIFI ne fixe pas d'objectifs eu égard au délai de traitement des demandes. Toutefois, dans sa Déclaration de services à la clientèle, le MIFI prend des engagements sur les normes de service.

RP76. Combien de personnes ont été sélectionnées en 2025-2026 dans le cadre des trois projets-pilotes pour travailleurs qualifiés (préposés, intelligence artificielle, transformation alimentaire), et quelles sont les cibles pour 2026-2027?

Il est ici question de *programmes pilotes* d'immigration permanente destinés aux préposés aux bénéficiaires, au secteur de la transformation alimentaire ainsi qu'à celui de l'intelligence artificielle et des effets visuels.

Les trois programmes pilotes d'immigration permanente ont été abrogés le 1er janvier 2026 conformément au maximum de 5 ans prévu dans la *Loi sur l'immigration au Québec* (LIQ).

Tableau 1. Nombres de CSQ délivrés aux requérants principaux et aux personnes à charge, par volet des trois programmes pilotes, 2025-2026

PROGRAMMES PILOTES	**Nombre de CSQ délivrés selon l'année financière de délivrance 2025-2026 (au 31 janvier 2026)**		
	Requérant principal	**Personnes à charge**	**Total**
Transformation alimentaire	599	689	**1 288**
Préposé aux bénéficiaires	467	929	**1 396**
Intelligence artificielle, technologies de l'information et effets visuels	260	301	**561**
Total	**1 326**	**1 919**	**3 245**

Note : Les périodes de gestion de la demande pour les trois programmes pilotes ne concordaient pas avec les années financières. De plus, il y a un délai entre la réception d'une demande et la délivrance d'un CSQ. Le nombre total de CSQ délivrés peut donc être supérieur aux plafonds permis selon les exercices de gestion de la demande.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

RP77. Pour 2025-2026, bilan détaillé sur les mesures et dépenses prises concernant l'image du Québec à l'étranger en matière d'immigration et de laïcité.

Des activités de prospection et de diffusion de l'information concernant le Québec et ses programmes d'immigration ont été réalisées dans le cadre des activités de recrutement international, dans les secteurs prioritaires de l'éducation, la santé et les services sociaux. L'objectif était d'informer les candidats du processus de recrutement, des offres d'emploi, des programmes d'immigration temporaire, des démarches de reconnaissance des compétences, des conditions d'accès à l'emploi, des services d'intégration et de francisation, etc. Les dépenses liées à ces activités sont détaillées dans la fiche RP6.

Dans l'optique de faire rayonner la langue et l'identité culturelle du Québec à l'étranger, et de franciser des bassins potentiels de travailleurs et travailleuses, les projets de francisation dès l'étranger et en amont se poursuivent, permettant à ces personnes d'accroître leur niveau de compétence en français avant leur arrivée au Québec. Les dépenses liées aux activités de francisation dès l'étranger sont détaillées dans la fiche RP40.

Le Ministère réalise des projets de rehaussement des compétences et de renforcement du capital humain dans les pays où le Québec recrute de manière à préserver l'équilibre du marché local de l'emploi (projets de recrutement éthique). Ces projets réalisés notamment dans les secteurs prioritaires (santé et services sociaux, éducation et construction) et de manière collaborative avec les partenaires gouvernementaux étrangers contribuent notamment à renforcer la notoriété du Québec à l'international.

Pour ce qui est de l'image du Québec à l'étranger en matière de laïcité, le Ministère diffuse l'information lors de ses séances d'information et webinaires à l'étranger. Néanmoins, aucune dépense n'a été engendrée concernant cette question durant l'année 2025-2026.

RP78. Fournir la liste d'initiatives telles que la Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances ou la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement en précisant les crédits rattachés ainsi que leur bilan.

Semaine d'actions contre le racisme et pour l'égalité des chances (SACR), édition 2025.

- Partenaire : Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA).

- Crédit associé : 216 300 $ sur deux ans (1er janvier 2025 au 31 décembre 2027).

- Mandat : La SACR vise à souligner la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, célébrée le 21 mars.

- Résultats/données : 70 événements différents inscrits dans la programmation offerts par près de 60 partenaires publics et privés, dans 15 régions du Québec. 900 personnes ont assisté à une ou plusieurs activités en présence, et 7 300 en virtuel et 5 463 visites sur le site web. Entre le 3 et le 30 mars 2025, il y a eu 21 000 vues de la page Facebook.

Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI), édition 2025.

- Partenaire : la Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs (Théâtre Parminou).

- Crédit associé : 654 595 $ sur trois ans (7 novembre 2022 au 6 novembre 2025).

- Mandat : Le Ministère agit comme maître d'œuvre de la SQRI depuis 2003. L'objectif de la Semaine est de mettre en valeur la contribution importante des Québécoises et Québécois de toutes origines à la prospérité du Québec et à la vitalité du français et de consolider les liens de confiance et de solidarité entre eux.

- Résultats/données : Il y a eu 362 activités inscrites au calendrier, dont certaines qui ont eu lieu à plusieurs reprises dans la semaine, pour un total de 347 activités. La majorité des activités ont eu lieu en personne et étaient gratuites. 697 affiches ont été imprimées et transmises à nos partenaires et aux organismes à raison de trois affiches par organisme et d'une lettre. 6 489 personnes (vues) (6 769 en 2024) ont consulté le calendrier des activités en 2025. 21 061 personnes (vues) (20 177 en 2024) ont consulté la page d'accueil de la SQRI en 2025, soit une augmentation de plus de 4 % par rapport à 2024. À noter que la Direction des communications a investi 200 000 $ pour la promotion et 35 000 $ pour l'événement.

Prix Maurice-Pollack, édition 2025.

- Partenaire : Fédération des chambres de commerce du Québec.
- Crédit associé : 132 000 $ sur trois ans (1er juin 2024 au 31 mai 2027).
- Mandat : Vise à souligner les actions exceptionnelles d'une entreprise en matière de gestion de la diversité culturelle.
- Résultats/données : Au cours de cette édition, 20 candidatures ont été reçues dans le volet petites et moyennes entreprises (moins de 250 employés), 5 candidatures ont été reçues dans le volet grandes entreprises (250 employés et plus). L'entreprise lauréate dans le volet grandes entreprises est L'Oréal Canada et celle dans le volet petites entreprises est Viandes Lafrance.

Prix Charles-Biddle, édition 2025.

- Partenaire : Culture pour Tous.
- Crédit associé : 213 825 $ sur trois ans (21 mai 2024 au 20 mai 2027).
- Mandat : Vise à souligner l'apport, l'implication et l'engagement de personnes immigrantes, artistes ou travailleuses et travailleurs culturels, qui contribuent au développement culturel et artistique du Québec.
- Résultats/données : 47 candidatures ont été soumises, comprenant 24 pour la composante régionale et 23 pour la composante nationale et internationale. Le lauréat du volet national et international est Moridja Kitenge Banza, originaire de la République démocratique du Congo, qui est un artiste en art visuel établi à Montréal. La lauréate du volet régional est Pilar Hernandez Romero, médiatrice culturelle et entrepreneure sociale, originaire du Mexique et établie dans la région de Montréal.

Prix Ulrick-Chérubin, édition 2025.

- Partenaire : Fédération québécoise des municipalités.
- Crédit associé : 201 600 $ sur deux ans (1er janvier 2025 au 31 décembre 2027).
- Mandat : Ce prix souligne l'apport des organismes municipaux ainsi que des organisations à but non lucratif dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion des personnes immigrantes, partout sur le territoire québécois.
- Résultats/données : 13 candidatures Municipalités et 36 candidatures OBNL. Le lauréat du volet Municipalités est la MRC de Rouville et le lauréat volet OBNL est Émersion, situé à Manicouagan.

Mois de l'Histoire des Noirs, édition 2025

- Partenaire : la Table ronde du Mois de l'histoire des Noirs (TRMHN).

- Crédit associé : 225 000 $ sur 3 ans (1er janvier 2023 au 31 décembre 2025).

- Mandat : Le Mois de l'histoire des Noirs vise à souligner, par le rappel de faits historiques, la contribution des personnes des communautés noires au développement de la société québécoise. Le Ministère finance la programmation externe qui est assurée par la TRMHN. Les activités contribuent à bâtir des ponts et à établir des liens de confiance et de solidarité entre Québécoises et Québécois de toutes origines.

- Résultats/données : 237 activités organisées et 258 représentations à travers le Québec.

RP79. Bilan du projet La Décennie, proclamé par l'Assemblée générale des Nations Unies.

À travers son Programme d'appui aux collectivités, le Ministère a lancé le 16 juin 2021 un appel de propositions visant à répondre aux objectifs de la Décennie notamment :

- promouvoir les contributions, notamment à travers des conférences/débats, campagnes de sensibilisation, expositions de portraits de personnalités marquantes, rencontres avec des personnes inspirantes, œuvres d'art visuelles conçues par des étudiantes et étudiants, semaine thématique sur l'héritage des communautés noires, archives pour retracer l'évolution des communautés noires, fresque coconstruite par une centaine de personnes, festivals;

- lutter contre le racisme par des brigades ou escouades de sensibilisation, pièces de théâtre, forums de discussion, ateliers et tournées de sensibilisation en milieu scolaire, capsules vidéo à diffuser sur les médias sociaux, webinaires pour démystifier les préjugés;

- renforcer les capacités, entre autres par des démarches de mobilisation et de consultation, la rédaction et la mise en œuvre de plan stratégique ainsi que des initiatives d'engagement citoyen.

Le Ministère a financé vingt-deux (22) projets pour un montant total de 4 635 704 $ dans 10 régions administratives du Québec (Abitibi-Témiscamingue, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Laval, Lanaudière, Laurentides, Montérégie, Montréal). Ces projets s'échelonnaient sur une période de 1 an, 2 ans ou 3 ans, soit jusqu'au 30 novembre 2024.

Toutes les ententes liées au projet Décennie sont terminées.

RP80. Pour 2025-2026, le nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande d'hébergement temporaire d'urgence par région. Indiquer aussi le nombre de places d'hébergement régulières et d'urgence et la durée moyenne du séjour dans chacune d'elles.

Dans le cadre du Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile (PRAIDA), le gouvernement du Québec offre des services d'hébergement d'urgence. Il a une capacité d'accueil de 1 150 places. Depuis décembre 2025, l'ensemble des demandeurs d'asile sont hébergés sur le site de Port-Royal.

Le tableau ci-dessous présente le nombre total de demandeurs d'asile hébergés mensuellement d'avril 2025 à janvier 2026. Une même personne peut être hébergée sur une période couvrant deux mois différents. La durée moyenne de séjour est d'environ 64 jours en janvier 2026.

Nombre d'usagers hébergés au PRAIDA, par mois, d'avril 2025 à janvier 2026

Mois 2025 et 2026	Nombre d'usagers hébergés[1]
Avril 2025	510
Mai 2025	483
Juin 2025	498
Juillet 2025	512
Août 2025	484
Septembre 2025	538
Octobre 2025	539
Novembre 2025	532
Décembre 2025	498
Janvier 2026	362

[1] Ce compte représente la somme des personnes hébergées au PRAIDA au premier jour du mois et les personnes nouvellement arrivées les jours subséquents de ce même mois. Certains usagers sont hébergés sur plusieurs mois. Par conséquent, ces derniers peuvent être comptabilisés dans les données de différents mois. Ainsi, il ne faut pas additionner les mois pour faire un nombre total.

Source : Ce tableau a été créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), à partir des données du PRAIDA en date du 20 mars 2026.

RP81. Pour 2025-2026, ventiler les sommes versées à Québec International, Drummond économique et Montréal International. Ajouter les objectifs et les retombées du partenariat et les prévisions pour 2026-2027.

Les conventions d'aide financière pour la réalisation de projets de recrutement de travailleurs étrangers temporaires, entre le ministère de l'Immigration, de la Francisation et l'Intégration et ces partenaires non gouvernementaux ont pris fin le 1er avril 2025 et n'ont pas été renouvelées.

Les montants à payer dans le cadre de ces conventions :

- Montréal International : 88 951 $ (montant versé en décembre 2025);
- Drummond économique : 166 400 $ (montant versé en décembre 2025);
- Québec International : 7 807 $ (montant à payer d'ici le 31 mars 2026).

RP82. Fournir les sommes engagées pour les services aux demandeurs d'asile pour 2023-2024, 2024-2025 et pour 2025-2026. En décrire la nature et quelles sommes ont été remboursées par le gouvernement fédéral.

Chaque année, le gouvernement du Québec engage des sommes importantes pour offrir des services aux demandeurs d'asile. Les dépenses les plus importantes sont l'aide financière de dernier recours, l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire ainsi que l'accueil et l'hébergement temporaire. Pour 2024, il a dépensé 733 M$ et les coûts sont en cours de compilation pour 2025 et seront communiqués ultérieurement.

RP83. Le 19 novembre dernier, le ministre abolissait le PEQ, veuillez fournir le nombre de dossiers en arrêt de traitement, le nombre de dossiers qui ont été retirés et le nombre de plaintes reçues.

Aucun dossier PEQ n'a été retiré et aucun n'a été mis en arrêt de traitement.

Un total de 56 plaintes a été reçu concernant le PEQ entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026.

RP84. Le nombre de demandes de CAQ pour études reçues de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement;

Les résultats des années précédentes se trouvent dans les cahiers des années antérieures.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour études reçues par mois et par établissement d'enseignement pour l'année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026) (cent principaux établissements, selon le nombre total de demandes reçues au cours de la période)

Établissements	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Université de Montréal	984	690	438	490	367	289	313	321	246	391	**4 529**
Université du Québec à Montréal	668	605	400	435	404	422	401	275	259	394	**4 263**
Université McGill	1232	1018	448	298	211	160	192	146	174	337	**4 216**
Université Laval	609	502	333	328	332	264	297	265	262	322	**3 514**
Université Concordia	584	485	292	323	316	274	271	225	205	278	**3 253**
École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration	224	282	279	238	269	264	217	268	212	185	**2 438**
Collège Supérieur de Montréal	119	168	211	244	271	274	303	287	253	218	**2 348**
Tous les établissements d'enseignement de niveau primaire	304	322	226	272	214	236	234	187	125	142	**2 262**
Collège Ellis	807	309	129	90	33	49	180	143	114	109	**1 963**
Université du Québec en Outaouais	196	255	228	159	144	192	135	130	117	136	**1 692**

Établissements	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Collège Universel	160	174	159	148	135	211	218	149	102	161	**1 617**
Collège LaSalle	190	184	157	160	147	193	210	106	92	94	**1 533**
Université de Sherbrooke	302	222	130	127	140	123	115	106	127	132	**1 524**
Institut Teccart - Collégial	231	260	192	168	114	124	157	91	55	51	**1 443**
École de technologie supérieure	362	208	140	127	94	94	116	77	112	104	**1 434**
Université du Québec à Chicoutimi	521	193	102	108	66	101	95	68	74	65	**1 393**
Tous les établissements d'enseignement de niveau secondaire	205	179	132	166	141	151	132	113	68	81	**1 368**
Collège Supérieur de Sherbrooke	111	163	146	170	133	134	161	147	110	89	**1 364**
Université du Québec à Trois-Rivières	182	145	124	124	100	127	139	119	109	158	**1 327**
École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal	115	112	102	99	128	184	198	160	102	116	**1 316**
École Polytechnique de Montréal	219	302	111	121	94	104	90	70	72	115	**1 298**
École Supérieure Internationale de Montréal	83	72	67	71	93	118	229	228	129	136	**1 226**
HEC Montréal	353	144	94	59	34	69	110	59	53	91	**1 066**
Université du Québec à Rimouski	160	127	81	67	66	50	69	52	55	66	**793**
Collège CDI Administration. Technologie. Santé, Campus de Montréal	98	80	61	107	96	76	90	75	51	41	**775**
Institut Trebas	99	94	63	75	57	75	85	30	11	24	**613**

Établissements	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal	35	39	33	36	53	84	80	71	28	43	**502**
Cestar College - Campus Longueuil	90	25	27	29	35	41	52	37	43	43	**422**
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	67	38	35	29	17	24	22	61	63	63	**419**
Collège St-Michel	58	65	61	60	51	58	13	x	x	38	**416**
École nationale d'administration publique (ENAP)	61	51	45	39	38	40	25	21	23	28	**371**
Collège Canada	29	12	28	38	31	36	34	47	30	63	**348**
École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal	17	22	25	34	40	45	49	27	36	22	**317**
Collège Cumberland	30	35	25	44	33	43	47	38	13	8	**316**
Institut national de la recherche scientifique	34	29	28	28	22	27	39	31	22	20	**280**
Collège TAV	15	17	22	26	34	20	41	13	18	27	**233**
Cégep de Granby	39	32	12	13	15	14	23	13	25	40	**226**
Université Bishop's	34	32	21	28	20	16	20	16	15	15	**217**
École des métiers de la construction de Montréal	20	27	27	18	22	23	19	18	15	16	**205**
École des métiers de l'aérospatiale de Montréal	22	30	22	21	18	16	23	12	18	19	**201**

Établissements	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
École des métiers de la restauration et du tourisme de Montréal	18	22	19	18	21	19	26	22	20	14	**199**
Cégep de Sherbrooke	46	30	14	13	x	x	17	18	28	26	**199**
Cégep de Jonquière	50	29	20	x	x	10	12	18	18	31	**196**
Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité	15	25	22	20	23	24	16	19	17	13	**194**
Cégep Limoilou	53	33	30	11	x	x	6	17	11	17	**187**
Cégep du Vieux-Montréal	57	24	24	16	x	x	12	13	12	17	**187**
Centre de formation professionnelle de Verdun	15	15	14	16	20	21	23	29	18	9	**180**
Cégep de Drummondville	25	19	21	13	7	7	14	12	36	21	**175**
Collège Dawson	53	58	22	17	7	x	x	x	x	x	**172**
Collège CDI Administration Technologie Santé	12	28	23	27	29	11	8	7	12	13	**170**
École du Barreau	5	16	44	30	19	23	10	11	x	x	**167**
Institut technique Aviron de Montréal	19	18	12	24	11	18	14	17	15	19	**167**
Cégep Édouard-Montpetit	55	38	22	18	7	x	x	10	x	7	**164**
Centre de formation des adultes et de formation professionnelle Pearson-Éducation des adultes	11	16	15	18	20	15	26	11	13	14	**159**

Établissements	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	26	30	14	10	14	17	17	10	10	7	**155**
Cégep Ahuntsic	29	36	19	7	8	11	12	16	6	11	**155**
Centre de formation professionnelle Léonard-de Vinci	19	22	12	22	15	13	11	9	10	15	**148**
Centre de formation professionnelle de la Côte-de-Gaspé	18	24	17	12	6	12	17	11	16	14	**147**
Cégep Garneau	33	23	24	8	8	5	12	10	11	10	**144**
Cégep de Maisonneuve	48	28	11	16	9	9	x	x	6	7	**141**
Cégep de St-Félicien	16	13	x	x	x	0	0	27	35	40	**141**
École des métiers spécialisés de Laval	12	11	14	9	22	16	14	9	12	18	**137**
Cégep de Saint-Laurent	35	18	23	11	13	x	6	13	x	9	**137**
Collège Select Aviation	23	13	20	9	13	6	9	19	7	13	**132**
Cégep Marie-Victorin	35	25	16	12	11	x	8	x	7	11	**132**
Collège O'Sullivan	14	13	11	12	13	10	10	8	10	30	**131**
Cégep André-Laurendeau	39	13	12	x	x	7	7	14	17	10	**127**
Centre de formation professionnelle Anjou	7	12	7	8	12	11	19	18	17	16	**127**
Centre de formation professionnelle Calixa Lavallée	14	15	18	19	14	9	15	10	5	5	**124**

Établissements	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy	18	16	22	5	13	7	15	10	8	8	**122**
Collège Vanier	11	19	10	16	16	10	8	13	6	7	**116**
Collège de Rosemont	19	13	12	11	x	x	10	18	14	11	**116**
Centre de technologie Rosemont	11	17	x	8	x	13	14	22	11	11	**115**
Cégep de Chicoutimi	28	12	7	11	x	x	x	x	24	25	**115**
Cégep Montmorency	38	19	12	8	x	x	5	9	8	5	**113**
Cégep de Trois-Rivières	16	17	12	9	8	6	11	9	10	15	**113**
Centre de formation professionnelle des Carrefours	14	12	9	11	10	11	14	11	14	6	**112**
Cégep de Sainte-Foy	43	32	14	x	5	x	x	5	x	6	**111**
Aviron Québec Collège Technique	25	31	14	9	11	6	x	x	5	6	**111**
Collège Multihexa	68	31	x	0	x	0	0	0	0	x	**108**
Centre de formation professionnelle des métiers de la santé	12	12	11	14	9	9	13	11	9	6	**106**
Cégep de Lévis	13	9	11	x	x	16	7	18	10	14	**103**
Cégep de Bois-de-Boulogne	25	20	17	8	6	x	x	8	7	5	**102**
Centre de formation professionnelle Le Tremplin	7	6	5	10	11	20	13	5	10	15	**102**
Centre de formation professionnelle du Grand-Fjord	x	10	11	x	7	8	13	14	13	16	**101**
Cégep John Abbott College	27	19	10	11	7	x	5	x	x	8	**99**

Établissements	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Cégep de la Pocatière	13	x	x	x	x	x	6	8	19	32	**93**
Centre de formation professionnelle Chandler-Paspébiac	5	x	12	10	x	12	8	13	15	8	**92**
Cégep de Sorel-Tracy	21	8	x	0	x	x	15	9	20	10	**92**
Centre de services scolaire Marie-Victorin	20	7	14	12	11	6	5	12	x	x	**91**
Cégep de Saint-Hyacinthe	21	10	6	9	x	x	14	9	6	12	**91**
Cégep de Rimouski	31	15	7	x	x	x	7	8	8	7	**90**
Centre de formation professionnelle Bernard-Gariépy	13	14	10	18	9	5	x	x	8	9	**90**
Centre intégré de mécanique industrielle de la Chaudière	11	5	9	8	6	10	14	6	14	6	**89**
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	x	7	10	x	x	24	13	6	11	8	**87**
École hôtelière de la Capitale	x	8	19	10	10	7	12	x	9	5	**86**
Cégep de Saint-Jérôme	13	9	9	x	x	23	9	7	5	6	**86**
Cégep de Thetford	19	9	11	6	10	x	5	x	10	6	**81**
Collège d'Alma	10	6	x	x	x	10	18	12	9	7	**80**
Autres[1]	911	907	718	628	462	583	587	565	495	587	**6 443**
Non spécifié	108	121	160	164	125	103	118	109	104	215	**1 327**
Total	**12 054**	**9 847**	**6 958**	**6 642**	**5 753**	**6 056**	**6 567**	**5 628**	**4 918**	**5 995**	**70 418**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

La liste présente les établissements d'enseignement tels qu'on en retrouve l'appellation dans les systèmes ministériels. Il n'est pas exclu que d'autres appellations pour un même établissement existent, mais il n'est pas possible d'en faire la conciliation.

[1] Les établissements ayant le plus grand nombre de CAQ délivrés sont présentés dans le tableau avec un classement des 100 premiers. Tous les autres établissements sont regroupés sous la catégorie « Autres ».

Cette catégorie comprend notamment :

- Les entrées vides : le nom de l'établissement n'est pas toujours connu au moment du dépôt de la demande. Le champ peut donc rester vide jusqu'au traitement du dossier.
- Tous les établissements d'enseignement de niveau primaire ou secondaire, ou « École inconnue » : cette mention regroupe les demandes déposées pour des enfants mineurs (primaire ou secondaire) accompagnant leurs parents. Ces enfants peuvent ne pas être encore inscrits ou admis à une école précise, d'où l'utilisation de cette désignation générique dans le dossier.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Tableaux croisés dynamiques (données Power BI des étudiants temporaires au 31 janvier 2026 – Extraction au 3 février 2026).

Tableau 2. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour études reçues par mois et par niveau d'études pour l'année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Niveau d'étude	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Préscolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Primaire	413	448	320	390	298	313	306	262	196	245	3 191
Secondaire	577	563	471	476	364	391	371	336	240	313	4 102
Collégial	2 067	1 390	973	709	539	581	866	737	700	830	9 392
Attestation d'études collégiales	970	742	552	564	469	594	628	418	295	392	5 624
Diplôme d'études professionnelles	1 454	1 627	1 545	1 569	1 595	1 775	1 935	1 820	1 495	1 492	16 307
Programme de formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Études libres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Programme d'échange	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Université-premier cycle	3 355	2 526	1 380	1 347	1 052	966	965	876	814	1 389	14 670
Université-deuxième cycle	2 522	1 969	1 252	1 114	1 001	984	1 006	774	760	902	12 284
Université-troisième cycle	696	582	464	472	435	452	490	405	418	432	4 846
Non spécifié	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2
Total	**12 054**	**9 847**	**6 958**	**6 642**	**5 753**	**6 056**	**6 567**	**5 628**	**4 918**	**5 995**	**70 418**

La liste présente le niveau d'étude tel qu'on en retrouve l'appellation dans les systèmes ministériels.

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Tableaux croisés dynamiques (données Power BI des étudiants temporaires au 31 janvier 2026 – Extraction au 3 février 2026).

RP85. Le nombre de CAQ pour études émis de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement;

Tableau 1. Nombre de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) – Études délivrés en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par niveau de formation, par établissement et par mois (maximum dix établissements par niveau)

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Primaire	**x**	**437**	**406**	**419**	**275**	**236**	**252**	**x**	**213**	**180**	**3 072**
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	8	10	15	9	x	6	x	8	7	x	**73**
Centre de services scolaire Marie-Victorin	6	14	7	5	x	x	x	x	7	x	**50**
Centre de services scolaire de Montréal	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	**22**
École inconnue[1]	10	x	x	x	x	x	x	x	x	x	**14**
Commission scolaire Lester B. Pearson	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	**13**
Centre de services scolaire des Chênes	x	x	x	5	x	x	x	x	x	x	**13**
Tous les établissements d'enseignement de niveau secondaire	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	**10**
École primaire Marcelle-Gauvreau	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	**10**
Centre de services scolaire de Laval	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	**9**
École primaire de la Rose-des-Vents	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	**9**
Tous les établissements d'enseignement de niveau primaire	380	342	334	345	231	208	224	175	177	154	**2 570**
Autres	36	52	42	43	27	13	19	15	14	18	**279**
Secondaire	**466**	**593**	**446**	**598**	**326**	**246**	**257**	**233**	**231**	**195**	**3 591**
Collège Stanstead	8	41	18	15	x	x	x	x	x	x	**89**

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	7	10	13	17	6	x	x	10	7	x	**80**
Bishop's College School	9	15	12	7	x	x	x	0	6	7	**66**
Académie Kells	x	8	14	x	6	x	x	x	x	x	**50**
École secondaire Antoine-Brossard	6	13	10	6	x	x	x	x	x	x	**47**
Commission scolaire English-Montréal	6	x	8	9	6	x	x	x	x	x	**44**
Centre de services scolaire Marie-Victorin	5	6	5	6	x	7	5	x	x	x	**44**
Centre de services scolaire de Montréal	x	x	x	x	7	x	x	x	7	x	**38**
Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	x	x	x	10	0	5	x	x	0	6	**34**
Académie Kuper	9	x	8	x	x	0	0	x	0	x	**34**
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	0	5	x	x	5	x	x	x	x	x	**28**
Tous les établissements d'enseignement de niveau secondaire	241	247	179	222	134	122	142	112	118	79	**1 596**
Autres	166	232	170	288	147	91	85	92	85	85	**1 441**
Collégial[2]	**1 247**	**1 872**	**1 405**	**1 033**	**427**	**299**	**434**	**504**	**523**	**481**	**8 225**
Collège Ellis	83	436	236	75	17	6	30	70	71	47	1 071
Collège LaSalle	135	137	130	92	66	51	95	76	57	43	882
Collège Universel	84	93	143	106	46	65	88	99	75	67	866
Institut Teccart - Collégial	41	140	158	138	56	63	65	77	49	16	803
Cégep de Granby	24	41	34	15	x	8	17	15	x	20	183
Cégep de Sherbrooke	24	35	30	18	9	x	5	10	17	18	169
Cégep de Jonquière	29	32	31	17	x	x	x	7	14	6	144
CÉGEP Limoilou	20	36	37	27	8	0	0	x	8	x	144
Cégep du Vieux-Montréal	20	43	19	28	10	x	0	x	x	10	141
Collège Dawson	7	37	45	31	13	x	x	x	0	x	140
Autres	780	842	542	486	192	95	130	145	223	247	3 682

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Attestation d'études collégiales	**745**	**906**	**745**	**614**	**293**	**303**	**396**	**414**	**299**	**252**	**4 967**
Collège Ellis	45	286	152	65	18	10	16	61	56	45	**754**
Institut Trebas	89	101	117	73	42	46	56	66	23	13	**626**
Collège CDI Administration. Technologie. Santé, Campus de Montréal	13	94	74	95	49	52	57	67	72	40	**613**
Collège LaSalle	52	49	49	69	39	42	57	50	34	33	**474**
Collège Universel	60	52	71	55	26	36	56	47	23	33	**459**
Collège Cumberland	49	27	35	46	26	17	41	46	26	11	**324**
Institut Teccart	22	63	76	65	x	x	x	x	x	x	**253**
Collège TAV	14	13	13	11	13	22	15	19	13	9	**142**
Collège Multihexa	21	60	44	x	0	x	x	0	0	x	**136**
Collège Avalon	79	6	x	x	x	0	0	x	0	x	**97**
Collège Select Aviation	9	16	14	14	x	x	x	x	x	x	**86**
Autres	292	139	98	109	57	66	94	47	43	58	**1 003**
Formation professionnelle	**1 482**	**1 352**	**1 323**	**1 497**	**881**	**930**	**1 121**	**900**	**1 080**	**987**	**11 553**
École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration	64	193	243	260	125	180	159	106	149	125	**1 604**
École supérieure internationale de Montréal	150	77	77	73	47	55	135	148	195	150	**1 107**
Collège Supérieur de Sherbrooke	84	105	122	161	113	70	92	77	72	64	**960**
Collège Supérieur de Montréal	102	97	80	125	141	104	80	61	78	65	**933**
École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal	62	83	87	105	50	81	129	111	126	86	**920**
École des métiers des Faubourgs-de-Montréal	28	42	29	32	11	47	63	44	48	23	**367**
Collège St-Michel	14	56	74	78	29	55	28	x	x	10	**353**
Cestar Collège – Campus Longueuil	95	84	22	23	18	14	19	x	x	17	**317**
Collège Canada	18	8	24	33	9	23	23	25	39	32	**234**

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal	18	12	15	23	11	23	31	17	17	19	**186**
Autres	847	595	550	584	327	278	362	290	343	396	**4 572**
Programme de formation	**74**	**x**	**x**	**0**	**0**	**0**	**0**	**x**	**0**	**0**	**x**
Cégep de la Gaspésie et des Îles	x	x	x	0	0	0	0	0	0	0	**39**
Collège Canada	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**14**
École du Barreau	5	x	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Collège Vanier	5	x	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Collège LaSalle	x	x	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Institut de formation humaine intégrale de Montréal	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Collège Laflèche	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Cestar Collège - Campus Longueuil	0	0	0	0	0	0	0	x	0	0	**x**
Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME)	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Collège Select Aviation	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Autres	x	x	0	0	0	0	0	0	0	0	**10**
Études libres	**x**	**x**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**x**
Université Laval	0	x	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Université du Québec à Montréal	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**x**
Collège Canada	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université McGill	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université de Montréal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Collège Supérieur de Montréal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Collège Vanier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
HEC Montréal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Cestar Collège – Campus Longueuil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Programme d'échange	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Université du Québec à Chicoutimi	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université de Montréal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université Laval	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université McGill	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université Concordia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
École supérieure de technologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université de Sherbrooke	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
École Polytechnique de Montréal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université du Québec en Outaouais	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université du Québec à Montréal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Université-premier cycle	**1 731**	**2 954**	**2 720**	**2 059**	**904**	**661**	**660**	**574**	**648**	**605**	**13 516**
Université McGill	204	575	705	409	124	40	39	38	56	63	**2 253**
Université du Québec à Montréal	212	274	237	223	100	109	124	98	90	74	**1 541**
Université Concordia	182	323	286	207	123	71	62	55	57	60	**1 426**
Université de Montréal	249	327	205	179	102	78	40	53	75	60	**1 368**
Université Laval	207	241	165	144	72	58	48	46	49	57	**1 087**
Université du Québec en Outaouais	87	115	148	122	54	78	66	64	72	63	**869**
Université du Québec à Trois-Rivières	91	83	76	87	51	28	54	41	42	41	**594**
Université du Québec à Chicoutimi	54	182	119	91	32	15	19	10	21	12	**555**
École Polytechnique de Montréal	97	118	69	63	38	x	28	x	x	16	**491**
HEC Montréal	93	150	54	45	9	x	19	x	x	11	**391**
Autres	255	566	656	489	199	157	161	143	167	148	**2 941**

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Université-deuxième cycle	**1 539**	**2 524**	**2 093**	**1 810**	**912**	**695**	**805**	**644**	**644**	**632**	**12 298**
Université du Québec à Montréal	189	215	196	196	117	86	109	78	68	85	**1 339**
Université de Montréal	209	305	219	210	108	60	63	48	69	48	**1 339**
Université Laval	220	278	187	188	107	80	69	72	66	47	**1 314**
Université Concordia	153	174	145	147	100	101	82	74	71	64	**1 111**
Université McGill	109	260	179	101	49	25	54	33	30	43	**883**
École de technologie supérieure	73	200	154	131	61	42	50	42	40	54	**847**
Université de Sherbrooke	138	184	118	94	33	51	50	33	43	39	**783**
Université du Québec à Chicoutimi	49	214	133	69	25	21	37	35	25	34	**642**
École Polytechnique de Montréal	46	51	143	88	18	14	24	24	16	7	**431**
HEC Montréal	60	140	72	37	16	10	9	47	21	18	**430**
Autres	293	503	547	549	278	205	258	158	195	193	**3 179**
Université-troisième cycle	**593**	**783**	**632**	**624**	**409**	**365**	**368**	**352**	**378**	**374**	**4 878**
Université McGill	135	181	130	121	71	53	60	46	31	51	**879**
Université Laval	99	114	95	111	62	61	57	77	72	76	**824**
Université de Montréal	85	126	91	71	71	55	39	42	41	40	**661**
Université Concordia	78	81	75	60	42	44	51	35	45	42	**553**
Université de Sherbrooke	45	49	50	48	27	31	24	23	36	32	**365**
Université du Québec à Montréal	27	47	46	47	33	25	35	24	33	26	**343**
École Polytechnique de Montréal	24	49	32	29	22	26	18	25	28	32	**285**
École de technologie supérieure	8	31	25	44	17	19	22	22	25	24	**237**
Université du Québec à Trois-Rivières	16	22	19	21	11	18	16	17	14	19	**173**
Institut national de la recherche scientifique	26	20	17	23	16	9	14	17	20	9	**171**
Autres	50	63	52	49	37	24	32	24	33	23	**387**
Total	**8 328**	**11 428**	**9 771**	**8 654**	**4 427**	**3 735**	**4 293**	**3 826**	**4 016**	**3 706**	**62 184**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

La liste présente les niveaux et les établissements d'enseignement tels qu'on en retrouve l'appellation dans les systèmes ministériels. Il n'est pas exclu que d'autres appellations pour un même établissement existent, mais il n'est pas possible d'en faire la conciliation.

[1] Les CAQ sont délivrés aux enfants mineurs (au primaire ou au secondaire) qui accompagnent leurs parents même s'ils ne sont pas inscrits ou admis à l'école. Le libellé « École inconnue » sera donc inscrit comme établissement dans le dossier.

[2] Le niveau collégial inclut les études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ainsi qu'à d'autres niveaux collégiaux, en excluant l'attestation d'études collégiales (AEC) qui est présentée séparément.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Tableaux croisés dynamiques (données Power BI au 31 janvier 2026). Extraction au 3 février 2026.

RP86. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour études ayant reçu un refus ou un rejet de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par établissement d'enseignement, par niveau d'enseignement et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour études ayant reçu un refus ou un rejet en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par établissement d'enseignement et par niveau d'enseignement (maximum dix principaux établissements par niveau)[1]

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Préscolaire	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Primaire	**61**	**69**	**53**	**69**	**21**	**17**	**34**	**28**	**23**	**11**	**386**
Centre de services scolaire Marie-Victorin	x	0	0	x	0	x	x	0	x	0	8
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	x	x	0	x	0	0	x	x	x	0	10
Centre de services scolaire de la Capitale	x	x	x	0	x	0	0	0	x	0	6
Centre de services scolaire de Montréal	0	0	x	x	x	0	0	0	0	0	x
Commission scolaire Western Québec	0	0	0	0	0	x	x	x	0	0	x
Centre de services scolaire des Affluents	0	0	x	0	x	0	0	0	0	0	x
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	0	0	0	0	x	0	x	0	0	x	x
École Primaire Paul de Maricourt	0	x	0	x	0	0	0	0	0	0	x
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	0	0	0	0	x	0	0	x	0	0	x
École inconnue[1]	5	7	0	x	0	x	0	x	0	0	18
Autres	49	59	50	61	15	13	30	21	19	10	327

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Secondaire	**78**	**97**	**69**	**96**	**59**	**41**	**50**	**53**	**42**	**29**	**614**
Commission scolaire English-Montreal	x	0	x	x	x	x	x	x	x	x	14
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	0	0	0	x	x	x	x	x	x	0	12
Centre de services scolaire de Montréal	x	0	0	x	0	0	x	x	x	0	11
Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	0	x	x	x	0	x	0	0	x	x	10
Centre de services scolaire des Affluents	0	0	x	x	x	x	x	x	0	x	8
Centre de services scolaire Marie-Victorin	0	0	0	0	0	0	x	x	x	x	6
Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière	0	x	x	x	0	x	x	0	0	0	6
École Gérard-Filion	x	0	0	x	x	0	x	0	0	0	6
Centre de services scolaire de Laval	0	0	0	x	0	x	0	0	x	x	5
Commission scolaire Lester B. Pearson	x	x	0	0	0	0	0	x	0	x	5
Autres	72	94	65	80	53	33	42	42	31	19	531
Collégial[2]	**356**	**245**	**182**	**229**	**171**	**157**	**173**	**98**	**78**	**98**	**1 787**
Collège Ellis campus de Trois Rivières	88	52	9	7	17	17	x	x	x	x	200
Institut Teccart	25	15	16	15	19	27	31	30	26	25	229
Collège LaSalle	51	23	20	24	17	14	18	6	5	5	183
Collège Universel	24	13	9	18	7	15	23	5	8	11	133
Collège Ellis	10	13	11	27	x	14	8	x	x	8	98
Collège Ellis - Campus de Longueuil	18	x	0	0	x	0	x	0	0	0	28
Cégep de Granby	9	5	5	5	x	x	5	x	0	x	37
Cégep du Vieux-Montréal	x	x	5	7	x	x	x	0	x	x	32
Collège Ahuntsic	6	x	x	x	x	x	6	x	0	x	32
Cégep de Saint-Laurent	x	5	6	x	x	x	0	0	x	x	26
Autres	116	108	98	118	90	65	72	49	33	40	789

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Attestation d'études collégiales	**284**	**163**	**131**	**144**	**105**	**94**	**109**	**59**	**70**	**49**	**1 208**
Collège Universel	33	15	12	19	15	12	17	15	12	18	168
Institut Trebas	24	19	6	14	7	7	14	5	8	x	106
Collège Ellis	10	7	11	19	8	9	6	12	10	13	105
Collège LaSalle	18	8	15	7	8	14	9	x	10	5	96
Collège Ellis - Campus de Trois Rivières	41	28	6	5	x	x	x	x	0	0	90
Collège CDI Administration. Technologie. Santé, Campus de Montréal	x	x	5	6	19	8	20	5	7	x	74
Institut Teccart	9	11	9	11	10	8	6	x	0	0	66
Collège Avalon	22	9	11	1	9	x	x	x	0	x	58
Collège TAV	7	5	0	7	6	x	6	x	7	0	43
Collège Cumberland	12	x	x	8	0	x	x	x	0	x	33
Autres	107	58	54	47	22	23	23	12	16	7	369
Diplôme d'études professionnelles	**736**	**334**	**274**	**310**	**297**	**356**	**414**	**297**	**358**	**344**	**3 720**
Collège Supérieur de Montréal	42	29	23	34	35	68	87	87	106	110	621
École des métiers de l'informatique, du commerce et de l'administration	7	8	14	37	28	36	41	33	60	56	320
École Supérieure Internationale de Montréal	103	27	37	12	20	13	16	12	8	8	256
École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal	29	19	20	21	20	32	27	25	32	25	250
Collège Supérieur de Sherbrooke	35	21	14	22	21	25	23	18	27	16	222
Cestar College - Campus Longueuil	47	6	8	15	9	11	11	14	11	16	148
École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal	12	6	x	8	x	14	9	11	14	x	86
Collège Milestone	19	6	x	x	6	12	29	x	x	x	82
École des métiers des Faubourgs de Montréal	12	8	x	10	8	x	x	10	x	11	81

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Cestar Collège - Campus LaSalle	44	9	10	0	x	x	x	x	0	0	67
Autres	386	195	142	148	147	138	161	86	92	92	1 587
Programme de formation	**44**	**71**	**15**	**23**	**24**	**23**	**16**	**7**	x	x	**226**
Cégep de la Gaspésie et des Îles	15	x	x	0	0	0	x	0	x	0	26
Collège Vanier	x	x	x	0	x	0	x	0	0	0	x
Collège Supérieur de Montréal	x	0	0	0	x	0	x	0	0	0	x
Collège Canada	x	0	0	0	0	0	x	0	0	0	x
Commission scolaire Lester B. Pearson	0	0	0	0	0	x	x	0	0	0	x
Centre de formation professionnelle PACC	0	0	0	x	0	0	x	0	0	0	x
Collège LaSalle	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0	x
Cestar Collège - Campus LaSalle	x	0	0	0	x	0	0	0	0	0	x
École des métiers spécialisés de Laval	0	x	0	0	0	0	0	0	0	0	x
École inconnue[1]	x	0	0	0	0	0	x	0	0	0	x
Autres	20	65	11	22	21	22	9	7	x	x	179
Études libres	**6**	**5**	**5**	**5**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**21**
Université de Montréal	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
Université Laval	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
Université Concordia	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
Commission Scolaire Lester B. Pearson	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
Bouchereau Lingua International inc. (BLI)	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
Université TELUQ	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
Vanier College Language School	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
ILSC (Montréal) inc.	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
Institut Trebas	x	0	x	x	0	0	0	0	0	0	x
AUTRE	x	5	x	x	0	0	0	0	0	0	10
Programme d'échange	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Université-premier cycle	**289**	**234**	**213**	**338**	**194**	**211**	**193**	**151**	**126**	**94**	**2 043**
Université de Montréal	68	48	45	39	23	24	13	13	16	11	300
Université du Québec à Montréal	45	33	21	33	20	21	20	16	22	11	242
Université Concordia	25	20	15	44	34	26	22	20	14	13	233
Université Laval	28	35	22	38	9	22	18	18	11	10	211
Université du Québec à Trois-Rivières	28	8	11	28	13	18	13	11	10	8	148
Université McGill	12	14	23	34	23	22	13	8	x	x	159
Université du Québec à Chicoutimi	21	18	11	17	13	10	8	11	x	x	116
Université du Québec en Outaouais	21	19	12	12	10	8	14	5	6	7	114
Université du Québec à Rimouski	19	x	8	6	x	9	5	x	5	5	75
HEC Montréal	5	x	7	9	x	8	6	x	x	x	50
Autres	17	29	38	78	38	43	61	40	31	20	395
Université-deuxième cycle	**171**	**140**	**130**	**226**	**119**	**117**	**133**	**98**	**88**	**71**	**1 293**
Université du Québec à Montréal	29	18	17	22	14	18	23	16	10	12	179
Université de Montréal	35	25	23	30	14	9	14	x	8	x	169
Université Laval	16	20	14	24	13	11	14	14	12	5	143
Université de Sherbrooke	14	8	7	17	8	5	10	6	7	8	90
Université Concordia	11	13	8	13	8	12	9	x	7	x	87
École de technologie supérieure	x	x	x	13	x	6	13	10	6	x	62
Université McGill	7	x	7	17	8	5	x	5	x	x	60
Université du Québec à Chicoutimi	8	x	6	11	9	x	5	5	5	5	60
Université du Québec à Trois-Rivières	9	6	x	9	6	5	x	x	x	x	48
HEC Montréal	x	7	x	6	x	x	x	5	x	x	34
Autres	36	31	39	64	36	43	40	24	23	25	361

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Université-troisième cycle	**32**	**23**	**27**	**44**	**16**	**20**	**21**	**19**	**25**	**11**	**238**
Université de Montréal	x	5	7	10	x	5	x	5	6	x	49
Université Laval	9	x	x	6	x	5	x	x	7	x	40
Université McGill	x	5	6	10	x	0	5	x	5	x	39
Université de Sherbrooke	x	x	x	6	x	x	x	x	x		24
Université du Québec à Montréal	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	19
Université du Québec à Trois-Rivières	x	0	x	x	x	x	0	x	x	x	13
Université Concordia	0	x	x	x	0	0	0	x	x	x	9
École Polytechnique de Montréal / Corporation de l'école polytechnique de Montréal	0	x	0	x	x	0	x	x	0	0	7
Université du Québec à Chicoutimi	x	x	0	0	0	x	x	0	x	0	6
École de technologie supérieure	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	6
Autres	5	x	x	5	x	x	x	x	x	x	26
Total	**2 057**	**1 381**	**1 099**	**1 484**	**1 006**	**1 036**	**1 143**	**810**	**809**	**711**	**11 536**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

La liste présente les établissements d'enseignement tels qu'on en retrouve l'appellation dans les systèmes ministériels. Il n'est pas exclu que d'autres appellations pour un même établissement existent, mais il n'est pas possible d'en faire la conciliation.

[1] Cette mention est attribuée aux CAQ délivrés pour les enfants mineurs accompagnant un titulaire de l'autorité parentale séjournant ou devant séjourner au Québec en tant que travailleur étranger ou étudiant. L'enfant n'étant ni inscrit ni admis dans un établissement scolaire au moment de la demande, l'appellation « École inconnue » lui est accordée par défaut.

[2] Le niveau collégial inclut les études menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ainsi qu'à d'autres niveaux collégiaux, en excluant l'attestation d'études collégiales (AEC) qui est présentée séparément.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction au 2 février 2026.

Tableau 2. Taux de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour études ayant reçu un refus ou un rejet en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par niveau d'enseignement seulement[1]

Niveau/ Établissement	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Préscolaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Primaire	11,6 %	12,9 %	10,9 %	10,6 %	5,9 %	5,4 %	10,4 %	10,5 %	7,4 %	3,4 %	9,4 %
Secondaire	13,8 %	12,7 %	11,9 %	10,0 %	12,6 %	11,7 %	12,3 %	15,1 %	10,5 %	6,4 %	11,6 %
Collégial	20,7 %	9,8 %	9,8 %	13,0 %	23,7 %	27,7 %	24,0 %	14,1 %	8,9 %	9,7 %	14,4 %
Attestation d'études collégiales	26,6 %	13,7 %	13,0 %	14,2 %	21,3 %	18,3 %	17,6 %	11,5 %	14,7 %	10,1 %	16,4 %
Diplôme d'études professionnelles	31,5 %	16,8 %	13,9 %	12,7 %	19,5 %	21,7 %	21,1 %	19,7 %	17,5 %	17,2 %	19,2 %
Programme de formation	34,6 %	69,6 %	83,3 %	74,2 %	100,0 %	92,0 %	94,1 %	77,8 %	66,7 %	100,0 %	63,5 %
Études libres	85,7 %	83,3 %	100,0 %	83,3 %	-	-	-	-	-	-	87,5 %
Programme d'échange	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Université - premier cycle	13,8 %	7,0 %	6,9 %	10,5 %	15,6 %	20,1 %	18,8 %	18,5 %	11,7 %	6,8 %	11,1 %
Université - deuxième cycle	9,7 %	5,0 %	5,6 %	9,2 %	10,3 %	12,7 %	12,6 %	12,5 %	9,7 %	6,3 %	8,5 %
Université - troisième cycle	4,9 %	2,7 %	4,0 %	5,5 %	3,5 %	4,7 %	4,7 %	4,9 %	5,3 %	1,9 %	4,1 %
Total	18,9 %	9,8 %	9,1 %	11,1 %	15,6 %	17,8 %	17,4 %	15,2 %	12,4 %	9,6 %	12,6 %

Le taux mensuel est calculé sur le total de la période, par programme.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

La liste présente le niveau d'étude tel qu'on en retrouve l'appellation dans les systèmes ministériels.

Les cellules sans demandes ont été remplacées par un « - ».

[1] Les données ventilées par établissement d'enseignement, en raison de la protection des renseignements personnels, sont trop peu probantes.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction au 2 février 2026.

Lorsqu'une décision de rejet est rendue, quelle que soit la demande, l'article 57 de la *Loi sur l'immigration au Québec* (LIQ) s'applique. Dans les cas de refus de demandes, l'article de la LIQ qui s'applique varie selon la demande faisant l'objet de la décision : articles 13, 22, 15, 19, 29, 37 ou 38.

RP87. Le nombre de demandes de CAQ pour travail reçues de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC) par région de destination (lieu d'emploi);

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information relative à la ventilation selon la Classification nationale des professions (CNP) ni à la ventilation par région de destination dans le cas des demandes de CAQ pour travail.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) reçues en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par mois et par volet.

Volets	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juil. 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Traitement régulier	388	405	528	573	894	1 452	1 495	1 102	1 305	1 124	**9 266**
Traitement simplifié	1 022	896	775	854	630	580	714	617	707	606	**7 401**
Fournisseurs de soins à domicile	71	64	64	56	71	47	47	66	74	42	**602**
Volet des Talents Mondiaux	64	63	62	69	69	90	86	67	86	55	**711**
Total	**1 545**	**1 428**	**1 429**	**1 552**	**1 664**	**2 169**	**2 342**	**1 852**	**2 172**	**1 827**	**17 980**

Note : Les travailleurs agricoles et les aides familiales résidentes (programme qui n'existe plus) sont exclus.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 23 mars 2026.

RP88. Le nombre de CAQ pour travail émis de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC) et par région de destination (lieu d'emploi);

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de l'information relative à la ventilation selon la Classification nationale des professions (CNP) ni à la ventilation par région de destination. Il ne dispose que de l'information relative à la demande d'offres d'emploi déposées par l'employeur, ce qui ne permet pas de présumer de la région de destination du demandeur.

Tableau 1. Nombre de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) délivrés pour travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) en 2025 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par mois et par volet.

Volet	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Traitement régulier	944	533	540	598	436	689	944	866	718	811	**7 079**
Traitement simplifié	1 779	1 692	1 520	1 092	530	492	432	342	323	382	**8 584**
Fournisseurs de soins à domicile	55	60	24	81	46	55	46	41	11	24	**443**
Volet des Talents Mondiaux	65	73	63	62	64	65	92	73	67	39	**663**
Total	**2 843**	**2 358**	**2 147**	**1 833**	**1 076**	**1 301**	**1 514**	**1 322**	**1 119**	**1 256**	**16 769**

Note : Les travailleurs agricoles et les aides familiales résidentes (programme qui n'existe plus) sont exclus.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Tableau Délais traitements et inventaires au 31 janvier 2026. Extraction au 2 février 2026.

RP89. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CAQ pour travail ayant reçu un refus ou un rejet, de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), données ventilées par catégorie d'emploi (NOC), par région de destination (lieu d'emploi) et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information relative à la ventilation selon la Classification nationale des professions (CNP) ni à la ventilation par région de destination.

Lorsqu'une décision de rejet est rendue, quelle que soit la demande, l'article 57 de la Loi sur l'immigration au Québec (LIQ) s'applique. Dans les cas de refus de demandes, l'article de la LIQ qui s'applique varie selon la demande qui fait l'objet de la décision : articles 13, 22, 15, 19, 29, 37 ou 38.

Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) ayant reçu un refus ou un rejet en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par mois et par volet.

Volet	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Traitement régulier	16	x	x	x	15	x	53	x	13	49	**271**
Traitement simplifié	71	100	64	89	35	112	60	44	34	90	**699**
Fournisseurs de soins à domicile	0	0	x	0	0	0	x	x	0	x	**7**
Volet des Talents Mondiaux	0	x	0	x	0	x	x	0	0	x	**10**
Total	**87**	**130**	**89**	**105**	**50**	**152**	**120**	**66**	**47**	**141**	**987**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

Les travailleurs agricoles et les aides familiales résidentes (programme qui n'existe plus) sont exclus.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Tableaux croisés dynamiques « CAQ des Travailleurs temporaires au 31 janvier 2026 ». Extraction au 2 février 2026.

Tableau 2. Taux de demandes de certificats d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail (Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) ayant reçu un refus ou un rejet en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par mois et par volet.

Volet	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Janv. 2026	Total
Traitement régulier	1,5 %	x	x	x	3,1 %	x	5,1 %	x	1,6 %	8,1 %	**3,5 %**
Traitement simplifié	3,6 %	5,2 %	3,8 %	6,7 %	5,6 %	17,6 %	11,3 %	7,7 %	8,2 %	24,5 %	**7,0 %**
Fournisseurs de soins à domicile	0,0 %	0,0 %	x	0,0 %	0,0 %	0,0 %	x	x	0,0 %	x	**1,4 %**
Volet des Talents Mondiaux	0,0 %	x	0,0 %	x	0,0 %	x	x	0,0 %	0,0 %	x	**1,5 %**
Total	**2,7 %**	**4,9 %**	**3,7 %**	**4,9 %**	**4,1 %**	**9,7 %**	**7,0 %**	**3,9 %**	**3,6 %**	**14,0 %**	**5,2 %**

Note : Le taux mensuel est calculé sur le total de la période, par programme.

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

Les travailleurs agricoles et les aides familiales résidentes (programme qui n'existe plus) sont exclus.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Tableaux croisés dynamiques « CAQ des Travailleurs temporaires au 31 janvier 2026 ». Date d'extraction au 2 février 2026.

RP90. Le nombre de demandes de CAQ présentement en attente d'une décision, par catégorie et mois/année de réception de la demande;

Tableau 1. Nombre de dossiers en inventaire au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), par programmes d'immigration temporaire, au 31 janvier 2026

	Inventaires MIFI (au 31 janvier 2026)
Programme des étudiants étrangers	**7 224**
Programme des travailleurs étrangers temporaires	**2 872**
Traitement régulier	1 275
Traitement simplifié	1 229
Fournisseurs de soins à domicile	179
Travailleurs agricoles (demandes spécifiques)	105
Talents mondiaux	85
Total	**10 096**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 3 février 2026.

RP91. Le nombre de demandes de CSQ reçues, par catégorie, de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), ventilé par régions;
a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PSTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés
b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information relative au lien de parenté et au lieu de résidence de la personne parrainée dans les demandes reçues ni de l'information par rapport à la région de destination dans le cadre des demandes de certificats de sélection du Québec (CSQ) reçues.

Le MIFI dispose toutefois des données sur le nombre de demandes de CSQ reçues par mois dans le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ), le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) ainsi que dans la catégorie du regroupement familial. Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats de sélection du Québec (CSQ) reçues pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de sélection des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (volets Diplômés et Travailleurs) et le Regroupement familial en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par mois.

Programmes	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	35	51	x	x	0	0	0	0	x	0	**171**
Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ)	0	0	0	18	152	392	295	38	350	876	**2 121**
Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	832	930	x	x	0	0	0	0	x	0	**2 068**
Regroupement familial	1 256	1 229	1 193	420	51	48	63	61	63	33	**4 417**
Total	**2 123**	**2 210**	**1 549**	**x**	**203**	**440**	**358**	**99**	**x**	**909**	**8 777**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données au 31 janvier 2026, extraites le 2 février 2026.

RP92. Le nombre de CSQ émis, par catégorie, de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), ventilé par régions;
a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PSTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés
b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information relative au lieu de résidence de la personne parrainée dans le Regroupement familial.

Tableau 1. Nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de sélection des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (volets Diplômés et Travailleurs) et le Regroupement familial en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par mois.

Programme	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Travailleurs qualifiés*	**2 985**	**4 047**	**3 220**	**3 669**	**2 411**	**5 717**	**3 267**	**1 195**	**1 272**	**1 838**	**29 621**
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	1 460	2 373	1 418	1 358	7	3 299	2 187	961	1 211	1 791	16 065
Programme de sélection des travailleur qualifiés (PSTQ)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	5
Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	884	484	192	178	87	65	56	23	14	7	1 990
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	641	1 190	1 610	2 133	2 317	2 353	1 024	211	47	35	11 561
Regroupement familial (selon le lien de parenté avec le garant)	**1 014**	**1 179**	**1 361**	**1 836**	**1 580**	**1 304**	**717**	**251**	**298**	**216**	**9 756**
Époux, conjoints, enfants à charge et adoption	796	939	1 149	1506	1 160	921	447	183	173	118	7 392
Époux/Conjoints	720	867	1 050	1 369	1 062	824	308	127	102	51	6 480
Enfants à charge	76	72	99	137	98	97	139	x	x	67	x
Adoption	0	0	0	0	0	0	0	x	x	0	x
Parents, grands-parents et autres liens familiaux	218	240	212	330	420	383	270	68	125	98	2 364
Ascendants (parents et grands-parents)	210	230	205	323	395	377	246	x	117	x	2 259
Autre lien familial	8	10	7	7	25	6	24	x	8	x	105
Total	**3 999**	**5 226**	**4 581**	**5 505**	**3 991**	**7 021**	**3 984**	**1 446**	**1 570**	**2 054**	**39 377**

* Le total présenté pour les travailleurs qualifiés exclut les trois programmes pilotes.

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données hors-PSTQ au 31 janvier 2026, extraites le 2 février 2026. Données du PSTQ au 31 janvier 2026, extraites le 28 février 2026.

Tableau 2. Nombre de certificats de sélection du Québec (CSQ) délivrés pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de sélection des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (volets Diplômés et Travailleurs) et le Regroupement familial en 2025-2026 (au 31 janvier 2026). Données ventilées par régions de destination.

Programme / Région de destination	Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ)[1]	Regroupement familial
Bas-Saint-Laurent	198	13	113	0	54
Saguenay–Lac-Saint-Jean	404	28	291	0	85
Capitale-Nationale	1 972	192	1 734	0	820
Mauricie	545	36	268	0	168
Estrie	647	40	486	0	258
Montréal	4 290	1 394	4 244	0	4 399
Outaouais	1 355	17	164	0	405
Abitibi-Témiscamingue	558	9	236	0	61
Côte-Nord	131	7	97	0	22
Nord-du-Québec	282	x	18	0	x
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	118	x	46	0	x
Chaudière-Appalaches	559	23	755	0	208
Laval	1 068	24	438	0	737
Lanaudière	168	11	221	0	382
Laurentides	301	19	306	0	360
Montérégie	1 134	137	1 285	0	1 540
Centre-du-Québec	956	9	481	0	124
Non disponible	1 379	26	378	5	118
Total	**16 065**	**1 990**	**11 561**	**5**	**9 756**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

[1] Pour des raisons de protection des renseignements personnels et considérant le faible nombre de certificats de sélection du Québec délivrés en date du 31 janvier 2026, la région de destination déclarée n'est pas disponible pour le PSTQ.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données au 31 janvier 2026, extraites le 2 février 2026.

RP93. Le nombre de demandes de CSQ présentement en attente d'une décision, par catégorie et mois/année de réception de la demande;

Tableau 1. Nombre de dossiers en inventaire pour les demandes CSQ adressées au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, par catégorie d'immigration permanente, au 31 janvier 2026

Programme d'immigration permanente et volet	**Inventaires MIFI** (au 31 janvier 2026)
Immigration économique	**5 662**
Travailleurs qualifiés	**5 601**
Programme de l'expérience québécoise	35
PEQ-Diplômés	13
PEQ-Travailleurs	22
Programme régulier des travailleurs qualifiés	3 061
Programme de sélection des travailleurs qualifiés[1]	2 118
Trois Programmes Pilotes	387
Gens d'affaires	**61**
Investisseurs	8
Entrepreneurs	25
Travailleurs autonomes	28
Autres catégories économiques	**0**
Regroupement familial	**334**
Réfugiés et personnes en situation semblable	**1 883**
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	1 110
Réfugiés pris en charge par l'État	0
Réfugiés parrainés	1 110
Réfugiés reconnus sur place	773
Autres immigrants	**466**
Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19 (PSDAPC)	0
Autres immigrants excluant le PSDAPC	466
Total	**8 345**

Notes :

Autres catégories économiques : comprend les personnes admises en vertu du Programme des aides familiaux résidants et les autres immigrants de catégories économiques.

Autres immigrants : comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires ou d'intérêt public ou dans le PSDAPC.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 3 février 2026.

[1] Source : Données opérationnelles du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction générale des opérations d'immigration (DGOI).

RP94. Le nombre (et taux correspondant) de demandes de CSQ ayant reçu un refus ou un rejet de janvier 2022 à aujourd'hui (par mois), par catégorie et par article de loi invoqué pour justifier le refus ou le rejet;
a. Pour les travailleurs qualifiés préciser : PRTQ, PSTQ, PEQ-Travailleurs, PEQ-Diplômés
b. Pour le regroupement familial préciser : Le lien de parenté et lieu de résidence de la personne parrainée.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas, pour le regroupement familial, de l'information relative à une ventilation du lien de parenté pour les demandes ayant reçu un refus ou un rejet. Il ne dispose pas non plus de l'information relative au lieu de résidence de la personne parrainée.

Lorsqu'une décision de rejet est rendue, quelle que soit la demande, l'article 57 de la Loi sur l'immigration au Québec (LIQ) s'applique. Dans les cas de refus de demandes, l'article de la LIQ qui s'applique varie selon la demande qui fait l'objet de la décision : articles 13, 22, 15, 19, 29, 37 ou 38 de la LIQ.

Tableau 1. Nombre de demandes de certificats de sélection du Québec (CSQ) ayant fait l'objet d'un refus ou d'un rejet, pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de sélection des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (volet Diplômés et volet Travailleurs) et le Regroupement familial par mois en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Programmes	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	86	103	88	74	0	199	84	204	396	480	**1 714**
Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0	**0**
Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	74	41	22	26	14	10	15	x	x	x	**204**
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	34	40	98	79	97	114	88	43	22	14	**629**
Regroupement familial	32	48	22	24	60	27	49	x	x	x	**384**
Total	**226**	**232**	**230**	**203**	**171**	**350**	**236**	**290**	**450**	**543**	**2 931**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

Tableau 2. Taux de demandes de certificats de sélection du Québec (CSQ) ayant fait l'objet d'un refus ou d'un rejet, pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés, le Programme de sélection des travailleurs qualifiés, le Programme de l'expérience québécoise (volet Diplômés et volet Travailleurs) et le Regroupement familial par mois en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Programmes	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Jan. 2026	Total
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	12 %	9 %	12 %	13 %	0 %	12 %	8 %	34 %	47 %	43 %	20 %
Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0%	0%
Programme de l'expérience québécoise – Diplômés (PEQ)	10 %	12 %	15 %	18 %	23 %	25 %	38 %	x	x	x	14 %
Programme de l'expérience québécoise – Travailleurs (PEQ)	9 %	6 %	11 %	8 %	8 %	10 %	17 %	34 %	58 %	48 %	11 %
Regroupement familial	3 %	3 %	1 %	1 %	3 %	2 %	4 %	x	x	x	3 %
Total	**7 %**	**6 %**	**7 %**	**5 %**	**5 %**	**8 %**	**8 %**	**21 %**	**31 %**	**34 %**	**10 %**

Note : Le taux mensuel est calculé à partir du nombre de demandes finalisées qui ont été refusées ou rejetées dans un programme au cours d'un mois sur le total de demandes finalisées au cours de cette même période, toujours dans ce même programme.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

RP95. Tous les documents, y compris, sans s'y limiter, les notes de service, les notes d'information, les notes internes, les rapports, les discussions, les courriels, les politiques et les analyses concernant les changements apportés aux programmes d'immigration permanente de janvier 2025 à aujourd'hui;

Les documents publics afférents aux modifications apportées aux programmes d'immigration permanente en 2025 concernent :

Les documents publiés dans le cadre de l'édiction du Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec :

- Décret 1339-2025, 5 novembre 2025 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec, fin du Programme de l'expérience québécoise : https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/86728.pdf

- Décret 1340-2025, 5 novembre 2025, concernant le Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration au Québec, modifications mineures dans la catégorie du regroupement familial et dans les trois programmes pour les gens d'affaires : https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/86729.pdf

Les décisions de gestion des demandes dans le Programme des personnes réfugiées à l'étranger (parrainage collectif), dont les arrêtés ministériels suivants :

- https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/86749.pdf

- https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/85713.pdf

Les décisions de gestion des demandes dans le Programme de l'expérience québécoise, dont l'arrêté ministériel suivant :

- https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/85714.pdf

La décision sur les critères, les groupes de critères et le classement sur la base desquels un ressortissant étranger est invité au Programme de sélection des travailleurs qualifiés, dont l'arrêté ministériel du 20 juin 2025 suivant :

- https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/85952.pdf

Ainsi qu'un erratum corrigeant cet arrêté, publié le 9 juillet 2025 :

- https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/86001.pdf

---

RP96. Ventilation détaillée des dépenses effectuées par type de cours de francisation, pour les cinq dernières années financières. Nombre de bénéficiaires uniques, et de classes, incluant la ventilation du nombre des bénéficiaires par :

a. Sexe
b. Groupe d'âge
c. Statut permanent par catégorie et sous-catégorie ou statut de citoyen
d. Statut temporaire par programme (permis d'étude, de travail fermé (PTET), de travail ouvert (PMI) ou demandeur d'asile)
e. Arrivée depuis moins de 5 ans et plus de 5 ans
f. Lieu du cours (organisme communautaire, cégep, université, travail, en ligne)
g. Par région administrative

Il n'est pas possible de ventiler les dépenses par sous-questions. À noter que les dépenses présentées dans le tableau ci-dessous n'incluent pas celles effectuées par le ministère de l'Éducation (MEQ) pour la francisation des élèves répartis dans le réseau des centres de services scolaires (CSS) et commissions scolaires (CS). En 2025-2026, le MIFI a transféré 119,4 M$ au MEQ pour la francisation des adultes dans les CSS/CS.

	2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026)	
Type de cours	**Nombre d'élèves** (personnes distinctes – réseau du MEQ et MIFI)	**Dépenses en francisation** (excluant les dépenses du MEQ)
Temps complet (TC)	24 611	158 806 511 $
Temps partiel (TP)	48 393	75 897 734 $
Francisation en ligne (FEL)	4 560	1 638 858 $
Total	**73 656**	**236 343 103 $**

Note générale : Le nombre total d'élèves (personnes distinctes) par type de cours ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des services de francisation (temps complet [TC], temps partiel [TP] et francisation en ligne [FEL]) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces services.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Date d'extraction : 31 janvier 2026. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle consolidés par la DSIG.

RP97. Le nombre de demandes d'inscription et le nombre d'inscrits auprès de Francisation Québec, par statut d'immigration, de janvier 2025 à aujourd'hui (par mois);

Tableau 1. Nombre de demandes d'admission reçues par Francisation Québec, par mois, du 1er janvier 2025 au 31 janvier 2026

Janv. 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025	Juillet 2025	Août 2025	Sept. 2025	Oct. 2025	Nov. 2025	Déc. 2025	Janv. 2026	Total
6 845	5 785	6 170	6 099	6 177	5 687	5 909	6 732	6 903	5 888	5 590	4 343	5 909	**78 037**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) et Service de l'intelligence d'affaires (SIA). Données issues d'Arrima (PI-TC, PI-TP, CN-TC et CN-TP; chargement des données le 2 mars 2026) et d'Intimm (DACF) (PI-TC; chargement des données le 27 février 2026).

Le nombre de demandes d'inscriptions complètes déposées entre le 1er janvier 2025 et le 31 janvier 2026 est de 53 846 (demandes dont le dossier est complet en date du 2 mars 2026).

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas du statut d'immigration concernant le nombre de demandes d'inscription auprès de Francisation Québec.

Tableau 2. Nombre d'élèves ayant participé à un cours de français (temps complet, temps partiel et francisation en ligne) par statut des élèves, au cours de la période du 1er janvier 2025 au 31 janvier 2026

Statut des élèves		Total d'élèves (personnes distinctes)
Personnes canadiennes de naissance		**1 736**
Immigration temporaire	Travailleur temporaire	43 850
	Étudiant étranger	5 929
	Demandeur d'asile[1]	6 812
	Autres statuts d'immigration temporaire[2]	4 084
Immigration permanente	Résident permanent	18 350
	Citoyen Canadien naturalisé	3 899
	Réfugié	1 227
Autre statut		**594**
Statut non déterminé ou inconnu		**1 793**
Total d'élèves (personnes distinctes)		**85 596**

Notes générales : Le nombre total d'élèves (personnes distinctes) par statut ne correspond pas à la somme de chacun des statuts, puisque certaines personnes ont pu voir leur statut changer en cours de parcours; elles auront ainsi plus d'un statut enregistré. Le total des « personnes distinctes », quant à lui, ne compte qu'une fois chaque personne dans cette situation.

[1] Sont également inclus ici les demandeurs d'asile – projet pilote.

[2] Sont regroupés sous *Autres statuts d'immigration temporaire* les catégories *Détenteur d'un certificat de situation statutaire*, *Requérant au Canada*, *Membre du corps consulaire* et *Temporaire – Permis ministériel*.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle consolidés par la DSIG. Date d'extraction au 31 janvier 2026.

RP98. Le financement en francisation du MIFI, par programme, pour l'année écoulée.

2025-2026	Programme québécois d'apprentissage du français (PQAF) 2024-2027	Programme de soutien à la francisation (PSF) 2024-2027
Financement* (budget initial)	138 961 000 $	4 000 000 $

* Budget initial au Livre des crédits incluant les sommes prévues au Fonds de suppléance.

RP99. Le pourcentage d'individus en francisation qui a au moins atteint le niveau 7 de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*.

Tableau 1. Dans chacune des quatre compétences langagières évaluées, pourcentage d'élèves qui, du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, ont atteint au moins le niveau 7, parmi les élèves qui ont participé à un cours[1] à temps complet ou à temps partiel visant l'atteinte d'un niveau 7 ou plus et qui ont été évalués

	Compréhension écrite	Compréhension orale	Production écrite	Production orale
Temps complet	85,26 %	93,01 %	71,75 %	90,61 %
Temps partiel[2]	96,78 %	99,03 %	95,54 %	98,62 %

[1] Les chiffres du tableau concernent uniquement les élèves s'étant prévalus d'un cours de français à temps complet ou à temps partiel auprès d'un mandataire du réseau du MIFI. Dans le calcul du pourcentage d'élèves qui ont atteint au moins le niveau 7, on compare le résultat d'évaluation sommative de fin de cours par compétence langagière avec le niveau visé par compétence, tel qu'il est indiqué dans le plan du classement.

[2] Pour les sigles de cours au temps partiel (Français – réalité de travail [FRT] et Français pour immigrants adultes [FIA]), seuls les résultats d'évaluation du dernier cours du bloc sont conservés.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), données produites le 31 janvier 2026.

RP100. Liste des programmes de francisation.

---

1. Programme québécois d'apprentissage du français – PQAF 2024-2027

2. Programme de soutien à la francisation – PSF 2024-2027

RP101. Nombre et pourcentage des TET agricoles suivant des activités de francisation, ventiler par région.

Tableau 1. Nombre et proportion des TET agricoles admis de 2023-2024 à 2025-2026 (au 31 janvier 2026) ayant participé à l'offre de services de francisation du MIFI, selon la région administrative de l'employeur[1]

Régions administratives	TET agricoles admis en 2023-2024, 2024-2025 ou 2025-2026 (au 31 janvier 2026) ayant suivi des cours de francisation du MIFI	
	Nombre de participants	Proportion[2]
01 – Bas-Saint-Laurent	30	14,2 %
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	x	11,3 %
03 – Capitale-Nationale	118	9,1 %
04 – Mauricie	111	13,8 %
05 – Estrie	30	7,5 %
06 – Montréal	237	10,4 %
07 – Outaouais	x	0,8 %
08 – Abitibi-Témiscamingue	0	0,0 %
09 – Côte-Nord	x	20,0 %
10 – Nord-du-Québec	x	0,0 %
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	0,0 %
12 – Chaudière-Appalaches	143	6,9 %
13 – Laval	34	11,6 %
14 – Lanaudière	19	1,5 %
15 – Laurentides	31	2,4 %
16 – Montérégie	150	3,1 %
17 – Centre-du-Québec	47	6,2 %
Total Québec (personnes distinctes)[3]	**968**	**6,1 %**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

[1] La région présentée est celle de l'employeur associé au dossier du travailleur temporaire dans les bases de données du MIFI.

[2] Les données présentent le nombre de TET agricoles admis en 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 (au 31 janvier 2026) ayant suivi des cours de français du MIFI dans chaque région. La proportion, elle, représente le pourcentage des TET agricoles dans une région ayant suivi des cours de français du MIFI parmi tous les TET agricoles de la même région. Autrement dit, il ne s'agit pas d'une ventilation par région des 968 TET agricoles admis en 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 (au 31 janvier 2026) ayant suivi des cours de français du MIFI.

[3] Le nombre total de personnes distinctes pour l'ensemble du Québec est inférieur à la somme des dénombrements régionaux, puisque certaines d'entre elles ont pu suivre un cours de francisation dans plusieurs régions au cours des années financières 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 (au 31 janvier 2026).

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites le 13 mars 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

RP102. Nombre de personnes en attente d'un cours de francisation. Temps d'attente moyen.

En date du 31 janvier 2026, l'estimation du nombre de personnes en attente d'un service de francisation[1], y compris celles prévues pour combler les mouvements d'élèves en début de session, est de 5 226.

Pour le temps d'attente moyen, la réponse se trouve à la fiche RP50 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

[1] Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction du registraire de Francisation Québec.

RP103. Nombre d'élève inscrits à temps plein à Francisation Québec, précisez si les cours sont en virtuel ou en présence.
a. Par niveau
b. Par région

Tableau 1. Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à l'offre de services de francisation à temps complet auprès d'un prestataire du MIFI[1], selon le mode de formation[2] (à distance ou en présentiel) et par niveau[3], pour l'année 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à l'offre de services de francisation dans le réseau MIFI[1] à temps complet, du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026			
Niveaux de départ[3]	**Mode de formation[2]**		**Total**
	À distance	**En présentiel**	
Stade débutant (Niveaux 1 à 4)	1 122	8 548	**9 484**
Stade intermédiaire (Niveaux 5 à 8)	2 146	4 723	**6 434**
Nombre total de personnes distinctes réseau MIFI (temps complet)[4]	**2 788**	**10 558**	**12 631**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites par la DSIG le 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

[1] Le Ministère peut établir le niveau de départ pour les cours calibrés uniquement, et ces cours sont disponibles auprès d'un prestataire du MIFI. Les cours à temps complet donnés dans le réseau des CSS/CS ne sont pas calibrés, selon les critères du MIFI. Par conséquent, il n'est pas en mesure de déterminer avec précision le niveau de départ auquel le cours correspond, selon les critères du MIFI. L'information n'est donc pas disponible pour les élèves dans le réseau des CSS/CS.

[2] Mode de formation : à distance ou en présentiel. Les cours à distance sont destinés à des groupes d'élèves multisites ou situés dans différentes régions, offerts en ligne, en mode synchrone.

[3] Le niveau de départ a été établi selon la classification de sigles de cours calibrés présenté dans le *Plan et modalités de classement pour les services d'apprentissage du français offerts aux personnes 2024-2025*, plus précisément sur le niveau d'entrée à l'oral.

Le service de francisation à temps complet ou à temps partiel est destiné à la clientèle ayant une connaissance insuffisante de la langue française (comprise, parlée, lue, écrite) si cette connaissance est inférieure au niveau 9 au sens de la publication du gouvernement du Québec intitulée *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes ou aux exigences linguistiques de sa profession*.

[4] Le nombre total de personnes distinctes par mode de formation (à distance et en présentiel) ne correspond pas à la somme des personnes de chaque sous-catégorie niveau de départ débutant, respectivement intermédiaire puisque certaines personnes ont pu suivre des cours dans les deux niveaux de départ durant la période ciblée. De même, le nombre total de personnes distinctes par niveau de départ (débutant et intermédiaire) ne correspond pas à la somme des personnes de chaque sous-catégorie (mode de formation à distance ou en présentiel) puisque certaines personnes ont pu suivre des cours dans les deux modes de formation durant la période ciblée.

Brève description des stades :

Stade débutant (Niveaux 1 à 4) : Vous pouvez comprendre et formuler des propos brefs dans des contextes prévisibles avec des indices visuels ou avec l'aide d'une autre personne. Vous pouvez lire et écrire quelques mots ou quelques phrases simples liés à des sujets de la vie quotidienne.

Stade intermédiaire (Niveaux 5 à 8) : Vous pouvez comprendre et communiquer de façon plus ou moins autonome dans des contextes peu exigeants, prévisibles ou partiellement prévisibles. Vous pouvez lire et écrire des textes de quelques paragraphes sur des sujets de la vie courante.

Stade avancé (Niveaux 9 à 12) : Vous pouvez communiquer de façon aisée dans des contextes non prévisibles, exigeants et formels en lien avec votre domaine d'expertise ou vos champs d'intérêt. Vous pouvez lire et écrire des textes complexes de plusieurs pages.

Tableau 2. Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à l'offre de services de francisation à temps complet (auprès d'un prestataire du MIFI **ou du MEQ**), selon le mode de formation (à distance ou en présentiel) et par région administrative, pour l'année 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Région administrative[1]	Mode formation[2]		Personnes distinctes[3]
	À distance	En présentiel	
01 – Bas-Saint-Laurent	0	94	94
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	0	113	113
03 – Capitale-Nationale	130	1 637	1 775
04 – Mauricie	0	267	267
05 – Estrie	296	876	1 168
06 – Montréal	1 340	12 176	13 219
07 – Outaouais	156	812	961
08 – Abitibi-Témiscamingue	0	51	51
09 – Côte-Nord	0	0	0
10 – Nord-du-Québec	0	0	0
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	0	0
12 – Chaudière-Appalaches	0	318	318
13 – Laval	207	1 770	1 900
14 – Lanaudière	0	437	437
15 – Laurentides	48	590	638
16 – Montérégie	801	3 051	3698
17 – Centre-du-Québec	0	560	560
Personnes distinctes[3]	**2 788**	**22 590**	**24 611**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites le 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

[1] La région administrative est rattachée au lieu où le cours a été donné (selon l'adresse de la place d'affaires du partenaire).

[2] Mode de formation : à distance ou en présentiel. Les cours à distance sont destinés à des groupes d'élèves multisites ou situés dans différentes régions, offerts en ligne, en mode synchrone.

[3] Le nombre total de personnes distinctes par mode de formation ne correspond pas à la somme des personnes de chaque sous-catégorie (à distance et en présentiel) et région administrative puisque certaines personnes ont pu suivre des cours dans les deux modes de formation et/ou dans plus d'une de ces régions durant la période ciblée. De même, le nombre total de personnes distinctes par mode de formation ne correspond pas à la somme des personnes de chaque sous-catégorie (par région administrative et mode de formation) puisque certaines personnes ont pu suivre de cours dans plus d'une région administrative en même mode de formation, durant la période ciblée.

RP104. Nombre d'élèves inscrits à temps partiel à Francisation Québec, précisez si les cours sont en virtuel ou en présence.
a. Par niveau
b. Par région

Tableau 1. Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à l'offre de services de francisation à temps partiel auprès d'un prestataire du MIFI[1], selon le mode de formation[2] (à distance ou en présentiel) et par niveau[3], pour l'année 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à l'offre de services de francisation dans le réseau MIFI[1] à temps partiel, du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026			
Niveaux de départ[3]	**Mode de formation[2]**		**Total**
	À distance	**En présentiel**	
Stade débutant (Niveaux 1 à 4)	2 731	22 700	24 617
Stade intermédiaire (Niveaux 5 à 8)	5 792	4 897	9 876
Sur mesure[4]	0	103	103
Nombre total de personnes distinctes réseau MIFI[5]	**7 959**	**26 235**	**32 300**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites par la DSIG le 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

[1] Le Ministère peut établir le niveau de départ pour les cours calibrés uniquement, et ces cours sont disponibles auprès d'un prestataire du MIFI. Les cours à temps partiel donnés dans le réseau des CSS/CS ne sont pas calibrés, selon les critères du MIFI. Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer avec précision le niveau auquel le cours correspond selon les critères du MIFI. L'information n'est donc pas disponible pour les élèves dans le réseau des CSS/CS.

[2] Mode de formation : à distance ou en présentiel. Les cours à distance sont destinés à des groupes d'élèves multisites ou situés dans différentes régions, offerts en ligne, en mode synchrone.

[3] Le niveau de départ a été établi selon la classification de sigles de cours calibrés présenté dans le *Plan et modalités de classement pour les services d'apprentissage du français offerts aux personnes 2024-2025*, plus précisément sur le niveau d'entrée à l'oral.

Le service de francisation à temps complet ou à temps partiel est destiné à la clientèle ayant une connaissance insuffisante de la langue française (comprise, parlée, lue, écrite) si cette connaissance est inférieure au niveau 9 au sens de la publication du gouvernement du Québec intitulée *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes immigrantes adultes ou aux exigences linguistiques de sa profession*.

Lorsqu'un résultat valide inscrit au dossier ministériel de la personne indique que celle-ci a atteint les niveaux couverts par le dernier cours du programme en production orale et en production écrite, un avis de non-admissibilité lui est envoyé et d'autres services lui sont proposés (p. ex., FEL de stade avancé).

Brève description des stades :

Stade débutant (Niveaux 1 à 4) : « Vous pouvez comprendre et formuler des propos brefs dans des contextes prévisibles avec des indices visuels ou avec l'aide d'une autre personne. Vous pouvez lire et écrire quelques mots ou quelques phrases simples liés à des sujets de la vie quotidienne. »

Stade intermédiaire (Niveaux 5 à 8) : « Vous pouvez comprendre et communiquer de façon plus ou moins autonome dans des contextes peu exigeants, prévisibles ou partiellement prévisibles. Vous pouvez lire et écrire des textes de quelques paragraphes sur des sujets de la vie courante. »

Stade avancé (Niveaux 9 à 12) : « Vous pouvez communiquer de façon aisée dans des contextes non prévisibles, exigeants et formels en lien avec votre domaine d'expertise ou vos champs d'intérêt. Vous pouvez lire et écrire des textes complexes de plusieurs pages. »

[4] Cours de français pour besoins particuliers (par exemple, ces cours sont destinées aux élèves qui ont besoin de consolider certains acquis avant d'entreprendre le programme général ou le programme adapté) ou des cours de français multiniveaux.

[5] Le nombre total de personnes distinctes par mode de formation (à distance et en présentiel) ne correspond pas à la somme des personnes de chaque sous-catégorie niveau de départ débutant, respectivement intermédiaire puisque certaines personnes ont pu suivre des cours dans les deux niveaux de départ durant la période ciblée. De même, le nombre total de personnes distinctes par niveau de départ (débutant et intermédiaire) ne correspond pas à la somme des personnes de chaque sous-catégorie (mode de formation à distance ou en présentiel) puisque certaines personnes ont pu suivre des cours dans les deux modes de formation durant la période ciblée.

Tableau 2. Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à l'offre de services de francisation à temps partiel (auprès d'un prestataire du MIFI ou du MEQ), selon le mode de formation (à distance ou en présentiel) et par région administrative, pour l'année 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Région administrative[1]	Mode formation[2]		Personnes distinctes[3]
	À distance	En présentiel	
01 – Bas-Saint-Laurent	0	414	414
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	0	736	736
03 – Capitale-Nationale	504	2 212	2 637
04 – Mauricie	0	778	778
05 – Estrie	594	1 807	2 341
06 – Montréal	5 788	25 194	29 774
07 – Outaouais	84	495	546
08 – Abitibi-Témiscamingue	0	484	484
09 – Côte-Nord	54	526	559
10 – Nord-du-Québec	0	84	84
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	65	138	167
12 – Chaudière-Appalaches	0	2 133	2 133
13 – Laval	375	2 233	2 539
14 – Lanaudière	0	286	286
15 – Laurentides	399	783	1 163
16 – Montérégie	487	3 622	3 996
17 – Centre-du-Québec	0	988	988
Personnes distinctes[3]	**7 959**	**42 587**	**48 393**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites par la DSIG le 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

[1] La région administrative est rattachée au lieu où le cours a été donné (selon l'adresse de la place d'affaires du partenaire).

[2] Mode de formation : à distance ou en présentiel. Les cours à distance sont destinés à des groupes d'élèves multisites ou situés dans différentes régions, offerts en ligne, en mode synchrone.

[3] Le nombre total de personnes distinctes par région administrative ne correspond pas à la somme des personnes de chaque sous-catégorie (à distance et en présentiel) par région puisque certaines personnes ont pu suivre de cours dans les deux modes de formation dans la même région, durant la période ciblée. Le nombre total de personnes distinctes par mode de formation ne correspond pas à la somme des personnes de chaque sous-catégorie (par région administrative) puisque certaines personnes ont pu suivre des cours dans plus d'une région administrative en même mode de formation, durant la période ciblée.

RP105. Nombre de professeur de francisation employés par Francisation Québec, précisez le nombre de professeurs détenteur d'un brevet d'enseignement.

---

919 professeurs ont donné des cours durant la période allant du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026. À noter que le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) n'exige pas de brevet d'enseignement pour employer des professeurs.

RP106. Nombre de classe de francisation gérée par Francisation Québec par région
a. À temps plein
b. A temps partiel

Région administrative	Nombre de groupes du réseau du MIFI[1]	
	2025-2026 (1er avril 2025 au 31 janvier 2026)	
	Temps complet	Temps partiel
Bas-Saint-Laurent	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0	7
Capitale-Nationale	80	141
Mauricie	16	82
Estrie	66	140
Montréal	548	1 980
Outaouais	36	39
Abitibi-Témiscamingue	0	0
Côte-Nord	0	104
Nord-du-Québec	0	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	14
Chaudière-Appalaches	0	20
Laval	96	186
Lanaudière	0	0
Laurentides	23	93
Montérégie	167	224
Centre-du-Québec	15	46
Total	**1 047**	**3 076**

[1] À noter que le MIFI ne détient pas l'information sur le nombre de groupes créés par le réseau des centres de services scolaires (CSS) et commissions scolaires (CS) sous la responsabilité du ministère de l'Éducation (MEQ). Par conséquent, le tableau ci-dessus présente uniquement le nombre de groupes formés dans le réseau du MIFI.

Source : Données extraites par la Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG) le 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

RP107. Liste des établissements offrant des cours de francisation par région :
a. Établissements scolaires
b. Établissement d'enseignement supérieur
c. Organismes communautaires
d. Autres (précisez)

Région administrative	Nom du partenaire	Milieu de formation
Abitibi-Témiscamingue	Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Abitibi-Témiscamingue	Centre de services scolaire du Lac Abitibi	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Abitibi-Témiscamingue	Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Abitibi-Témiscamingue	Centre de services scolaire Harricana	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Abitibi-Témiscamingue	Centre de services scolaire Rouyn-Noranda	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Bas-Saint-Laurent	Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Bas-Saint-Laurent	Centre de services scolaire des Monts-et-Marées	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Bas-Saint-Laurent	Centre de services scolaire des Phares	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Bas-Saint-Laurent	Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Capitale-Nationale	Centre de services scolaire de Charlevoix	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Capitale-Nationale	Centre de services scolaire de la Capitale	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Capitale-Nationale	Centre de services scolaire de Portneuf	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Capitale-Nationale	Centre de services scolaire des Découvreurs	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Capitale-Nationale	Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Capitale-Nationale	Commission scolaire Central Québec	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Centre-du-Québec	Centre de services scolaire de la Riveraine	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Centre-du-Québec	Centre de services scolaire des Bois-Francs	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Centre-du-Québec	Centre de services scolaire des Chênes	Centre de services scolaire/ commission scolaire

Région administrative	Nom du partenaire	Milieu de formation
Chaudière-Appalaches	Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Chaudière-Appalaches	Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Chaudière-Appalaches	Centre de services scolaire des Appalaches	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Chaudière-Appalaches	Centre de services scolaire des Navigateurs	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Côte-Nord	Centre de services scolaire de l'Estuaire	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Côte-Nord	Centre de services scolaire du Fer	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Estrie	Centre de services scolaire des Hauts-Cantons	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Estrie	Centre de services scolaire des Sommets	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Estrie	Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Estrie	Centre de services scolaire Région-de-Sherbrooke	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Estrie	Commission scolaire Eastern Townships	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Centre de services scolaire des Îles	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Centre de services scolaire René-Lévesque	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Lanaudière	Centre de services scolaire des Affluents	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Lanaudière	Centre de services scolaire des Samares	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Laurentides	Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Laurentides	Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Laurentides	Centre de services scolaire des Laurentides	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Laurentides	Centre de services scolaire des Mille-Îles	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Laurentides	Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Laval	Centre de services scolaire de Laval	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Mauricie	Centre de services scolaire Chemin-du-Roy	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Mauricie	Centre de services scolaire de L'Énergie	Centre de services scolaire/ commission scolaire

Région administrative	Nom du partenaire	Milieu de formation
Montérégie	Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Centre de services scolaire de Sorel-Tracy	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Centre de services scolaire des Hautes-Rivières	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Centre de services scolaire des Patriotes	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Centre de services scolaire des Trois-Lacs	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Centre de services scolaire Marie-Victorin	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Commission scolaire New Frontiers	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montérégie	Commission scolaire Riverside	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montréal	Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montréal	Centre de services scolaire de Montréal	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montréal	Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montréal	Commission scolaire English Montréal	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Montréal	Commission scolaire Lester-B.-Pearson	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Nord-du-Québec	Centre de services scolaire de la Baie-James	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Outaouais	Centre de services scolaire des Draveurs	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Outaouais	Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Outaouais	Commission scolaire Western Québec	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Centre de services scolaire De La Jonquière	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets	Centre de services scolaire/ commission scolaire
Capitale-Nationale	Cégep de Sainte-Foy	Collégial

Région administrative	Nom du partenaire	Milieu de formation
Centre-du-Québec	Cégep de Drummondville	Collégial
Estrie	Cégep de Granby	Collégial
Estrie	Cégep de Sherbrooke	Collégial
Laurentides	Cégep de Saint-Jérôme	Collégial
Laval	Cégep Montmorency	Collégial
Mauricie	Cégep de Trois-Rivières	Collégial
Montérégie	Cégep de Saint-Hyacinthe	Collégial
Montérégie	Cégep Édouard-Montpetit	Collégial
Montérégie	Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu / Centre de Brossard	Collégial
Montréal	Cégep André-Laurendeau	Collégial
Montréal	Cégep de Bois-de-Boulogne	Collégial
Montréal	Cégep de Maisonneuve	Collégial
Montréal	Cégep de Saint-Laurent	Collégial
Montréal	Cégep du Vieux-Montréal	Collégial
Montréal	Cégep Gérald-Godin	Collégial
Montréal	Cégep Marie-Victorin	Collégial
Montréal	Collège de Rosemont	Collégial
Montréal	Collège Unica	Collégial
Outaouais	Cégep de l'Outaouais	Collégial
Capitale-Nationale	Université Laval	Université
Montérégie	Université de Sherbrooke - Campus Longueuil	Université
Montréal	Université de Montréal	Université
Montréal	Université du Québec à Montréal	Université
Capitale-Nationale	Centre R.I.R.E. 2000	Organisme communautaire
Capitale-Nationale	Le Mieux-être des immigrants	Organisme communautaire
Centre-du-Québec	Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	Organisme communautaire
Chaudière-Appalaches	ABC Lotbinière	Organisme communautaire
Côte-Nord	Centre Alpha Lira Inc.	Organisme communautaire
Côte-Nord	Maison Alpha ABC Côte-Nord	Organisme communautaire
Estrie	Carrefour Accès Loisirs	Organisme communautaire
Estrie	Centre d'éducation populaire de l'Estrie	Organisme communautaire
Estrie	Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	Organisme communautaire
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	Immersion Baie-des-Chaleurs Inc.	Organisme communautaire
Laurentides	La Griffe d'Alpha	Organisme communautaire
Laval	Carrefour d'Intercultures de Laval	Organisme communautaire
Laval	Perspective Carrière	Organisme communautaire
Laval	Service des loisirs Bon-Pasteur	Organisme communautaire
Montérégie	Carrefour Le Moutier	Organisme communautaire
Montérégie	Centre de français L'INSULAIRE	Organisme communautaire
Montérégie	Maison de la Famille des Maskoutains	Organisme communautaire
Montérégie	Maison internationale de la Rive-Sud Inc.	Organisme communautaire
Montréal	Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal	Organisme communautaire

Région administrative	Nom du partenaire	Milieu de formation
Montréal	Accueil pour immigrants et réfugiés du Sud-Ouest de Montréal centre Prisme	Organisme communautaire
Montréal	Afrique au féminin	Organisme communautaire
Montréal	ALAC (Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants)	Organisme communautaire
Montréal	Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	Organisme communautaire
Montréal	Bouclier d'Athéna, Services Familiaux (Le)	Organisme communautaire
Montréal	Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	Organisme communautaire
Montréal	Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique (CLAM)	Organisme communautaire
Montréal	Carrefour Solidarité Anjou	Organisme communautaire
Montréal	Centre d'accueil et de référence sociale et économique pour immigrants (CARI St-Laurent)	Organisme communautaire
Montréal	Centre d'appui aux Communautés Immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI)	Organisme communautaire
Montréal	Centre de la communauté sourde du Montréal métropolitain	Organisme communautaire
Montréal	Centre de Ressources Éducatives et Communautaires pour Adultes (CRECA)	Organisme communautaire
Montréal	Centre des femmes de Montréal	Organisme communautaire
Montréal	Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île (CIMOI)	Organisme communautaire
Montréal	Centre social d'aide aux immigrants	Organisme communautaire
Montréal	Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri (Le)	Organisme communautaire
Montréal	École multiethnique de langues et de cultures du Québec	Organisme communautaire
Montréal	INICI (ALPA)	Organisme communautaire
Montréal	L'Hirondelle, Services d'Accueil Et d'Intégration des Immigrants	Organisme communautaire
Montréal	L'Institut de Tourisme et D'Hôtellerie Du Québec	Organisme communautaire
Montréal	Petites-Mains	Organisme communautaire
Montréal	PROMIS (Promotion - Intégration - Société nouvelle)	Organisme communautaire
Montréal	Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	Organisme communautaire
Montréal	Service d'interprète d'aide et de référence aux immigrants (SIARI)	Organisme communautaire
Outaouais	Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais	Organisme communautaire
Saguenay–Lac-Saint-Jean	Centre Alpha Le Tracé Inc.	Organisme communautaire

Source : Direction du registraire de Francisation Québec, données opérationnelles au 31 janvier 2026.

RP108. Le coût par élève d'un cours de francisation temps plein selon l'établissement
a. Établissements scolaires
b. Établissement d'enseignement supérieur
c. Organismes communautaires
d. Autres (précisez)

Pour les mandataires de Francisation Québec (organismes communautaires et établissements d'enseignement supérieur), le coût moyen de la francisation selon le nombre d'élèves uniques en 2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026) est de 6 425,80 $. À noter que ce coût n'inclut pas les dépenses des allocations.

Pour les centres de services scolaires et des commissaires scolaires, partenaires de Francisation Québec, la question doit être adressée au ministère de l'Éducation du Québec.

RP109. Le cout de location des locaux par Francisation Québec (précisez par type de locaux, public, privé et communautaire)

Francisation Québec ne loue pas de locaux pour la prestation des services d’apprentissage du français de ses mandataires.

RP110. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires reçu au Québec pour l'année écoulée (par mois), ventilé par région, par programme et par type de permis (ouvert ou fermé).

Les données des titulaires de permis de travail selon l'indicateur de permis ouvert ne sont pas encore mises à la disposition du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Le nombre de titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi selon le mois de signature du ou des permis se trouve dans le tableau 1 ci-dessous.

Les autres réponses à cette question se trouvent à la fiche RP15 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

Tableau 1. Nombre de titulaires d'au moins un permis de travail à des fins d'emploi, selon le mois de signature du ou des permis et selon le programme, Québec, janvier à décembre 2025[1,2]

Mois de signature du ou des permis	Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)	Programme de mobilité internationale (PMI)
Janvier	3 605	7 585
Février	2 625	5 655
Mars	5 120	6 025
Avril	8 205	4 615
Mai	7 130	4 680
Juin	5 495	5 075
Juillet	3 680	4 665
Août	4 335	4 630
Septembre	8 180	3 305
Octobre	2 460	5 250
Novembre	1 765	4 790
Décembre	2 125	5 045
Total (Personnes uniques)[3]	**54 015**	**59 830**

[1] Les données sont sujettes à révision et pourraient être modifiées.

[2] Veuillez noter que tous les chiffres ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche.

[3] La somme des titulaires de permis n'égale pas le total (personnes uniques) puisqu'une même personne peut avoir obtenu plus d'un permis dans la même année.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2025. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

RP111. La liste des programmes de TET avec leurs objectifs.

Il existe deux programmes d'immigration temporaire permettant la venue de travailleurs étrangers temporaires au Québec :

1- Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET)

L'objectif de ce programme est de permettre la venue de travailleurs étrangers temporaires afin de répondre aux besoins temporaires de main-d'œuvre des employeurs lorsqu'il n'y a pas de citoyens ou résidents permanents canadiens disponibles pour occuper les postes vacants.

2- Programme de mobilité internationale (PMI)

L'objectif de ce programme est de permettre la venue de travailleurs étrangers temporaires lorsque celle-ci apporte des avantages concurrentiels importants pour le Canada sur les plans économique ou culturel, ou des avantages mutuels réciproques à l'étranger pour des citoyens et des résidents permanents canadiens.

RP112. Liste détaillant les missions de recrutement de travailleurs menées à l'international, en ligne ou en présentiel, leurs coûts ainsi que le nombre de candidats recrutés ou visés (a) pour l'année 2025-2026 et (b) celles prévues pour 2026-2027.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP6 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

RP113. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires qui cumulaient les conditions pour se qualifier au PEQ – Volet travailleurs (a) en date du 5 juin 2025 et (b) qui auraient cumulées ces conditions en date du 19 novembre 2025, si le programme n'avait pas été suspendu le 5 juin 2025.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas d'information sur les travailleurs étrangers temporaires ayant cumulé les conditions pour se qualifier au PEQ – Volet travailleurs pour les dates précisées.

RP114. Le nombre (et la part de l'effectif global) de travailleurs étrangers temporaires dont le permis de travail (a) est venu à échéance depuis le 1er janvier 2025 (par mois), ventilé par région et par catégorie d'emplois, et (b) dont le permis viendra à échéance en 2026-2027 (par mois), ventilé par région et par catégorie d'emplois.

La question de la durée de validité et de l'échéance des permis de travail relève de données détenues par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

RP115. Le nombre d'étudiants collégiaux de la communauté internationale ayant reçu un CSQ par le biais du PEQ, par établissement.

Tableau 1. Nombre de CSQ délivrés à des requérants principaux dans le cadre du PEQ pour les établissements collégiaux, par établissement, en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Établissements	Nombre de CSQ délivrés à des requérants principaux 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Collégial	**110**
Collège LaSalle	34
Institut Teccart - Collégial	15
Cégep Limoilou	6
Cégep de Baie-Comeau	X
Cégep de Jonquière	X
Collège Ellis	X
Collège Dawson	X
Collège Vanier	X
Cégep de Bois-de-Boulogne	X
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	X
Cégep de Maisonneuve	X
École nationale de cirque	X
Cégep Marie-Victorin	X
Institut Teccart	X
Cégep de Sherbrooke	X
Cégep du Vieux-Montréal	X
Collège TAV	X
Collège Ellis campus de Trois-Rivières	X
Cégep André-Laurendeau	X
Collège O'Sullivan	X
Cégep Beauce-Appalaches	X
Collège Supérieur de Montréal	X
Cégep de la Gaspésie et des Îles	X
Cégep de St-Félicien	X

Établissements	Nombre de CSQ délivrés à des requérants principaux 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Collège André Grasset	X
Collège Lionel-Groulx	X
Cégep de Chicoutimi	X
Collège Ahuntsic	X
Cégep John Abbott Collège	X
Cégep Montmorency	X
Collège de Rosemont	X
Collège d'aéronautique	X
Cégep de Matane	X
Institut d'enregistrement du Canada	X
Collège François-Xavier-Garneau	X
Cégep de Rimouski	X
Collège Universel	X

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « X ».

La liste présente les établissements d'enseignement tels qu'on en retrouve l'appellation dans les systèmes ministériels. Il n'est pas exclu que d'autres appellations pour un même établissement existent, mais il n'est pas possible d'en faire la conciliation.

Variable « niveau de diplôme reconnu », données au 31 janvier 2026. Date d'extraction : 3 février 2026. Période couverte : 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG).

RP116. Le nombre d'étudiants internationaux arrivés au Québec depuis le 31 octobre 2024, données ventilées par mois et par régions.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas d'information sur les étudiants étrangers nouvellement arrivés par mois et par région pour les dates précisées.

RP117. Le nombre d'étudiants internationaux qui cumulaient les conditions pour se qualifier au PEQ – Volet étudiant (a) en date du 31 octobre 2024 et (b) qui auraient cumulées ces conditions en date du 19 novembre 2025, si le programme n'avait pas été suspendu le 31 octobre 2024.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas d'information sur les étudiants internationaux ayant cumulé les conditions pour se qualifier au PEQ – Volet étudiant pour les dates précisées.

RP118. Le nombre de demandeurs d'asile au Québec pour l'année écoulée (par mois), ventilé par région.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données ventilées par région pour l'ensemble des 38 515 personnes ayant déposé une demande d'asile au Québec en 2025 (du 1er janvier au 31 décembre 2025).

RP119. Le nombre de demandeurs d'asile au Québec disposant d'un permis de travail.

La réponse à cette question est disponible dans les données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

RP120. Description des critères d'admissibilité pour chaque type de service d'intégration offert dans les cinq dernières années financières (Service d'accueil à l'aéroport, Accompagnement Québec, SIEL, Premières démarches d'installation, Objectif Intégration, service individuel – mettre à jour la liste de services, si le nom de certains services a changé)

Service d'accueil à l'aéroport

Toute personne ayant un statut d'immigration arrivant à l'Aéroport International Montréal-Trudeau peut utiliser le Service d'accueil du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Accompagnement Québec

Accompagnement Québec s'adresse aux personnes qui ont déjà un statut d'immigration au Québec. Pour s'inscrire, la personne doit détenir un des éléments suivants :

- Un Certificat de sélection du Québec (CSQ);
- Un Certificat d'acceptation du Québec (CAQ);
- Un numéro de client auprès d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.

Le service Accompagnement Québec est offert aux personnes réfugiées parrainées dans une version adaptée à leurs besoins.

Service d'intégration en ligne (SIEL)

Ce service n'existe plus depuis 2018. L'information contenue dans ce service se retrouve dans Quebec.ca.

Premières démarches d'installation, Objectif Intégration, service individuel

Ces volets sont pris en charge dans le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).

Liste des services offerts et clientèle admissible :

- **Volet 1 – Soutien au service Accompagnement Québec** (Premières démarches d'installation et démarches d'immigration, Régionalisation, Vie collective (Objectif Intégration-OI) et Soutien direct aux personnes (allocation de participation à la session OI)).

  Toutes les personnes immigrantes sont admissibles (résidents permanents, travailleurs temporaires et étudiants étrangers) sauf les personnes ayant demandé l'asile, et ce, sans limite de temps pour l'accès aux services, à partir de 14 ans. Cependant, l'âge minimal pour pouvoir bénéficier de la session Objectif Intégration et de son allocation est de 18 ans (les conjointes ou

conjoints de 16 et 17 ans peuvent être admissibles s'ils ont besoin d'une attestation de participation pour l'obtention d'un Certificat de sélection du Québec).

- **Volet 2 – Soutien à la pleine participation** (Services individuels post-installation, Activités de groupe, Intervenantes et intervenants communautaires interculturels, Jumelage interculturel et Espace Parents).

  Toutes les personnes immigrantes sont admissibles (résidents permanents, travailleurs temporaires et étudiants étrangers) sauf les personnes ayant demandé l'asile, et ce, sans limite de temps pour l'accès aux services, à partir de 14 ans.

- **Volet 3 – Accueil et installation des personnes réfugiées et des personnes protégées à titre humanitaire outre-frontière et prises en charge par l'État** (Installation et intégration et Soutien direct aux personnes).

  Les personnes réfugiées prises en charge par l'État sont admissibles pour les douze premiers mois suivants l'arrivée au Québec.

- **Volet 4 – Soutien aux personnes ayant demandé l'asile** (Recherche de logement et Séances d'information).

RP121. Le nombre de personnes admissibles à chaque type de service chaque année financière depuis 2020-2021 et le nombre de bénéficiaires distincts chaque année financière depuis 2020-2021, par

a. Sexe
b. Groupe d'âge
c. Statut permanent par catégorie et sous-catégorie ou statut de citoyen
d. Statut temporaire par programme (permis d'étude, de travail fermé (PTET), de travail ouvert (PMI) ou demandeur d'asile)
e. Par arrivée depuis moins de 5 ans et plus de 5 ans
f. Avant arrivée
g. Par région administrative

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) ne dispose pas de l'information demandée concernant les personnes admissibles. Il est à noter que le Programme *Réussir l'intégration* (PRINT) a été remplacé le 1er juillet 2020 par le Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI).

Tableau 1. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI, ventilé par sexe, du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025

Sexe	**2025-2026** (Au 31 décembre 2025)
Homme	49 785
Femme	48 567
X et autres[1]	32
Total de personnes distinctes	**98 384**

[1] Inclut les personnes qui s'identifient comme « autre sexe » ou dont le sexe n'a pas pu être identifié dans le système.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données GSI extraites le 16 janvier 2026.

Tableau 2. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI, ventilé par groupe d'âge, du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025

Groupe d'âge[1]	**2025-2026** (Au 31 décembre 2025)
0 à 17 ans	2 223
18 à 24 ans	9 495
25 à 34 ans	30 746
35 à 44 ans	33 771
45 à 54 ans	15 474
55 ans et plus	7 871
Total de personnes distinctes[2]	**98 384**

[1] L'âge considéré est celui en vigueur au moment de chaque intervention.

[2] Le nombre total de personnes distinctes par groupe d'âge ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des groupes d'âge puisque certaines personnes ont pu voir leur âge évoluer au fil des interventions.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données GSI extraites le 16 janvier 2026.

Tableau 3. Nombre de personnes distinctes qui ont un statut permanent et qui ont bénéficié des services du PASI, du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025

Statut lors de l'intervention[1]	**2025-2026** (Au 31 décembre 2025)
Citoyen canadien	3 777
Résident permanent	27 159
Réfugié[2]	14 140
Total de personnes distinctes[3]	**45 076**

[1] Le statut considéré est celui en vigueur au moment de chaque intervention.

[2] Personnes à qui l'asile a été accordée, au sens de l'article 95 de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LC 2001, c.27).

[3] Le nombre total de personnes distinctes par statut ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des statuts puisque certaines personnes ont pu voir leur statut évoluer au fil des interventions.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données GSI extraites le 16 janvier 2026.

Tableau 4. Nombre de personnes distinctes qui ont un statut temporaire et qui ont bénéficié des services du PASI, du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025

Statut lors de l'intervention[1]	**2025-2026** (Au 31 décembre 2025)
Demandeur d'asile	21 321
Étudiant étranger	4 837
Travailleur étranger temporaire	26 292
Autres[2]	858
Total de personnes distinctes[3]	**53 308**

[1] Le statut considéré est celui en vigueur au moment de chaque intervention.

[2] Réfère à des personnes dont le statut d'immigration est non disponible au moment de l'extraction des données.

[3] Le nombre total de personnes distinctes par statut ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des statuts puisque certaines personnes ont pu voir leur statut évoluer au fil des interventions.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données GSI extraites le 16 janvier 2026.

Tableau 5. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI, du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025 ventilé par date d'arrivée

Durée de séjour lors de l'intervention	**2025-2026** (Au 31 décembre 2025)
Arrivée depuis moins de 5 ans	80 603
Arrivée depuis 5 ans et plus	17 915
Total de personnes distinctes[1]	**98 384**

[1] Le nombre total de personnes distinctes par date d'arrivée ne correspond pas à la somme des personnes de chacune des deux ventilations (« moins de 5 ans » et « 5 ans et plus ») puisque certaines personnes peuvent se retrouver dans les deux ventilations. Une personne (avec une date d'arrivée unique) peut se retrouver dans les deux ventilations si elle a reçu des services à deux dates différentes qui font que la personne passe de la catégorie « arrivée depuis moins de 5 ans » à la catégorie « arrivée depuis 5 ans et plus ». Les personnes en pré-départ (ayant bénéficié des services d'intégration à l'étranger) sont regroupées avec les personnes arrivées depuis moins de cinq ans.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données GSI extraites le 16 janvier 2026.

Tableau 6. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI avant leur arrivée (en pré-départ), du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025

Total de personnes distinctes	**295**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données GSI extraites le 16 janvier 2025.

Tableau 7. Nombre de personnes distinctes qui ont bénéficié des services du PASI, par région administrative du 1er avril 2025 au 31 décembre 2025

Région administrative	**2025-2026** (Au 31 décembre 2025)
01 – Bas-Saint-Laurent	1 299
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 326
03 – Capitale-Nationale	4 864
04 – Mauricie	2 381
05 – Estrie	3 079
06 – Montréal	64 966
07 – Outaouais	2 061
08 – Abitibi-Témiscamingue	956
09 – Côte-Nord	738
10 – Nord-du-Québec	36
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	253
12 – Chaudière-Appalaches	3 655
13 – Laval	1 726
14 – Lanaudière	1 741
15 – Laurentides	1 131
16 – Montérégie	8 317
17 – Centre-du-Québec	2 362
Non disponible	75
Total de personnes distinctes[1]	**98 384**

[1] Une personne peut recevoir les services dans plusieurs régions administratives au cours d'une même période. La somme des bénéficiaires par région peut ne pas concorder avec le nombre total de personnes distinctes.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données GSI extraites le 16 janvier 2026.

RP122. Les études comparatives quant aux services d'établissement et d'intégration offerts par le Québec, menées conjointement par le MIFI et IRCC, depuis 2014;

Lors du Comité mixte Québec-Canada du 16 décembre 2025, un document de comparaison des services d'accueil et d'intégration linguistique, culturelle et économique offerts par le Canada et le Québec pour l'année 2024-2025 a été déposé.

RP123. Liste des rapports et études faits pour l'année écoulée portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas réalisé de rapport ou d'étude en 2025-2026 portant sur le rapatriement des pouvoirs en immigration.

RP124. Listes des rapports et études faits pour l'année écoulée portant sur la régionalisation de l'immigration.

En 2025-2026, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a réalisé le rapport *Présence 2024 : Présence et portraits régionaux en 2024 des personnes immigrantes admises au Québec de 2013 à 2022* (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/immigration/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence_portraits_regionaux_2024_personnes_immigrantes_admises_2013-2022.pdf).

RP125. Dans le cadre du Programme de parrainage collectif :
a. Tableau détaillé/bilan détaillé de toutes les opérations effectuées, travaux effectués, des mesures mises en place dans le cadre du programme, le nombre de dossiers traités, le nombre de dossiers rejetés, le nombre de dossiers en attente, le délai moyen d'attente. Ajouter les prévisions pour 2026-2027.

À la suite de la période de transmission des demandes d'engagement de la part de personnes morales (organismes) et des groupes de 2 à 5 personnes physiques (GR 2 à 5) entre le 7 mai et le 4 juin 2024, un tirage au sort a été réalisé le 11 septembre 2024 parmi les demandes transmises et admissibles pour les groupes de 2 à 5 personnes physiques.

Tableau 1. Résultats de la transmission des demandes du 7 mai au 4 juin 2024

DEMANDES					
Catégories	**Maximum recevable**	**Étape 1 – Recevabilité**		**Étape 2 – Examen**	
		Admissibles au tirage au sort	**Tirées au sort[1] (11 septembre 2024)**	**Présentées après le tirage au sort et recevables**	**Inventaire au 31 janvier 2026**
Gr 2 à 5	425	805	425	352	x
E et R	200	111	s.o.	155	x
ES et RS	200	57	s.o.		
Total	**825**	**973**	**425**	**507**	**98**

À noter que certaines données sont caviardées (ici remplacées par un « x ») pour assurer la protection des renseignements personnels.

[1] Lorsqu'une demande est tirée au sort, le demandeur reçoit un courriel l'invitant à transmettre le formulaire de demande étape 2 ainsi que les documents l'accompagnant.

Tableau 2. Programme des personnes réfugiées à l'étranger (Parrainage collectif) – résultat de l'examen des demandes d'engagement et des demandes de sélection permanente finalisées, selon le type de décision rendue en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Décisions rendues	Demandes d'engagement	Demandes de sélection
Acceptation	253	159
Rejets/refus	373	x
Annulation	0	x
Fermetures	0	187 [1]
En réouverture[2]	0	x
Total	**626**	**351**
Nombre de CSQ délivrés	s.o.	**486**

[1] Fermeture des dossiers de sélection soit parce que la demande de résidence permanente des personnes réfugiées est refusée par IRCC; soit que l'engagement en leur faveur a été refusé.

[2] En réouverture : ce sont les dossiers qui ont été ouverts pour un réexamen administratif.

Au 31 janvier 2026, le délai moyen de traitement des demandes était de 552 jours ouvrables pour toutes les demandes dans l'inventaire (incluant les dépôts avant 2023-2024 et les demandes de renouvellement).

L'inventaire des demandes en attente d'une décision était de 98.

RP126. Demandes d'immigration reçues à la suite d'une invitation.

a. Le nombre de demandes d'immigration reçues à la suite des invitations depuis l'ouverture d'Arrima ventilé par :
   i. Année
   ii. Groupes d'âge
   iii. Sexe
   iv. Langue maternelle
   v. Connaissance du français
   vi. Pays d'origine
   vii. Niveau de scolarité
   viii. Domaine de formation
   ix. Classification d'occupation (0, A, B, C, D)
   x. Résidant au Québec/Résidant à l'étranger
   xi. Région/ville de destination
   xii. Requérant/dépendants
   xiii. Conjoints
   xiv. Enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire)
   xv. Avec une offre d'emploi validée

Les données ci-dessous comprennent les demandes de sélection permanente (DSP) reçues dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés seulement, car le programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) a pris fin en novembre 2024 et les dernières DSP dans ce programme ont été reçues le 10 décembre 2024.

Les données complètes sur les caractéristiques des personnes ayant déposé une DSP à la suite d'une invitation dans le cadre du programme PSTQ sont en cours de consolidation et de validation et ne sont donc pas disponibles, à ce stade-ci.

Nombre de demandes de sélection permanente (DSP) déposées à la suite d'une invitation réalisée en 2025, par l'intermédiaire d'Arrima (au 31 janvier 2026)

Nombre de « DSP déposées [soumises] »	Année d'invitation		Total
	2025	2026 (au 31 janvier 2026)	
	1 245	876	2 121

Les données excluent les demandes de sélection permanente (DSP) en lien avec l'ajout d'une personne à charge.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données opérationnelles au 31 janvier 2026, extraites le 28 février 2026.

RP127. Déclarations d'intérêt actives (tous les programmes permanents confondus)

a. Le nombre et les caractéristiques des personnes avec une déclaration d'intérêt active, ventilé par :
   i. Groupes d'âge
   ii. Sexe
   iii. Langue maternelle
   iv. Connaissance du français
   v. Pays d'origine
   vi. Niveau de scolarité
   vii. Domaine de formation
   viii. Classification d'occupation (0, A, B, C, D)
   ix. Résidant au Québec/Résidant à l'étranger
   x. Région/ville de destination
   xi. Requérant/dépendants
   xii. Conjoints
   xiii. Enfants d'âge scolaire (primaire ou secondaire)
   xiv. Avec une offre d'emploi validée
b. Le nombre de déclarations d'intérêt actives qui datent de plus d'un an
c. Le nombre de déclarations d'intérêt reçues annuellement depuis l'ouverture d'Arrima, ventilé par le PEQ et le PRTQ/PSTQ.
d. Le nombre de déclarations d'intérêt expirées et retirées depuis l'ouverture d'Arrima, par année.
e. Le nombre d'invitations de soumettre une demande d'immigration émises par année depuis l'ouverture d'Arrima et le nombre et pourcentage des invitation visant des personnes résidant déjà au Québec

---

Les déclarations d'intérêt (DI) sont déposées dans Arrima uniquement pour le Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ) et pour le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ).

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026 :

Le PRTQ a pris fin le 28 novembre 2024, il est remplacé par le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ), entré en vigueur le 29 novembre 2024. Les ressortissants étrangers ayant déclaré leur intérêt dans le PRTQ ont dû actualiser leur déclaration d'intérêt pour être éligibles au PSTQ.

a. i. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active* ventilé par groupe d'âge

Catégorie d'âge du requérant	Nombre de DI	% des DI
18 à 35 ans	43 067	57,5
36 ans et plus	31 818	42,5
Total	**74 885**	**100,0**

* Il s'agit de toutes les DI actives dans la BDI déposées du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration (DPI).

a. ii. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par sexe

Sexe du requérant	Nombre de DI	% des DI
Féminin	28 205	37,7
Masculin	46 680	62,3
Total	**74 885**	**100,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration (DPI).

a. iii. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par langue maternelle

L'information sur la langue maternelle n'est pas disponible dans la déclaration d'intérêt.

a. iv. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par la connaissance du français

Le requérant a une connaissance du français de niveau 7 ou plus	Nombre de DI	% des DI
Non	33 991	45,4
Oui*	40 894	54,6
Total	**74 885**	**100,0**

* Inclut les personnes qui ont le niveau 7 ou plus dans un test de connaissance du français ainsi que les personnes qui ont obtenu l'un des diplômes d'études secondaires pris en compte par le Ministère pour l'obtention de points à la connaissance du français et les personnes qui ont une attestation linguistique délivrée par l'ordre professionnel.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration (DPI).

a. v. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par pays d'origine

Pays de naissance	Nombre de DI	% des DI
Cameroun	11 226	15,0
Algérie	9 432	12,6
France	8 619	11,5

Pays de naissance	Nombre de DI	% des DI
Maroc	6 152	8,2
Tunisie	4 632	6,2
Sénégal	4 583	6,1
Côte d'Ivoire	4 168	5,6
Burundi	2 082	2,8
Haïti	2 037	2,7
Togo	1 886	2,5
Congo (Rép. dém. du)	1 407	1,9
Rwanda	1 206	1,6
Colombie	1 183	1,6
Bénin	1 132	1,5
Brésil	995	1,3
Madagascar	921	1,2
Syrie	859	1,1
Inde	766	1,0
Burkina Faso	691	0,9
Philippines	603	0,8
Guinée	581	0,8
Mexique	565	0,8
Maurice	559	0,7
Égypte	555	0,7
Liban	362	0,5
Belgique	346	0,5
Congo	334	0,4
Soudan	326	0,4
Iran	323	0,4
Mali	306	0,4
Jordanie	294	0,4
Nigeria	294	0,4
Chine	272	0,4
Yémen	248	0,3
Pakistan	230	0,3
Kenya	221	0,3
Niger	212	0,3
Ukraine	211	0,3
États-Unis	180	0,2
Gabon	174	0,2
Pérou	174	0,2

Pays de naissance	Nombre de DI	% des DI
Arabie saoudite	173	0,2
Canada	171	0,2
Tchad	139	0,2
Mauritanie	124	0,2
Bangladesh	122	0,2
Tanzanie	120	0,2
Iraq	112	0,1
Réunion	112	0,1
Chili	110	0,1
Autres pays	2 355	3,1
Total	**74 885**	**100,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration (DPI).

a. vi. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par niveau de scolarité

Niveau de scolarité du requérant	Nombre de DI	% des DI
Aucun diplôme, diplôme non déclaré ou diplôme supérieur non reconnu	7 447	9,9
Secondaire	10 092	13,5
Postsecondaire	3 033	4,1
Postsecondaire technique	12 218	16,3
Universitaire 1er cycle (3 ans ou +)	23 265	31,1
Diplôme supérieur	18 830	25,2
Total	**74 885**	**100,0**

a. vii. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par domaine de formation

Les DI contiennent des informations sur le diplôme obtenu, mais celles-ci ne sont pas classées par domaine de formation.

a. viii. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par la classification d'occupation (niveau de compétence 0, A, B, C, D)

Le PSTQ ne contient pas la notion de niveau de compétence qui est reliée à la version 2016 de la CNP. Le PSTQ utilise la CNP 2021, qui remplace le niveau de scolarité par les catégories de la FÉER (Formation, étude, expérience et responsabilités)

FEER	Nombre de DI	% des DI
0 Poste de gestion	5 003	6,7
1 Généralement de niveau universitaire	24 076	32,2
2 Généralement de niveau collégial, apprentissage de 2 ans ou plus ou tâches de supervision	23 051	30,8
3 un diplôme d'études collégiales, un apprentissage de moins de 2 ans, ou une formation en cours d'emploi de plus de 6 mois.	11 903	15,9
4 un diplôme d'études secondaires, ou une formation en cours d'emploi de plusieurs semaines.	6 380	8,5
5 Professions nécessitant généralement une démonstration de travail à court terme et aucune scolarité	4 472	6,0
Total	**74 885**	**100,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration (DPI).

a. ix. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par résidence au Québec ou à l'étranger

Lieu de résidence	Nombre de DI	% des DI
À l'extérieur du Québec	46 123	61,6
Au Québec	28 762	38,4
Total	**74 885**	**100,0**

a. x. Nombre de requérants ayant une déclaration d'intérêt active ventilé par région/ville de destination

La région administrative de destination	Nombre de DI	% des DI
Abitibi-Témiscamingue	1 963	2,6
Bas-Saint-Laurent	2 251	3,0
Capitale-Nationale	13 568	18,1
Centre-du-Québec	2 672	3,6
Chaudière-Appalaches	3 862	5,2
Côte-Nord	1 553	2,1
Estrie	6 915	9,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	663	0,9

La région administrative de destination	Nombre de DI	% des DI
Lanaudière	1 572	2,1
Laurentides	2 203	2,9
Laval	2 222	3,0
Mauricie	3 721	5,0
Montréal	17 111	22,9
Montérégie	7 161	9,6
Nord-du-Québec	852	1,1
Outaouais	3 840	5,1
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 756	3,7
Total	**74 885**	**100,0**

a. xi. Nombre de dépendants qui vont accompagner le requérant principal avec une déclaration d'intérêt active

Le nombre de dépendants qui vont accompagner les requérants principaux selon la déclaration est de 33 400 conjoints et de 63 566 enfants.

a. xii. Nombre de conjoints qui vont accompagner le requérant principal au projet de l'immigration selon la déclaration d'intérêt active

Le nombre de conjoints qui vont accompagner les requérants principaux selon la déclaration est de 33 400 (44,6 % des requérants dans la banque de déclaration d'intérêt sont accompagnés de conjoints).

a. xiii. Nombre d'enfants d'âge scolaire (primaire et secondaire) qui vont accompagner le requérant principal avec une déclaration d'intérêt active

Sur les 63 566 enfants qui vont accompagner les requérants principaux selon la déclaration d'intérêt, 36 927 sont d'âge scolaire (primaire ou secondaire).

a. xiv. Nombre de ressortissants avec une déclaration d'intérêt active qui possèdent une offre d'emploi validée

Il y avait 2 636 ressortissants ayant une déclaration d'intérêt active qui détenaient une offre d'emploi validée entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026.

b. Nombre de déclarations d'intérêt actives qui datent de plus d'un an

Il n'y a aucune déclaration d'intérêt active qui date de plus d'un an. En vertu de l'article 27 du Règlement sur l'immigration au Québec, une DI est active si sa durée dans la banque de déclaration d'intérêt est d'un an ou moins.

c. Nombre de déclarations d'intérêt reçues annuellement depuis l'ouverture d'Arrima, ventilé par le PEQ et le PSTQ

Conformément à l'article 25 du Règlement sur l'immigration au Québec, les déclarations d'intérêt déposées dans Arrima ne s'appliquent pas au PEQ, mais uniquement au PSTQ.

Année du dépôt de la déclaration d'intérêt (DI)	Nombre de DI déposées
2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026)	82 834*

* L'écart entre le nombre de DI déposées et le nombre de DI actives dans la BDI est dû au retrait des DI des ressortissants déjà invités et au retrait de DI effectué par les répondants eux-mêmes.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration (DPI).

d. Nombre de déclarations d'intérêt expirées et retirées pour les DI déposées entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026

L'année en cours ne contient pas de DI expirées puisqu'une DI a une durée de validité de 12 mois après la date de dépôt si elle n'a pas fait l'objet d'une invitation.

Année	Nombre de DI retirées
2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026)	3 272

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration (DPI).

e. Nombre d'invitations de soumettre une demande de sélection permanente émises par année depuis l'ouverture d'Arrima et le nombre et pourcentage des invitations visant des personnes résidant déjà au Québec

Nombre total d'invitations par année

Année	Nombre d'invitations
2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026)	5 466*

* Une partie des invitations effectuées en 2025-2026 étaient pour des DI qui ont été déposées en 2024-2025.

Nombre d'invitations concernant des personnes résidant au Québec par année

Année	Nombre d'invitations	% d'invitations
2025-2026 (du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026)	5 450	99,7

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration (DPI).

RP128. Portail employeurs (depuis sa mise en application)

f. Le nombre de personnes invitées à faire une demande d'immigration, et le nombre ayant obtenu un CSQ à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs (requérant principal et dépendants)
g. Le nombre de personnes avec une Déclaration d'intérêt active qui ont obtenu un permis de séjour temporaire à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs
h. Le nombre d'employeurs qui se sont inscrits du Portail

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas d'information sur les éléments suivants :

- Le nombre de personnes invitées à faire une demande d'immigration, et le nombre ayant obtenu un CSQ à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs;

- Le nombre de personnes avec une Déclaration d'intérêt active qui ont obtenu un permis de séjour temporaire à la suite d'une démarche déclenchée dans le Portail employeurs.

Le moteur de recherche du Portail employeurs ne sert pas à déclencher le processus d'invitation à déposer une demande d'immigration permanente dans le cadre du Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ). Cet outil de référencement permet plutôt aux employeurs d'accélérer l'identification et la prise de contact avec des travailleuses et travailleurs étrangers ayant déclaré leur intérêt à immigrer au Québec.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, 23 entreprises ont eu recours au moteur de recherche du Portail employeurs.

RP129. Le nombre de logements occupés au Québec dans les cinq dernières années (a) par des personnes détenant un statut d'immigration temporaire ou de demandeur d'asile (personne dont le NAS commence par 9), ventilé par région; (b) par des personnes détenant le statut de résident permanent du Canada, ventilé par région.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur le nombre de logements occupés au Québec.

RP130. Pour chacune des cinq dernières années, indiquer le nombre de demandes d'accès à l'information transmises au à la personne désignée comme Responsable ministérielle de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, la personne désignée comme Responsable ministérielle de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels a reçu 752 demandes d'accès formulées en vertu des articles 9, 83 et 89 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Concernant les trois années précédentes, les statistiques sont disponibles dans les rapports annuels de gestion respectifs de ces années, qui peuvent être consultés en ligne à l'adresse suivante : www.quebec.ca/gouvernement/ministere/immigration/publications#c11575.

RP131. La proportion des ressortissants étrangers invités dans le système Arrima ayant pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.

Dans le système Arrima, lorsqu'un ressortissant étranger crée sa déclaration d'intérêt, la question portant sur sa participation à une activité de promotion et d'attraction est facultative et déclaratoire.

Parmi les ressortissants étrangers invités dans le système de déclaration d'intérêt entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026 et ayant répondu à la question sur leur participation à une activité de promotion et d'attraction, 20,7 % indiquent avoir pris connaissance du Québec comme destination de choix pour immigrer grâce aux activités de promotion et d'attraction du Québec à l'international.

RP132. La ventilation détaillée des sommes dépensées dans l'implantation du système Arrima en 2025-2026, et les prévisions pour 2026-2027.

Le tableau ci-après résume les sommes dépensées dans la conception et l'implantation des systèmes des programmes d'immigration, de francisation et d'intégration en 2025-2026.

Projet	Coûts $
Francisation Québec (FQ)	2 335 093 $
Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ)	3 931 459 $
Outil comparatif des diplômes obtenus à l'étranger pour les employeurs	197 571 $
Gestion des adresses	110 121 $
Guichet gouvernemental de services informationnels	60 267 $
Paramétrisation des lettres ARRIMA	44 141 $
TOTAL	**6 678 652 $**

RP133. Le nombre de connexions infructueuses au système Arrima pour les usagers, mensuellement, en 2025-2026.

Les ressources infonuagiques de la plateforme Arrima ont été configurées de sorte qu'aucune connexion ne soit infructueuse, lorsqu'un grand nombre d'utilisateurs essaient d'accéder aux services en même temps. Les ressources infonuagiques de la plateforme Arrima s'ajustent automatiquement selon la demande, ce qui fait qu'aucune limite n'est appliquée avec une augmentation de l'achalandage.

RP134. La liste des seuils d'immigration pour chaque programme depuis 2000, et les prévisions pour 2026-2027.

Les niveaux d'immigration planifiés pour chaque catégorie d'immigration pour 2025 et 2026 sont présentés dans le Tableau 2. Ces seuils sont issus des plans annuels d'immigration, déposés annuellement à l'Assemblée nationale et accessibles au public. Les niveaux pour 2027 seront présentés dans le Plan d'immigration du Québec pour l'année 2027 qui sera déposé à l'Assemblée nationale d'ici le 1er novembre 2026.

Tableau 1. Le nombre de personnes résidentes temporaires admises dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires et le Programme des étudiants étrangers (titulaires de permis de travail ou de permis d'études délivrés annuellement par le gouvernement fédéral) pour 2026[1]

Résidents temporaires	**Plan 2026**[2]	
	Min.	**Max.**
Programme des travailleurs étrangers temporaires	40 400	55 700
Programme des étudiants étrangers	44 500	68 500
Total	84 900	124 200

[1] Aucune cible relative à l'immigration temporaire n'a été fixée pour l'année 2025.

[2] Les nombres ont été arrondis à la centaine près.

Tableau 2. Niveaux d'immigration permanente pour 2025 et 2026[a]

Résidents permanents		**Plan 2025**		**Plan 2026**	
		Min.	**Max.**	**Min.**	**Max.**
Admissions régulières	**Immigration économique**	**31 000**	**32 900**	**27 500**	**30 100**
	Travailleurs qualifiés[1]	30 600	32 350	27 050	29 500
	Gens d'affaires	400	500	450	550
	Autres catégories économiques[2]	0	50	0	50
	Regroupement familial	**10 200**	**10 600**	**9 600**	**10 400**
	Réfugiés et personnes en situation semblable	**6 600**	**7 200**	**5 500**	**6 000**
	Réfugiés sélectionnés à l'étranger	2 500	2 800	700	900
	Réfugiés pris en charge par l'État	1 650	1 700	400	500
	Réfugiés parrainés	850	1 100	300	400
	Réfugiés reconnus sur place[3]	4 100	4 400	4 800	5 100
	Autres immigrants[4]	**700**	**800**	**400**	**500**
	Total	**48 500**	**51 500**	**43 000**	**47 000**

Résidents permanents		**Plan 2025**		**Plan 2026**	
		Min.	**Max.**	**Min.**	**Max.**
Admissions hors cibles régulières (estimation)	**Travailleurs qualifiés sélectionnés dans le Programme de l'expérience québécoise, volet *Diplômés du Québec***	**13 500**	**15 000**	**S.O.**	**S.O.**
Statistiques	Part de la sélection québécoise[5]	77 %	77 %	67 %	67 %
	Part de l'immigration économique	72 %	72 %	64 %	64 %
	Proportion d'immigrants connaissant le français[6]	79 %[8]	80 %[8]	76 %[8]	76 %[8]
	Proportion des personnes sur place[7]	52 %[8]	53 %[8]	54 %[8]	54 %[8]

[a] Les nombres ont été arrondis à la centaine près sauf dans le cas des réfugiés sélectionnés à l'étranger, où les nombres ont été arrondis à la cinquantaine près.

[1] Pour 2025, cette sous-catégorie excluait les personnes sélectionnées dans le volet diplômés du Programme de l'expérience québécoise, dont les admissions étaient réalisées hors des cibles. Ce n'est plus le cas en 2026.

[2] Comprend les personnes du Programme des aides familiaux résidants et les autres immigrants de catégories économiques.

[3] Comprend leurs personnes à charge à l'étranger.

[4] Comprend diverses catégories particulières d'immigrants admis pour des motifs humanitaires, d'intérêt public ou dans le Programme spécial des demandeurs d'asile en période de COVID-19.

[5] Immigration économique, réfugiés sélectionnés à l'étranger et autres immigrants.

[6] À l'exclusion des cas dont l'information sur la connaissance du français n'est pas disponible.

[7] Personnes ayant déjà eu un permis temporaire au préalable.

[8] Il s'agit de projections réalisées au moment de l'élaboration des Plans d'immigration.

Source : Plan d'immigration du Québec pour l'année 2026, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la planification de l'immigration.

RP135. Le résultat des consultations sur « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2025 » ainsi que le nom des experts consultés.

Une consultation publique a eu lieu en 2025 dans le contexte de l'élaboration de la Planification pluriannuelle de l'immigration au Québec pour les années 2026-2029.

Plusieurs personnes et organismes avaient alors déposé des mémoires qui peuvent être consultés à l'adresse suivante :

https://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/mandats/Mandat-54013/index.html

Le document présentant les orientations pluriannuelles en matière d'immigration adoptées à la suite de la consultation publique est disponible à l'adresse suivante :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/planif-pluriannuelle/Orientations_planification_pluriannuelle_immigration_2026-2029.pdf

---

RP136. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ selon les programmes et sous-programmes suivants, et, dans chaque cas, le pourcentage du total de personnes sélectionnées (CSQ émis) la même année :

A. Étudiants étrangers;
B. Programme de mobilité internationale (PMI);
C. Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET);
    I. Agriculture;
    II. Aides familiaux résidants;
    III. Autres titulaires du PTET;
        i. Autres professions spécialisées;
        ii. Autres professions peu spécialisées;
        iii. Autres occupations.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas des données lui permettant d'identifier les programmes fédéraux (Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des travailleurs étrangers temporaires) dont sont issues les personnes immigrantes sélectionnées dans le cadre du volet « travailleurs » du Programme de l'expérience québécoise (PEQ). Il n'est donc pas possible de fournir les ventilations demandées. Les données sont présentées pour les volets « étudiants » et « travailleurs » du PEQ, sans ventilation et pour l'année financière en cours.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Nombre total de CSQ délivrés dans le PEQ et nombre et proportion de CSQ délivrés dans le volet « Diplômés » (requérants principaux et personnes à charge), 2025-2026

	Année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Nombre de CSQ délivrés – PEQ (total)	13 551
Nombre de CSQ délivrés – PEQ volet « Diplômés »	1 990
Proportion de CSQ délivrés dans le PEQ volet « Diplômés »	14,69 %

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), Tableaux croisés dynamiques (CSQ PEQ délivrés au 31 janvier 2026) – Extraction du 2 février 2026.

Tableau 2. Nombre total de CSQ délivrés dans le PEQ et nombre et proportion de CSQ délivrés dans le volet « Travailleurs » (requérants principaux et personnes à charge), 2025-2026

	Année financière 2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Nombre de CSQ délivrés – PEQ (total)	13 551
Nombre de CSQ délivrés – PEQ volet « Travailleurs »	11 561
Proportion de CSQ délivrés dans le PEQ volet « Travailleurs »	85,31 %

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), Tableaux croisés dynamiques (CSQ PEQ délivrés au 31 janvier2026) – Extraction du 2 février 2026.

RP137. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – travailleurs, pour le PMI et le PTET, ventilé selon le niveau d'emploi (0, A, B, C ou D, selon la CNP), par région.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas des données sur les programmes – Programme de mobilité internationale (PMI) et Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) – dont sont issues les personnes immigrantes sélectionnées dans le cadre du volet des travailleurs étrangers du Programme de l'expérience québécoise (PEQ).

L'information est donc présentée pour l'ensemble des personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – Travailleurs (requérants principaux seulement) selon l'édition 2021 de la Classification nationale des professions (CNP) qui est basée sur les niveaux de compétences qui en découlent (par formation, études, expérience et responsabilités [FEER]).

Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Tableau 1. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Travailleurs, selon le niveau de compétences de formation, études, expérience et responsabilités (FEER), 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

PEQ – Travailleurs, par niveau de compétences FEER – CNP 2021	**2025-2026** (au 31 janvier 2026)
Professions en gestion FEER 0[1]	364
Personnel professionnel FEER 1[2]	1 384
Professions du FEER 2[3]	2 401
Professions du FEER 3[4]	1 156
Professions du FEER 4[5]	10
Professions du FEER 5[6]	10
Non spécifiés	7
	5 332

[1] Les professions en gestion désignent les professions ayant des responsabilités de gestion, y compris les législateurs, les cadres supérieurs et les cadres intermédiaires.

[2] Les professions professionnelles désignent les professions qui exigent l'obtention d'un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat) ou l'expérience antérieure et l'expertise dans la connaissance du sujet dans une profession connexe du FEER 2 (le cas échéant).

[3] Les professions du FEER 2 exigent généralement l'achèvement d'un programme d'études postsecondaires de deux à trois ans dans un collège communautaire, un institut de technologie ou un cégep, ou l'achèvement d'un programme de formation en apprentissage de deux à cinq ans, ou des responsabilités de supervision ou des responsabilités importantes en matière de sécurité, ou l'accumulation de plusieurs années d'expérience dans une profession connexe trouvée dans le FEER 3 (le cas échéant).

[4] Les professions du FEER 4 exigent généralement l'achèvement des études secondaires, ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi avec des études secondaires partielles, ou de l'expérience liée aux professions du FEER 5 (le cas échéant).

[5] Les professions du FEER 4 exigent généralement l'achèvement des études secondaires, ou plusieurs semaines de formation en cours d'emploi avec des études secondaires partielles, ou de l'expérience liée aux professions du FEER 5 (le cas échéant).

[6] Les professions du FEER 5 sont généralement accessibles avec une brève démonstration de travail et aucune exigence en matière de formation scolaire formelle.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

Tableau 2. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Travailleurs, selon la région de destination, 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

PEQ – Travailleurs, par région de destination	**2025-2026** (au 31 janvier 2026)
01 – Bas-Saint-Laurent	57
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	113
03 – Capitale-Nationale	763
04 – Mauricie	98
05 – Estrie	205
06 – Montréal	2 332
07 – Outaouais	72
08 – Abitibi-Témiscamingue	85
09 – Côte-Nord	38
10 – Nord-du-Québec	9
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	19
12 – Chaudière-Appalaches	302
13 – Laval	172
14 – Lanaudière	87
15 – Laurentides	125
16 – Montérégie	536
17 – Centre-du-Québec	184
99 – Non disponible	135
Total	**5 332**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

RP138. Pour chaque année depuis 2010, le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, ventilé selon le programme d'études, le diplôme obtenu, et par institution d'enseignement.

Considérant le grand nombre de programmes d'études et d'institutions d'enseignement, les tableaux 1 et 3 présentent le nombre de personnes sélectionnées dans le cadre du PEQ-Diplômés, respectivement pour les 20 programmes d'études et pour les 20 établissements qui accueillent le plus d'étudiants étrangers.

Les données des années antérieures se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Tableau 1. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Diplômés pour les 20 principaux programmes d'études, en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Administration, commerce et informatique	343
Sciences appliquées	249
Sciences de l'administration	177
Sciences humaines	102
Arts	61
Sciences pures	61
Électrotechnique	34
Entretien d'équipement motorisé	31
Communications et documentation	27
Alimentation et tourisme	27
Bâtiment et travaux publics	23
Sciences de la santé	23
Santé	20
Fabrication mécanique	19
Droit	16
Études plurisectorielles	12
Métallurgie	11
Lettres	10
Services sociaux, éducatifs et juridiques	10
Sciences de l'éducation	7
Autres	25
Total	**1 288**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 3 février 2026.

Tableau 2. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Diplômés selon le niveau de diplôme obtenu, en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Niveau de diplôme obtenu[1]	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Secondaire et non disponible[2]	452
Collégial	110
Universitaire	726
Total	**1 288**

[1] Il est important de noter que la variable du « niveau de diplôme reconnu » a été ici considérée afin de définir les niveaux de formation. Une ventilation basée sur le niveau de l'établissement d'enseignement n'est pas disponible; ce niveau de formation n'est pas lié à l'établissement lui-même.

[2] Afin d'assurer la protection des renseignements personnels tout en permettant une plus grande disponibilité des résultats, il a été choisi de fusionner avec la catégorie « Niveau de diplôme obtenu : Secondaire » le nombre de personnes sélectionnées, mais sans que le niveau de diplôme n'ait été attribué dans le système (« non disponible »).

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 3 février 2026.

Tableau 3. Nombre de personnes sélectionnées (requérants principaux) dans le cadre du PEQ – Diplômés pour les 20 principaux établissements d'enseignement (tous niveaux confondus), en 2025-2026 (au 31 janvier 2026)

Établissement d'enseignement	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Université Concordia	140
Université McGill	129
Collège Supérieur de Montréal	125
Université de Montréal	96
Université Laval	66
École de technologie supérieure	65
Université du Québec à Montréal	55
Collège LaSalle	39
Institut Teccart	39
École supérieure internationale de Montréal	30
Université du Québec à Trois-Rivières	28
Université du Québec à Chicoutimi	27
HEC Montréal	25
Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys	22
École Polytechnique de Montréal	22
École des métiers du Sud-Ouest-de-Montréal	19
Institut Teccart – Collégial	18
Institut Technique Aviron de Montréal	18
Université de Sherbrooke	18
École nationale d'administration publique (ENAP)	18
Autres	289
Total	**1 288**

Note : La liste présente les établissements d'enseignement tels qu'on en retrouve l'appellation dans les systèmes ministériels. Il n'est pas exclu que d'autres appellations pour un même établissement existent, mais il n'est pas possible d'en faire la conciliation.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction au 3 février 2026.

RP139. Pour les cinq dernières années, pour chaque région, le nombre de Certificats d'acceptation du Québec (CAQ) émis pour études par niveau, par programme d'études et par institution d'enseignement.

Notes :

1. Les informations par programmes d'études ne sont pas disponibles. Elles sont donc présentées par niveau de formation. Par ailleurs, au vu du grand nombre d'institutions d'enseignement, le tableau 2 présente le nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers pour les 20 établissements qui accueillent le plus d'étudiants.

2. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers, ventilé par région et par niveau de formation[1], 2025-2026

Région administrative et niveau de formation	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
01 – Bas-Saint-Laurent	**1 058**
Primaire	x
Secondaire	x
Diplôme d'études professionnelles	58
Collégial	273
Université	683
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	**2 155**
Primaire	7
Secondaire	18
Diplôme d'études professionnelles	217
Collégial	512
Université	1 401
03 – Capitale-Nationale	**5 257**
Primaire	14
Secondaire	122
Diplôme d'études professionnelles	355
Collégial	593
Université	4 173
04 – Mauricie	**1 427**
Primaire	x
Secondaire	x

Région administrative et niveau de formation	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Diplôme d'études professionnelles	65
Collégial	231
Université	1 079
05 – Estrie	**3 465**
Primaire	18
Secondaire	242
Diplôme d'études professionnelles	1 023
Collégial	377
Université	1 805
06 – Montréal	**34 900**
Primaire	232
Secondaire	821
Diplôme d'études professionnelles	7 928
Collégial	6 375
Université	19 544
07 – Outaouais	**3 024**
Primaire	13
Secondaire	40
Diplôme d'études professionnelles	58
Collégial	1 359
Université	1 554
08 – Abitibi-Témiscamingue	**696**
Primaire	5
Secondaire	19
Diplôme d'études professionnelles	145
Collégial	82
Université	445
09 – Côte-Nord	**152**
Primaire	x
Secondaire	30
Diplôme d'études professionnelles	x
Collégial	98
Université	0
10 – Nord-du-Québec	**28**
Primaire	0
Secondaire	10
Diplôme d'études professionnelles	18
Collégial	0
Université	0
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**396**
Primaire	x

Région administrative et niveau de formation	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Secondaire	x
Diplôme d'études professionnelles	274
Collégial	80
Université	0
12 – Chaudière-Appalaches	**502**
Primaire	7
Secondaire	83
Diplôme d'études professionnelles	297
Collégial	115
Université	0
13 – Laval	**323**
Primaire	x
Secondaire	65
Diplôme d'études professionnelles	142
Collégial	104
Université	x
14 – Lanaudière	**161**
Primaire	6
Secondaire	46
Diplôme d'études professionnelles	44
Collégial	65
Université	0
15 – Laurentides	**231**
Primaire	8
Secondaire	51
Diplôme d'études professionnelles	54
Collégial	118
Université	0
16 – Montérégie	**1 762**
Primaire	132
Secondaire	326
Diplôme d'études professionnelles	790
Collégial	514
Université	0
17 – Centre-du-Québec	**2 412**
Primaire	13
Secondaire	40
Diplôme d'études professionnelles	63
Collégial	2 297
Université	0

Région administrative et niveau de formation	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Non disponible	**4 235**
Primaire	2 598
Secondaire	1 628
Diplôme d'études professionnelles	0
Collégial	0
Université	9
Total	**62 184**

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été remplacées par le symbole « x ».

[1] Les CAQ sont ventilés par niveau de formation et non par programme, car le CAQ d'un niveau de formation peut être utilisé pour tous les programmes du même niveau.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

Tableau 2. Nombre de CAQ délivrés aux étudiants étrangers pour les 20 principales institutions d'enseignement, 2025-2026

Institution d'enseignement	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Université de Montréal	4 304
Université McGill (Faculté de droit)	4 243
Université du Québec à Montréal	3 847
Université Laval	3 511
Université Concordia	3 199
Collège Ellis	1 825
École des Métiers de l'Informatique du Commerce et de l'Administration de Montréal (EMICA)	1 617
Université de Sherbrooke	1 597
École de technologie supérieure	1 433
Université du Québec en Outaouais	1 429
Université du Québec à Chicoutimi	1 401
Collège Lasalle	1 357
Collège Universel	1 322
École Polytechnique de Montréal	1 279
HEC Montréal	1 132
Université du Québec à Trois-Rivières	1 079
Institut Teccart – Collégial	1 056
École Supérieure Internationale de Montréal (ESIDEM)	1 014
Collège Supérieur de Sherbrooke	960
Collège Supérieur De Montréal	933
École inconnue[1] et Autres	23 646
Total	**62 184**

[1] Cette mention est attribuée aux CAQ délivrés pour les enfants mineurs accompagnant un titulaire de l'autorité parentale séjournant ou devant séjourner au Québec en tant que travailleur étranger ou étudiant. L'enfant n'étant ni inscrit ni admis dans un établissement scolaire au moment de la demande, l'appellation « École inconnue » lui est accordée par défaut.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Extraction au 2 février 2026.

RP140. Depuis les modifications aux critères d'admissibilité aux services de francisation et d'intégration, le nombre de personnes inscrites à ces services, par région :
- à statut temporaire;
- arrivées depuis moins de 5 ans;
- arrivées depuis plus de 5 ans;
- par catégorie d'admission (économique, familiale, humanitaire);
- ayant déjà obtenu la citoyenneté canadienne.

Concernant les services de francisation, le Ministère ne dispose pas de l'information sur l'obtention de la citoyenneté canadienne.

1. Nombre de personnes qui ont bénéficié des services de francisation

Tableau 1. Nombre d'élèves ayant participé à un cours de français à temps complet ou à temps partiel, par statut d'immigration, au cours de la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

Statut des élèves		Total d'élèves (personnes distinctes) Temps complet	Total d'élèves (personnes distinctes) Temps partiel
Personnes canadiennes de naissance		**523**	**1 121**
Immigration temporaire	Travailleur étranger temporaire	9 780	28 196
	Étudiant étranger	1 236	3 365
	Demandeur d'asile	1 257	4 681
	Autres statuts d'immigration temporaire[1]	1 009	2 591
Immigration permanente	Résident permanent	9 116	6 394
	Citoyen Canadien naturalisé	1 157	2 142
	Réfugié	493	631
Autre statut		**163**	**319**
Statut non déterminé ou inconnu		**276**	**260**
Total d'élèves (personnes distinctes)		**24 611**	**48 393**

Note générale : Le nombre total d'élèves (personnes distinctes) par statut ne correspond pas à la somme de chacun des statuts, puisque le statut de certaines personnes a pu changer au cours de leur parcours. Par conséquent, ces personnes auront plus d'un statut enregistré. Le total des « personnes distinctes », quant à lui, ne compte qu'une fois chaque personne.

[1] Sont regroupés sous *Autres statuts d'immigration temporaire* les catégories Requérant au Canada, Membre du corps consulaire et Temporaire – Permis ministériel.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites au 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

Tableau 2. Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à un cours de français à temps complet ou à temps partiel du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, selon qu'elles ont été admises au pays depuis 5 ans et moins ou depuis plus de 5 ans

Situation	Total d'élèves (personnes distinctes) Temps complet	Total d'élèves (personnes distinctes) Temps partiel
Immigration permanente	**10 763**	**9 156**
Personnes admises[3] au pays depuis 5 ans et moins	6 281	3 728
Personnes admises[3] au pays depuis plus de 5 ans	1 566	1 987
Personnes dont la date d'admission est inconnue[4]	2 989	3 507

Note générale : Le nombre total d'élèves (personnes distinctes) par situation (« admises au pays depuis 5 ans et moins », « admises au pays depuis plus de 5 ans », sans date d'admission connue) ne correspond pas à la somme de chacune des situations.

[3] L'admission au Canada de personnes qui avaient déclaré se destiner au Québec lors de leur demande de résidence permanente.

[4] Personnes admises via un programme d'immigration permanente ayant une date d'admission inconnue au moment de la mise à jour.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites au 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG.

Tableau 3. Nombre d'élèves (personnes distinctes) ayant participé à un cours de français à temps complet ou temps partiel, par région administrative

Région administrative	Total d'élèves (personnes distinctes) Temps complet	Total d'élèves (personnes distinctes) Temps partiel
01 – Bas-St-Laurent	94	414
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	113	736
03 – Capitale-Nationale	1 755	2 637
04 – Mauricie	267	778
05 – Estrie	1 168	2341
06 – Montréal	13 219	29 774
07 – Outaouais	961	546
08 – Abitibi-Témiscamingue	51	484
09 – Côte-Nord	0	559
10 – Nord-du-Québec	0	84
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	0	167
12 – Chaudière-Appalaches	318	2 133
13 – Laval	1 900	2 539
14 – Lanaudière	437	286
15 – Laurentides	638	1 163
16 – Montérégie	3 698	3 996
17 – Centre-du-Québec	560	988
Total d'élèves (personnes distinctes)	**24 611**	**48 393**

Note générale : Le nombre total d'élèves (personnes distinctes) par région administrative ne correspond pas à la somme des personnes de chacune des régions puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'une région.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Données extraites au 31 janvier 2026. Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle.

2. Nombre de personnes qui ont bénéficié des services d'intégration

Pour l'année 2025-2026, la réponse à cette question se trouve à la fiche RP41 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

RP141. Nombre de cas de fraude recensés dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en 2025-2026.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en 2025-2026.

RP142. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en lien avec l'attestation du niveau requis de connaissance du français.

RP143. Nombre de cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ – étudiants étrangers, en lien la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.

Aucune décision judiciaire n'a permis de confirmer un cas de fraude dans le cadre du PEQ en lien avec la fréquentation scolaire des étudiants étrangers inscrits dans les établissements scolaires et l'authenticité des compétences acquises par les candidats à l'immigration.

RP144. Liste des mesures entreprises pour enrayer les cas de fraude dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, selon le volet (travailleurs ou étudiants), et montant, ventilé par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

Parmi les mesures mises en place pour détecter et rejeter les demandes qui contiennent des représentations fausses ou trompeuses dans le système d'immigration dans le cadre du PEQ, les conseillers procèdent à des entrevues de vérification, notamment des déclarations faites par les ressortissants étrangers relativement à leur connaissance du français oral.

Les personnes responsables de l'examen des demandes procèdent également à des vérifications par l'entremise de la Direction des enquêtes et de la prévention du Ministère. L'ensemble des représentations (renseignements et documents contenus dans les demandes) peuvent ainsi faire l'objet de vérifications.

Des demandes de vérification peuvent également être adressées aux fournisseurs de tests linguistiques lorsqu'un ressortissant étranger a présenté un test de langue à l'appui du niveau de connaissance du français déclaré dans sa demande.

Le Ministère n'est pas en mesure d'isoler la partie des coûts d'examen des demandes qui est spécifique à chacune des mesures de vérification. Ces mesures sont prises dans le cours normal du processus d'examen des demandes qui lui sont soumises.

RP145. Le nombre d'entrevues de sélection pour l'émission de CSQ dans la catégorie économique réalisées pour les cinq dernières années civiles. Fournir une ventilation par pays, ainsi que le nombre de sélections sur dossier pour l'émission de CSQ, ventilation par pays pour les cinq dernières années civiles.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

Compte tenu qu'une ventilation par catégorie d'immigration et par pays fait en sorte que de nombreuses données ne respectent pas les normes de confidentialité statistique (moins de cinq observations), les données sont présentées par continent de naissance.

Tableau 1. Nombre de requérants principaux ayant été convoqués en entrevue de sélection et nombre de CSQ délivrés, par programme d'immigration de la catégorie de l'immigration économique et par continent de naissance, du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

	Nombre de requérants principaux convoqués en entrevue	**Nombre de CSQ délivrés pour les requérants principaux ayant été convoqués en entrevue**
Travailleurs qualifiés	**741**	**641**
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	**379**	**320**
Afrique	307	258
Amérique	38	33
Asie	30	27
Europe	x	x
Océanie	x	x
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	**353**	**312**
Afrique	110	79
Amérique	33	30
Asie	191	185
Europe	19	18
Océanie	0	0
Programmes pilotes	9	9
Afrique	x	x
Amérique	0	0
Asie	x	x
Europe	0	0

	Nombre de requérants principaux convoqués en entrevue	Nombre de CSQ délivrés pour les requérants principaux ayant été convoqués en entrevue
Océanie	0	0
Gens d'affaires	**8**	**x**
Investisseurs	**0**	**0**
Afrique	0	0
Amérique	0	0
Asie	0	0
Europe	0	0
Océanie	0	0
Entrepreneurs	**x**	**0**
Afrique	x	0
Amérique	0	0
Asie	0	0
Europe	x	0
Océanie	0	0
Travailleurs autonomes	**x**	**x**
Afrique	x	0
Amérique	0	0
Asie	x	x
Europe	x	x
Océanie	0	0
Autres catégories économiques	**Non applicable**	**Non applicable**
Total	**749**	**645**

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

L'information sur le continent de naissance des requérants pour les demandes de sélection permanente dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) est, à ce stade-ci, en cours de consolidation et de validation. En conséquence, les demandes dans PSTQ ne sont pas considérées dans le total présenté. À noter cependant qu'aucune entrevue de sélection n'a été administrée au 31 janvier 2026 pour la délivrance de CSQ dans le PSTQ.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction : 2 février 2026.

Tableau 2. Nombre de CSQ délivrés pour les requérants principaux sélectionnés sur dossier, par programme d'immigration de la catégorie de l'immigration économique, par continent de naissance, du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

	Nombre de CSQ délivrés pour les requérants principaux (sélection sur dossier)
Travailleurs qualifiés	**14 147**
Programme régulier des travailleurs qualifiés (PRTQ)	**6 206**
Afrique	5 460
Amérique	156
Asie	x
Europe	506
Océanie	x
Programme de l'expérience québécoise (PEQ)	**6 615**
Afrique	2 771
Amérique	1 220
Asie	727
Europe	1 882
Océanie	15
Programmes pilotes	**1 326**
Afrique	985
Amérique	129
Asie	143
Europe	69
Océanie	0
Gens d'affaires	**24**
Investisseurs	**0**
Afrique	0
Amérique	0
Asie	0
Europe	0
Océanie	0
Entrepreneurs	**10**
Afrique	x
Amérique	0
Asie	0
Europe	x
Océanie	0
Travailleurs autonomes	**14**
Afrique	0
Amérique	x

	Nombre de CSQ délivrés pour les requérants principaux (sélection sur dossier)
Asie	0
Europe	x
Océanie	0
Autres catégories économiques	**0**
Afrique	0
Amérique	0
Asie	0
Europe	0
Océanie	0
Total	**14 171**

Notes : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

L'information sur le continent de naissance des requérants pour les demandes de sélection permanente dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) est, à ce stade-ci, en cours de consolidation et de validation. En conséquence, les demandes dans PSTQ ne sont pas considérées dans le total présenté.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Date d'extraction :2 février 2026.

RP146. Le nombre de demandes en attente dans le cadre du programme Regroupement familial, et le nombre de demandes excédant les délais de traitement pour ce même programme en 2025-2026.

Pendant la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a complété le traitement de 8 096 dossiers dans le programme du Regroupement familial dans un délai moyen de 84,2 jours calendaires.

En date du 31 janvier 2026, 334 demandes de la catégorie du Regroupement familial étaient en attente de traitement au MIFI.

En date 31 janvier 2026, et pour l'année 2025-2026, un total de 1 215 demandes ont été traitées dans un délai excédant l'engagement de 3 mois (91 jours calendaires) de la Déclaration de services à la clientèle du MIFI.

RP147. Copie des contrats accordés pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2022-2023, en 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 (pour tous les programmes d'immigration). Ventilation des crédits alloués en 2022-2023, en 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 et prévisions pour 2026-2027, par pays, pour les activités de prospection et de promotion de l'immigration. Copie des notes, études, analyses et de tout le matériel produit par ou pour le MIFI en 2025-2026 concernant les activités de promotion et de prospection de l'immigration.

Les données des années précédentes se trouvent dans les Cahiers explicatifs des crédits des années antérieures.

LISTE DES CONTRATS ACCORDÉS EN 2025-2026 (AU 31 JANVIER 2026)

Direction des services d'immigration du Québec – Afrique à Rabat et antenne à Dakar

- Aucun contrat accordé pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2025-2026.

Direction des services d'immigration du Québec – Europe à Paris, et antennes à Rome et à Bruxelles

- Contrat d'un montant de 5 904 euros accordé au Groupe Le Figaro pour l'accès à la base de profils professionnels CVAden pour une année pour la promotion des activités de recrutement en santé et en éducation en France et en Belgique à l'automne 2025 (EU_2025_1).

- Contrat d'un montant de 2 227,20 euros accordé à Hospimedia pour l'envoi de courriels ciblés auprès de professionnels dans le domaine de la santé pour la promotion de l'activité de recrutement en santé en France et en Belgique à l'automne 2025 (EU_2025_2).

- Contrat d'un montant de 3 271,20 euros accordé à Usine Nouvelle pour l'envoi de courriels ciblés auprès de professionnels de la santé et de l'éducation pour la promotion des activités de recrutement en santé et en éducation en France et en Belgique à l'automne 2025 (EU_2025_3).

- Contrat d'un montant de 4 800 euros accordé à Hellowork pour un forfait communication et un accès à sa base de profils professionnels pour la promotion des activités de recrutement en santé et en éducation en France et en Belgique à l'automne 2025 (EU_2025_4).

- Contrat d'un montant de 3 325 euros accordé à Clément Picherit pour du repérage ciblé de professionnels pour les activités de recrutement en santé et en éducation en France et en Belgique à l'automne 2025 (EU_2025_5).

- Contrat d'un montant de 1 907,67 euros par mois accordé à LinkedIn pour l'accès à sa base de profils professionnels pour la promotion des activités de recrutement en santé et en éducation en France et en Belgique à l'automne 2025 (EU_2025_6).

- Contrat d'un montant de 45 euros accordé au Syndicat national autonome des orthoptistes pour la diffusion d'offres d'emploi de l'activité de recrutement en santé en France à l'automne 2025 (EU_2025_7).

- Contrat d'un montant de 55,44 euros accordé à OVHcloud pour un forfait communication aux personnes invitées à l'activité de recrutement en éducation à l'automne 2025 (EU_2025_8).

Direction des services d'immigration du Québec – Amérique Latine à Mexico, et antennes à Bogota et à Sao Paulo

- Aucun contrat accordé pour la réalisation d'activités de prospection et de promotion de l'immigration à l'étranger en 2025-2026.

VENTILATION DES CRÉDITS D'OPÉRATIONS (PROMOTION) EN DOLLARS CANADIENS EN 2025-2026

Direction des services d'immigration (DSI) du Québec à l'étranger	**Crédits budgétés**	**Crédits dépensés***
DSI-Europe	131 500,00	97 731,36
DSI-Amérique latine	41 500,00	17 763,23
DSI-Afrique	31 000,00	17 925,72
Total	**204 000,00**	**133 420,31**

* Dépenses au 31 janvier 2026, selon les données fournies par le MRIF.

FIGARO Classifieds

EU_2025_1

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC A PARIS
66 RUE PERGOLESE
75016 PARIS 16
FRANCE

FACTURE : GP / 41415487 du 21/03/2025 Période du 15/03/2025 au 14/03/2026 PAGE 1 / 1

Nos références	Vos références
Tiers facturé : 8309200804 DELEGATION GENERALE DU QUEBEC Tiers payeur : 8309200804 DELEGATION GENERALE DU QUEBEC Réf. Interne : 5764077 Contact Commercial : EMILIE THEOTISTE Contact ADV : EUFONIE Mail : _ADV_CARRIERE@figarocms.fr	N° TVA intracommunautaire : FR78775687973 Contact : Paul GORET Client final : DELEGATION GENERALE DU QUEBEC A PAR

Désignation	Quantité	PU HT	Remise	Montant HT
Réf. Interne : 5764077 FCBE 554 1				
ABONNEMENT MOINS DE 50 SALARIES AVEC CVADEN	1,000	4 920,0000		4 920,00

	TOTAL HT	4 920,00
TVA acquittée sur les encaissements	TOTAL NET	4 920,00
Seul le montant de la T.V.A correspondant au prix effectivement payé	TVA 20,00 %	984,00
pourra ouvrir droit à déduction	TOTAL TTC	5 904,00

Merci d'adresser vos règlements à :
FIGARO CLASSIFIEDS Comptabilité Publicité 101 RUE DE L'ABBE GROULT 75015 PARIS vchomette@lefigaro.fr,ihamart@lefigaro.fr,aswinkel@lefigaro.fr

Conditions de règlement :
Total TTC : 5 904,00 EUR Virement le 10/05/2025
RIB : 30007 99999 04242104000 25 , IBAN : FR7630007999990424210400025 BIC : NATXFRPPXXX , DOMICILIATION : NATIXIS PARIS

Aucun escompte accordé pour tout paiement anticipé
Pénalités de retard au taux de 12% par an et une indemnité forfaitaire de 40€ prévue à l'article L441-6 alinéa 12 du code de commerce

15-05-2025

Merci de joindre ces références à toute correspondance ou règlement
COMPTE PAYEUR : 8309200804
FACTURE : GP / 41415487
MONTANT = 5 904,00 EUR

FIGARO CLASSIFIEDS SAS au capital de 6 991 618,00 EUR
Siège social : 9 rue Caumartin 75009 PARIS 09 RCS PARIS B 431373471 TVA n° FR 66431373471

HOSPIMEDIA SAS

EU_2025_2

FACTURE
FC202535876

Service comptabilité clients
2 rue de Tenremonde
59000 Lille
France
Tél : 03 20 32 52 32
facturation@hospimedia-groupe.fr

DELEG GEN GOUVERNEMENT QUEBEC (MAISON DU QUEBEC)
66 RUE PERGOLESE
75116 PARIS
France

Date de facture :	10/09/2025	**Acheteur :**	Marie-Pier BEAUDOIN
Conditions de paiement :	30 jours net	**Bon de commande :**	
Date échance :	10/10/2025	**SIRET :**	77568797300013
N° client :	705803	**Code Service :**	

Description	Montant
Staffsanté - forfait illimité enrichi 3 mois	1 856,00 €

Total HT	1 856,00 €
Total TVA (20,00 %)	371,20 €
Total TTC	2 227,20 €

Remarques :

16-09-2025

Escompte pour paiement anticipé : néant
En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt en vigeur ansi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

Pour régler cette facture :

1 Virement bancaire

Merci de préciser les éléments suivants :

- N° client : **705803**
- N° facture : **FC202535876**
- Total TTC : **2 227,20 €**

BANQUE : CIC BANQUE WASQUEHAL
IBAN : FR7630027175030002012870164
BIC : CMCIFRPP

2 Chèque

Merci de rédiger votre chèque à l'ordre de la société **HOSPIMEDIA SAS** et de l'accompagner du talon détachable ci-dessous :

Talon à joindre avec votre paiement par chèque

DELEG GEN GOUVERNEMENT QUEBEC (MAISON DU QUEBEC)
N° facture : **FC202535876**
N° client : **705803**
Total TTC : **2 227,20 €**

HOSPIMEDIA SAS
Service comptabilité clients
2 rue de Tenremonde
59000 Lille
France

MEDIA-V20180101-1

E-T-A-I

Usine Nouvelle

20 RUE DES AQUEDUCS
94250 GENTILLY

EU_2025_3

CIC PARIS - RIB: 30066-10947-00021023501-45
IBAN: FR76-3006-6109-4700-0210-2350-145 SWIFT: CMCIFRPP

E-T-A-I Talon à joindre à votre réglement à

Échéance	N° facture	Montant
29-10-2025	P25090061	3 271,20 €
Mode réglement	**Date facture**	**N° client**
Virement	29-09-2025	975074

FACTURE FACTURE ORIGINALE Page : 1

DELEGATION GENERALE DU QUEBEC
BUREAU D'IMMIGRATION DU QUEBEC
66 RUE PERGOLESE
75116 PARIS 16

TVA Intracommunautaire FR78775687973

N° DE FACTURE	DATE	N° DE CLIENT	PUBLICATION
P25090061	29/09/2025	975074	Usine Nouvelle

Édition :www.usinenouvelle.com N° parution :25WU9 du 26/09/2025
N° Ordre :9917090/1 rub. :Web

		MONTANT Euro
	Format : Data RH	
Data RH	WEB	
V/ORDRE Mme BEAUDOIN du 08/09/25	Prix de base	1,50 €
	Tarif applique	1,50 €
	Quantite : 2526	3 789,00 €
	Offre commerciale	-1 063,00 €
TOTAL HT Insertion		2 726,00 €
	PRIX TOTAL NET H.T.	2 726,00 €
	TVA (20%)	545,20 €
	MONTANT TTC	3 271,20 €
	ACOMPTE	0,00 €
	NET A PAYER	3 271,20 €

29-09-2025

Escompte de 1% du TTC accordé pour paiement comptant sous 10 jours ouvrables

S.A.S.U au capital de 57 029 328 € - 806 420 360 RCS Créteil - N°TVA FR 00 806 420 360

Pénalités de retard : taux BCE + 10 points. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 Euros

475

TVA payée sur les encaissements

FACTURE N° : FV25-016641

EU_2025_4

2, rue de la Mabilais
35000 RENNES
Tel. : 02.23.44.08.65
Internet : www.hellowork.com
E.mail : facturation@hellowork.com

Délégation Générale du Québec à Paris
Direction des services d'immigration
66 Rue Pergolèse
75016 PARIS
France

Facture du	N° Client	Commande	Votre référence
30/09/25	C46574	CDV25-007335	SMART Q-23601

Mode de règlement : VIREMENT - 30 Jours Fin de mois

Code devise : EUR
Commercial : Charles KIM

Tél. Client :

Pour le compte de Délégation Générale du Québec à Paris

Identifiant TVA

Article	Description	Abonnement Début	Abonnement Fin	Qté	PV Unit.	Rem. (%)	PV Net	Montant H.T.
3719	Pilote Hellowork	15/09/25	15/11/25	1	6 000,00	33,3333	4 000,0002	4 000,00

Echéance (s):				Taux TVA	Bases	Montant TVA
31/10/2025	**4 800,00**			20	4 000,00	800,00

Montant H.T.	4 000,00
Montant TVA	800,00
Net à payer	**4 800,00**
Acompte	
Montant net à payer	**4 800,00**

TVA sur encaissement

10-10-2025

Une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement, conformément aux articles L.441-3 et L.441-6 du code du commerce.
Conformément à nos conditions générales de vente : aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accepté.
En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de retard sur la base du taux d'intérêt légal de la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points.

Banque Populaire Grand Ouest **RIB : 13807 - 00657 - 10721142972 - 70** **IBAN : FR7613807006571072114297270 - SWIFT : CCBPFRPPNAN**

SASU au capital de 168.672,00 € - Siret 42884313000140 - NAF 6311Z - N° Identification TVA : FR69428843130

Clément Picherit

EU_2025_5

Facture

6 Impasse d'Havelooze
Nantes, 44000, France
Téléphone : 06 17 94 29 50
Siren : 853 916 435

N° Facture	DATE
DGQP Automne 2025	20/10/2025

FACTURER À

RÉF CLIENT	CONDITIONS
DGQP	A reception

Délégation Générale du Québec
66 rue Pergolèse
75016 Paris
01.40.67.85.00
Marie-Pier Beaudoin, directrice DSI Europe/Afrique

DESCRIPTION	QTÉ	PRIX UNITAIRE	MONTANT
Emplois Education Sourcing		-	
Option Inmails (au prix de revient)	400	5,5	2200
Heures de sourcing	5	75	375
Emplois Santé Sourcing			0
Heures de sourcing	10	75	750
Nous vous remercions de votre confiance.	TOTAL HT en Euros		3325

Montant à régler au total : 3325 Euros - (Trois Milles Trois Cent Vingt Cinq Euros)

Mode de règlement : Virement bancaire

Banque : IBAN FR76 3004 7142 5200 0205 7800 116
Identification de la banque (BIC) : CMCIFRPP

Clément Picherit, Siren 853 916 435, 6 impasse d'havelooze,44000 Nantes, France
TVA non applicable article 293 B du code général des Impôts

Pour toute question concernant cette facture, veuillez contacter
Clément Picherit, 06.17.94.29.50, cpicherit@gmail.com

20-10-2025

LinkedIn Ireland Unlimited Company
VAT: IE9740425P

INVOICE EU_2025_6

Invoice Number : 78112812471

Balance Due : **EUR 0.00**
Due Date : 23-JAN-2026

Bill To
DELEG GEN GOUVERNEMENT QUEBEC
39 avenue Victor Hugo
Paris Paris 75116
France
Attn:Accounts Payable
Customer Number:1050241

Ship To
DELEG GEN GOUVERNEMENT QUEBEC
39 avenue Victor Hugo
Paris Paris 75116
France
Customer Number:1050241

Invoice Date	:	**23-JAN-2026**
Payment Terms	:	IMMEDIATE
PO Number or I/O Number	:	
Advertiser Campaign	:	
Contract Contact	:	Goret, Paul
Currency	:	EUR
Payment Method	:	Credit Card*

Invoice Details

Order Number FLD10404606434 **Billing Frequency** Monthly **Next Invoice Date** 23-FEB-2026

Line	Description	Order Line Amount	Qty	Unit Price	Billed Amount	VAT Amount
1	Additional Recruiter/RPS InMail : 19 of 36 Billing Period From 23/01/2026 To 22/02/2026	8,730.00	100	2.43	242.50	0.00 0.00%
2	Jobs Dashboard Manager : 19 of 36 Billing Period From 23/01/2026 To 22/02/2026	0.00	3	0.00	0.00	0.00 0.00%
3	Recruiter - Corporate : 19 of 36 Billing Period From 23/01/2026 To 22/02/2026	59,946.00	2	832.59	1,665.17	0.00 0.00%

Special Instructions :
You may be required to account for VAT under the reverse charge procedure according to the local VAT rules in your country.

Total	1,907.67
VAT	0.00
Amount Paid	1,907.67
Balance Due	**0.00**

Payment Method: Credit Card

Questions? Please contact us at http://lnkd.in/billinghelp

View all invoices at https://admincenter.linkedin.com

*If the payment method is credit card, card on the file will be automatically charged

LinkedIn Ireland Unlimited Company
VAT: IE9740425P

EU_2025_6

Bill To
DELEG GEN GOUVERNEMENT QUEBEC
39 avenue Victor Hugo
Paris Paris 75116
France
Attn:Accounts Payable
Customer Number:1050241

Ship To
DELEG GEN GOUVERNEMENT QUEBEC
39 avenue Victor Hugo
Paris Paris 75116
France
Customer Number:1050241

Dear Customer,
Please note that below is the summary of the complete list of billing schedules for this order. For any questions, please contact http://lnkd.in/billinghelp.
Thank you for your business.

Billing Schedule Summary - Order Number FLD10404606434

Bill From	Bill To	Invoice Date	Due Date	Transaction Number	Currency	Billing Schedule Amount	Invoice Amount	Tax Amount	Total Amount (Incl. Tax)	Balance Due
23-JUL-2024	22-AUG-2024	23-JUL-2024	23-JUL-2024	78112141708	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-AUG-2024	22-SEP-2024	23-AUG-2024	23-AUG-2024	78112172652	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-SEP-2024	22-OCT-2024	23-SEP-2024	23-SEP-2024	78112203236	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-OCT-2024	22-NOV-2024	23-OCT-2024	23-OCT-2024	78112242677	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-NOV-2024	22-DEC-2024	24-NOV-2024	24-NOV-2024	78112277793	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-DEC-2024	22-JAN-2025	23-DEC-2024	23-DEC-2024	78112315645	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-JAN-2025	22-FEB-2025	23-JAN-2025	23-JAN-2025	78112355072	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-FEB-2025	22-MAR-2025	23-FEB-2025	23-FEB-2025	78112389903	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-MAR-2025	22-APR-2025	23-MAR-2025	23-MAR-2025	78112426500	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-APR-2025	22-MAY-2025	23-APR-2025	23-APR-2025	78112465458	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-MAY-2025	22-JUN-2025	23-MAY-2025	23-MAY-2025	78112501234	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-JUN-2025	22-JUL-2025	23-JUN-2025	23-JUN-2025	78112539320	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-JUL-2025	22-AUG-2025	23-JUL-2025	23-JUL-2025	78112579637	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-AUG-2025	22-SEP-2025	23-AUG-2025	23-AUG-2025	78112613524	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-SEP-2025	22-OCT-2025	23-SEP-2025	23-SEP-2025	78112649217	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-OCT-2025	22-NOV-2025	23-OCT-2025	23-OCT-2025	78112689368	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-NOV-2025	22-DEC-2025	23-NOV-2025	23-NOV-2025	78112729639	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-DEC-2025	22-JAN-2026	23-DEC-2025	23-DEC-2025	78112770385	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-JAN-2026	22-FEB-2026	23-JAN-2026	23-JAN-2026	78112812471	EUR	1,907.67	1,907.67	0.00	1,907.67	0.00
23-FEB-2026	22-MAR-2026	23-FEB-2026			EUR	1,907.67				
23-MAR-2026	22-APR-2026	23-MAR-2026			EUR	1,907.67				
23-APR-2026	22-MAY-2026	23-APR-2026			EUR	1,907.67				
23-MAY-2026	22-JUN-2026	23-MAY-2026			EUR	1,907.67				
23-JUN-2026	22-JUL-2026	23-JUN-2026			EUR	1,907.67				
23-JUL-2026	22-AUG-2026	23-JUL-2026			EUR	1,907.67				
23-AUG-2026	22-SEP-2026	23-AUG-2026			EUR	1,907.67				
23-SEP-2026	22-OCT-2026	23-SEP-2026			EUR	1,907.67				
23-OCT-2026	22-NOV-2026	23-OCT-2026			EUR	1,907.67				
23-NOV-2026	22-DEC-2026	23-NOV-2026			EUR	1,907.67				
23-DEC-2026	22-JAN-2027	23-DEC-2026			EUR	1,907.67				
23-JAN-2027	22-FEB-2027	23-JAN-2027			EUR	1,907.67				
23-FEB-2027	22-MAR-2027	23-FEB-2027			EUR	1,907.67				
23-MAR-2027	22-APR-2027	23-MAR-2027			EUR	1,907.67				
23-APR-2027	22-MAY-2027	23-APR-2027			EUR	1,907.67				
23-MAY-2027	22-JUN-2027	23-MAY-2027			EUR	1,907.67				
23-JUN-2027	22-JUL-2027	23-JUN-2027			EUR	1,907.55				

Contract Amount (Excl. Tax)	68,676.00	
Billed Amount (Excl. Tax)		36,245.73

Syndicat National Autonome des Orthoptistes
22 rue Richer
75009 PARIS
France
01 40 22 03 04
contact@orthoptiste.pro

EU_2025_7

FACTURE EN EUROS

Mme Marie-Pier BEAUDOIN
66 rue Pergolèse
75116 PARIS

Facture numéro	Date	Référence commande
FCSNAO-001919	06/10/2025	AN-20251006-000933

Article(s)

Réf.	Désignation	Prix unit. €.TTC	Qté.	Tva	Prix €.TTC
AN-20251006-000933	Passage d'une petite annonce pour une durée de 45 jours du 06/10/2025 au 20/11/2025	45,00	1	20 %	**45,00**

Total articles €.TTC	**45,00**
dont TVA 20 %	**7,50**
Total €.TTC	**45,00**
Total €.HT	**37,50**

Règlement(s)

Mode de règlement	Désignation	Date	Paiement €.TTC	Remboursement €.TTC
Carte Bancaire	CB 251006101116BEAUDOIN	06/10/2025 - 10H12	45,00	0,00

Total dû €.TTC	45,00
Total versé €.TTC	45,00
Restant dû €.TTC	0,00

22 rue Richer - 75009 Paris
01 40 22 03 04 - contact@orthoptiste.pro
SIRET : 300 498 391 00055
Code APE : 911 A
TVA Intercommunautaire : FR77 300498391

Payé carte DSI 20/11/2025

OVHcloud

EU_2025_8

Référence de la facture acquittée : **FR73847170**
Type de facture : **Souscription**
Date d'émission : **21/11/2025**
Commande : **BC238942930**
Identifiant Client : **du27086-ovh**

DELEG GEN
GOUVERNEMENT QUEBEC
Amaury Luthun
66 rue Pergolèse
75116 PARIS

SIREN : **775687973**

Facture n°FR73847170 du 21 Novembre 2025	
Total de la facture HT	46,20 €
TVA (20%)	9,24 €
Total de la facture TTC	**55,44 €**

Information de paiement :
La facture a été réglée.

Rubrique Téléphonie

Offres	Quantité	Prix unitaire	Prix HT
OVHcloud: remise sur le pack de 1000 SMS	**1**	**-13,80 €**	**-13,80 €**
	Sous total		**-13,80 €**

Service	Quantité	Prix unitaire	Prix HT
Credit SMS	1000	0,06 €	60,00 €
	Sous total		**60,00 €**

Rubrique divers GIFT

Offres	Référence	Quantité	Prix unitaire	Prix HT
OVHcloud : remise sur le pack de 1000 SMS	**new**	**1**	**0,00 €**	**0,00 €**
		Sous total		**0,00 €**

Service	**60,00 €**
Offres	**-13,80 €**
Prix HT	**46,20 €**
TVA (20%)	**9,24 €**
Total TTC	**55,44 €**

Pas d'escompte.
Sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties, tout incident de paiement peut entraîner une suspension de services et est passible de pénalités de retard calculées sur la base de trois fois le taux d'intérêt

OVH - 2 rue kellermann BP 80157 59053 ROUBAIX CEDEX 1 - France
SAS au capital de 10 174 560,00 € - RCS LILLE METROPOLE 424 761 419 00045 - Code APE 2620Z - N°TVA FR22424761419
SIREN : 424 761 419 - Paiement de la TVA d'après les débits

légal en vigueur en France, avec un montant d'indemnité forfaitaire minimum de 40 euros.
Service fourni par voie électronique

Nos coordonnées bancaires

- HSBC FRANCE
- BIC : CCFRFRPP
- IBAN : FR76 3005 6005 0305 0300 0004 147

OVH - 2 rue kellermann BP 80157 59053 ROUBAIX CEDEX 1 - France
SAS au capital de 10 174 560,00 € - RCS LILLE METROPOLE 424 761 419 00045 - Code APE 2620Z - N°TVA FR22424761419
SIREN : 424 761 419 - Paiement de la TVA d'après les débits

RP148. Bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des immigrants, pour les cinq dernières années, avec les ministères sectoriels suivants : Santé et Services sociaux, Travail, Emploi et Solidarité sociale et Éducation et Loisir, Enseignement supérieur et Recherche.

Le bilan et degré de réalisation des ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes pour 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025 avec ces ministères se trouvent respectivement dans les rapports annuels de gestion du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) de 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025.

Les rapports de reddition de comptes pour l'exercice financier 2025-2026 qui s'est terminé le 31 mars 2026 sont élaborés par chacun des quatre ministères concernés. Ces rapports seront consolidés par le MIFI. Ainsi, le bilan et le degré de réalisation pour l'année 2025-2026 seront disponibles lors de la publication du Rapport annuel de gestion du MIFI de 2025-2026.

RP149. Nombre d'immigrants ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas au cours de francisation pour les cinq dernières années.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'est pas en mesure de fournir des données probantes sur le nombre de personnes immigrantes ne parlant pas français et ne s'inscrivant pas aux cours de français, mais plutôt sur les personnes ayant déclaré ne pas connaître le français au cours du processus d'admission.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Personnes immigrantes âgées de 16 ans et plus admises au Québec en 2025 qui ont déclaré ne pas connaître le français au cours du processus d'admission

Population immigrante de 16 ans et plus admise de manière permanente et ayant déclaré une connaissance linguistique[1]	**2025**
Total	47 400
ne connaissant pas le français (n)	7 237
ne connaissant pas le français (%)	15,3

Données préliminaires pour 2025.

[1] Connaissance linguistique déclarée par une personne au cours du processus de sélection ou d'admission. Cette catégorie exclut les personnes pour lesquelles l'information n'est pas disponible.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Banque de données sur les résidents permanents.

RP150. La moyenne des frais liés aux cours de francisation pour 2025-2026 et les prévisions pour 2026-2027.

Coût moyen de la francisation selon le nombre d'élèves uniques en 2025-2026
(Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026)

Cours	Coût moyen/élèves ($)*
Temps complet	8 980,8 $
Temps partiel	1 752,2 $

* Les coûts incluent les dépenses pour les allocations.

RP151. Nombre d'immigrants parlant déjà le français admis au Québec depuis les vingt dernières années, et les prévisions d'admission pour 2026-2027.

En 2025, 49 685 personnes immigrantes admises au Québec ont déclaré connaître le français au cours du processus d'admission, soit 83,02 % de l'ensemble des personnes admises. Cela inclut les personnes qui déclarent connaître le français seulement et celles qui déclarent connaître à la fois le français et l'anglais au cours du processus d'admission[1]. Il s'agit de données préliminaires.

Les données des années antérieures à 2025 se trouvent dans les cahiers explicatifs des années précédentes.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, Banque de données sur les résidents permanents.

[1] Le calcul des pourcentages sur la connaissance du français n'inclut pas l'information non disponible.

RP152. Liste des actions entreprises pour améliorer la sélection des personnes immigrantes afin qu'elles répondent aux besoins du marché du travail au Québec, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

Programme de sélection des travailleurs qualifiés

Le programme de sélection des travailleurs qualifiés (PSTQ) constitue l'unique programme d'immigration économique ciblant les travailleurs qualifiés au Québec. Ce programme a précisément été conçu pour sélectionner des personnes ressortissantes étrangères qui pourront exercer leur profession et répondre aux besoins du marché du travail, selon les impératifs économiques, démographiques et linguistiques du Québec.

Rappelons que le PSTQ est composé de quatre volets :

- Volet 1 : Haute qualification et compétences spécialisées;
- Volet 2 : Compétences intermédiaires et manuelles;
- Volet 3 : Professions réglementées;
- Volet 4 : Talents d'exception.

Les quatre volets du PSTQ ont été créés selon la Classification nationale des professions (CNP) de 2021. Ainsi, les exigences minimales à satisfaire dans chaque volet du PSTQ permettent de renforcer l'adéquation avec les compétences recherchées sur le marché du travail québécois.

Personnes invitées par région administrative en date du 31 janvier 2026

Région administrative de résidence	N	%
Montréal	1 587	29,0
Capitale-Nationale	1 070	19,6
Montérégie	408	7,5
Estrie	392	7,2
Chaudière-Appalaches	338	6,2
Mauricie	262	4,8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	259	4,7
Centre-du-Québec	211	3,9
Outaouais	180	3,3
Abitibi-Témiscamingue	173	3,2
Bas-Saint-Laurent	137	2,5
Laurentides	127	2,3
Laval	87	1,6
Lanaudière	77	1,4
Côte-Nord	64	1,2

Région administrative de résidence	N	%
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	42	0,8
Nord-du-Québec	27	0,5
Information non disponible	25	0,5
Total	**5 466**	**100,0**

Parmi les 5 466 personnes invitées au PSTQ en date du 31 janvier 2026, 4 989 (91,3 %) avaient déclaré une profession principale en déficit ou léger déficit selon les diagnostics de moyen terme pour les professions produits par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

RP153. Liste des actions entreprises afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre au Québec grâce à l'embauche de personnes immigrantes, par région, et montants ventilés par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

ACTIONS ET MESURES

L'offre de services aux entreprises

- Mise sur un accompagnement personnalisé et de proximité dans toutes les régions du Québec pour l'identification des programmes d'immigration et services répondant aux besoins de main-d'œuvre des entreprises et l'assistance dans leurs démarches.

- Facilite l'accès à des activités et des outils favorisant l'embauche de personnes immigrantes au Québec et à l'international (immigration temporaire dans les secteurs prioritaires visés), la reconnaissance de leurs compétences de même que leur intégration et leur francisation en milieu de travail.

- Inclut les services d'apprentissage du français en milieu de travail depuis le lancement de Francisation Québec au 1er juin 2023.

- Entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, 1 618 entreprises ont été accompagnées par le MIFI et ses partenaires de francisation.

Le recrutement à l'international

- Depuis l'automne 2025, en cohérence avec les orientations de la planification pluriannuelle 2026-2029, le Ministère a repris de façon graduelle et ciblée ses activités de recrutement international de travailleurs étrangers temporaires dans certains secteurs.

- Ainsi, à l'automne 2025, le Ministère a tenu trois activités de recrutement international dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de la transformation des produits de la mer, visant à pourvoir environ 365 postes. Six employeurs du secteur de la transformation des produits de la mer, situés à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dans les régions de la Côte-Nord, de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et du Bas-Saint-Laurent, et un partenaire sectoriel, ÉvoluPêches, ont été accompagnés. Pour les secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux, deux fédérateurs d'employeurs y ont participé, soit la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). La FCSSQ a accompagné 25 centres de services scolaires hors CMM, alors que le MSSS a accompagné 10 établissements de soins de santé également situés hors CMM.

Le moteur de recherche du Portail employeurs

- Outil de référencement accessible sur la plateforme Arrima. L'interface dédiée aux entreprises leur permet de rechercher et d'identifier gratuitement, et de façon autonome, des personnes ressortissantes étrangères qui sont déjà présentes au Québec ou qui sont à l'étranger, et dont les profils correspondent à leurs besoins de main-d'œuvre.

- Entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, 23 entreprises ont utilisé le moteur de recherche qui a mené à 85 demandes de prises de contact auprès de ressortissants étrangers.

L'Outil comparatif québécois des diplômes étrangers

- Afin d'aider les entreprises à déterminer des bassins potentiels de main-d'œuvre pour répondre à leurs besoins de recrutement, le Ministère a mis en ligne le 23 mars 2023 l'Outil comparatif québécois des diplômes étrangers. Ce dernier permet aux employeurs et aux organismes du Québec de rechercher de façon autonome des diplômes québécois et d'identifier des diplômes étrangers qui s'y comparent.

- Le 9 juillet 2025, de nouvelles fonctionnalités ont été mises en ligne, permettant aux employeurs d'effectuer la recherche inverse, soit de rechercher un diplôme québécois comparable à un diplôme étranger; et de déterminer si un établissement d'enseignement est reconnu par des autorités étrangères compétentes (p. ex., par des ministères chargés de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur).

- Au 31 janvier 2026, 257 utilisateurs provenant de 183 organisations avaient accédé au moins une fois à cet outil.

Les invitations au moyen du Système de déclaration d'intérêt (SDI)

- Parmi les 5 466 personnes ressortissantes que le Ministère a invitées dans le Programme de sélection des travailleurs qualifiés entre le 1er juillet 2025 et le 31 janvier 2026, 2 151 ont déclaré exercer une profession ciblée et généralement associée aux secteurs priorisés que sont la santé, l'éducation, la petite enfance, le génie, la construction et le manufacturier.

- Du 1er juillet 2025 au 31 janvier 2026, 91,3 % des personnes invitées exerçaient une profession en déficit ou en léger déficit de main-d'œuvre selon l'État d'équilibre du marché du travail du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

- Le Ministère a aussi favorisé la régionalisation de l'immigration en invitant, durant la même période, 3 508 personnes (64 %) qui résidaient à l'extérieur du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal et 69 % hors Montréal et Laval.

Les projets spéciaux de recrutement avec reconnaissance des compétences

- Le ministère a coordonné, entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026, des projets de recrutement international et au Québec intégrant la reconnaissance des compétences dans les secteurs de la santé, des services de garde éducatifs à l'enfance (SGÉE) et de la construction.

Accompagnement Québec

- Le Ministère offre ce service gratuit et personnalisé aux personnes immigrantes. Les employeurs sont encouragés à recommander leurs travailleurs qui ont déjà un statut d'immigration vers ce service pour faciliter leur intégration et leur participation en français à la société québécoise. Dans le cadre des projets spéciaux de recrutement avec reconnaissance de compétences (génie, construction, petite enfance et infirmières et infirmiers), des webinaires d'informations sur le service Accompagnement Québec sont offerts aux employeurs participants ainsi qu'aux candidats avant leur arrivée au Québec.

RP154. Liste des actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région et montants ventilés, par mesure, pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

Principales actions réalisées en 2025-2026

Programme d'appui aux collectivités

Le *Programme d'appui aux collectivités* (PAC) vise à accroître la capacité des collectivités à être plus accueillantes et inclusives. Il contribue, avec d'autres programmes du Ministère et d'autres programmes gouvernementaux, à favoriser l'attraction, l'intégration et l'établissement durable des personnes immigrantes et d'autres minorités culturelles afin qu'elles participent pleinement, en français, à la prospérité du Québec.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, 240 ententes étaient en vigueur dans le cadre du PAC pour un financement de près de 20,6 M$ dans les 17 régions du Québec. Les prévisions pour 2026-2027 ne sont pas encore disponibles.

Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration

Le *Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration* (PASI – volets 1 à 4) permet de financer les organismes partenaires pour qu'ils offrent des services aux personnes immigrantes afin de favoriser leur intégration à plus long terme. Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, il y a eu 112 organismes qui ont été soutenus en vertu du programme pour un montant total de 64,1 M$, dont 70 sont situés hors de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal pour l'accueil des personnes immigrantes en région.

Le Programme permet aussi de financer 26 organismes en régionalisation (volet 1B) en 2025-2026 afin de présenter les opportunités d'établissement en région aux personnes immigrantes et les accompagner dans leur projet de régionalisation.

Le Ministère finance également les organismes qui offrent les services d'Emplois en régions, dont le mandat est de favoriser la migration secondaire, en accompagnant des personnes immigrantes installées dans la communauté métropolitaine de Montréal dans leur projet de régionalisation, et ce, à travers plusieurs activités normées du PASI (informations sur les régions et promotion des services, suivi dans les démarches de régionalisation et des séjours et des visites exploratoires des régions).

Autres initiatives

L'une des orientations pluriannuelles de l'immigration pour la période 2026-2029, est de favoriser l'admission permanente de personnes déjà sur place à titre temporaire. Ainsi, la quasi-totalité des invitations à déposer une demande de sélection permanente dans le Programme de sélection des

travailleurs qualifiés (PSTQ) que fera le Ministère sera pour des personnes résidants déjà sur place, dont une proportion importante représente les personnes résidantes à l'extérieur de la CMM.

Du 17 juillet 2025, date du début des invitations dans le PSTQ, jusqu'au 31 janvier 2026, 5 466 personnes ont été invitées à présenter une demande de sélection permanente (DSP) au PSTQ, de ce nombre, 3 508 étaient pour des personnes qui déclaraient résider hors CMM, soit 64 % des invitations.

Le réseau régional du Ministère est actuellement composé de 10 directions régionales et de 72 antennes. La présence du MIFI dans l'ensemble des régions favorise le déploiement de son offre de services de proximité auprès des entreprises du Québec qui bénéficient d'un accompagnement personnalisé par les conseillères et les conseillers du MIFI, ainsi qu'un accès à des outils d'aide à l'embauche de personnes immigrantes tels que le moteur de recherche du Portail employeurs, et l'outil comparatif québécois des diplômes étrangers.

Les agentes et agents d'aide à l'intégration accompagnent les personnes immigrantes inscrites à Accompagnement Québec depuis l'étranger et au Québec. De l'information sur les occasions d'établissement en région est donnée dans le cadre d'Accompagnement Québec, et ce, dès l'étranger.

RP155. Proportion des personnes immigrantes qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal au moment de leur sélection par le Québec.

La proportion des personnes immigrantes admises de manière permanente dans l'ensemble des programmes d'immigration permanente et qui se destinent à s'établir hors des régions administratives de Laval, de la Montérégie et de Montréal, au moment de leur sélection par le Québec, est de 39,17 % pour l'année 2025.

RP156. Liste des organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région.

Organismes
24H ChronoSports
AMINATE Accueil multiethnique et intégration de nouveaux arrivants à Terrebonne et les environs
ABL accès accueil action
Accompagnement des femmes immigrantes de l'Outaouais (AFIO)
Accueil et intégration BSL inc.
Accueil-Parrainage Outaouais
Acte d'Amour !
Action famille Lavaltrie inc.
Actions interculturelles de développement et d'éducation (AIDE) Inc.
Administration régionale Baie-James
Agora boréale, Association interculturelle de Lebel-Sur-Quévillon
C.O.F.F.R.E.T Centre de formation et d'orientation pour favoriser les relations ethniques traditionnelles
Café de Quartier Ascot
Carnet Plein Air
Carrefour d'action interculturelle
Carrefour de la Vallée-de-l'Or (Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Est)
Carrefour Emploi des Collines
Carrefour Emploi Haut St-Maurice
Carrefour Emploi Lotbinière
Carrefour Jeunesse emploi d'Abitibi-Ouest
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de l'Islet
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau
Carrefour Jeunesse Emploi du Témiscamingue
Carrefour Jeunesse Emploi et Option Emploi du Rocher-Percé
Carrefour Jeunesse-Emploi Charlesbourg-Chauveau
Carrefour jeunesse-emploi Comté Nicolet-Bécancour
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord
CJE Beauce-Sud
Carrefour Jeunesse-Emploi de d'Autray-Joliette
Carrefour Jeunesse-Emploi de Frontenac

Organismes
Carrefour jeunesse-emploi de la Haute-Côte-Nord (CJEHCN)
Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC des Laurentides
Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé
Carrefour Jeunesse-emploi de l'Outaouais
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES ÎLES
Carrefour jeunesse-Emploi Les Etchemins
Carrefour Jeunesse-Emploi Memphrémagog
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.
Centre Alpha Lira Inc.
Centre d'activités populaires et éducatives C.A.P.E
Centre d'aide aux personnes immigrantes et leurs familles (CAPIF)
Centre de bénévolat St-Alphonse-Nouvelle inc.
Centre de formation option-travail Ste-Foy
Centre d'Intégration en emploi Laurentides (C.I.E. Laurentides)
Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (C.O.M.S.E.P.)
Centre local de développement de la municipalité régionale de comté de Bellechasse inc.
Centre multiethnique de Québec inc.
Centre R.I.R.E. 2000
Centre-Émersion (Manicouagan) Inc.
Chambre de commerce de Val d'Or
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent
Comité condition féminine Baie-James
Comité d'accueil international des Bois-Francs
Comité Régional d'Éducation pour le Développement International Lanaudière
COMMUN'ACTION STE-JEANNE D'ARC INC.
Communauté Blackestrie
Connexion Laurentides
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny
Corporation de Développement Communautaire (CDC) du Haut-Saint-François
Créativa Productions
Développement Côte-de-Beaupré
Développement Mauricie inc.
Drummond Économique
Fédération des communautés culturelles de l'Estrie
Fédération Québécoise des municipalités locales et régionales (FQM)
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

Organismes
Groupe Inclusia
Haute-Gaspésie me voici
Horizon Emploi
Impact Emploi de l'Érable
Intro Drummondville Inc.
Jardin Humani-Terre
Kif-Kif Familles mobilisées en action
La coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs
La Mosaïque: association interculturelle d'accueil et d'intégration des immigrants en Abitibi-Témiscamingue Inc.
L'ABC des Hauts Plateaux
Lanaudière Économique
Le Carrefour Employabilité - Travail de rue
Le club de recherche d'emplois du Pontiac
Le Diplôme avant la Médaille
Le sac à mots
Le Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles
Les services de main-d'œuvre l'Appui inc.
L'Évasion St-Pie X
Maison de la famille les Arbrisseaux
Maison des familles de Mékinac
Motivaction jeunesse
Mouvement de la relève d'Amos-Région Inc.
Municipalité régionale de comté de Coaticook
Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau
Municipalité régionale de comté de Lotbinière
Municipalité régionale de comté de Memphrémagog
Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes
Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine
Municipalité les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité régionale de comté d'Abitibi
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil
Municipalité régionale de comté d'Arthabaska
Municipalité régionale de comté d'Autray
Municipalité régionale de comté de Bécancour

Organismes
Municipalité régionale de comté de Bellechasse
Municipalité régionale de comté de Charlevoix
Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est
Municipalité régionale de comté de Drummond
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie
Municipalité régionale de comté de La Matanie
Municipalité régionale de comté de la Matapédia
Municipalité régionale de comté de La Mitis
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce
Municipalité régionale de comté de l'Islet
Municipalité régionale de comté de Maskinongé
Municipalité régionale de comté de Matawinie
Municipalité régionale de comté de Mékinac
Municipalité régionale de comté de Minganie
Municipalité régionale de comté de Montmagny
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup
Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue
Municipalité régionale de comté de Témiscouata
Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville
Municipalité régionale de comté des Appalaches
Municipalité régionale de comté des Chenaux
Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais
Municipalité régionale de comté des Laurentides
Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-Haut
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay
Municipalité régionale de comté Le Granit
Municipalité régionale de comté les Basques
Municipalité régionale de comté les Etchemins
Municipalité régionale de comté les Moulins
POPCO INC.
Portes Ouvertes sur le Lac
Projektion 16-35

Organismes
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire
Résidence d'accueil Bellechasse Sud
SEMO
Service Accès Travail de Portneuf
Service Accès-Emploi
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de la MRC de Maskinongé
Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) de Trois-Rivières
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie – SANAM
Service d'accueil des nouveaux arrivants de Shawinigan
Service d'aide à la famille immigrante de la MRC de l'Assomption (SAFIMA)
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.)
Service d'aide aux néo-Canadiens (Sherbrooke) inc.
Service de développement artistique interculturel : Voix de Pasaj
Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec
Service Intégration Travail Outaouais
Services d'Entraide « Le Relais »
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska
Tremplin travail de la vallée de la Matapédia
UNIVERS EMPLOI
Valcourt 2030
Ville de Drummondville
Ville de Gatineau
Ville de La Tuque
Ville de Lévis
Ville de Québec
Ville de Rimouski
Ville de Rouyn-Noranda
Ville de Saguenay
Ville de Shawinigan
Ville de Saint-Eustache
Ville de Sherbrooke
Ville de Trois-Rivières
Ville de Val d'Or
Zone Emploi d'Antoine-Labelle

RP157. Ventilation détaillée du financement octroyé aux organismes situés hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal financés pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

Partenaire	Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
24H ChronoSports	PAC	13 044,00 $
ABC des Hauts Plateaux, L’	PAC	23 857,00 $
ABL accès accueil action	PAC	108 500,00 $
	PASI	325 284,00 $
	PSM	57 500,00 $
Accompagnement des femmes immigrantes de l’Outaouais [AFIO]	PASI	256 959,00 $
Accueil et intégration BSL inc.	PAC	247 500,00 $
	PASI	1 094 855,00 $
	PSM	90 000,00 $
Accueil-Parrainage Outaouais	PAC	6 205,00 $
	PASI	491 192,00 $
	PSM	92 500,00 $
Acte d’Amour !	PAC	75 391,00 $
Action Famille Lavaltrie inc.	PASI	230 238,00 $
Actions interculturelles de dévelop. et d’éducation [AIDE] inc.	PAC	30 736,00 $
	PASI	21 333,00 $
Agora Boréale, Association interculturelle de Lebel-sur-Quévillon	PAC	48 165,00 $
	PASI	87 588,00 $
	PSM	65 000,00 $
AMINATE Acc. Multiethn. et int. nouv. arrivants à Terreb. et env.	PASI	251 710,00 $
	PSM	67 500,00 $
C.O.F.F.R.E.T. Centre form. et orient. fav. les rel. ethn. trad.	PAC	60 000,00 $
	PASI	355 616,00 $
	PSM	90 000,00 $
Café de Quartier Ascot	PAC	65 772,00 $
Carnet Plein Air	PAC	22 171,00 $
Carrefour d’action interculturelle	PSM	75 000,00 $
Carrefour de la Vallée-de-l’Or	PAC	37 459,00 $

Partenaire	Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Carrefour Emploi des Collines	PAC	44 475,00 $
	PASI	39 116,00 $
Carrefour Emploi Haut St-Maurice	PASI	90 561,00 $
Carrefour emploi Lotbinière	PAC	57 112,00 $
	PASI	283 198,00 $
Carrefour employabilité - Travail de rue, Le	PAC	50 970,00 $
	PASI	136 917,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Est	PASI	106 632,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest	PASI	75 719,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Haute-Côte-Nord [CJEHCN]	PASI	32 418,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la MRC de l'Islet	PAC	68 167,00 $
	PASI	64 086,00 $
Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau	PAC	50 470,00 $
	PASI	71 773,00 $
Carrefour jeunesse emploi et option emploi du Rocher-Percé	PAC	78 820,00 $
	PASI	45 195,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau	PASI	63 750,00 $
Carrefour jeunesse-emploi comté Nicolet-Bécancour	PAC	6 060,00 $
	PASI	78 926,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Nord	PAC	95 585,00 $
	PASI	144 972,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de d'Autray-Joliette	PASI	63 709,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de Frontenac	PAC	131 597,00 $
	PASI	159 775,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC des Laurentides	PASI	84 750,00 $
Carrefour jeunesse-emploi de la MRC la Côte-de-Gaspé	PAC	39 362,00 $
	PASI	64 087,00 $
Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Outaouais	PAC	143 410,00 $
	PASI	112 603,00 $
Carrefour jeunesse-emploi des Îles	PASI	47 623,00 $
Carrefour jeunesse-emploi du Témiscamingue	PAC	37 296,00 $
	PASI	62 312,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Memphrémagog	PASI	55 357,00 $
Carrefour jeunesse-emploi Saguenay inc.	PASI	52 924,00 $

Partenaire	Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Centre Alpha Lira inc.	PAC	16 797,00 $
	PASI	139 048,00 $
	PSM	65 000,00 $
Centre d'activités populaires et éducatives C.A.P.E.	PAC	9 016,00 $
Centre d'aide aux personnes immigrantes et leurs familles [CAPIF]	PAC	27 618,00 $
Centre de Bénévolat St-Alphonse-Nouvelle inc.	PASI	43 848,00 $
Centre de formation Option-Travail Ste-Foy	PASI	86 351,00 $
Centre d'Intégration en emploi Laurentides [C.I.E. Laurentides]	PAC	102 156,00 $
Centre d'organ. mauricien de serv. et d'éduc. pop. [C.O.M.S.E.P.]	PAC	60 887,00 $
Centre local de développement de la MRC de Bellechasse inc.	PAC	16 999,00 $
Centre multiethnique de Québec inc.	PASI	2 516 309,00 $
	PSM	102 500,00 $
Centre R.I.R.E. 2000	PAC	29 134,00 $
	PASI	139 074,00 $
	PSM	85 000,00 $
Centre-Émersion [Manicouagan] inc.	PASI	227 358,00 $
Chambre de Commerce de Val d'Or	PAC	23 430,00 $
CJE Beauce-Sud	PAC	86 322,00 $
	PASI	359 509,00 $
CJE Etchemins	PAC	20 777,00 $
	PASI	133 045,00 $
Club de recherche d'emplois du Pontiac, Le	PAC	31 805,00 $
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	PAC	135 592,00 $
Comité Condition féminine Baie-James	PAC	24 843,00 $
Comité d'accueil international des Bois-Francs	PAC	16 160,00 $
	PASI	483 191,00 $
	PSM	90 000,00 $
Comité rég. d'éducation pour le dév. international Lanaudière	PAC	127 650,00 $
	PASI	535 474,00 $
	PSM	90 000,00 $
Commun'Action Ste-Jeanne d'Arc inc.	PAC	68 730,00 $
Communauté Blackestrie	PAC	58 750,00 $

Partenaire	Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Connexion Laurentides	PAC	40 000,00 $
Coop. des trav. et travailleurs de théâtre des Bois-Francs (Théâtre Parminou)	PAC	109 099,00 $
Corporation de développement communautaire [CDC] du Haut-Saint-François	PAC	78 577,00 $
Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	PAC	113 265,00 $
Corporation de Développement Économique de la MRC de Montmagny	PASI	92 745,00 $
Créativa productions	PAC	74 997,00 $
Développement Côte-de-Beaupré	PAC	6 300,00 $
Développement Mauricie inc.	PAC	22 511,00 $
	PASI	81 900,00 $
Diplôme avant la médaille, Le	PASI	90 000,00 $
Drummond économique	PAC	50 628,00 $
Évasion St-Pie X, L’	PAC	33 547,00 $
	PASI	28 151,00 $
Fédération des Communautés Culturelles de l’Estrie	PAC	82 875,00 $
Fédération québécoise des municipalités locales et régionales [FQM]	PAC	33 600,00 $
Groupe Inclusia	PAC	40 340,00 $
	PASI	182 163,00 $
Haute-Gaspésie me voici	PASI	94 556,00 $
Horizon Emploi	PASI	40 152,00 $
Impact emploi de l’Érable	PAC	11 610,00 $
	PASI	83 787,00 $
Intro Drummondville inc.	PASI	585 994,00 $
	PSM	92 500,00 $
Jardin Humani-Terre	PAC	38 150,00 $
	PASI	58 650,00 $
Kif-Kif Familles Mobilisées en Action	PAC	31 030,00 $
	PASI	102 823,00 $
	PSM	65 000,00 $
Lanaudière Économique	PAC	209 109,00 $
Localité de Radisson (Gouvernement régional d’Eeyou Istchee Baie-James)	PAC	14 377,00 $

Partenaire	Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Maison de la famille les Arbrisseaux	PAC	11 587,00 $
	PASI	63 600,00 $
Maison des familles de Mékinac	PASI	52 862,00 $
Mosaique: ass. inter. d'accueil et d'int immigr. en Abitibi-Témiscam. inc., La	PAC	35 100,00 $
	PASI	137 526,00 $
	PSM	75 000,00 $
Motivaction Jeunesse	PASI	86 258,00 $
	PSM	65 000,00 $
Mouvement de la Relève d'Amos-Région inc.	PAC	32 525,00 $
	PASI	110 593,00 $
MRC de Memphrémagog	PAC	16 524,00 $
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	PAC	102 800,00 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi	PAC	22 500,00 $
Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest	PAC	72 550,00 $
Municipalité régionale de comté d'Argenteuil	PAC	33 701,00 $
Municipalité régionale de comté d'Arthabaska	PAC	62 481,00 $
Municipalité régionale de comté de Bécancour (MRC)	PAC	64 975,00 $
Municipalité régionale de comté de Bellechasse	PAC	39 119,00 $
Municipalité régionale de comté de Charlevoix	PAC	120 063,00 $
Municipalité régionale de comté de Charlevoix-Est	PAC	84 613,00 $
Municipalité régionale de comté de Coaticook	PAC	15 073,00 $
Municipalité régionale de comté de d'Autray	PAC	23 750,00 $
Municipalité régionale de comté de Deux-Montagnes	PAC	6 250,00 $
Municipalité régionale de comté de Drummond	PAC	15 322,00 $
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Beaupré	PAC	48 416,00 $
Municipalité régionale de comté de la Côte-de-Gaspé	PAC	743,00 $
Municipalité régionale de comté de la Haute-Gaspésie	PAC	51 688,00 $
Municipalité régionale de comté de La Matanie	PAC	33 308,00 $
Municipalité régionale de comté de la Matapédia	PAC	19 486,00 $
Municipalité régionale de comté de La Mitis	PAC	28 265,00 $
Municipalité régionale de comté de la Nouvelle-Beauce	PAC	14 340,00 $
Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau	PAC	50 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Lac Saint-Jean Est	PAC	68 261,00 $
Municipalité régionale de comté de l'Islet	PAC	110 175,00 $
Municipalité régionale de comté de Lotbinière	PAC	34 000,00 $

Partenaire	Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Municipalité régionale de comté de Maria-Chapdelaine (MRC)	PAC	55 634,00 $
Municipalité régionale de comté de Maskinongé	PAC	20 335,00 $
Municipalité régionale de comté de Matawinie	PAC	79 988,00 $
Municipalité régionale de comté de Mékinac	PAC	35 000,00 $
Municipalité régionale de comté de Minganie	PAC	48 125,71 $
Municipalité régionale de comté de Montmagny	PAC	103 059,00 $
Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska	PAC	25 187,86 $
Municipalité régionale de comté de Rivière-du-Loup	PAC	62 837,00 $
Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières	PAC	37 500,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue	PAC	37 500,00 $
Municipalité régionale de comté de Témiscouata	PAC	40 605,00 $
Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville	PAC	25 930,00 $
Municipalité régionale de comté des Appalaches	PAC	55 137,00 $
Municipalité régionale de comté des Chenaux	PAC	23 938,00 $
Municipalité régionale de comté des Collines-de-l'Outaouais	PAC	12 500,00 $
Municipalité régionale de comté des Laurentides	PAC	79 786,00 $
Municipalité régionale de comté des Pays-d'en-haut	PAC	15 248,00 $
Municipalité régionale de comté le Domaine-du-Roy	PAC	411 729,00 $
Municipalité régionale de comté le Fjord-du-Saguenay	PAC	25 642,00 $
Municipalité régionale de comté Le Granit	PAC	45 627,00 $
Municipalité régionale de comté les Basques	PAC	18 190,00 $
Municipalité régionale de comté les Etchemins	PAC	60 150,00 $
Municipalité régionale de comté les Moulins	PAC	82 293,00 $
Popco inc.	PASI	74 367,00 $
Portes Ouvertes sur le Lac	PASI	236 530,00 $
	PSM	62 469,00 $
Projektion 16-35	PASI	100 578,00 $
Projet d'Accueil et d'Intégration Solidaire	PAC	77 809,00 $
	PASI	222 160,00 $
	PSM	65 000,00 $
Résidence d'accueil Bellechasse Sud	PAC	15 620,00 $
Sac à Mots, Le	PAC	18 904,00 $
SEMO	PASI	93 943,00 $

Partenaire	Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Serv. d'Orient. et d'Intégration des Immigrants au Travail de Qc	PAC	42 399,00 $
	PASI	226 996,00 $
Service Accès Travail de Portneuf	PAC	143 895,00 $
	PASI	358 449,00 $
Service Accès-Emploi	PASI	71 309,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants [SANA] de Trois-Rivières	PAC	47 165,00 $
	PASI	606 877,00 $
	PSM	90 000,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants [SANA] MRC de Maskinongé	PAC	44 942,00 $
	PASI	238 955,00 $
	PSM	65 000,00 $
Service d'accueil des nouveaux arrivants de la Matanie - Sanam	PASI	181 546,00 $
	PSM	65 000,00 $
Service d'Accueil des Nouveaux Arrivants de Shawinigan	PAC	146 935,00 $
	PASI	250 608,00 $
	PSM	65 000,00 $
Service d'aide à la famille immigrante MRC de l'Assomption [SAFIMA]	PAC	56 467,00 $
	PASI	248 802,00 $
	PSM	67 500,00 $
Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immig. [S.A.A.I.]	PASI	242 557,00 $
Service d'aide aux Néo-Canadiens [Sherbrooke] inc.	PASI	1 773 575,00 $
	PSM	102 500,00 $
Service de développement artistique interculturel : Voix de Pasaj	PAC	42 300,00 $
Service Intégration Travail Outaouais	PAC	190 230,00 $
	PASI	131 214,00 $
Services de main-d'œuvre l'Appui inc., Les	PAC	44 010,00 $
	PASI	367 248,00 $
Services d'entraide « Le Relais »	PAC	14 864,00 $
Solidarité ethnique régionale de la Yamaska	PASI	1 045 114,70 $
	PSM	90 000,00 $
Tremplin travail Vallée de la Matapédia inc.	PASI	70 927,00 $
Tremplin, centre pour personnes immigrantes et leurs familles, Le	PAC	102 508,00 $
	PASI	490 131,00 $
	PSM	75 000,00 $
Univers Emploi	PASI	250 631,00 $

Partenaire	Programme	2025-2026 (au 31 janvier 2026)
Valcourt 2030	PAC	162 703,00 $
Ville de Drummondville	PAC	25 167,00 $
Ville de Gatineau	PAC	213 033,00 $
Ville de La Tuque	PAC	174 851,00 $
Ville de Lévis	PAC	54 893,00 $
Ville de Québec	PAC	1 769 838,00 $
Ville de Rimouski	PAC	27 201,00 $
Ville de Rouyn-Noranda	PAC	17 000,00 $
Ville de Saguenay	PAC	102 507,00 $
Ville de Saint-Eustache	PAC	16 050,00 $
Ville de Shawinigan	PAC	82 677,00 $
Ville de Sherbrooke	PAC	320 953,00 $
Ville de Trois-Rivières	PAC	69 312,00 $
Zone emploi d'Antoine-Labelle	PAC	92 100,00 $
	PASI	105 948,00 $

RP158. Nombre d'immigrants qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal à la suite d'un accompagnement offert par un organisme financé pour contribuer à la rétention de personnes immigrantes en région pour 2025-2026.

Tableau 1. Nombre de personnes immigrantes qui se sont installées à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à la suite d'un accompagnement offert par un organisme, du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

Emplois en régions	Nombre d'établissements réalisés	Nombre total de personnes immigrantes établies incluant les membres de la famille
Total	312	682

Note : La reddition de comptes du projet « Emploi en régions » se fait sur l'ensemble des trois organismes participants, INICI, CFIQ et PROMIS.

L'information complémentaire sur les actions entreprises afin d'offrir une plus grande capacité d'attraction, de rétention et d'accueil aux immigrants en région se trouve à la fiche RP154 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

RP159. Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes qui s'installent hors des régions de Laval, de la Montérégie et de Montréal et celui des personnes qui s'installent dans ces mêmes régions.

Note : L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada ne fournit pas de données sur le marché du travail pour la population immigrée par région administrative.

L'EPA fournit, sur une base annuelle, les données du taux d'emploi des personnes immigrées âgées de 15 à 64 ans de la région métropolitaine de recensement de Montréal (RMR) et de celles situées hors de cette RMR. Les données les plus récentes portent sur l'année 2025.

Pour les personnes âgées de 15 à 64 ans, l'écart entre le taux d'emploi des personnes immigrées qui s'installent hors de la RMR de Montréal (81,6 %) et celui des personnes qui s'installent dans la RMR de Montréal (75,5 %) est de 6,1 points de pourcentage en 2025.

RP160. Suivi détaillé des travaux du MIFI pour les trois dernières années pour la reconnaissance des compétences acquises à l'étranger par les personnes immigrantes. Plan d'action et toute autre mesure pertinente envisagés pour l'exercice 2026-2027.

Les actions du Ministère au sujet de la reconnaissance des compétences sont regroupées sous six principaux services et mesures. Les sommes dépensées sont en date du 31 janvier 2026.

1- La prospection pour trouver de nouveaux bassins de recrutement

Des pays pour lesquels la formation et l'expérience professionnelle des travailleurs et travailleuses s'apparentent à celles offertes au Québec ont été identifiés. Des activités de recrutement dans ces pays ont été initiées en collaboration avec les principaux partenaires pour les secteurs de la santé, de la construction, de l'éducation et de la petite enfance. Les dépenses pour cette mesure se sont élevées à 688 860,70 $.

2- Le soutien financier et l'accompagnement renforcé des organismes de réglementation et des ordres professionnels et des établissements d'enseignement pour faciliter et accélérer la reconnaissance des compétences

Des dépenses totalisant 244 625,97 $ ont été effectuées afin d'offrir un soutien financier et d'accompagner des organismes de réglementation ou des établissements d'enseignement dans leurs démarches visant à favoriser la reconnaissance des compétences des personnes immigrantes.

3- L'accompagnement personnalisé des personnes immigrantes

Les dépenses engagées pour l'accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences s'élèvent à 1 116 477,30 $. Un parcours d'accompagnement personnalisé en reconnaissance des compétences, intégré au service Accompagnement Québec, a été mis en place. Une aide financière a été accordée à l'organisme Qualifications Québec, pour l'offre de services d'accompagnement en reconnaissance des compétences et la poursuite du développement du Portail de la reconnaissance des compétences pour un montant de 1,2 M$ en 2025-2026.

4- Le financement de l'offre de formations d'appoint et de stages

Des dépenses de 4 322 833,57 $ ont été engagées pour le développement et l'offre de formations d'appoint. Ces sommes ont permis de financer plusieurs formations d'appoint dans les secteurs de la santé (infirmières et infirmiers, inhalothérapeutes, technologistes médicaux, hygiénistes dentaires), de la construction (électriciens) et de la petite enfance (éducatrices à la petite enfance).

5- Le soutien financier aux personnes immigrantes en démarche de reconnaissance des compétences

Un programme d'aide financière pour la formation d'appoint en reconnaissance des compétences a été mis en place afin de soutenir les personnes formées à l'étranger qui doivent suivre une formation d'appoint pour intégrer le marché du travail québécois dans leur domaine. Les coûts du versement des prestations totalisent 21 942 854,12 $.

6- Le soutien des employeurs du Québec pour l'évaluation des études effectuées à l'étranger

Des dépenses d'un montant de 1 405 626,49 $ ont été engagées pour déployer la deuxième phase de l'Outil comparatif québécois des diplômes étrangers. Cette deuxième phase, mise en ligne le 9 juillet 2025, comporte deux nouvelles fonctions qui permettent aux employeurs de rechercher un diplôme québécois comparable à un diplôme étranger; et de déterminer si un établissement d'enseignement est reconnu par les autorités compétentes.

La première phase de l'Outil comparatif, qui a été mise en ligne le 23 mars 2023, permettait aux employeurs et organismes du Québec d'effectuer l'opération inverse, soit de rechercher des diplômes étrangers comparables aux diplômes québécois.

RP161. Depuis 2007-2008, la ventilation, par année, du nombre de personnes ayant obtenu un CSQ, au titre du Programme Investisseurs, à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative, après qu'on leur ait refusé dans un premier temps.

Tableau 1. Nombre de personnes de la sous-catégorie des investisseurs ayant obtenu un CSQ à la suite d'une décision favorable obtenue en révision de demande administrative

Années	Nombre de personnes ayant obtenu un CSQ
1er avril 2025 au 31 janvier 2026	0

Source : Réexamen administratif.

RP162. Pour les cinq dernières années, le taux de chômage des immigrants, par pays ou par région d'origine et par sexe.

Les données des années 2018 à 2024 se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Note : Une ventilation trop importante de l'échantillon provoque des valeurs manquantes pour le taux de chômage. Les données sont donc présentées pour des regroupements de pays d'origine (selon le continent et le sous-continent).

Tableau 1. Taux de chômage de la population immigrée âgée de 15 ans et plus selon la région d'origine et le sexe, Québec, 2025 (en %)

Région d'origine		**Taux de chômage**
Amérique du Nord[1]	**Total**	**X**
	Hommes	X
	Femmes	X
Amérique latine[2]	**Total**	**6,5**
	Hommes	6,7
	Femmes	6,3
Amérique centrale	**Total**	**3,9**
	Hommes	X
	Femmes	X
Caraïbes et Bermudes	**Total**	**7,9**
	Hommes	7,4
	Femmes	8,3
Amérique du Sud	**Total**	**6,0**
	Hommes	6,9
	Femmes	5,0
Europe	**Total**	**5,6**
	Hommes	4,4
	Femmes	6,8
Europe occidentale	**Total**	**4,2**
	Hommes	2,6
	Femmes	5,8
Europe orientale	**Total**	**5,3**
	Hommes	X
	Femmes	5,4
Europe septentrionale	**Total**	**23,5**
	Hommes	X
	Femmes	X

Région d'origine		Taux de chômage
Europe méridionale	**Total**	**7,3**
	Hommes	X
	Femmes	X
Afrique	**Total**	**8,3**
	Hommes	8,8
	Femmes	7,5
Afrique occidentale	**Total**	**8,7**
	Hommes	10,5
	Femmes	X
Afrique orientale	**Total**	**6,6**
	Hommes	X
	Femmes	X
Afrique du Nord	**Total**	**8,5**
	Hommes	8,5
	Femmes	8,5
Afrique centrale	**Total**	**8,4**
	Hommes	10,1
	Femmes	6,6
Asie	**Total**	**9,0**
	Hommes	9,9
	Femmes	8,0
Asie occidentale et centrale	**Total**	**12,0**
	Hommes	11,0
	Femmes	13,1
Asie orientale	**Total**	**6,3**
	Hommes	9,7
	Femmes	X
Asie du Sud-Est	**Total**	**3,3**
	Hommes	X
	Femmes	X
Asie méridionale	**Total**	**13,8**
	Hommes	12,7
	Femmes	15,8

X : Données manquantes dans l'Enquête sur la population active puisque non significatives en raison d'un échantillon trop petit.

[1] Selon les définitions de Statistique Canada, l'Amérique du Nord regroupe les États-Unis et le Mexique (le Canada est exclu de ce tableau, car les données réfèrent uniquement à la population immigrée).

[2] Selon les définitions de Statistique Canada, l'Amérique latine est la somme de l'Amérique Centrale, des Caraïbes et Bermudes et de l'Amérique du Sud.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2025, compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA).

RP163. Liste détaillée et montants récupérés lors de la fermeture des bureaux régionaux. Indiquer le nombre de pertes d'emplois.

Il n'y a eu aucune fermeture de bureaux régionaux en 2025-2026.

RP164. Ventilation des montants dépensés pour la réouverture des bureaux régionaux en 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

Dépenses pour les bureaux régionaux en 2025-2026 :

Dépenses	**2025-2026**
Loyers et services	2 012 490,30 $
Coûts informatiques (acquisitions TI)	78 441,01 $
Total	**2 090 931,31 $**

Dépenses en date du 31 janvier 2026. Pour les coûts de loyers, celui-ci comprend la période d'avril 2025 à février 2026.

RP165. Au sujet de l'Opération réfugiés syriens, fournir les montants supplémentaires que le MIFI et les autres ministères et organismes ont réinvestis en 2025-2026 et les montants prévus en 2026-2027.

L'Opération réfugiés syriens a débuté le 12 décembre 2015 et a pris fin le 31 décembre 2016.

Aucun coût supplémentaire lié à cette opération n'a été enregistré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration en 2025-2026.

RP166. Nombre de réfugiés syriens accueillis pour les cinq dernières années. Prévisions pour 2026-2027.

En 2025, les personnes immigrantes natives de Syrie de la catégorie des réfugiés sélectionnés à l'étranger qui ont été admises au Québec sont au nombre de 256[1].

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

[1] Données préliminaires pour 2025. À noter que les données présentées concernent les réfugiés ayant la Syrie comme pays de naissance. Ces données pourraient différer de celles sur les admissions via le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes, puisqu'une personne admise via ce mouvement peut être née dans un autre pays que la Syrie.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, Banque de données sur les résidents permanents.

RP167. Nombre de demandeurs d'asile ayant franchi la frontière par le chemin Roxham à Lacolle pour chacune des cinq dernières années civiles ainsi que l'année 2025. Fournir les chiffres par mois. Indiquer le pays d'origine.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration n'a pas les données ventilées par mois selon le pays de naissance des demandeuses et demandeurs d'asile arrivés au Québec par le chemin Roxham à Lacolle. La fiche RP23 présente les données par pays de naissance de tous les demandeurs d'asile.

Les données des années précédentes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années antérieures.

Tableau 1. Nombre de demandeuses et demandeurs d'asile interceptés par la GRC[1] au Québec, par mois, 2025

2025	**n**
Janvier	73
Février	99
Mars	63
Avril	94
Mai	54
Juin	58
Juillet	239
Août	239
Septembre	79
Octobre	100
Novembre	111
Décembre	93
Total	**1 302**

[1] Au Québec, la GRC intercepte les personnes en provenance des États-Unis qui entrent au Canada par le chemin Roxham à Lacolle, soit en dehors des points d'entrée officiels (entrée irrégulière).

Le 24 mars 2023, l'*Entente sur les tiers pays sûrs* (ETPS) a été modifiée de manière bilatérale. Elle s'applique désormais à l'ensemble de la frontière terrestre et maritime entre le Canada et les États-Unis, y compris les voies navigables mutuellement identifiées. Ce changement est entré en vigueur le 25 mars 2023.

Les demandeurs d'asile qui traversent la frontière canado-américaine sont assujettis à son application élargie, à moins de satisfaire à l'une des exceptions pertinentes en vertu de l'ETPS.

Données provisoires.

Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) : Statistiques, tendances et données liées à l'asile - Canada.ca (consulté par la Direction de la statistique et de l'information de gestion le 19 mars 2026).

RP168. Villes du Québec où se sont installés les réfugiés syriens et le nombre de réfugiés par ville pour 2025-2026. Prévisions pour 2026-2027.

Les données d'admission sont fournies uniquement pour les années civiles.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de prévisions pour 2026-2027.

Tableau 1. Personnes réfugiées syriennes prises en charge par l'État admises en 2025, selon la ville de destination déclarée[1]

Ville[2]	**n**
X (ne peut être identifiée pour des raisons de protection des renseignements personnels)	x
Autres villes ou non disponible	x
Total	**63**

Données préliminaires pour 2025.

[1] Destination déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission. Les données sur les personnes admises de manière permanente par région ou par ville de destination projetée sont sujettes à modifications, car elles font l'objet d'une révision concernant un certain nombre de personnes pour lesquelles la région ou la ville n'a pas été précisée au cours du processus de sélection ou d'admission.

[2] Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « X ».

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Banque de données sur les résidents permanents.

Tableau 2. Personnes réfugiées syriennes parrainées admises en 2025, selon la ville de destination déclarée[1]

Ville	**n**
Montréal	142
Laval	18
Gatineau	9
Saint-Polycarpe	5
Autres villes ou *Non disponible*	19
Total	**193**

Données préliminaires pour 2025.

[1] Destination déclarée par la candidate ou le candidat au cours du processus de sélection ou d'admission. Les données sur les personnes admises de manière permanente par région ou par ville de destination projetée sont sujettes à modifications, car elles font l'objet d'une révision concernant un certain nombre de personnes pour lesquelles la région ou la ville n'a pas été précisée au cours du processus de sélection ou d'admission.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, Banque de données sur les résidents permanents.

RP169. Nombre de réfugiés syriens ayant réussi un cours de francisation.

Tableau 1. Nombre d'élèves syriens scolarisés[1] *ayant atteint ou dépassé* [réussi] les niveaux de compétence visés par le cours ou le bloc de cours de français pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

Indicateur	Résultats[2]	
	Nombre ayant atteint ou dépassé le niveau de compétence visé	Nombre ayant été évalué pour le niveau de compétence visé
Bloc 1 – FIA330-1		
Compréhension orale – Niveau 3	138	188
Production orale – Niveau 3	131	188
Compréhension écrite – Niveau 3	132	188
Production écrite – Niveau 2	160	188
Bloc 2 – FIA330-2		
Compréhension orale – Niveau 5	102	172
Production orale – Niveau 5	101	171
Compréhension écrite – Niveau 4	135	169
Production écrite – Niveau 4	125	170
Bloc 3 – FIA330-3		
Compréhension orale – Niveau 6	92	133
Production orale – Niveau 6	94	133
Compréhension écrite – Niveau 6	85	132
Production écrite – Niveau 5	100	133
Bloc 4 – FIA330-4		
Compréhension orale – Niveau 8[3]	75	110
Production orale – Niveau 8[3]	73	110
Compréhension écrite – Niveau 7	95	110
Compréhension écrite – Niveau 8[4]	x	x
Production écrite – Niveau 7	73	110
Production écrite – Niveau 8[4]	x	x
FRT – Administration, droit et affaires[5]		
Compréhension orale – Niveau 7	x	x
Compréhension orale – Niveau 8	x	x
Production orale – Niveau 7	x	x
Production orale – Niveau 8	x	x
Compréhension écrite – Niveau 7	x	x
Compréhension écrite – Niveau 8	x	x
Production écrite – Niveau 7	x	x
Production écrite – Niveau 8	x	x
FRT – Santé[6]		
Compréhension orale – Niveau 8	x	x
Production orale – Niveau 8	x	x

Indicateur	Résultats[2]	
	Nombre ayant atteint ou dépassé le niveau de compétence visé	Nombre ayant été évalué pour le niveau de compétence visé
Compréhension écrite – Niveau 7	x	x
Compréhension écrite – Niveau 8	x	x
Production écrite – Niveau 7	x	x
Production écrite – Niveau 8	x	x

Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

[1] Les réfugiés syriens ayant la Syrie comme pays de naissance ou comme dernier pays de résidence, ayant au moins neuf ans de scolarité et ayant suivi un cours de français général destiné à la clientèle scolarisée (cours de la catégorie FIA) ou des cours spécialisés (cours de la catégorie FRT) auprès d'un prestataire du MIFI.

[2] Les résultats d'évaluation de fin de cours pour les sigles mentionnés ou l'équivalent.

[3] À l'oral, les résultats pour les sigles FIA409-4, FIA406-6 et FIA404-9 faisant partie du Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins neuf ans de scolarité (FIA) ne sont pas considérés puisqu'ils ciblent l'atteinte d'un niveau 8 à l'écrit. À l'oral, il n'y a pas d'évaluation pour ces trois sigles de cours.

[4] Le cours FIA330-4 et les sigles équivalents visent le niveau 7 en compréhension et production écrites. Les données recueillies pour le niveau 8 en compréhension et production écrites concernent les cours FIA409-4, FIA406-6 et FIA404-9, qui portent exclusivement sur des contenus de ce niveau à l'écrit.

[5] Les évaluations sommatives pour les sigles de cours spécialisés en administration, droit et affaires s'effectuent à la fin du cours FRT106-1A (niveau visé dans toutes les compétences : 7), FRT106-2A (niveau visé à l'oral : 8, niveau visé à l'écrit : 7), FRT106-3A (niveau visé dans toutes les compétences : 8), et FRT106-4A (niveau visé à l'oral : 9, niveau visé à l'écrit : 8). Dans ce tableau, les résultats concernent les sigles FRT106-1A et FRT106-3A.

[6] Les évaluations sommatives pour les sigles de cours spécialisés en santé s'effectuent à la fin du cours FRT106-1B (niveau visé dans toutes les compétences : 7), FRT106-2B (niveau visé à l'oral : 8, niveau visé à l'écrit : 7) et FRT106-3B (niveau visé dans toutes les compétences : 8). Dans ce tableau, les résultats concernent les sigles FRT106-2B et FRT106-3B.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), données produites le 31 janvier 2026.

Liste de sigles

Sigles FIA : utilisés pour les cours du Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins 9 ans de scolarité; ces cours sont donnés à temps complet et à temps partiel.

Sigles FRT : utilisés pour les élèves qui veulent s'intégrer à un secteur d'activité professionnelle (exemple : administration, droit et affaires; santé et services sociaux) ou qui appartiennent à des clientèles particulières de travailleurs (exemple : aides familiales).

RP170. Nombre de réfugiés syriens s'étant inscrit à un cours de francisation.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le nombre de ressortissants syriens[1] (personnes distinctes[2]) ayant participé à l'offre de services d'apprentissage du français (temps complet, temps partiel ou francisation en ligne (FEL)) a été de 1 428. Parmi ces 1 428 personnes, 15 avaient le statut de réfugié pendant cette période.

[1] Élèves ayant participé à l'offre de services d'apprentissage du français ayant la Syrie comme pays de naissance ou comme dernier pays de résidence et ayant suivi un cours de français à temps complet, à temps partiel ou en ligne.

[2] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes inscrites dans chacun des services de francisation (temps complet et temps partiel), puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces programmes.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle consolidés par la DSIG. Date d'extraction au 31 janvier 2026.

RP171. Taux de présence des réfugiés syriens admis au Québec pour chacune des dix dernières années.

Le taux de présence en janvier 2026 du mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes (« Suivi des réfugiés syriens 2015-2016 ») admises de 2015 à 2024 au Québec est de 73,7 %, soit 15 803 personnes présentes sur 21 435 admises[1].

Tableau 1. Taux de présence en janvier 2026 des personnes admises au Québec entre 2015 et 2024 dans le « Suivi des réfugiés syriens de 2015-2016 » (en %), selon l'année d'admission

Année d'admission	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**Total**
Suivi des réfugiés syriens 2015-2016	83,3	76,8	78,2	69,1	66,8	60,3	76,8	69,0	75,0	68,7	73,7

Note : L'arrivée des personnes réfugiées syriennes a débuté en 2015, à la suite des engagements pris par le gouvernement du Québec. Notons que les données sur le mouvement spécial des personnes réfugiées syriennes peuvent ne pas correspondre aux données sur les réfugiés selon le pays de naissance puisqu'elles ne comprennent que des personnes sélectionnées à l'étranger et que plusieurs des personnes réfugiées syriennes sont nées dans un autre pays que la Syrie.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA), Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

[1] Au mois de janvier de chaque année est calculé le taux de présence pour une population admise au cours des 10 années précédentes disponibles. Dans le cas du « Suivi des réfugiés syriens 2015-2016 », les données ne sont disponibles qu'à partir de 2015, soit la première année d'admission. Par ailleurs, les personnes admises en 2025 ne sont pas incluses dans le calcul, puisque les données d'admission pour cette année sont incomplètes en janvier 2026 et que la carte d'assurance maladie est habituellement émise plusieurs mois après l'admission au Québec.

RP172. Au sujet de la mise en œuvre de la Stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2022 *Ensemble, nous sommes le Québec*, toute ventilation, même si préliminaire, des montants prévus dans les crédits 2026-2027.

Il n'y a eu aucun budget prévu pour l'année 2025-2026.

RP173. Indiquer les mesures et les sommes engagées par votre ministère/organisme en 2025-2026 pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Le Ministère n’a pas de mesure, ni de somme engagée pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

RP174. Taux de présence pour l'année civile 2025-2026 des immigrants admis au Québec de 2005 à 2025, selon l'année d'admission.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) calcule le taux de présence à partir des données d'admission et des données de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Le jumelage étant effectué pour une cohorte de dix ans précédant de deux ans l'année de référence, il n'est pas possible de reculer jusqu'à 2005 pour la présence en 2026.

Tableau 1. Taux de présence (en %) en janvier 2026 des personnes immigrantes admises au Québec de 2015 à 2024, selon l'année d'admission

Année d'admission	**2015**	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**	**2023**	**2024**	**Total**
Taux de présence (%)	69,0	70,3	68,8	69,4	70,5	78,9	83,8	80,3	78,1	80,0	**75,0**

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA), Banque de données sur la présence des personnes immigrantes.

RP175. Pour chacune des trois dernières années, fournir une copie des 3 *Ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes* conclues avec les ministères suivants : Travail, Emploi et Solidarité sociale, Éducation, Enseignement supérieur, et Santé et Service sociaux. Fournir une ventilation des montants dépensés et accordés, par ministère.

La réponse à la question sur la ventilation des montants dépensés et accordés par ministère se trouve aux fiches RP43 et RP67 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027. Les copies des cinq ententes pour favoriser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes pour 2025-2026 sont en annexe.

Les versions 2023-2024 et 2024-2025 des ententes se trouvent dans les cahiers explicatifs des années 2024-2025 et 2025-2026.

233001

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2025-2026

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LA MINISTRE DE L'EMPLOI

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Mme Karine Dumont, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »

ET

LA MINISTRE DE L'EMPLOI, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Mme Annick Laberge, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MESS** »

Ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QUE, en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QUE, en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le **MIFI** peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MESS** anime et coordonne les actions de l'État dans les domaines de la main-d'œuvre, de l'emploi, de la sécurité du revenu et des allocations sociales ainsi qu'en matière de services aux citoyens et aux entreprises comme le prévoit l'article 2 de la Loi sur le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et sur la Commission des partenaires du marché du travail (RLRQ, chapitre M-15.001) (ci-après « Loi sur le MESS »);

ATTENDU QUE le **MESS** élabore et propose au gouvernement des politiques et mesures relatives aux domaines de sa compétence en vue, notamment, de susciter l'emploi, de promouvoir le développement de la main-d'œuvre et d'influer sur la demande de la main-d'œuvre sur le marché du travail; et qu'il appartient au **MESS** de définir les stratégies et les objectifs en matière de main-d'œuvre et d'emploi, de voir à la mise en œuvre de ces politiques et mesures, et d'en coordonner l'exécution, comme le prévoit l'article 3 de la Loi sur le MESS;

ATTENDU QUE les stratégies et les objectifs définis en matière de main-d'œuvre et d'emploi par le **MESS** visent notamment les personnes immigrantes;

ATTENDU QUE pour l'exercice de ses attributions, le **MESS** peut conclure avec toute personne, association, société ou tout organisme des ententes dans les domaines de sa compétence conformément au paragraphe 4° de l'article 5 de la Loi sur le MESS;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi no.1 sur les crédits, 2025-2026 (L.Q. 2025, chapitre 6) prévoit notamment que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépenses;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MESS**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MESS** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIFI-MESS a notamment pour mandat d'assurer les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes de la présente entente, ainsi qu'à la coordination des services offerts en matière d'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MESS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MESS** d'offrir les services d'emploi contribuant à l'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente sur l'ensemble du territoire québécois, conformément aux lois dont il est responsable, et qui sont liés :

- Au soutien financier[1] pour des services d'emploi offerts aux personnes qui ont leur résidence permanente et ayant participé à une mesure ou un service d'emploi durant l'année, parmi les suivants :
  - l'accueil et l'évaluation initiale, pour la détermination des besoins des individus au regard du marché du travail;
  - la détermination d'un plan d'action personnalisé basé sur l'évaluation des besoins;
  - l'orientation professionnelle;
  - les activités de formation
  - l'aide à la recherche active d'emploi;
  - les expériences en milieu de travail;
  - les subventions salariales pour favoriser l'embauche;
  - le soutien au travail autonome;
  - les projets de préparation à l'emploi;
  - les services d'aide à l'emploi;
  - les projets d'innovation;
  - l'information sur le marché du travail (adéquation entre l'offre et la demande de main-d'œuvre);
  - les frais d'interprétariat;
  - les services de placement.
- Aux frais de subsistance versés aux personnes réfugiées admissibles (personnes adultes prestataires des programmes d'assistance sociale arrivés au Canada depuis 12 mois et moins sans égard à leur participation aux interventions des services publics d'emploi).

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

Les **PARTIES** s'engagent à échanger régulièrement, au sein du Comité directeur MIFI-MESS ou via les responsables désignés à la clause 6 de la présente, les informations au regard des services offerts et de la clientèle visée à la clause 1 de la présente entente en vue de maintenir une cohérence dans leurs offres de services respectives entre les différentes interventions des **PARTIES** en matière d'immigration et d'intégration.

3. OBLIGATION DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

[1] Dans la présente entente, le soutien financier inclut du financement octroyé à des intervenants externes pour des services d'emploi, du soutien au revenu et de l'aide d'appoint versés aux personnes immigrantes ayant leur résidence permanente.

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MESS,** dès l'obtention de l'autorisation par le Conseil du trésor, un montant de cinquante-neuf-millions-cent-soixante-un-mille-trois-cents dollars (59 161 300 $) pour la période du 1er avril 2025 au 31 mars 2026, en un seul versement, incluant les frais encourus par le **MESS** pour la gestion des services prévus à la clause 1 tel que convenu entre les **PARTIES**.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MESS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3.2 OBLIGATIONS DU MESS

Le **MESS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, le **MESS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MESS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation des clientèles visées à la clause 1.

Compte tenu du mode de gestion du Fonds de développement du marché du travail, il appartient au **MESS** de discuter et de négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor lorsque les dépenses imputées à la présente entente dépassent le montant de la provision transférée par le MIFI pour les services prévus à la clause 1.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MESS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés aux clauses 1 et 3.2 de la présente, notamment quant :
    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière d'intégration des personnes immigrantes ayant leur résidence permanente en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MESS** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Budget et dépenses prévisionnelles allouées aux services prévus à la présente entente (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 juin pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars). La décision du Conseil du trésor autorisant le transfert des crédits du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration vers le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale prévoit le partage de ces crédits entre les programmes du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. La reddition de comptes finale relative aux dépenses par programme pourrait différer de ce partage.	30 juin

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des responsables désignés à la clause 6 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite et signée par les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	**MESS**
Responsable	Lily Pol Neveu	Elyse Massé
Titre	Directrice de la coordination interministérielle	Directrice de la planification et de la reddition de comptes
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale 655, rue Parthenais, 4e étage, Montréal (Québec) H2K 3R7

	MIFI	MESS
Courriel	lilypol.neveu@mifi.gouv.qc.ca	elyse.masse@mess.gouv.qc.ca
Téléphone	438-874-1749	514-512-2776

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les responsables désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise au Comité directeur MIFI-MESS pour consultation et décision. Si ce dernier ne parvient pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

8. DURÉE DE L'ENTENTE

Malgré la date de sa signature, la présente entente entre en vigueur le 1er avril 2025 et prend fin le 31 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES,** après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 2025-06-16

PAR : _____

Représenté par Karine Dumont,

Sous-ministre

Pour la ministre de l'Emploi :

À : Québec

LE : 2025-07-03

PAR : Annick Laberge

Représenté par Annick Laberge,

Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2025-2026

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Mme Karine Dumont, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »,

ET

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Mme Paule De Blois, sous-ministre,

ci-après désignée le « **MES** »,

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs

démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE chaque année, les cégeps, les collèges privés subventionnés et les universités du Québec accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'établissement de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (RLRQ, chapitre C-29), de la Loi sur l'enseignement privé (RLRQ, chapitre E-9.1) et de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ, chapitre M-15.1.0.1), le **MES** verse aux cégeps, aux collèges privés subventionnés et aux universités, des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi no.1 sur les crédits, 2025-2026 (L.Q. 2025, chapitre 6) prévoit que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépense;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du MIFI vers celui du MES, d'une partie des crédits provenant

de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le MES et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur réunissant les **PARTIES** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MES**.

Ce transfert de crédits vise à permettre au **MES** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles des cégeps, des collèges privés subventionnés et des universités du Québec, les services suivants fournis par les cégeps, les collèges privés subventionnés et les universités du Québec, lorsqu'ils ne sont pas déjà financés par le MIFI :

a) l'offre des formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel ou une autre autorité de réglementation professionnelle et des exemptions de droits de scolarité supplémentaires exigés des étudiants internationaux pour ces formations dans les établissements du réseau des cégeps et du réseau des universités ;

b) la mesure sur l'attraction des étudiants étrangers en région;

c) l'intégration des personnes immigrantes par le biais de la formation continue offerte dans les établissements du réseau des cégeps.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

3. OBLIGATIONS DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MES,** en un seul versement, dès l'approbation du transfert par le Conseil du trésor, un montant maximal de

vingt-sept-millions-trois-cent-soixante-huit-mille-sept-cents dollars (27 368 700 $) pour la réalisation, par le **MES**, des services prévus à la clause 1 des présentes, pour l'exercice financier 2025-2026.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MES** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3.2 OBLIGATIONS DU MES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les cégeps et les universités, le **MES** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIFI** soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente et à s'assurer que ces services soient rendus à la satisfaction du MIFI.

À défaut, pour les aspects non couverts par des contrats de service entre les cégeps, les collèges privés subventionnés et les universités et le **MIFI** et pour toute problématique liée au financement de ces services, le **MES** s'engage à intervenir auprès des cégeps, des collèges privés subventionnés et des universités afin de trouver une solution à tout désaccord non résolu entre ces derniers et le **MIFI** si les **PARTIES** ne sont pas parvenues à le régler au sein du comité directeur MIFI-MES.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MES** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MES** de discuter et de négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les cégeps et les universités, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MES les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives :

4.1 au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant :

a) Aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;

b) À l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;

4.2 À la coordination des services offerts en matière d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MES** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances - au plus tard le :
Budget et dépenses prévisionnelles allouées aux services de formation d'appoint liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 6 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables ci-après pour les représenter aux fins de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	**MES**
Responsable	Lily Pol Neveu	Stéphanie Campeau
Titre	Directrice de la coordination interministérielle	Directrice de l'internationalisation de l'enseignement supérieur
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de l'Enseignement supérieur 1035, rue De La Chevrotière, 11e étage Québec (Québec) G1R 5A5
Courriel	lilypol.neveu@mifi.gouv.qc.ca	stephanie.campeau@mes.gouv.qc.ca
Téléphone	438-874-1749	418 644-1259, poste 3278

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les représentants désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise au comité directeur MIFI-MES pour consultation et décision. Si ce dernier ne parvient pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de la dernière signature, la présente entente prend effet le 1er avril 2025 et se termine le 31 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 2 juillet 2025

PAR : SMA FQ / SM p.i.

Karine Dumont
Sous-ministre

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur :

À : Québec

LE : 2025-07-02

PAR :

Paule De Blois
Sous-ministre

232784

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2025-2026

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Mme Karine Dumont, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par Mme Carole Arav, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MEQ** »,

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs

démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE chaque année, les centres de services scolaires et les commissions scolaires accueillent des personnes immigrantes et fournissent, dans les domaines relevant de leur compétence, des services visant à faciliter l'intégration de ces personnes au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires établies en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3), le **MEQ** verse aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires des allocations visant à financer ces services;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi nº 1 sur les crédits, 2025-2026 (L.Q. 2025, chapitre 6) prévoit que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépenses;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MEQ**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MEQ** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur réunissant les **PARTIES** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MEQ**.

Ce transfert de crédits vise à permettre au **MEQ** de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles des centres de services scolaires et des commissions scolaires du Québec, les services suivants, lorsqu'ils ne sont pas déjà financés par le **MIFI** ou lorsqu'ils ne font pas déjà l'objet d'un contrat de service avec le **MIFI** :

a) Les services d'intégration et d'apprentissage du français destinés aux jeunes dans les écoles;

b) Les services d'enseignement en formation générale des adultes menant notamment à une diplomation ou à une qualification, au marché du travail ou aux préalables donnant accès à la formation professionnelle;

c) Les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ainsi que les services complémentaires dans les centres de formation générale des adultes et les centres de formation professionnelle;

d) Les formations d'appoint prescrites par un ordre professionnel dans les centres de formation professionnelle.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

3. OBLIGATIONS DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MEQ,** en un seul versement, dès l'approbation du transfert par le Conseil du trésor, un montant maximal de

vingt-six-millions-neuf-cent-quarante-sept-mille-neuf-cents dollars (26 947 900 $) pour la réalisation, par le **MEQ**, des services prévus à la clause 1 des présentes, pour l'exercice financier 2025-2026.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MEQ** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3.2 OBLIGATIONS DU MEQ

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les centres de services scolaires et les commissions scolaires, le **MEQ** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIFI** soient versées aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MEQ** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MEQ** de discuter et de négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les commissions scolaires et les centres de services scolaires, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du comité directeur MIFI-MEQ les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

a) au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1, notamment quant :

   - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;

   - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;

b) à la coordination des services offerts en matière de francisation et d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MEQ** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Portrait des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française au secteur des jeunes	31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre 30 avril pour les données au 31 mars
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, à la francisation et à l'intégration liés à la compensation fédérale (Au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 mai

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 6 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées

au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	**MEQ**
Responsable	Lily Pol Neveu	Irvine Henry
Titre	Directrice de la coordination interministérielle	Directrice de l'intégration linguistique et de l'éducation interculturelle
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de l'Éducation du Québec 600, rue Fullum, 10e étage Montréal, (Québec) H2K 4L1
Courriel	lilypol.neveu@mifi.gouv.qc.ca	irvine.henry@education.gouv.qc.ca
Téléphone	438 874-1749	514 873-3744, poste 5350

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les représentants désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise au comité directeur MIFI-MEQ pour consultation et décision. Si ce dernier ne parvient pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de la dernière signature, la présente entente prend effet le 1er avril 2025 et se termine le 31 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 2025-06-20

PAR :

Karine Dumont,

Sous-ministre

Pour le ministre de l'Éducation :

À : Québec

LE : 2025-06-23

PAR :

Carole Arav,

Sous-ministre

ENTENTE POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DES PERSONNES DOMICILIÉES AU QUÉBEC QUI NE SONT PAS ASSUJETTIES À L'OBLIGATION DE FRÉQUENTATION SCOLAIRE EN VERTU DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE

2025-2026

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par M^me^ Karine Dumont, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par M^me^ Carole Arav, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MEQ** »,

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent plus particulièrement à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage

du français, des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le **MIFI** peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 156.23 de la Charte de la langue française (chapitre C-11, ci-après la « Charte »), il est institué, au sein du **MIFI**, une unité administrative appelée « Francisation Québec » (ci-après désignée « FQ »);

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 156.24 de cette Charte, FQ conduit et gère l'action gouvernementale en matière de francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3, ci-après désignée la « LIP »), des personnes qui envisagent de s'établir au Québec;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 156.24 de cette Charte, FQ est l'unique point d'accès gouvernemental pour ces personnes désirant recevoir des services d'apprentissage du français;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 156.25 de cette Charte, FQ a notamment pour fonction de :

- Coordonner et offrir des services d'apprentissage du français en classe et en ligne;

- Déterminer les modalités d'inscription à ces services, de classement des élèves qui les reçoivent et d'évaluation de l'apprentissage du français ainsi que la reddition de comptes à l'égard de ces services rendus pour le compte de FQ;

- Développer des programmes, du matériel et des outils pédagogiques pour faciliter l'apprentissage du français pour les personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP;

- Développer et mettre en œuvre des programmes visant à donner la possibilité de participer en français à la société québécoise.

ATTENDU QUE le **MEQ**, à travers son réseau des centres de services scolaires (ci-après désignés « CSS ») et commissions scolaires (ci-après désignées « CS »), offre des cours de français selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français* (ci-après

désignée « Échelle québécoise ») et selon les contenus du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec* (ci-après désigné « Programme-cadre »), lesquels constituent un référentiel commun au **MIFI** et au **MEQ** en matière de francisation des personnes immigrantes adultes scolarisées;

ATTENDU QUE le CSS ou la CS offre des cours de français général à la clientèle scolarisée de FQ selon les contenus du Programme-cadre avec le programme d'études Francisation du MEQ, conformément au Régime pédagogique de la formation générale des adultes (RLRQ, chapitre I-13.3, r. 9) et de la LIP.

ATTENDU QUE le **MEQ**, à travers son réseau des CSS et CS, offre des services d'apprentissage du français à la clientèle de FQ peu scolarisée ou peu alphabétisée avec des cours de français développés localement, et à une clientèle de FQ ayant des besoins et profils particuliers ou des objectifs spécifiques d'apprentissage du français;

ATTENDU QUE le **MEQ**, à travers son réseau des CSS et CS, offre des cours de français qui s'adressent, en plus des personnes immigrantes adultes, aux personnes adultes de citoyenneté canadienne de naissance et domiciliées au Québec;

ATTENDU QUE le **MIFI** et le **MEQ** travaillent conjointement à l'harmonisation des services gouvernementaux d'apprentissage du français, notamment à une architecture de services communes, à l'actualisation du Programme-cadre pour répondre aux besoins d'apprentissage du français général de l'ensemble de la clientèle scolarisée et à l'élaboration d'un programme-cadre de français général pour la clientèle peu scolarisée ou peu alphabétisée;

ATTENDU QUE le **MIFI** met en œuvre un cadre normatif qui vise à soutenir les personnes non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, domiciliées au Québec et souhaitant recevoir des services d'apprentissage du français, afin qu'elles puissent s'intégrer à la société québécoise;

ATTENDU QUE les **PARTIES** désirent se coordonner aux fins de soutenir les personnes visées au paragraphe précédent;

ATTENDU QUE l'application rigoureuse du cadre normatif en vigueur par le **MIFI** à travers le réseau des CSS et CS du **MEQ** est encadrée par des ententes administratives locales d'adhésion entre le **MIFI** et les CSS et CS;

ATTENDU QUE l'Office québécois de la langue française suit la fréquentation des cours offerts par les services gouvernementaux d'apprentissage du français, incluant les inscriptions, les niveaux de français atteints et les taux de réussite, conformément au paragraphe 6° du deuxième alinéa de l'article 160 de la Charte;

ATTENDU QUE le Commissaire à la langue française suit la connaissance, l'apprentissage et l'utilisation du français par les personnes immigrantes, conformément au paragraphe 1° du deuxième alinéa de l'article 190 de la Charte, et peut faire des vérifications et enquêtes sur les programmes de francisation et de conformité prévus par cette même Charte ainsi que les mesures visant à favoriser l'apprentissage du français,

conformément au paragraphe 6° de l'article 195 de cette Charte;

ATTENDU QUE le **MIFI** a la responsabilité de l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration des personnes immigrantes et la francisation des personnes adultes domiciliées au Québec;

ATTENDU QUE chaque année, notamment dans le cadre des règles budgétaires de fonctionnement, le **MEQ** octroie aux CSS et CS des allocations visant à financer les services de francisation;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi n° 1 sur les crédits, 2025-2026 (LQ 2025, chapitre 6) prévoit notamment que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépenses;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MEQ**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration des personnes immigrantes ainsi que la francisation des personnes admissibles aux services de l'apprentissage du français, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MEQ** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur réunissant les **PARTIES** a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente;

ATTENDU QUE le préambule et les annexes font partie intégrante de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJETS DE L'ENTENTE

1.1 La présente entente a pour objet d'établir entre les **PARTIES** les conditions requises à l'accompagnement de la clientèle des services d'apprentissage du français de bout en bout dans les étapes allant de l'identification des besoins à la fin du parcours d'apprentissage.

Elle vise à établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MEQ**.

Ce transfert de crédits vise à permettre au **MEQ** de financer, par le biais des règles budgétaires annuelles de fonctionnement des CSS et CS en concertation avec le **MIFI**, les services de francisation offerts à temps partiel et à temps complet dans le réseau des CSS et CS du **MEQ.** Ces services doivent découler du Programme-cadre ou d'autres programmes de francisation offerts à la clientèle de FQ, et être des cours de français reconnus par le **MIFI** comme équivalents aux services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur.

Ces services d'apprentissage du français visent à soutenir les personnes admissibles qui souhaitent recevoir des services d'apprentissage du français afin de favoriser leur pleine participation, en français langue commune, à la vie collective de la société québécoise.

1.2 À ces fins, conformément aux modalités prévues en annexe 1, la présente entente vise plus spécifiquement à déterminer le rôle et les responsabilités des **PARTIES** relativement aux processus et directives suivants :

a) Les demandes d'admission aux services de FQ se font par l'entremise du portail Quebec.ca, unique point d'accès gouvernemental pour la personne admissible aux services d'apprentissage du français, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte;

b) L'inscription aux services et le classement des personnes qui les reçoivent sont effectués par FQ;

c) La reddition de comptes, c'est-à-dire les résultats des évaluations de l'apprentissage du français exprimés en niveaux de compétences de l'Échelle québécoise dans chaque compétence langagière évaluée ainsi que le suivi des élèves réalisés par les CSS et CS se transmettent par l'entremise des outils mis à leur disposition par FQ;

d) L'organisation et l'offre de services sont faites par les centres d'éducation des adultes (ci-après désignés « CEA ») du réseau des CSS et CS relevant du **MEQ**;

e) Les processus administratifs afférents sont effectués par le personnel des CEA, notamment la communication de leur capacité d'accueil de la clientèle de FQ, la saisie des informations relatives aux mouvements d'interruption, aux réinscriptions et aux résultats des évaluations sommatives par l'entremise des outils mis à leur disposition par FQ. La saisie doit être effectuée dans les délais prévus par FQ pour éviter les trop-payés d'allocations versées par le **MIFI** et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

3. OBLIGATIONS DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI**, au moyen de FQ, est l'unique point d'accès gouvernemental pour les personnes désirant recevoir des services d'apprentissage du français. Le **MIFI** a ainsi la responsabilité de gérer et de coordonner l'action gouvernementale en matière d'apprentissage du français. Le **MIFI** offre ses services aux personnes adultes (non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP) domiciliées au Québec, incluant les personnes immigrantes, les personnes citoyennes canadiennes de naissance (dont les personnes des Premières Nations et les Inuit ainsi que les anglophones), et les personnes qui envisagent de s'établir au Québec.

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MEQ,** en un seul versement, conformément à l'approbation du transfert par le Conseil du trésor, un montant maximal de cent dix-neuf millions quatre cent mille dollars (119 400 000 $). Ce versement permettra la réalisation, par les organismes scolaires relevant du **MEQ**, des services offerts à temps complet et à temps partiel prévus à la clause 1 des présentes, pour l'exercice financier 2025-2026, ce qui doit permettre de prendre en charge l'ensemble des élèves référés par FQ selon la capacité de chaque CEA des CSS et des CS et conformément aux équivalents temps plein alloués à chaque CSS et CS. Sous réserve des disponibilités financières en 2026-2027, le **MIFI** s'engage à collaborer avec le **MEQ** pour permettre une prévisibilité du financement des CSS et CS pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2025-2026 (1er avril au 30 juin 2026).

Le **MIFI** s'engage également à :

a) Communiquer avec diligence au **MEQ** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et l'informer, dans les meilleurs délais, de tout événement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente;

b) Lorsque jugé opportun selon la situation et les besoins exprimés par l'élève et l'offre de services d'apprentissage de l'ensemble des partenaires de services du **MIFI**, inscrire et référer l'élève vers le CEA du CSS ou de la CS signataire d'une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** qui convient le mieux à l'élève et inscrire ce dernier dans un cours reconnu par le **MIFI** tout en respectant la capacité maximale d'élèves communiquée préalablement par le CEA;

c) Recevoir et traiter, dans un délai requis pour assurer le bon fonctionnement de FQ, les demandes de reconnaissance des cours de français offerts aux personnes visées par l'article 156.24 de la Charte;

d) Mettre à la disposition de chaque CEA des CSS et CS signataires d'une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** un outil pour réaliser la recherche et le suivi des élèves et la communication des données dans les délais exigés par les directives de FQ.

e) Après avoir consulté le **MEQ**, informer les CSS et CS signataires d'une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** de toute modification apportée à la présente entente, au cadre normatif en vigueur ainsi qu'aux directives, avant qu'elle ne soit effective. Les modifications au cadre normatif en vigueur et aux directives n'entreront en vigueur que lors du calendrier scolaire suivant ou au plus tôt le 1er juillet de chaque année.

3.2 OBLIGATIONS DU MEQ

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire qui régissent les CSS et CS, le **MEQ** s'engage à ce que les sommes transférées par le **MIFI** soient allouées aux CSS et CS signataires des ententes administratives locales avec le **MIFI** aux fins du financement des services visés à la clause 1 de la présente entente.

Le **MEQ** s'engage à poursuivre les travaux interministériels d'harmonisation de l'offre de services d'apprentissage du français aux personnes visées par l'article 156.24 de la Charte. Ces travaux devront permettre une harmonisation avec le **MIFI** sur le plan pédagogique ainsi que le recours systématique aux outils du MIFI pour le suivi des élèves en francisation et la reddition de comptes.

Le **MEQ** s'engage à :

a) Impliquer le **MIFI** dans les travaux de mise à jour des règles budgétaires permettant le financement des services de francisation en formation générale des adultes, au moyen notamment d'un comité de travail formel ;

b) Impliquer le **MIFI** dans la répartition des équivalents temps plein dans le réseau scolaire afin de considérer la présence du réseau du **MIFI** sur le territoire (principe de complémentarité et de desserte du territoire);

c) Exiger des CSS et CS qu'ils respectent les cibles d'équivalents temps plein ou budgétaires tout au long de l'année en assurant une continuité de service pour la clientèle;

d) Contribuer à l'élaboration d'une architecture commune de services d'apprentissage du français général pour la clientèle scolarisée et pour la clientèle peu scolarisée ou peu alphabétisée;

e) Contribuer à l'élaboration de programmes pédagogiques et d'instruments communs pour l'évaluation des apprentissages de la clientèle de Francisation Québec et ne pas élaborer unilatéralement de nouveaux programmes d'études en francisation ni de nouveaux instruments d'évaluation sommative des apprentissages en francisation;

f) Impliquer le **MIFI** dans les travaux visant la formation et l'accompagnement pédagogique du personnel enseignant en francisation des CEA de chaque CSS et CS lorsque ces travaux concernent les programmes pédagogiques, les outils de référence de Francisation Québec ou l'Échelle québécoise.

g) Exiger des CEA de chaque CSS et CS :

   a. qu'ils fassent reconnaitre par FQ l'ensemble de leurs cours de français offerts aux personnes visées par l'article 156.24 de la Charte et qu'ils fournissent, à la demande de FQ, toute autre information supplémentaire disponible sur les services offerts à la clientèle de FQ;

   b. qu'ils organisent leur reddition de comptes à une fréquence de 10 semaines à temps complet et au terme de 300 heures accumulées de cours à temps partiel;

   c. qu'ils constituent des groupes en suivant l'ordre de la liste des élèves mise à leur disposition par FQ à des fins d'inscription dans les cours;

   d. qu'ils respectent les règles d'assiduité prévues dans les directives de FQ et qu'ils les communiquent aux élèves ;

   e. qu'ils permettent à un élève inscrit de mener à terme son parcours amorcé dans le même lieu d'enseignement (à moins d'une demande de changement de l'élève), information pouvant être vérifiée dans les systèmes de mission de suivi des élèves;

   f. qu'ils veillent à informer leurs étudiants étrangers (lors de rencontres d'accueil, dans la lettre de confirmation d'admission en CEA, etc.) des conséquences en cas de non-respect des conditions de leur statut et de leurs documents d'immigration.

Le **MEQ** s'engage également à veiller à ce que son réseau de CSS et de CS se conforme aux dispositions des articles 156.24 et 156.25 de la Charte et que les CSS et CS financés dans le cadre de la présente entente veillent au respect des dispositions précitées auprès de leurs CEA, dans le cadre du calendrier scolaire auquel s'applique le cadre normatif en vigueur et les directives :

a) les modalités convenues entre les **PARTIES** présentées en annexe 1;

b) les modalités administratives encadrant l'offre de services à temps complet et à temps partiel, présentées en annexe 2.

Si un CEA relevant d'un CSS ou d'une CS ne respecte pas les modalités communes **MIFI-MEQ** (annexe 1) ainsi que les modalités administratives encadrant l'offre de services à temps complet et à temps partiel de chaque CEA des CSS et des CS signataires d'une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** (annexe 2), le **MEQ** s'engage à collaborer avec le **MIFI** et à exiger au CSS ou à la CS d'intervenir auprès du CEA désigné par le **MIFI** pour l'application des mesures prévues aux règles de fonctionnement des CSS et des CS afin que les correctifs soient apportés dans un délai de quatre semaines.

Si les correctifs ne sont pas apportés par le CEA après l'intervention du **MIFI** et du **MEQ**, le **MIFI** rédige et envoie un rapport au **MEQ** pour informer du manque de corrections du CEA du CSS ou de la CS malgré l'intervention conjointe, en mettant en copie le CSS concerné ou la CS concernée. Par conséquent, il pourrait être demandé au CSS ou à la CS de limiter ou de ne plus attribuer de groupes au CEA concerné. Par ailleurs, si des problématiques sont liées plus largement au CSS ou à la CS, la résiliation de l'entente administrative locale d'adhésion du CSS ou de la CS avec le **MIFI** pourra être considérée.

3.3 APPLICATION LOCALE DES MODALITÉS CONVENUES DANS LA PRÉSENTE ENTENTE

Afin d'encadrer l'application des modalités convenues entre les **PARTIES**, les CSS et CS ont signé en 2023-2024 une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** dont le gabarit est joint en annexe 3. Une nouvelle entente entrera en vigueur le 1er juillet 2025 et sera donc annexée ultérieurement à la présente entente. Ces ententes administratives locales prévoient les obligations du **MIFI** ainsi que celles des CSS et CS au regard de l'offre de services d'apprentissage et de la reddition de comptes. La clientèle du **MIFI** est référée uniquement aux CEA des CSS et CS signataires de ces ententes administratives.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES DES PARTIES

En conformité avec les cadres juridique et budgétaire régissant les CSS et CS, les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du comité directeur **MIFI-MEQ** les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives à l'harmonisation des services offerts en matière d'apprentissage du français pour les personnes admissibles conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte et souhaitant recevoir des services d'apprentissage du français. Ces travaux d'harmonisation devront tenir compte de besoins variés et évolutifs de la clientèle exprimés et documentés auprès de FQ, de la demande de services d'apprentissage, de la capacité maximale des CSS et CS ainsi que des sommes disponibles dans le

cadre de cette entente.

4.1 SUIVI ET REDDITION DE COMPTES DU MEQ

Le **MEQ** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants pour l'année 2025-2026 :

Outils*	Échéances 2025-2026
Répartition globale des équivalents temps plein (ETP) par CSS et CS	Août 2026 pour les déclarations du bilan 4 2025-2026 Janvier 2027 pour les déclarations du bilan 5 2025-2026 (portrait final)
Portrait global de la francisation (des indicateurs pourront y être ajoutés, notamment selon les demandes du Commissaire à la langue française)	31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre 30 avril pour les données au 31 mars
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à la francisation de la clientèle de FQ liés à la compensation fédérale avec coût moyen par ETP (au 1er avril et actualisation au 30 septembre)	30 avril pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles 31 octobre pour l'actualisation du budget alloué et des dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour les services offerts à la clientèle de FQ pour l'année scolaire terminée (30 juin)	Janvier 2027

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

4.2 SUIVI ET REDDITION DE COMPTES DU MIFI

Le **MIFI** devra remplir et transmettre au **MEQ**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants pour l'année 2025-2026 :

Outils*	Échéances 2025-2026
Heures de participation et nombre d'élèves actifs et en attente par CSS et CS	31 juillet pour les données au 30 juin 31 octobre pour les données au 30 septembre 31 janvier pour les données au 31 décembre 30 avril pour les données au 31 mars

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 6 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	MEQ
Responsable	Frederico Fonseca	Marc Sirois
Titre	Sous-ministre adjoint	Sous-ministre associé
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de l'Éducation du Québec 600, rue Fullum, 15e étage Montréal (Québec) H2K 4L1
Courriel	frederico.fonseca@mifi.gouv.qc.ca	marc.sirois@education.gouv.qc.ca
Téléphone	514 873-5132, poste 20196	418 643-3810, poste 3838

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les responsables désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin par ces responsables s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Tout différend pour laquelle les responsables désignés à la clause 6 ne parviennent pas à un accord doit être soumis aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de la dernière signature, la présente entente prend effet le 1er avril 2025 et se termine le 31 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé, comme suit :

Pour le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 2025-05-08

PAR :

Karine Dumont,

Sous-ministre

Pour le ministre de l'Éducation :

À : Québec

LE : 2025-05-21

PAR :

Carole Arav,

Sous-ministre

ANNEXE 1

Modalités d'application de l'article 156.25 de la Charte de la langue française

- **Modalités d'admissibilité aux services de francisation : le processus d'admission est pris en charge par FQ.**

  Le Registraire de FQ prend en charge le traitement des demandes d'admission de l'ensemble de la clientèle. L'admission est déjà une fonction du Registraire actuel du **MIFI**. Lorsqu'il fait sa demande d'admission, le client peut demander les allocations auxquelles il a droit en concordance aux programmes normés en vigueur. Dans la demande d'admission, le client indique le lieu de formation de sa préférence, ainsi que son intérêt pour suivre un cours à distance. Par la suite, le client transmet les documents requis à FQ.

- **Modalités de classement des personnes qui reçoivent des services de francisation : l'approche utilisée dans les réseaux du MIFI et du MEQ est harmonisée et le client passe un seul test de classement pour l'ensemble de l'offre gouvernementale.**

  FQ est responsable de déterminer les modalités de classement et d'évaluation des personnes qui reçoivent des services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte).

  FQ détermine les pratiques et outils harmonisés pour l'évaluation à des fins de classement. La réalisation des tests de classement se fait en présentiel ou à distance par le personnel évaluateur de FQ et le personnel des CSS et CS formé à cet effet. Les résultats d'évaluation à des fins de classement exprimés en niveaux de l'Échelle québécoise doivent être communiqués à FQ dans des délais requis (fixés par FQ) pour assurer son bon fonctionnement.

- **Modalités d'aiguillage : le processus d'aiguillage de FQ est centré sur les besoins du client.**

  Le client est en mesure d'indiquer l'établissement où il préfère suivre son cours. Il peut indiquer s'il a été accompagné par un partenaire. FQ le considère au moment de l'aiguillage vers un organisme à but non lucratif, un cégep, une université ou un CEA d'un CSS ou d'une CS, en respectant la capacité du partenaire de service choisi. FQ visera à inscrire la personne dans le point de service indiqué, mais pour des considérations d'ordre administratif et pour s'assurer que la capacité des points de service est maximisée, les élèves pourraient parfois être dirigés vers un autre partenaire en matière de services d'apprentissage du français. Des éléments sont considérés comme le délai d'attente ou la proximité géographique par rapport au point de service ciblé.

  FQ peut référer certaines catégories de clientèle prioritairement vers le réseau des CSS, les CS ou vers des établissements d'enseignement qui disposent d'expertise particulière pour répondre aux besoins différenciés, notamment des personnes nées au Canada (en particulier pour les cours au temps complet). Le **MEQ** devra proposer des établissements à prioriser pour diriger la clientèle d'expression anglaise.

- **Modalités d'inscription aux services de francisation : le client s'inscrit une seule fois aux services gouvernementaux d'apprentissage du français.**

  FQ est responsable de déterminer les modalités d'inscription aux services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte).

  FQ vise à optimiser l'expérience du client en évitant le dédoublement des inscriptions dans les réseaux du **MIFI** et du **MEQ**. Pour le client, l'inscription est faite une seule fois chez le Registraire de FQ, qui assurera le partage d'information avec les points de service des CSS et CS à des fins administratives. Ce partage d'information est balisé préalablement entre le **MIFI** et les CSS et CS.

  L'élève qui souhaite suivre un cours dans un CEA ne devra pas s'y déplacer pour présenter des pièces justificatives afin d'assister au cours. Aucuns frais ne doivent être facturés aux élèves référés aux CEA ni pour la scolarité ni pour le matériel pour les élèves à temps complet et à temps partiel, ni pour les services complémentaires.

- **Modalités de suivi et de reddition de comptes : le CEA du CSS ou de la CS partenaire assure la transmission de l'information relative à l'assiduité et aux résultats des évaluations de l'ensemble de la clientèle à FQ.**

  Chaque CEA des CSS et CS signataires d'une entente administrative locale d'adhésion avec le MIFI doit envoyer à FQ, selon les délais prévus, l'information relative à l'assiduité et les résultats de la clientèle, exprimés en niveaux de l'Échelle québécoise, par l'entremise de l'outil mis à leur disposition par FQ. Ceci permettra à FQ de gérer adéquatement les allocations et de consolider les résultats d'avancement requis pour la reddition de comptes gouvernementale. Tout délai dans la communication à FQ des informations relatives à la participation de l'élève a des impacts sur le versement de l'aide financière conduisant à des remboursements de montants versés en trop ou d'attente de montants dus.

- **Modalités d'évaluation : le suivi de la progression et de l'évaluation des apprentissages sera harmonisé au MIFI et au MEQ.**

  FQ est responsable de déterminer les modalités d'évaluation de l'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte). Le **MIFI** émettra un bulletin pour rendre compte des résultats du parcours d'apprentissage des élèves inscrits chez ses mandataires et du niveau de compétence en français atteint au terme du cours. Ce bulletin indiquera les niveaux de l'Échelle québécoise jugés atteints à la suite de l'évaluation sommative de fin de cours, dans chacune des quatre compétences. Le **MEQ** émet un relevé des apprentissages aux élèves inscrits en CEA dans le réseau des CSS et CS. Ce relevé des apprentissages fait mention des niveaux de compétence en français atteints par l'élève selon l'Échelle québécoise. Le **MIFI** et le **MEQ** poursuivront les travaux en vue d'une harmonisation des outils d'évaluation sommative permettant d'attribuer un niveau de l'Échelle québécoise dans chacune des compétences : compréhension orale, production orale, compréhension écrite et production écrite.

- **Modalités de reddition de comptes : l'entente MIFI-MEQ et les ententes administratives locales MIFI-CSS/CS permettront d'assurer la reddition de comptes attendue par le MIFI et découlant de la Charte.**

  FQ est responsable de la reddition de comptes à l'égard des services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte).
  FQ met en place une approche unique pour recueillir des données et des résultats comparables et nécessaires pour une reddition de comptes gouvernementale de la performance des services d'apprentissage du français. Cela implique l'optimisation des outils de FQ, l'application des directives communes et l'établissement des modalités communes en matière d'évaluation des compétences de la clientèle.

ANNEXE 2

Modalités administratives encadrant l'offre de services à temps complet et à temps partiel de chaque centre d'éducation des adultes (CEA) des CSS et des CS signataires d'une entente administrative locale d'adhésion avec le MIFI

Chaque CEA du CSS ou de la CS signataire d'une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** doit :

I. Respecter les cibles d'équivalents temps plein correspondant à sa capacité d'accueil tout au long de l'année en assurant une continuité de service pour la clientèle.

a) Transmettre à FQ au plus tard trois (3) semaines avant le début de chaque session ou de toute mise à jour, le Formulaire de programmation annuelle des services dûment rempli.

b) Dès qu'un changement à la programmation en cours d'année ou de session est envisagé, y compris la fermeture d'un cours en cours ou à venir, en informer FQ dans les délais prévus en envoyant un nouveau Formulaire de programmation annuelle des services dûment rempli et en motivant le changement, et attendre l'approbation de FQ avant toute entrée en vigueur de ce changement.

c) Dans le cas où le changement entre en vigueur sans l'approbation de FQ, le **MIFI** en informe le **MEQ** et le CSS ou la CS qui interviendront auprès du CEA selon leurs règles de fonctionnement. En l'absence de correctifs apportés dans un délai de quatre semaines, le **MIFI** rédige et envoie un rapport au **MEQ** pour informer du manque de corrections du CEA, malgré l'intervention du CSS concerné ou de la CS concernée, en le ou la mettant en copie conforme. Par conséquent, il pourrait être demandé au CSS ou à la CS de ne plus attribuer de groupes au CEA concerné. Par ailleurs, si des problématiques sont liées plus largement au CSS ou à la CS, la résiliation de l'entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** pourra être considérée.

II. Demander auprès de FQ la reconnaissance de l'ensemble de ses services d'apprentissage du français offerts aux personnes visées par l'article 156.24 de la Charte. Selon les critères de reconnaissance des services d'apprentissage du français — Cours de français offerts par les organismes scolaires du ministère de l'Éducation, ces services :

a) Doivent être offerts à la clientèle gratuitement. Le CEA ne doit exiger ni frais de scolarité, ni frais de matériel pour les élèves à temps complet et à temps partiel, ni frais de services complémentaires à la clientèle, conformément au dernier alinéa de l'article 156.24 de la Charte;

b) Doivent avoir pour objectif premier l'apprentissage du français;

c) Ne doivent pas être offerts en prérequis ou intégrés dans un programme d'études visant la scolarisation ou l'intégration sociale, ou dans un autre projet de préparation à l'emploi;

d) Doivent correspondre :

i. Pour les cours à temps complet, à une intensité hebdomadaire de 25 à 30 heures;

ii. Pour les cours à temps partiel, à une intensité hebdomadaire de 4 à 24 heures.

III. Référer, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte, toute personne souhaitant s'inscrire aux services d'apprentissage du français à FQ par l'entremise du portail Quebec.ca. Au besoin, l'accompagner dans sa demande d'admission aux services en respectant la réglementation en matière de protection des renseignements personnels (PRP).

IV. Respecter les modalités de classement déterminées par FQ et administrées par le personnel responsable des évaluations à des fins de classement, conformément au paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte.

V. Constituer des groupes en suivant l'ordre de la liste des élèves mise à sa disposition par FQ.

VI. Offrir, dans ses locaux ou à distance, par son personnel enseignant, uniquement les cours de *francisation* reconnus par FQ.

VII. Appliquer les directives rattachées aux normes du cadre normatif en vigueur, selon la fréquence et les délais prévus par le Registraire du **MIFI** :

a) sur le suivi de l'assiduité des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français de Francisation Québec — Cours en classe et à distance synchrones — Cours en ligne et à distance asynchrones;

b) sur la réorientation pédagogique des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français de Francisation Québec;

c) sur l'harmonisation des pratiques évaluatives dans les services d'apprentissage du français — Cours de français général;

d) sur la reconnaissance des services d'apprentissage du français — Cours de français offerts par les organismes scolaires du ministère de l'Éducation;

e) toute autre directive rattachée aux normes du cadre normatif en vigueur qui sera, après consultation du **MEQ**, appliquée à son réseau et ajoutée aux directives du cadre normatif en vigueur disponibles en ligne sur la plateforme Références francisation à https://referencesfrancisation.immigration-quebec.gouv.qc.ca/moodle_ref/course/view.php?id=15845.

f) Le **MIFI** fera appel au **MEQ** et au CSS ou à la CS pour intervenir auprès du CEA qui n'appliquerait pas les directives du cadre normatif en vigueur pour qu'il fasse l'objet des mesures prévues dans les règles de fonctionnement des CSS et CS afin que les correctifs soient apportés. Si les correctifs ne sont pas apportés par le CEA après l'intervention du **MIFI** et du **MEQ** après quatre semaines, le **MIFI** rédige et envoie un rapport au **MEQ** pour informer du manque de corrections du CEA, malgré l'intervention du CSS concerné ou de la CS concernée, en le ou la mettant en copie. Par conséquent, il pourrait être demandé au CSS ou à la CS de ne plus attribuer de groupes au CEA concerné. Par ailleurs, si des problématiques sont liées plus

largement au CSS ou à la CS, la résiliation de l'entente administrative locale du CSS ou de la CS avec le **MIFI** pourra être considérée.

VIII. Appliquer les processus administratifs afférents aux directives et aux normes du cadre normatif en vigueur, notamment :

a) suivre et documenter la progression, l'apprentissage, l'assiduité et le comportement des élèves;

b) saisir, grâce aux outils mis à sa disposition par FQ, dans les délais prévus par le Registraire du MIFI et selon les modalités et processus de partage d'information définis par FQ, les informations relatives aux mouvements d'interruption de formation, aux réinscriptions, aux évaluations sommatives, à chaque fois que la situation se présente :

i. Les informations requises pour le suivi administratif et pédagogique des élèves sont, plus spécifiquement :

- les renseignements relatifs à l'assiduité ou au comportement de l'élève;
- tout changement dans la participation d'un élève aux services d'apprentissage du français (intensité de cours, annulation, abandon/désistement, réorientation pédagogique, départ et non-réinscription, transfert, reclassement, exclusion/suspension);
- les résultats de fin de cours communiqués en niveaux de compétence de manière distincte dans chacune des compétences évaluées selon l'Échelle québécoise.

ii. Ces données de suivi administratif et pédagogique serviront à la gestion de l'aide financière, lorsque cela s'applique, et à la reddition de comptes gouvernementale sur les services d'apprentissage du français de FQ.

c) permettre à un élève inscrit dans un CEA d'y mener son parcours à terme, à moins qu'il ne fasse une demande de changement.

d) informer ses étudiants étrangers (lors de rencontres d'accueil, dans la lettre de confirmation d'admission en CEA, etc.) des conséquences en cas de non-respect des conditions de leur statut et de leurs documents d'immigration.

e) Le MIFI fera appel au **MEQ** et au CSS ou la CS pour intervenir auprès du CEA qui n'appliquerait pas les processus administratifs afférents aux directives et aux normes du cadre normatif en vigueur afin que des correctifs soient apportés. Si les correctifs ne sont pas apportés par le CEA après l'intervention du CSS ou de la CS après quatre semaines, le **MIFI** rédige et envoie un rapport au **MEQ** pour informer du manque de corrections du CEA, malgré l'intervention du CSS concerné ou de la CS concernée, en le ou la mettant en copie. Par conséquent, il pourrait être demandé au CSS ou à la CS de ne plus attribuer de groupes au CEA concerné. Par ailleurs, si des problématiques sont liées plus largement au CSS ou à la CS, la résiliation de l'entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI** pourra être considérée.

IX. Désigner une personne responsable afin qu'elle assume les responsabilités qui lui sont attribuées dans les directives et fasse le suivi auprès des CEA concernés.

X. Recevoir et traiter les plaintes des élèves et du personnel enseignant concernant la logistique, les services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur et les services administratifs reçus :

i. au besoin, référer les élèves au formulaire de plainte du **MIFI**;

ii. informer par écrit FQ des plaintes reçues et de leur traitement.

ANNEXE 3

Gabarit d'entente administrative locale d'adhésion avec les CSS et CS

ENTENTE ADMINISTRATIVE LOCALE D'ADHÉSION AUX MODALITÉS COMMUNES D'OFFRE DE SERVICES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE DE FRANCISATION QUÉBEC

2023-2024

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

Choisissez un élément.

ENTENTE

ENTRE

LA MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Monsieur Ghislain Beaudin, directeur général des services de francisation, dûment autorisé en vertu des Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1),

ci-après désignée le « **MIFI** »

ET

Choisissez un élément. « AF_RAISON_SOCIALE », personne morale légalement constituée, ayant son siège au « AF_ADRS_L_1 », « AF_ADRS_L_2 » « AF_ADRS_L_3 », « AF_ADRS_VILLE » (« AF_ADRS_PROV ») « AF_ADRS_CP », représentée par Choisissez un élément. « AF_CONTC_PREN » « AF_CONTC_NOM », « AF_CONTC_TITRE », dûment autorisé(e) ainsi qu'il(elle) le déclare,

ci-après désignée Choisissez un élément.

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** »

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent plus particulièrement à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du **MIFI** en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le **MIFI** peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 156.23 de la Charte de la langue française (chapitre C-11, ci-après la « Charte »), il est institué, au sein du **MIFI**, une unité administrative appelée « Francisation Québec » (ci-après « FQ »);

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 156.24 de cette Charte, FQ conduit et gère l'action gouvernementale en matière de francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, chapitre I-13.3), des personnes qui envisagent de s'établir au Québec de même qu'en matière de francisation des personnes au sein d'entreprises;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 156.24 de cette Charte, FQ est l'unique point d'accès gouvernemental pour ces personnes désirant recevoir des services d'apprentissage du français;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 156.25 de cette Charte, FQ a notamment pour fonction de :

- Coordonner et offrir des services d'apprentissage du français en classe, en milieu de travail et en ligne;

- Déterminer les modalités d'inscription à ces services, de classement des élèves qui les reçoivent et d'évaluation de l'apprentissage du français ainsi que la reddition de comptes à l'égard de ces services rendus pour le compte de FQ;

- Développer des programmes, du matériel et des outils pédagogiques pour faciliter l'apprentissage du français pour les personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de la fréquentation scolaire en vertu de la LIP;

- Développer et mettre en œuvre des programmes visant à donner la possibilité de participer en français à la société québécoise.

ATTENDU QUE Choisissez un élément., offre des cours de français selon l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes adultes* et selon les contenus du *Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec*, lesquels constituent un référentiel commun au **MIFI** et Choisissez un élément. en matière de francisation des personnes immigrantes adultes scolarisées;

ATTENDU QUE Choisissez un élément. offre le programme d'études Francisation du ministère de l'Éducation du Québec, conformément au Régime pédagogique de la formation générale des adultes (RLRQ, chapitre I-13.3, r. 9) et de la LIP, lequel programme d'études est substantiellement conforme aux exigences du référentiel commun au **MIFI** et Choisissez un élément. en matière de francisation des personnes immigrantes adultes scolarisées;

ATTENDU QUE Choisissez un élément., offre des cours de français qui s'adressent, en plus des personnes immigrantes adultes, aux personnes adultes de citoyenneté canadienne de naissance et

domiciliées au Québec;

ATTENDU QUE Choisissez un élément., offre des cours de français qui s'adressent aux personnes adultes domiciliées au Québec, non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire et ayant des besoins particuliers et spécifiques d'apprentissage du français, en marge des programmes gouvernementaux d'apprentissage du français;

ATTENDU QUE le **MIFI** met en œuvre un cadre normatif qui vise à soutenir les personnes non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, domiciliées au Québec et qui souhaitent recevoir des services d'apprentissage du français, afin de s'intégrer à la société québécoise, incluant ainsi les travailleuses et travailleurs au sein des entreprises ayant besoin d'apprendre le français;

ATTENDU QUE l'Office québécois de la langue française suivra la fréquentation des cours de français, incluant les inscriptions, les niveaux de français atteints et les taux de réussite, conformément au paragraphe 6° du deuxième alinéa de l'article 160 de la Charte;

ATTENDU QUE le Commissaire à la langue française suivra la connaissance, l'apprentissage et l'utilisation du français par les personnes immigrantes, conformément au paragraphe 1° du deuxième alinéa de l'article 190 de cette Charte, et pourra faire des vérifications et enquêtes sur les programmes de francisation et de conformité prévus par cette même Charte ainsi que les mesures visant à favoriser l'apprentissage du français, conformément au paragraphe 6° de l'article 195 de cette Charte;

ATTENDU QUE conformément au deuxième paragraphe de l'article 156.25 de la Charte, FQ détermine les renseignements nécessaires à la reddition de comptes à l'égard des services d'apprentissage du français, rendus pour le compte de FQ;

ATTENDU QU'il est nécessaire, pour la mise en œuvre du cadre normatif en vigueur et la reddition de comptes afférente, y compris auprès de l'Office québécois de la langue française et du Commissaire à la langue française, que, d'une part, le **MIFI** communique Choisissez un élément. certains renseignements personnels et que, d'autre part, Choisissez un élément. recueille et communique au **MIFI** certains renseignements personnels conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après la « LAI »);

ATTENDU QUE le **MIFI** a la responsabilité de l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration et la francisation des personnes adultes domiciliées au Québec, incluant des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises, lesquels ont besoin d'apprendre le français;

ATTENDU QUE le **MIFI** et le MEQ ont signé l'entente pour favoriser la francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, ainsi que des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises 2023-2024;

ATTENDU QU'en vertu du deuxième alinéa de l'article 214 de la LIP, Choisissez un élément. peut

en outre conclure une entente avec un ministère ou un organisme du gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. INTERPRÉTATION

Le préambule et les annexes suivantes font partie intégrante de la présente entente :

- Annexe A : Modalités d'application de l'article 156.25 de la Charte;
- Annexe B : Protocole de visibilité et d'affaires publiques.

Les **PARTIES** déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent.

En cas de conflit entre l'une des annexes et la présente entente, cette dernière prévaudra.

2. OBJETS DE L'ENTENTE

2.1 La présente entente a pour objet d'établir entre les **PARTIES** les conditions requises à l'accompagnement de la clientèle des services d'apprentissage du français de bout en bout dans les étapes allant de l'identification des besoins à la fin du parcours d'apprentissage.

Les ententes administratives locales d'adhésion aux modalités communes d'offre de services d'apprentissage du français dans le cadre de FQ, entre le **MIFI** et les **CSS** ou **CS**, visent à soutenir les personnes admissibles aux services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur dans leur demande et leur accès aux services afin de favoriser leur pleine participation, en français langue commune, à la vie collective de la société québécoise. Elles visent à encadrer l'offre par les **CSS** ou **CS** des services d'apprentissage du français, selon les modalités présentées en Annexe A.

Elles déclinent au niveau des **CSS** ou **CS** les modalités convenues entre le **MIFI** et le MEQ dans le cadre de leur Entente pour favoriser la francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, ainsi que des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises. Le transfert de crédits convenu entre le MIFI et le MEQ permet à ce dernier de financer, dans le cadre des règles budgétaires annuelles, les services de francisation offerts à temps partiel et à temps complet dans le réseau des **CSS** et **CS** du MEQ découlant du Programme-cadre de français pour les personnes immigrantes adultes au Québec ou d'autres programmes et considérés par le **MIFI** comme équivalents aux services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur.

2.2 À ces fins, conformément aux modalités prévues en annexe A, la présente entente vise plus spécifiquement à déterminer le rôle et les responsabilités des **PARTIES** relativement aux processus et directives suivants :

La référence à FQ via le portail Quebec.ca, l'unique point d'accès gouvernemental pour la personne admissible aux services d'apprentissage du français, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte;

L'inscription aux services, le classement des personnes qui les reçoivent et l'évaluation de l'apprentissage du français ainsi que la reddition de comptes via le registraire en ligne;

L'organisation et l'offre de formation par le réseau des **CSS** et **CS** du MEQ;

Les processus administratifs afférents, notamment la saisie, par les représentantes et représentants des **CSS** et **CS** des informations relatives aux mouvements d'interruption, aux réinscriptions et aux évaluations sommatives via les outils mis à leur disposition par le **MIFI**.

3. RESPONSABILITÉS DU MIFI

Le **MIFI**, au moyen de FQ, est l'unique point d'accès gouvernemental pour les personnes désirant recevoir des services d'apprentissage du français. FQ aura ainsi la responsabilité de gérer et de coordonner l'action gouvernementale en matière d'apprentissage du français. FQ offrira ses services aux personnes adultes (non assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP) domiciliées au Québec, incluant les personnes immigrantes, les personnes citoyennes canadiennes de naissance (dont les personnes des Premières Nations et les Inuits ainsi que les anglophones), les travailleuses et les travailleurs au sein d'entreprises et les personnes qui envisagent de s'établir au Québec.

Le **MIFI** s'engage à :

3.1 Déterminer l'admissibilité de l'élève à l'offre de services en cohérence avec les normes du cadre normatif en vigueur accessible en ligne, à partir du dossier de l'élève qu'il aura créé via le portail Quebec.ca;

3.2 Lorsque jugé opportun selon la situation et les besoins exprimés par l'élève et l'offre de cours de l'ensemble des partenaires de services du **MIFI**, inscrire et référer l'élève vers le CSS qui convient le mieux à l'élève et qui est signataire d'une entente administrative locale d'adhésion avec le **MIFI**, tout en respectant la capacité maximale d'élèves par cours;

3.3 Communiquer Choisissez un élément. les renseignements requis sur l'élève conformément aux modalités communes convenues entre FQ et le MEQ;

3.4 Après avoir consulté le MEQ, informer Choisissez un élément. de toute modification apportée aux annexes de la présente entente, au cadre normatif en vigueur ainsi qu'aux directives, avant qu'elle ne soit effective. Les modifications au cadre normatif en vigueur et aux directives n'entreront en vigueur que lors du calendrier scolaire suivant ou au plus tôt le 1er juillet de chaque année.

4. RESPONSABILITÉS DU CSS ou DE LA CS

4.1 Choisissez un élément., à travers ses centres, s'engage à :

a. Référer, conformément au deuxième alinéa de l'article 156.24 de la Charte, toute personne ou entreprise souhaitant s'inscrire aux services d'apprentissage du français à FQ via le portail Quebec.ca. Au besoin, l'accompagner dans sa demande

d'admission aux services.

b. Respecter les modalités de classement déterminées par FQ et administrées par le personnel du bureau des évaluations de FQ, conformément au paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte.

c. Appliquer les directives et processus rattachés aux normes du cadre normatif en vigueur et intégrés au guide d'application du cadre normatif en vigueur disponible en ligne :

i. sur le suivi de l'assiduité des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français de Francisation Québec — Cours en classe et à distance synchrones — Cours en ligne et à distance asynchrones;

ii. sur la réorientation pédagogique des élèves inscrits aux services d'apprentissage du français de Francisation Québec;

iii. sur l'harmonisation des pratiques évaluatives dans les services d'apprentissage du français — Cours de français généraux;

iv. sur la reconnaissance des services d'apprentissage du français — Cours de français offerts par les organismes scolaires du ministère de l'Éducation;

v. Les processus administratifs afférents notamment saisir les informations relatives aux mouvements d'interruption, aux réinscriptions, aux évaluations sommatives via les outils mis à sa disposition par FQ;

vi. Toute autre directive rattachée aux normes du cadre normatif en vigueur qui sera, après consultation du MEQ, appliquée au réseau des **CSS** et **CS** et ajoutée guide d'application du cadre normatif en vigueur disponible en ligne.

4.2 Choisissez un élément. doit :

a. offrir, dans ses locaux ou en ligne par son personnel enseignant, la formation, selon les critères de reconnaissance des services d'apprentissage du français — Cours de français offerts par les organismes scolaires du ministère de l'Éducation.

i. L'offre au temps complet doit nécessairement correspondre à une intensité maximale de 30 heures par semaine pour la clientèle scolarisée et de 10 semaine par semaine pour la clientèle peu scolarisée et peu alphabétisée;

ii. L'offre au temps partiel doit nécessairement correspondre à des cours d'au moins 3 heures par jour, pour une durée hebdomadaire égale à 4, 6, 9, 12, 15 ou 20 heures.

b. désigner une personne responsable afin qu'elle assume les responsabilités qui lui sont attribuées dans les directives;

c. suivre et documenter la progression, l'apprentissage, l'assiduité et le comportement des élèves et transmettre l'information à FQ, selon les modalités et processus de partage d'information;

d. communiquer à FQ les résultats des évaluations sommatives en niveaux dans chacune des compétences évaluées selon l'Échelle québécoise des niveaux de compétences en français des personnes adultes chaque, chaque 10 semaines de cours à temps complet et chaque 300 heures de cours à temps partiel, et ce, tout au long du parcours de l'élève afin de permettre une reddition de comptes gouvernementale;

e. ne pas exiger de frais afférents à la clientèle, conformément au dernier alinéa de l'article 156.24 de la Charte de la langue française qui prévoit que les services d'apprentissage offerts par FQ sont fournis gratuitement à la personne qui les reçoit, à moins que FQ n'exige de cette personne le paiement de frais modiques;

f. recevoir et traiter les plaintes des élèves et du personnel enseignant concernant la logistique, les services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur et les services administratifs reçus;

i. au besoin, référer les élèves au formulaire de plainte du **MIFI**;

ii. informer par écrit FQ des plaintes reçues et de leur traitement.

g. Recueillir et transmettre à FQ au moyen des moyens technologiques sécurisés qui seront convenus au préalable :

i. au plus tard deux (2) semaines avant le début de chaque session, le Formulaire de programmation annuelle des services d'un centre de services scolaire ou d'une commission scolaire dûment rempli;

ii. dès qu'un changement à la programmation en cours de session entre en vigueur, y compris la fermeture d'un cours, le Formulaire de programmation annuelle des services d'un centre de services scolaire ou d'une commission scolaire dûment rempli;

iii. à chaque fois que la situation se présente, et selon la fréquence prévue dans les directives convenues au préalable, les renseignements requis pour le suivi administratif et pédagogique des élèves, plus spécifiquement :

- les renseignements relatifs à l'assiduité ou au comportement de l'élève;
- tout changement dans l'inscription d'un élève aux services d'apprentissage du français (annulation, abandon, réorientation pédagogique);
- les départs et les non-réinscriptions des élèves.

Ces données de suivi administratif et pédagogique serviront à la gestion de l'aide financière, lorsque cela s'applique, et à la reddition de comptes gouvernementale sur les services d'apprentissage du français de FQ.

iv. spécifiquement pour les élèves déjà en formation au 1er juin 2023, Choisissez un élément., doit transmettre, au **MIFI**, la liste des élèves par groupe avec les informations identifiées selon le canevas que le **MIFI** aura fourni, au plus tard le 1er septembre 2023.

5. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

5.1 Sous réserve de la clause 5.2, le **MIFI** assure le financement des services offerts par Choisissez un élément., précisés à la clause 4 de la présente entente, dans le cadre de l'Entente entre le **MIFI** et le MEQ pour favoriser la francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, ainsi que des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises.

5.2 Le **MIFI** et Choisissez un élément. conviennent annuellement du coût réel des cahiers d'exercices utilisés par les élèves dans les cours à temps complet. Le **MIFI** rembourse ce montant Choisissez un élément. sur la base d'une facturation annuelle.

5.3 Tout engagement financier du gouvernement du Québec n'est valide que s'il existe, sur un crédit, un solde disponible suffisant pour imputer la dépense découlant de cet engagement conformément aux dispositions de l'article 21 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

6. CONFIDENTIALITÉ

Chaque partie s'engage à ce que ni elle ni aucun de ses employés ne divulguent, sans y être dûment autorisés par l'autre, les données, analyses ou résultats inclus dans les rapports réalisés en vertu de l'entente ou, généralement, quoi que ce soit dont ils auraient eu connaissance dans l'exécution de l'entente.

7. ACCÈS À L'INFORMATION ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET CONFIDENTIELS

7.1 Assujettissement

Les **PARTIES** reconnaissent qu'elles sont assujetties à la LAI et à ses règlements.

7.2 Renseignements confidentiels

a. Les **PARTIES** reconnaissent qu'aux fins de l'exécution de la présente entente, sont confidentiels :

b. tous les renseignements dont l'accessibilité est assortie d'une ou de plusieurs restrictions prévues par la loi;

c. tous les renseignements personnels au sens de la LAI;

d. tout autre renseignement communiqué ou rendu accessible à une partie ou recueilli par l'une de celles-ci, lorsqu'il est formellement identifié comme confidentiel par l'autre partie.

Notamment, les **PARTIES** s'engagent à :

a. prendre les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité et l'exactitude des renseignements concernant les personnes, et ce, durant tout leur cycle de vie soit de la collecte jusqu'à leur disposition finale;

b. ne pas utiliser ou permettre que soient utilisés ces renseignements à d'autres fins que celles prévues dans cette entente;

c. s'assurer du respect de la LAI par tout autre intervenant, prestataire de services ou partenaire que l'une des **PARTIES** pourrait s'adjoindre aux fins de cette entente.

7.3 Accès à l'information et rectification

Les demandes d'accès aux documents et aux renseignements personnels et les demandes de rectification seront traitées conformément à la LAI.

8. SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Les **PARTIES** reconnaissent qu'elles sont assujetties aux règles gouvernementales applicables en matière de sécurité de l'information, notamment celles découlant de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (RLRQ, chapitre G-1.03), de la Directive gouvernementale sur la sécurité de l'information approuvée par le décret 1514-2021 du 8 décembre 2021 (2021, G.O. II no. 52, 7694) et de la Politique gouvernementale de cybersécurité.

9. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chaque partie doit éviter toute situation qui mettrait en conflit soit son intérêt propre, soit d'autres intérêts, notamment, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, l'intérêt de ses administrateurs et employés ou créant l'apparence d'un tel conflit pour la mise en application de la présente entente.

Si une telle situation se présente ou est susceptible de se présenter, chaque partie doit immédiatement en informer l'autre, qui peut alors, à sa seule discrétion, soit fournir une directive indiquant comment remédier à ce conflit d'intérêts soit résilier l'entente.

La présente clause ne s'applique pas à un conflit pouvant survenir sur l'interprétation ou l'application de la présente entente.

10. RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Si un différend survient au sujet de l'application ou de l'interprétation de la présente entente, les **PARTIES** tenteront de le régler dans les meilleurs délais par l'entremise des responsables de l'application de l'entente désignés à la clause 14 de la présente entente.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise à leur supérieur hiérarchique respectif pour consultation et décision. Si ces derniers ne parviennent pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de l'Entente ou à leur successeur.

11. RÉSILIATION DE L'ENTENTE

Dans le cas où l'une des **PARTIES** décide de résilier l'Entente, elle transmet à l'autre **PARTIE** un avis écrit indiquant qu'elle entend résilier l'entente.

La **PARTIE** qui résilie l'entente ne peut en aucun cas être tenue de payer des dommages et intérêts ou autres compensations à l'autre **PARTIE** ni en exiger de cette dernière.

Une fois qu'un avis de résiliation aura été remis par l'une des **PARTIES**, les **PARTIES** négocieront une stratégie de transition.

12. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 15 de la présente entente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant, et ce, seulement après consultation du MEQ. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

Si les annexes sont révisées pendant la durée de la présente entente ou si une annexe est ajoutée, la nouvelle version ou la nouvelle annexe y sera jointe pour en faire partie intégrante, sans qu'il soit nécessaire de procéder par addenda.

13. SOUS-TRAITANCE

Choisissez un élément. s'engage envers le **MIFI** à obtenir l'autorisation préalable du représentant de celui-ci au regard de toute sous-traitance éventuelle pour la réalisation de la présente entente. L'autorisation du **MIFI** pourra être accompagnée de conditions auxquelles le sous-traitant devra se soumettre. Le **MIFI** se réserve le droit de refuser toute sous-traitance sans qu'il soit nécessaire pour lui de motiver sa décision.

On entend par sous-traitance le fait de confier à un autre prestataire de services une partie du mandat confié par le **MIFI**. Le recours à une sous-traitance est différent de l'emploi de ressources externes.

14. VISIBILITÉ ET AFFAIRES PUBLIQUES

Les **PARTIES** s'engagent à s'aviser mutuellement lorsqu'elles désirent faire l'annonce

officielle de la présente entente selon les modalités prévues au Protocole de visibilité et d'affaires publiques (Annexe B).

15. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

15.1 Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de l'application de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

15.2 Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

Représentante ou représentant du MIFI	**Représentante ou représentant** Choisissez un élément.
Mourid Boukhali	
Directeur	
1200, boulevard Saint-Laurent, 2e étage Montréal (Québec) H2X 0C9	
mourid.boukhali@mifi.gouv.qc.ca	
514 864-2639, poste 20322	

15.3 Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

16. CESSION

Les droits et obligations prévus à la présente entente ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'autorisation écrite préalable du **MIFI**, qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

17. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

17.1 Malgré la date de sa signature, la présente entente entre en vigueur le 1er juin 2023 et se termine le 31 mars 2024.

17.2 Demeure en vigueur, malgré la fin de la présente entente, toute clause à caractère permanent, incluant notamment la clause concernant la protection des renseignements personnels et confidentiels.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé, comme suit :

Pour la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : _____

LE : _____

PAR : _____

_____

Pour Choisissez un élément. **:**

À : _____

LE : _____

PAR : _____

_____

ANNEXE A

Modalités d'application de l'article 156.25 de la Charte de la langue française

- **Modalités d'admissibilité aux services de francisation : le processus d'admission sera pris en charge par le MIFI.**

  Le Registraire du **MIFI** prendra en charge le traitement des demandes d'admission de l'ensemble de la clientèle. L'admission est déjà une fonction du Registraire actuel du **MIFI**. Le client demandera, au moment de sa demande d'admissibilité, les allocations auxquelles il a droit en concordance aux programmes normés en vigueur. Dans la demande d'admission, le client pourra indiquer le lieu de formation de sa préférence, ainsi que son intérêt pour suivre un cours à distance. Par la suite, le client transmettra les documents requis au **MIFI**, directement dans Arrima (solution cible) ou par l'entremise des responsables du lieu d'enseignement au moment du début de la formation (solution transitoire ou exceptionnelle).

- **Modalités de classement des personnes qui reçoivent des services de francisation : l'approche utilisée dans les réseaux du MIFI et du MEQ sera harmonisée et le client devra faire un seul test de classement pour l'ensemble de l'offre gouvernementale.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités de classement et d'évaluation des personnes qui reçoivent des services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).

  Le **MIFI** développera un bureau d'évaluation en vue du classement des élèves. Le **MIFI** déterminera les pratiques et outils harmonisés pour l'évaluation à des fins de classement dans le cadre de FQ. Le bureau d'évaluation privilégie la réalisation des tests de classement à distance. Cependant, si l'élève le demande, il sera possible d'effectuer une évaluation du niveau de compétence en français en présentiel.

- **Modalités d'aiguillage : le processus d'aiguillage du MIFI est centré sur les besoins du client.**

  Le client sera en mesure d'indiquer l'établissement où il préfère suivre son cours. Il pourra indiquer s'il a été référé par un partenaire. Le **MIFI** en tiendra compte au moment de l'aiguillage vers un organisme à but non lucratif, un **CSS** ou une **CS**, en respectant la capacité du partenaire de service choisi. Le **MIFI** visera à inscrire la personne dans l'établissement indiqué, mais pour des considérations d'ordre administratif et pour s'assurer que la capacité des établissements est maximisée, les élèves pourraient être dirigés vers un autre partenaire en matière de services d'apprentissage du français. Des éléments pourront être considérés comme la proximité géographique par rapport à l'établissement ciblé.

  Le **MIFI** pourrait référer certaines catégories de clientèle prioritairement vers les **CSS**, les **CS** ou vers des établissements d'enseignement qui disposent d'expertise particulière pour répondre aux besoins différenciés, notamment des personnes nées au Canada qui pourront être référées vers les **CSS** ou **CS** (en particulier pour les cours au temps complet). Le **MEQ** devra proposer des établissements à prioriser pour diriger la clientèle d'expression anglaise.

La protection des volumes de clientèle dans les **CSS** et **CS** n'est pas garantie, puisque l'élève aura la possibilité d'indiquer où il souhaite suivre son cours. Il faut noter qu'une augmentation des volumes est prévue pour les prochaines années, notamment par les besoins accrus de la clientèle immigrante et par l'élargissement aux nouvelles clientèles.

- **Modalités d'inscription aux services de francisation : le client devra s'inscrire une seule fois aux services gouvernementaux d'apprentissage du français.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités d'inscription aux services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).

  Le **MIFI** vise à optimiser l'expérience du client en évitant le dédoublement des inscriptions dans les réseaux du **MIFI** et du MEQ. Pour le client, l'inscription sera faite une seule fois chez le Registraire du **MIFI**, qui assurera le partage d'information avec les **CSS** et **CS** à des fins administratives. Ce partage d'information devra être balisé préalablement entre le **MIFI** et les **CSS** et **CS**.

  L'élève qui souhaite suivre un cours dans un Centre d'éducation aux adultes (ci-après « CEA ») ne devra pas se déplacer chez l'établissement pour présenter des pièces justificatives pour assister à un cours. Aucuns frais ne doivent être facturés aux élèves référés aux CEA.

- **Modalités de suivi et de reddition de comptes : le CSS ou la CS partenaire assurera la transmission de l'information relative à l'assiduité et aux résultats des évaluations de l'ensemble de la clientèle au MIFI.**

  Le **MIFI** devra recevoir des **CSS** et **CS** l'information relative à l'assiduité et les résultats de la clientèle via les mécanismes de collaboration actuels (extranet) pour la mise en œuvre le 1er juin 2023. Ceci permettra au **MIFI** de gérer adéquatement les allocations et de consolider les résultats d'avancement requis pour la reddition de comptes gouvernementale.

- **Modalités d'évaluation : le suivi de la progression et de l'évaluation des apprentissages sera harmonisé dans les réseaux du MIFI et du MEQ.**

  Le **MIFI** est responsable de déterminer les modalités d'évaluation de l'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française). Le **MIFI** émettra un bulletin pour rendre compte des résultats du parcours d'apprentissage des élèves de son réseau et du niveau de compétence en français atteint au terme du cours. Ce bulletin indiquera les niveaux de l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français des personnes adultes* jugés atteints à la suite de l'évaluation sommative de fin de cours, dans chacune des quatre compétences. Le **MEQ** émettra un relevé des apprentissages aux élèves intégrés à son réseau. Le **MIFI** et le **MEQ** poursuivront les travaux en vue d'une harmonisation des outils d'évaluation et de reconnaissance des niveaux de compétence.

- **Modalités de reddition de comptes : une nouvelle entente MIFI-MEQ permettra d'assurer la reddition de comptes attendue par le MIFI.**

  Le **MIFI** est responsable de la reddition de comptes à l'égard des services d'apprentissage du français (paragraphe 2° de l'article 156.25 de la Charte de la langue française).

D'ici le 1er juin 2023, le **MIFI**, mettra en place une approche unique pour recueillir des résultats comparables et nécessaires pour une reddition de comptes gouvernementale de la performance. Cela implique l'établissement des modalités et des directives à venir en matière de réussite et d'évaluation des compétences de la clientèle.

ANNEXE B

PROTOCOLE DE VISIBILITÉ ET D'AFFAIRES PUBLIQUES

Le **CSS** ou la **CS** s'engage :

a) à placer la signature gouvernementale, dans le respect du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec, et à mentionner de la manière appropriée dans toute communication publique, qu'elle soit écrite, électronique, ou audiovisuelle, qu'une contribution financière est accordée par le gouvernement du Québec;

b) à faire approuver par la représentante ou le représentant désigné par la **MINISTRE**, avant leur réalisation finale, tous les outils de communication et de promotion faisant mention de la collaboration du gouvernement du Québec, et ce, dans un délai minimum de trois (3) jours ouvrables avant la date de tombée;

c) à convenir avec la **MINISTRE** des modalités d'annonce publique de l'entente (communiqué conjoint, visite de la **MINISTRE**, point de presse ou autre), et ce, dans un délai de vingt (20) jours ouvrables et à ne produire aucun document tant que les modalités de l'annonce publique n'auront pas été convenues entre les **PARTIES**;

d) à tenir à jour sa page Web notamment en ce qui a trait à l'offre de services en francisation (formules des cours, calendriers, exigences, etc.)

Dans le cas où une activité publique serait organisée dans le cadre de l'entente, le **CSS** ou la **CS** s'engage :

- à inviter la **MINISTRE** ou une représentante ou un représentant de la **MINISTRE**, et ce, dans un délai de 20 jours ouvrables, à toutes les activités publiques relatives à l'entente et aux projets qui en découlent, à mentionner la contribution de la **MINISTRE** et à inviter la représentante ou le représentant.

La **MINISTRE** s'engage :

- à désigner une représentante ou un représentant de la **MINISTRE** aux fins de l'application du présent protocole de visibilité et d'affaires publiques;
- à fournir au **CSS** ou à la **CS** tous les éléments de communication et de promotion (signature institutionnelle, enrouleur, bannière, exemple de communiqué de presse, etc.) nécessaires à la réalisation du présent protocole de visibilité;
- à convenir avec le **CSS** ou la **CS** des modalités d'annonce publique de la présente entente (communiqué conjoint, visite de la **MINISTRE**, point de presse ou autre).

ANNEXE 4

Avenant à l'entente administrative locale d'adhésion avec les CSS et CS

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

AVENANT À L'ENTENTE ADMINISTRATIVE LOCALE D'ADHÉSION AUX MODALITÉS COMMUNES D'OFFRE DE SERVICES D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DANS LE CADRE DE FRANCISATION QUÉBEC

ENTRE

La **MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION**, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par Monsieur Ghislain Beaudin, directeur général des services de Francisation Québec dûment autorisé en vertu des *Modalités de signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de l'Immigration de la Francisation et de l'Intégration* (RLRQ, chapitre M-16.1, r. 2),

ci-après désignée le « **MIFI** »

ET

NOM DU CSS ou de la CS, personne morale légalement constituée, ayant son siège au N°. Nom de rue. Ville (Québec) Code postal, représentée par Titre de civilité Prénom Nom. Titre, dûment autorisée ainsi qu'il/elle le déclare,

ci-après désignée le « **CSS** » ou la « **CS** »

ci-après collectivement désignées les « **PARTIES** »

ATTENDU QUE le **MIFI** et **le CSS/CS** ont signé une *Entente administrative locale d'adhésion aux modalités communes d'offre de services d'apprentissage du français dans le cadre de Francisation Québec* (ENTENTE INITALE), le date de la dernière signature du contrat, ayant pour but de convenir des modalités communes d'offre de services d'apprentissage du français des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, ainsi que des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises. Cette entente vise à soutenir les personnes admissibles aux services d'apprentissage du français du cadre normatif en vigueur dans leur demande et leur accès aux services afin de favoriser leur pleine participation, en français langue commune, à la vie collective de la société québécoise.

ATTENDU QU'il est de l'intention des **PARTIES** de modifier l'ENTENTE INITIALE afin de couvrir la période du 1er avril au 30 septembre 2024 pour prolonger la période de transition et permettre le maintien des modalités de travail communes

ATTENDU QU'en vertu de la clause 12. MODIFICATION DE L'ENTENTE, toute modification à son contenu doit faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

1. INTERPRÉTATION

Le présent avenant se veut une modification de l'ENTENTE INITALE et doit se lire en complémentarité avec cette dernière. Il forme un tout avec l'ENTENTE INITIALE et ses annexes et en fait partie intégrante.

2. OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour but de modifier l'ENTENTE INITIALE conformément à la clause MODIFICATION DU CONTRAT de l'ENTENTE, afin de prolonger sa durée pour la période du 1er avril au 30 septembre 2024 et permettre sa prolongation additionnelle par la suite, sur avis écrit du **MIFI.**

MODIFICATIONS À L'ENTENTE INITIALE

a) Le préambule de l'ENTENTE INITIALE est modifié par le remplacement du 18e ATTENDU QUE par le suivant :

ATTENDU QUE le **MIFI** et le **MEQ** ont signé l'entente pour favoriser la francisation des personnes domiciliées au Québec qui ne sont pas assujetties à l'obligation de fréquentation scolaire en vertu de la LIP, ainsi que des travailleuses et travailleurs au sein des entreprises 2024-2025;

b) Le paragraphe 1 de la clause 17 de l'ENTENTE INITIALE est remplacée par le suivant :

« 17,1 ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de sa signature, la présente entente entre en vigueur le 1er juin 2023 et se termine le 31 mars 2025. Elle est reconduite automatiquement, sauf si au moins une partie manifeste à l'autre partie, au moyen d'un avis transmis au moins 60 jours avant l'échéance de l'entente, le désir de que cette dernière ne soit pas reconduite. »

3. ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'AVENANT

Le présent avenant entre en vigueur à la date de sa signature par les **PARTIES.**

4. SIGNATURES

LES **PARTIES** RECONNAISSENT AVOIR LU ET ACCEPTÉ TOUTES ET CHACUNE DES CLAUSES DU PRÉSENT AVENANT À L'ENTENTE INITIALE.

EN FOI DE QUOI, ELLES ONT SIGNÉ ÉLECTRONIQUEMENT COMME SUIT :

La MINISTRE,

Signature	Lieu et date

Représentée par Monsieur Ghislain Beaudin, directeur général des services de Francisation Québec

NOM DU CSS/CS,

Signature	Lieu et date

Représenté par Titre de civilité Prénom Nom, étant la personne autorisée à signer la présente ainsi qu'il/elle le déclare

ENTENTE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

2025-2026

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION

ET

LE MINISTRE DE LA SANTÉ

Immigration, Francisation et Intégration
Québec

ENTENTE

ENTRE

LE MINISTRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION, pour et au nom du gouvernement du Québec, représentée par madame Karine Dumont, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MIFI** »,

ET

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, pour et au nom du gouvernement du Québec, représenté par monsieur Daniel Paré, sous-ministre,

ci-après désigné le « **MSSS** »,

ci-après collectivement désignés les « **PARTIES** ».

ATTENDU QU'en vertu de *l'Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, le gouvernement du Canada s'est engagé à se retirer des services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi que des services spécialisés d'intégration économique qui sont offerts aux résidentes et résidents permanents présents au Québec ainsi qu'à accorder une juste compensation financière au gouvernement du Québec pourvu que ce dernier offre des services comparables à ceux offerts par le Canada dans le reste du pays et qu'ils soient offerts sans discrimination à toute résidente et à tout résident permanents dans cette province, qu'il ait été ou non sélectionné par le Québec;

ATTENDU QU'en vertu des paragraphes 4° et 7° de l'article 4 de la Loi sur le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (RLRQ, chapitre M-16.1), les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent à sélectionner, à titre temporaire ou permanent, des ressortissants étrangers en mesure de participer pleinement, en français, notamment par leur intégration au marché du travail, à la société québécoise et à coordonner, avec le soutien des ministères et organismes concernés, la mise en œuvre de services d'accueil, de francisation et d'intégration des personnes immigrantes visant notamment l'apprentissage du français, des valeurs

démocratiques et des valeurs québécoises exprimées par la Charte des droits et libertés de la personne (RLRQ, chapitre C-12);

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 10° de l'article 4 de cette loi, les fonctions du ministre en matière d'immigration, de diversité ethnoculturelle et d'inclusion consistent également à promouvoir l'apport de l'immigration à la prospérité du Québec, à la pérennité et à la vitalité du français, langue commune dont la connaissance est la clé d'une participation réussie à la vie collective, à l'occupation et au dynamisme des régions ainsi qu'au rayonnement international du Québec;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 1° de l'article 7 de cette loi, dans l'exercice de ses responsabilités et fonctions, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration peut notamment conclure des ententes avec toute personne, association ou société ou avec tout organisme;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a pris un engagement humanitaire envers les personnes réfugiées qu'il sélectionne et que la mise en œuvre de cet engagement est une responsabilité partagée par tous les ministères;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a confié au **MIFI** l'enveloppe allouée aux services d'accueil et d'intégration linguistique et culturelle ainsi qu'aux services spécialisés d'intégration économique que le Canada offrait aux résidentes et résidents permanents présents au Québec et qu'il appartient au **MIFI** de conclure, avec les différents ministères concernés, des ententes en vue du financement des services fournis par ces ministères ou par les organismes de leur réseau qui permettent d'optimiser l'intégration des personnes immigrantes;

ATTENDU QUE le **MSSS** a notamment pour mission de maintenir, d'améliorer et de restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant des services de santé et des services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec;

ATTENDU QUE l'article 2 de la Loi nº 1 sur les crédits, 2025-2026 (L.Q. 2025, chapitre 6) prévoit que le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets prévus et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrites au Budget de dépenses;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 2 de cette loi, le Conseil du trésor a autorisé le transfert, du portefeuille du **MIFI** vers celui du **MSSS**, d'une partie des crédits provenant de la Provision pour la réalisation d'activités soutenant l'intégration et la francisation des immigrants;

ATTENDU QUE les **PARTIES** souhaitent convenir des modalités suivant lesquelles ces crédits seront transférés vers le **MSSS** et utilisés par ce dernier;

ATTENDU QUE le Comité directeur MIFI-MSSS a notamment pour mandat d'assurer le suivi de la présente entente.

EN CONSÉQUENCE, les **PARTIES** conviennent de ce qui suit :

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente a pour objet d'établir les modalités de transfert d'une somme inscrite au budget du **MIFI** vers le budget du **MSSS**. Ce transfert de crédits vise à permettre au **MSSS** d'offrir les services suivants lorsqu'ils ne sont pas déjà financés par le **MIFI**, conformément aux lois dont il est responsable, en lien avec :

A. Les bilans du bien-être et de la santé physique (BBSP)

Le **MIFI** et le **MSSS** conviennent de consolider l'organisation des services de santé et des services sociaux à l'intention des personnes réfugiées et des personnes en situation semblable et, par le fait même, de leur offrir un BBSP à leur arrivée. Ce bilan, disponible auprès de 14 équipes de santé réparties au Québec, permet d'offrir des soins de santé préventifs et de première ligne adaptés aux besoins spécifiques de ces clientèles vulnérables.

B. Le Centre d'expertise sur le bien-être et l'état de santé physique des réfugiés et des demandeurs d'asile (CERDA)

Le CERDA a pour mandat de soutenir les Centres intégrés de santé et de services sociaux et les Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CISSS/CIUSSS) mandatés dans l'offre du BBSP des personnes réfugiées et des personnes en situation semblable, notamment en fournissant des services-conseils ainsi que des activités de transfert de connaissances. Il veille à ce que les services de santé et les services sociaux soient accessibles, fondés sur les meilleures pratiques et adaptés aux besoins spécifiques de ces clientèles particulièrement vulnérables, pour l'ensemble de la province.

C. Les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux

Les organismes communautaires offrent des services d'aide et d'accompagnement sur le système de santé et de services sociaux auprès des personnes issues des communautés ethnoculturelles. Également, les liens qui se tissent entre le système de santé et de services sociaux et les organismes communautaires contribuent à mieux renseigner les personnes nouvellement arrivées sur les services disponibles ainsi que de favoriser une meilleure navigation dans le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS).

D. La reconnaissance à titre d'Institut universitaire (IU) du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

À titre d'IU désigné au regard des communautés ethnoculturelles, SHERPA du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, a notamment pour mandat de développer la recherche, l'enseignement et la formation, le transfert de connaissances et des compétences, l'évaluation des technologies et des modes

d'intervention et le développement de pratiques de pointe afin d'améliorer les soins et les services offerts aux personnes des communautés ethnoculturelles, en tenant compte des enjeux liés à leur adaptation à un nouveau pays.

E. Les services d'interprétariat

L'interprétariat représente un moyen adéquat et pertinent pour favoriser la prestation efficace et efficiente des services de santé et des services sociaux, dans le respect des droits des usagers. Il permet également de respecter, d'une part, les droits et les obligations prévus dans la Loi sur la gouvernance du système de santé et de services sociaux (RLRQ, chapitre G-1.021) et d'autre part, d'offrir des services de qualité de façon sécuritaire aux personnes immigrantes.

Les CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et de la Capitale-Nationale sont responsables de la Banque d'interprètes du RSSS (BI du RSSS)

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les **PARTIES** conviennent que d'autres services de santé et de services sociaux pourraient être ajoutés aux services prévus à la clause 1 des présentes à la suite d'une recommandation conjointe entre le **MSSS** et le **MIFI**, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente. Ces autres services de santé et de services sociaux sont soumis aux mêmes dispositions que les services prévus à la clause 1.

Les **PARTIES** conviennent de s'informer mutuellement de tout changement opérationnel ou budgétaire qui pourrait affecter le maintien ou la bonne application de la présente entente.

3. OBLIGATION DES PARTIES

3.1 OBLIGATIONS DU MIFI

Le **MIFI** s'engage à transférer au **MSSS**, en un seul versement, dès l'approbation du transfert par le Conseil du trésor, un montant maximal de douze-millions-quarante-huit-mille-sept-cents dollars (12 048 700 $) pour la réalisation, par le **MSSS**, des services prévus à la clause 1 des présentes, pour l'exercice financier 2025-2026.

Le **MIFI** s'engage également à communiquer avec diligence au **MSSS** toute l'information nécessaire à la mise en œuvre de la présente entente et à l'informer, dans les meilleurs délais, de tout évènement pouvant entraîner une modification significative de ses besoins tout en demeurant responsable de la fiabilité et de la conformité de l'information qu'il communique dans le cadre de la réalisation de la présente entente.

3.2 OBLIGATIONS DU MSSS

Le **MSSS** s'engage à offrir les services décrits à la clause 1 de la présente entente auprès de la clientèle qui y est visée. De plus, selon les crédits transférés en 2025-2026, le **MSSS** s'engage à fournir les services prévus dans le respect des lois, règlements ainsi que de ses politiques et directives ainsi qu'à traiter toute plainte relative aux services visés à la clause 1 de la présente entente.

Dans le cadre de l'exercice annuel de la revue de programmes, il revient au **MSSS** de prévoir, dans son cadre financier, les facteurs de croissance de ses coûts de système ainsi que l'augmentation du poids des clientèles visées à la clause 1.

Ainsi, s'il y a lieu, il appartient au **MSSS** de discuter et négocier avec le Secrétariat du Conseil du trésor des ajustements à apporter à l'enveloppe budgétaire pour les services prévus à la clause 1.

4. SUIVI ET REDDITION DE COMPTES

Les **PARTIES** conviennent de poursuivre au sein du Comité directeur MIFI-MSSS les travaux sur l'élaboration et la mise en œuvre des modalités relatives:

- au suivi, à l'évaluation et à la reddition de comptes à l'égard des clientèles et des services mentionnés à la clause 1 et des autres services de santé et de services sociaux ajoutés aux services prévus par la clause 1 en vertu de la clause 2, le cas échéant, notamment quant :
    - aux données opérationnelles et aux autres statistiques devant être échangées à des fins, entre autres, de suivi de la prestation de services ainsi que de reddition de comptes;
    - à l'utilisation de l'enveloppe budgétaire pour les services offerts et aux paramètres de l'évolution annuelle de cette enveloppe;
- à la coordination des services offerts en matière d'intégration des personnes immigrantes en tenant compte de l'évolution des besoins et des sommes disponibles dans le cadre de cette entente.

Le **MSSS** devra compléter et transmettre au **MIFI**, dans les délais prescrits, les outils de reddition de comptes suivants :

Outils*	Échéances
Budget et dépenses prévisionnelles allouées à l'accueil, et à l'intégration liés à la compensation fédérale	31 octobre pour le budget alloué et les dépenses prévisionnelles
Rapport final sur l'utilisation de crédits transférés pour l'année financière terminée (au 31 mars)	30 juin

**Les outils de reddition de comptes sont transmis en version électronique.*

5. MODIFICATION DE L'ENTENTE

À l'exception du nom et des coordonnées des représentants désignés à la clause 6 de la présente entente et de l'ajout d'autres services de santé et de services sociaux aux services prévus à la clause 1 conformément aux dispositions générales de la présente, toute modification de cette dernière devra faire l'objet d'une entente écrite entre les **PARTIES**, sous forme d'avenant. Ce dernier ne peut changer la nature de la présente entente et il en fait partie intégrante.

6. RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE L'ENTENTE ET COMMUNICATIONS

Les **PARTIES** désignent respectivement les responsables de la présente entente, y compris pour toute approbation ou autorisation qui y est requise, ainsi que pour tout avis, document ou communication relative à la présente entente.

Les **PARTIES** conviennent que toutes les communications (avis, instruction, recommandation ou document exigé en vertu de la présente entente) se font par écrit et qu'elles sont présumées avoir été reçues par le destinataire si elles sont acheminées au responsable désigné ci-après par un moyen permettant de prouver leur réception à un moment précis, aux coordonnées suivantes :

	MIFI	MSSS
Responsable	Lily Pol Neveu	Valérie Fontaine
Titre	Directrice de la coordination interministérielle	Directrice - Direction des affaires intergouvernementales et internationales
Adresse	Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration 1200, boulevard Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2X 0C9	Ministère de la Santé et des Services sociaux 1075, chemin Sainte-Foy, 3e étage, Québec (Québec) G1S 2M1
Courriel	lilypol.neveu@mifi.gouv.qc.ca	valerie.fontaine@msss.gouv.qc.ca
Téléphone	(438) 874-1749	(418) 580-8017

Tout changement de responsable, ou de ses coordonnées, se fait par la transmission d'un avis écrit à l'autre partie, dans les meilleurs délais, sans qu'il soit nécessaire de modifier l'entente.

7. MÉCANISME DE RÈGLEMENT DE DIFFÉREND

Si un différend survient dans le cours de la réalisation de la présente entente ou sur son interprétation, les représentants désignés à la clause 6 ou les personnes qui auront été spécialement déléguées à cette fin s'engagent à travailler en étroite collaboration afin de rechercher un règlement à l'amiable à ce différend dans l'intérêt des **PARTIES**.

Toute question pour laquelle les responsables de l'application de l'entente ne parviennent pas à un accord doit être soumise au comité directeur MIFI-MSSS pour consultation et décision. Si ce dernier ne parvient pas à un accord, la question doit être soumise aux signataires de la présente entente ou à leurs successeurs.

8. ENTRÉE EN VIGUEUR ET DURÉE

Malgré la date de la dernière signature, la présente entente prend effet le 1er avril 2025 et se termine le 31 mars 2026.

EN FOI DE QUOI, les **PARTIES**, après avoir pris connaissance de la présente entente et l'avoir acceptée, ont dûment signé en double exemplaire, comme suit :

Pour le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration :

À : Montréal

LE : 2025-06-16

PAR :

Karine Dumont,

Sous-ministre

Pour le ministre de la Santé :

À : Québec

LE : 2025-06-19

PAR :

Daniel Paré,

Sous-ministre

RP176. Nombre de réfugiés ukrainiens ayant réussi un cours de francisation.

Tableau 1. Nombre d'élèves réfugiés ukrainiens scolarisés[1] *ayant atteint ou dépassé* [réussi] les niveaux de compétence visés par le cours ou le bloc de cours de français pour la période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

Indicateur	Résultats[2] 2025-2026 (au 31 janvier 2026)	
	Nombre ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés	**Nombre ayant été évalué pour le niveau de compétence visé**
Bloc I – FIA330-1		
Compréhension orale – Niveau 3	129	199
Production orale – Niveau 3	123	199
Compréhension écrite – Niveau 3	153	199
Production écrite – Niveau 2	172	199
Bloc II – FIA330-2		
Compréhension orale – Niveau 5	176	292
Production orale – Niveau 5	171	293
Compréhension écrite – Niveau 4	216	285
Production écrite – Niveau 4	202	285
Bloc III – FIA330-3		
Compréhension orale – Niveau 6	208	322
Production orale – Niveau 6	180	322
Compréhension écrite – Niveau 6	205	321
Production écrite – Niveau 5	231	322
Bloc IV – FIA330-4		
Compréhension orale – Niveau 8[3]	168	247
Production orale – Niveau 8[3]	139	247
Compréhension écrite – Niveau 7	193	248
Compréhension écrite – Niveau 8[4]	21	21
Production écrite – Niveau 7	171	248
Production écrite – Niveau 8[4]	20	21
FRT – Administration, droit et affaires[5]		
Compréhension orale – Niveau 7	x	x
Compréhension orale – Niveau 8	7	7
Compréhension orale – Niveau 9	x	x
Production orale – Niveau 7	x	x

Indicateur	Résultats[2] 2025-2026 (au 31 janvier 2026)	
	Nombre ayant atteint ou dépassé les niveaux de compétences visés	**Nombre ayant été évalué pour le niveau de compétence visé**
Production orale – Niveau 8	7	7
Production orale – Niveau 9	x	x
Compréhension écrite – Niveau 7	x	x
Compréhension écrite – Niveau 8	10	10
Production écrite – Niveau 7	x	x
Production écrite – Niveau 8	10	10
FRT – Santé[6]		
Compréhension orale – Niveau 8	x	x
Production orale – Niveau 8	x	x
Compréhension écrite – Niveau 7	x	x
Compréhension écrite – Niveau 8	x	x
Production écrite – Niveau 7	x	x
Production écrite – Niveau 8	x	x
FRT – Génie et sciences appliquées[7]		
Compréhension orale – Niveau 8	x	x
Production orale – Niveau 8	0	x
Compréhension écrite – Niveau 7	x	x
Production écrite – Niveau 7	x	x
FRT – Soins infirmiers[8]		
Compréhension orale – Niveau 8	0	x
Production orale – Niveau 8	0	x
Compréhension écrite – Niveau 7	x	x
Production écrite – Niveau 7	x	x
FRT – Éducation à l'enfance[9]		
Compréhension orale – Niveau 7	x	x
Production orale – Niveau7	x	x
Compréhension écrite – Niveau 6	x	x
Production écrite – Niveau 6	x	x
FRT – Technologie de l'information et des communications (TIC)[10]		
Compréhension orale – Niveau 7	0	x
Production orale – Niveau7	0	x
Compréhension écrite – Niveau 6	x	x
Production écrite – Niveau 6	x	x

Note : Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x », car le nombre est inférieur à 5.

[1] Les réfugiés ukrainiens ayant l'Ukraine comme pays de naissance ou comme dernier pays de résidence, ayant au moins neuf ans de scolarité et ayant suivi un cours de français à temps complet ou à temps partiel auprès d'un prestataire du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

[2] Les résultats d'évaluation de fin de cours pour les sigles mentionnés ou l'équivalent.

[3] À l'oral, les résultats pour les sigles FIA409-4, FIA406-6 et FIA404-9 faisant partie du Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins neuf ans de scolarité (FIA) ne sont pas considérés puisqu'ils ciblent l'atteinte d'un niveau 8 à l'écrit. À l'oral, il n'y a pas d'évaluation pour ces trois sigles de cours.

[4] Le cours FIA330-4 et les sigles équivalents visent le niveau 7 en compréhension et production écrites. Les données recueillies pour le niveau 8 en compréhension et production écrites concernent les cours FIA409-4, FIA406-6 et FIA404-9, qui portent exclusivement sur des contenus de ce niveau à l'écrit.

[5] Les évaluations sommatives pour les sigles de cours spécialisés en administration, droit et affaires s'effectuent à la fin du cours FRT106-1A (niveau visé dans toutes les compétences : 7), FRT106-2A (niveau visé à l'oral : 8, niveau visé à l'écrit : 7), FRT106-3A (niveau visé dans toutes les compétences : 8), et FRT106-4A (niveau visé à l'oral : 9, niveau visé à l'écrit : 8). Dans ce tableau, les résultats concernent les sigles FRT106-1A, FRT106-3A et FRT-4A.

[6] Les évaluations sommatives pour les sigles de cours spécialisés en santé s'effectuent à la fin du cours FRT106-1B (niveau visé dans toutes les compétences : 7), FRT106-2B (niveau visé à l'oral : 8, niveau visé à l'écrit : 7) et FRT106-3B (niveau visé dans toutes les compétences : 8). Dans ce tableau, les résultats concernent les sigles FRT106-2B et FRT106-3B.

[7] Les évaluations sommatives pour les sigles de cours spécialisés en génie et sciences appliquées s'effectuent à la fin du cours FRT106-1C (niveau visé dans toutes les compétences : 7), FRT106-2C (niveau visé à l'oral : 8, niveau visé à l'écrit : 7) et FRT106-3C (niveau visé dans toutes les compétences : 8). Dans ce tableau, les résultats concernent le sigle FRT106-2C.

[8] Les évaluations sommatives pour les sigles de cours spécialisés en soins infirmiers s'effectuent à la fin du cours FRT106-1F (niveau visé à l'oral : 7, niveau visé à l'écrit : 6), FRT106-2F (niveau visé dans toutes les compétences : 7) et FRT106-3F (niveau visé à l'oral : 8, niveau visé à l'écrit : 7). Dans ce tableau, les résultats concernent le sigle FRT106-3F.

[9] Les évaluations sommatives pour les sigles de cours spécialisés en éducation à l'enfance s'effectuent à la fin du cours FRT06-9-EE (niveau visé à l'oral : 7, niveau visé à l'écrit : 6) et FRT106-EE (niveau visé à l'oral : 7, niveau visé à l'écrit : 6). Dans ce tableau, les résultats concernent le sigle FRT06-9-EE.

[10] Les évaluations sommatives pour les sigles de cours spécialisés en technologies de l'information et des communications (TIC) s'effectuent à la fin du cours FRT06-9-TI (niveau visé à l'oral : 7, niveau visé à l'écrit : 6) et FRT106-TI (niveau visé à l'oral : 7, niveau visé à l'écrit : 6). Dans ce tableau, les résultats concernent ces deux sigles.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG), données produites le 31 janvier 2026.

Liste de sigles

Sigles FIA : utilisés pour les cours du Programme général d'intégration linguistique destiné aux personnes immigrantes ayant au moins neuf ans de scolarité; ces cours sont donnés à temps complet et à temps partiel.

Sigles FRT : utilisés pour les élèves qui veulent s'intégrer à un secteur d'activité professionnelle (exemple : administration, droit et affaires; santé et services sociaux) ou qui appartiennent à des clientèles particulières de travailleurs (exemple : aides familiales).

RP177. Nombre de réfugiés ukrainiens s'étant inscrit à un cours de français.

Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026, le nombre de ressortissants ukrainiens[1] (personnes distinctes[2]) ayant participé à l'offre de services d'apprentissage du français (temps complet, temps partiel ou francisation en ligne (FEL)) a été de 2 882. Dans un souci de protection des renseignements personnels, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne peut pas fournir le nombre de ces ressortissants ukrainiens qui ont le statut de réfugié.

[1] Élèves ayant participé à l'offre de services d'apprentissage du français ayant l'Ukraine comme pays de naissance ou comme dernier pays de résidence et ayant suivi un cours de français à temps complet, à temps partiel ou en ligne.

[2] Le nombre total de personnes distinctes ne correspond pas à la somme des personnes de chacun des programmes de francisation (temps complet, temps partiel) puisque certaines personnes ont pu suivre un cours dans plus d'un de ces programmes.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la statistique et de l'information de gestion (DSIG). Toutes les statistiques sur les élèves actifs à temps complet et à temps partiel sont tirées du Collecteur de données de la francisation développé par la DSIG. Les données concernant la francisation en ligne proviennent des rapports Moodle consolidés par la DSIG. Date d'extraction au 31 janvier 2026.

RP178. Nombre de nouveaux arrivants ayant participé à des cours de francisation ventilés par type de cours (temps plein ou temps partiel) ainsi que le taux de complétion et de passation pour les 5 dernières années et la prévision de l'année 2025

La réponse à cette question (nombre de personnes participant à l'offre de francisation à temps complet et à temps partiel) se trouve à la fiche RP96 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

Le MIFI ne détient pas l'information sur le taux de complétion.

En ce qui concerne le taux de réussite, pour l'année 2025-2026 (au 31 janvier 2026), 71,8 % des personnes évaluées avaient atteint les niveaux cibles des cours à l'oral (Plan stratégique 2023-2027, indicateur 3.1.3 : Proportion de personnes immigrantes évaluées ayant atteint les niveaux cibles du cours à l'oral). À noter que ce résultat concerne uniquement les personnes immigrantes ayant 9 ans de scolarité ou plus, dont les compétences langagières en production orale et en compréhension orale sont évaluées en fin de cours.

RP179. Taux de chômage des nouveaux arrivants arrivés depuis 5 ans 10 ans et les personnes nées au Québec.

Taux de chômage des personnes âgées de 15 ans et plus, selon le statut d'immigration, Québec, 2025 (en %)

Statut	%
Personnes immigrées admises	7,3
Depuis 5 ans ou moins	*10,0*
Depuis plus de 5 ans à 10 ans	*7,2*
Depuis plus de 10 ans	*6,6*
Population née au Canada	4,6
Ensemble de la population	**5,6**

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2025. Compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA).

RP180. Nombre d'immigrants temporaires ne parlant pas français ventilé par programme d'accueil

En raison de révisions méthodologiques dans son processus de dénombrement des titulaires de permis, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada n'a toujours pas mis à la disposition du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) les données sur le nombre de titulaires de permis valides au 31 décembre 2025. Les dernières données dont dispose le MIFI sont au 31 décembre 2024.

Nombre de titulaires d'un permis de travail à des fins d'emploi ou d'un permis d'études valide au 31 décembre 2024 au Québec, par programme, ne connaissant pas le français[1,2,3]

	Programme des travailleurs étrangers temporaires	Programme de mobilité internationale	Programme des étudiants étrangers
Ne connaissant pas le français[4]	28 420	43 925	29 190

[1] Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

[2] Tous les chiffres ont été arrondis au multiple de cinq le plus proche; en conséquence, les données pourraient ne pas équivaloir à la somme indiquée.

[3] Ces données représentent un inventaire des titulaires d'un permis de travail valide au 31 décembre de chaque année (stock). Elles ne tiennent pas compte des personnes dont le permis a expiré avant le 31 décembre (c'est le cas notamment des travailleurs étrangers du Programme des travailleurs agricoles saisonniers). En outre, la validité d'un permis de travail n'est pas gage de la présence de son titulaire sur le territoire.

[4] Réponse à la question « Pouvez-vous communiquer en français, en anglais, ou dans les deux langues? ». La catégorie « Ne connaissant pas le français » regroupe les personnes pouvant communiquer en anglais seulement ou dans aucune des deux langues officielles du Canada (français ou anglais).

Source : Tableau créé par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada pour le quatrième trimestre (T4) de 2024. Les données ont été arrondies au multiple de cinq le plus près.

RP181. Écart entre le taux d'emploi des personnes immigrantes établies depuis 5 ans, 10 ans et celles nées au Québec

Taux d'emploi des personnes âgées de 15 à 64 ans selon le statut d'immigration, Québec, 2025 (en %)

Statut	%
Personnes immigrées admises	76,7
Depuis 5 ans ou moins	*72,4*
Depuis plus de 5 ans à 10 ans	*77,9*
Depuis plus de 10 ans	*77,8*
Population née au Canada	78,2
Ensemble de la population	**77,4**

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active 2025. Compilation par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), Direction de la recherche, de la veille et de l'analyse (DRVA).

RP182. Nombre de demandeurs d'asile arrivé au Québec en 2025 ventilé par point d'entrée et par pays d'origine

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration ne dispose pas de données sur les arrivées qui croisent les points d'entrée et les pays d'origine. Il dispose toutefois des données sur les demandes d'asile déposées au Québec selon ces deux variables de manière indépendante. Les données sur les points d'entrée se trouvent ci-dessous, tandis que les données selon le pays d'origine se trouvent dans la fiche RP23.

Nombre de demandeurs d'asile arrivés au Québec en 2025 ventilé par point d'entrée

Type du bureau de réception de la demande	2025
Aéroport	5 650
Poste frontière (frontière terrestre)	15 705
Bureau intérieur	17 160
Autres bureaux	0
Total	**38 515**

Source : Ce tableau a été produit par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, à partir de données ouvertes d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset/b6cbcf4d-f763-4924-a2fb-8cc4a06e3de4/resource/dfa7c6c7-6db3-49cd-a30a-1eac69183d37.

RP183. Répartition de l'installation des demandeurs d'asile dans le Québec

Les dernières données dont dispose le ministère de l'Immigration, de la Francisation de l'Intégration (MIFI) sur la répartition régionale sont en date du 31 mars 2024.

Nombre de demandeurs ayant déposé une demande d'asile au Québec entre 2023 et mars 2024 selon la région administrative de leur dernière adresse connue, en date du 31 mars 2024, Québec, pour 2023 et 2024 (*janvier à mars 2024*)

Région administrative	2023	Janvier à mars 2024
Abitibi-Témiscamingue	25	5
Bas-Saint-Laurent	15	5
Capitale-Nationale	305	25
Centre-du-Québec	480	60
Chaudière-Appalaches	285	40
Côte-Nord	25	x
Estrie	300	55
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	x	0
Lanaudière	675	175
Laurentides	475	75
Laval	2 205	405
Mauricie	285	40
Montérégie	3 540	620
Montréal	31 390	6 475
Nord-du-Québec	x	0
Outaouais	725	85
Saguenay–Lac-Saint-Jean	70	x
Hors Québec ou adresse inconnue*	24 685	9 425
Total	**65 505**	**17 490**

Les données représentent des estimations préliminaires et pourraient être modifiées.

Pour des raisons de confidentialité, tous les chiffres ont été arrondis au multiple de 5 le plus proche. Pour des raisons de protection des renseignements personnels, certaines cellules ont été supprimées et remplacées par le symbole « x ».

La dernière adresse connue est basée sur les informations d'adresses disponibles les plus récentes d'une personne dans son dossier au fédéral.

Les données ci-dessus représentent le nombre de personnes qui ont fait une demande d'asile à un point d'entrée ou à un bureau désigné d'IRCC.

* IRCC comptabilise les personnes n'ayant aucune adresse résidentielle à leur dossier dans la catégorie « Hors Québec ». Ainsi, cette catégorie comprend des personnes susceptibles d'être encore au Québec.

Source : IRCC, Demandeurs d'asile, 31 mars 2024. Ce tableau a été produit par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

RP184. Tout accords, règles ou décrets en lien avec les seuils d'immigration permanente et temporaire publiés ou adoptés depuis 2018.

Le 14 mai 2025, le gouvernement du Québec a publié le décret 632-2025 ajustant certains plafonds de demandes de certificats d'acceptation du Québec accordés lors du décret 155-2025 publié le 26 février 2025 :
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/85650.pdf

Le 5 novembre 2025, le gouvernement du Québec a adopté le décret 1338-2025 adoptant les orientations pour la planification pluriannuelle de l'immigration pour la période 2026-2029 :
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/86727.pdf

Le 10 décembre 2025, le gouvernement du Québec a publié le décret 1488-2025 portant sur la réception des demandes présentées à titre d'étudiants étrangers pour les périodes du 17 décembre 2025 au 16 décembre 2026 et du 17 décembre 2026 au 16 décembre 2027, dans le cadre du Programme des étudiants étrangers. Ce décret est venu remplacer les décrets 155-2025 et 632-2025 :
https://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/fileadmin/gazette/pdf_encrypte/lois_reglements/2025F/86926.pdf

RP185. Bilan et état de situation de la mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation adoptée en juin 2015. Indiquer les sommes allouées aux actions et initiatives qui découlent de cette mise en œuvre.

La mise en œuvre du Plan d'action s'est terminée le 31 mars 2019. Les informations relatives à cette question se trouvent dans le Cahier explicatif des crédits 2020-2021.

RP186. Pour chaque initiative du Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la radicalisation, décrire l'objectif recherché, indiquer les sommes allouées, les bénéficiaires, les
1. mesures de suivi et de contrôle applicables

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP185 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

RP187. Ventilation des montants accordés au Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) au cours des cinq dernières années, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.

La réponse à cette question se trouve à la fiche RP73 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

RP188. Ventilation des montants accordés par le Programme d'appui aux collectivité (PAC) au cours des 5 dernières années, ainsi que les prévisions pour 2026-2027.
a. Nombre de demandes ayant bénéficiées du PAC.
b. Nombre de demandes ayant été refusées au PAC ainsi que les justifications de ces refus.

---

a) Nombre de demandes ayant bénéficié du PAC

La réponse à cette sous-question se trouve aux fiches RP3 et RP53 du Cahier explicatif des crédits 2026-2027.

b) Nombre de demandes ayant été refusées au PAC ainsi que les justifications de ces refus

114 demandes ont été refusées entre le 1er avril 2025 et le 31 janvier 2026.

Les motifs ayant mené au refus des demandes comprennent notamment la proposition d'activités qui ne sont pas admissibles, un risque de dédoublement avec des ententes signées par des organismes municipaux, ou encore, le projet ne respecte pas certaines règles du Programme, comme les limites budgétaires.

Immigration,
Francisation
et Intégration
Québec